

# *Démystifier l'islam*

*Votre guide pour la religion  
la plus mal comprise  
du 21<sup>ème</sup> siècle*

*Dr. Ali Shehata*

*1<sup>ère</sup> édition*

*Edité par*

*Julie Samia Mair. JD MPH*

*2020*

*Traductrice Lanèche L.I.*

# *Table des matières*

*Introduction de l'auteur*

*termes importants*

*Les preuves de Dieu*

*Allah— Son nom signifie monothéisme d'amour — la  
base de l'islam*

*Le Coran — la Parole de Dieu*

*La science moderne et le Coran*

*La préservation du Coran*

*Hadith et Sunna de Mohamed — La deuxième révélation  
Divine*

*Est-ce que les hadiths sont authentiques?*

*Quelques exemples de hadiths du Prophète Mohamed*

*Mohamed — le Messenger de Dieu*

*Le caractère et les enseignements du prophète Mohamed*

*a-t-il été prophétisé dans les autres Écritures?*

*Prophète ou menteur? Regard sur la question de la*

*prophétie Pertinente du Prophète Mahomet aujourd'hui*

*Jésus Christ— le vénéré Fils de Marie dans les Écritures  
islamiques*

*Pourquoi les musulmans ne croient-ils pas que Jésus est Dieu?*

*Pourquoi les musulmans ne croient-ils pas que Jésus est le Fils de  
Dieu?*

*Comment les musulmans voient-ils le Salut?  
Une foi aveugle? Jésus dans l'Islam*

*La charia de l'islam— un mode de vie complet souvent mal  
compris*

*Caractéristiques distinctives de la loi islamique*

*Le système de répression pénale islamique*

*La question des « crimes d'honneur »*

*État islamique ou pays musulman - Y a-t-il une différence?*

*La position islamique sur le terrorisme et la guerre -*

*Directement des sources*

*Quels sont les versets du Coran qui mentionnent la violence et la  
guerre?*

*L'islam est-il la seule religion qui sanctionne la guerre et les  
combats?*

*L'islam condamne-t-il le terrorisme dans les Écritures?*

*L'islam est-il une religion de tolérance?*

*Un petit mot sur le 11 septembre*

*Les femmes dans l'islam: un passé caché et glorieux, un  
présent incertain*

*Les femmes dans les sociétés laïques modernes*

*La vision majoritairement négative des femmes dans les textes  
judéo-chrétiens*

*La vision islamique des femmes - Directement des sources*

*Problèmes spécifiques des femmes: comparaisons approfondies*

*Éducation*

*Polygynie*

*Divorce*

*Battre une femme*

*Couvrir les cheveux - juste pour les femmes musulmanes?*

*Les questions controversées des femmes aujourd'hui - Q&R*

*Pourquoi les femmes américaines choisissent l'islam*

*La croyance islamique dans l'au-delà*

*Excellentes manières - le chemin du paradis*

## *Introduction de l'auteur*

### *La peur*

Certes, c'est une façon inhabituelle d'introduire un livre sur la religion, mais c'est en fait l'un des principaux facteurs qui m'a motivé à l'écrire. Il est bien connu que les gens craignent ce qu'ils ne comprennent pas. Cette peur peut alors donner lieu à une foule de réactions négatives, qui peuvent être extrêmement destructives et conduire, dans certains cas, à une hostilité permanente. Cette peur semble préoccuper de nombreuses personnes en occident. Des actes de terreur sont commis par des personnes, qui revendiquent l'islam comme étant leur religion et qu'il les encourage à commettre ces crimes. Mais cela est bien loin de la vérité. Ce livre a pour but de corriger les idées fausses sur la religion de l'islam.

Certaines personnes, dans le monde d'aujourd'hui, aimeraient nourrir la haine entre les musulmans et l'occident, qui n'aboutirait qu'à empirer les choses dans notre monde. Elles travaillent sans relâche leurs discours et leurs écrits pour faire naître la peur et la haine chez leurs lecteurs contre les musulmans. Ces propagateurs de haine existent partout dans le monde, aussi bien dans les pays occidentaux que dans les pays musulmans. Ils se proclament être un groupe de lutte pour l'égalité des chances. Vous y trouverez toutes les langues, toutes les ethnies et toutes les nationalités, des femmes et des hommes, instruits et non éduqués, jeunes et âgées. Leur idéologie de haine les unit dans la poursuite de leur objectif cauchemardesque de guerre permanente et de division dans ce monde.

La seule arme dont dispose le monde contre un tel poison est la connaissance. Seule la connaissance non-faussée peut conduire à la compréhension et à la tolérance entre nos mondes et nos cultures, en apprenant que ce qui nous unit est bien plus que ce qui nous sépare. Ce livre vous aidera à mieux comprendre l'islam à partir de ses textes fondamentaux - le Coran et les déclarations ou hadiths du Prophète Mohamed - les paroles

écrites et enregistrées de Dieu et de son Messager dans l'islam. Ce livre est écrit avec la certitude que nous pourrions vaincre les forces de la haine et de la peur en apprenant plus sur cette religion, et arriver à construire un monde magnifique de paix et d'amitié.

*Paix mondiale*

*Non, ce n'est pas un slogan vide de sens. La paix dans le monde est notre combat*

*Une lutte pour surmonter notre peur et nos préjugés envers les autres*

*En nous efforçant d'apprendre, de comprendre et d'apprécier*

*De découvrir de nouvelles amitiés et des méthodes anciennes*

*Alors, seulement, nous pourrions changer...*

*La terreur en sécurité*

*La haine en amour*

*Et la guerre en paix*

*Pourquoi ce livre?*

En parcourant les étagères de votre bibliothèque ou de votre librairie locale, vous trouverez un certain nombre de livres sur l'islam qui présentent tous les points de vue et les opinions des idées islamiques. Pourtant, la grande majorité de ces livres ne sont que mensonges. Un grand nombre de ces livres ont été écrits par des non-musulmans ou des musulmans non-pratiquants, épousant ou représentant des points de vue minoritaires qui ne sont pas représentatifs de l'islam traditionnel, et le plus souvent faisant des arguments du point de vue de l'auteur plutôt que des textes religieux de l'islam. Tout musulman ou non-musulman qui prétend être un 'érudit' devrait appuyer ses déclarations et ses explications sur les principes islamiques en faisant référence aux véritables révélations islamiques. Pourtant, ces références manquent souvent ou sont rares. Cela a alors posé un dilemme à de nombreux nouveaux musulmans qui cherchent à mieux comprendre l'islam: « Que lis-je? ». Ce dilemme a été résolu en partie par certaines mosquées, qui proposent une collection de livres, chacun couvrant un sujet pour mieux comprendre l'islam. Mais qu'en est-il des personnes qui aimeraient seulement connaître les croyances fondamentales de l'islam?

En outre, de nombreux convertis à l'islam se sont souvent plaints du fait que les livres sur les questions fondamentales de l'islam étaient souvent écrits par des immigrants ou par des personnes vivant à l'extérieur de l'occident. Ainsi, le pratiquant occidental de l'islam est parfois confus ou n'arrive pas à comprendre comment certains principes peuvent être appliqués en occident. Cela est regrettable vu le grand nombre de musulmans qui vivent en occident et en sachant que l'islam est actuellement la deuxième religion importante dans la plupart des pays d'Europe<sup>1</sup>, avec un nombre considérable d'adhérents dans d'autres pays comme les États-Unis<sup>2</sup> et le Royaume-Uni. Les musulmans de ces pays forment un groupe très hétérogène et comprennent un grand nombre de convertis, en particulier aux États-Unis et en Europe.

En vérité, l'islam a beaucoup à offrir au monde, mais ne croyez pas que ce livre a pour but de tout 'couvrir'. Dans l'Islam, le choix de la religion appartient à l'individu. Personne ne peut obliger quiconque à changer de religion, car la guidée ne vient que de Dieu. Ce livre est plutôt mis à votre disposition pour vous aider à mieux comprendre cette religion à partir de ses textes les plus sacrés. Il est écrit du point de vue de ceux qui, non seulement ont vécu toute leur vie en occident, mais qui professent et pratiquent également l'islam. Tous les efforts ont été faits pour soutenir toute revendication de références pertinentes et authentiques par opposition à la formulation d'opinions personnelles. C'est cette combinaison de caractéristiques qui rend ce livre différent de la grande majorité des autres livres sur l'islam que vous pourriez trouver. Que Dieu nous guide tous vers la vérité et nous aide à nous réunir dans Sa Miséricorde et Sa Grâce, dans la paix et la sécurité - Amen.

**Dr. Alî Shehata** — Floride Centrale 4/2007

---

<sup>1</sup> <https://berkeleycenter.georgetown.edu/essays/demographics-of-islam>

<sup>2</sup> Willingham, AJ. (2018, Jan 11). *D'ici 2040, l'islam pourrait être la deuxième importante religion aux États-Unis*. Tiré de:

<https://edition.cnn.com/2018/01/10/politics/muslim-population-growth-second-religious-group-trnd/index.html>

## *Terminologies importantes utilisées dans ce livre*

Afin de mieux comprendre le mode de vie connu sous le nom de l'islam, il est utile de comprendre une partie du langage de l'islam. Tout au long de ce livre, un certain nombre de termes essentiels seront utilisés pour faciliter la compréhension des sujets abordés. Vous trouverez ci-dessous une définition succincte de ces termes. Certains de ces termes seront expliqués plus loin dans le livre.

**Allah** – le mot arabe pour Le Seul Vrai Dieu, qui se trouve à la fois dans la Bible arabe et dans le Coran. Le mot Allah est Unique, n'ayant ni un pluriel, ni un genre. Il est totalement interchangeable avec le mot 'Dieu' à la fois dans ce livre et dans la généralité.

**Coran** – le Livre divin ou la Révélation d'Allah a été révélé au Prophète Mohamed représentant mot pour mot le discours d'Allah dans la langue arabe, dans laquelle il a été révélé, sans ajouts. En citant le Coran dans ce livre, la traduction des significations sera présentée en français, suivie de leur emplacement dans le livre original sous le format suivant **{chapitre: verset}**.

**Hadith** – la deuxième forme de Révélation Divine d'Allah révélée au Prophète Mohamed, qui sont les paroles, les approbations et les actes du Prophète Mohamed. Lorsque cité dans ce livre, la traduction de leurs significations sera suivie de leur emplacement dans la collection originale sous le format suivant **[érudit qui a compilé une collection de hadiths particuliers]**. Certains des compilateurs couramment cités dans ce livre sont: Boukhari, Muslim, Abu Dawood, Ibn Majah, Abu Dawood, Nissa, Tirmithi et Ahmad.

**Sunna** – souvent interchangeable avec le mot Hadith. Cela signifie généralement la tradition du Prophète Mohamed et ses enseignements.

**Islam** – le nom de la religion. Son nom partage la même racine que le mot arabe pour paix (salam) et qui signifie littéralement se soumettre à la volonté de Dieu en lui obéissant et en vivant la vie selon ses commandements.

**Musulman** – un adepte de la religion de l'islam, tout comme un adepte du christianisme est un chrétien ou un adepte du judaïsme est un juif, etc.

**Calife** – le nom du chef de l'empire musulman ou du califat musulman. Le terme calife provient du mot arabe 'khalafa' qui signifie 'succession'. Les califes étaient donc des dirigeants qui ont succédé au Prophète Mohamed pour s'occuper des affaires des musulmans dans le monde et les gérer. Il n'y a pas eu de calife depuis 100 ans.

**Compagnon** – utilisé pour décrire les disciples du Prophète Mohamed, qui ont appris de lui et dont beaucoup d'entre eux ont ensuite transmis ses enseignements à d'autres nations et peuples.

**Hijab** – généralement utilisé pour désigner le foulard porté par les femmes musulmanes, mais il se réfère en fait au vêtement modeste extérieur complet d'une femme musulmane pour cacher ses formes.

## Preuves de Dieu

Sans aucun doute, la preuve de l'existence de Dieu est l'une des grandes questions qui se pose dans les discussions religieuses. En outre, certains, qui professent croire en l'existence de Dieu en tant que puissance supérieure qui a créé l'univers, soutiennent au contraire qu'il n'a pas participé à sa création, mais qu'il l'a seulement créé pour la laisser ensuite à son propre destin. Dans ce chapitre, je fournirai des preuves de l'existence et de la participation de Dieu, comme Il l'illustre manifestement et clairement dans Son Message à l'humanité, le Coran.

Certaines personnes croient aujourd'hui que ce monde est le produit du hasard, que la sélection aléatoire nous a menés à ce stade de l'existence. La partie vraiment triste de cet argument est que ce n'est pas la croyance de certaines populations pauvres, aveugles et sans éducation, qui peuvent pas comprendre la grandeur de l'univers. C'est la croyance de certains esprits doués de science moderne, qui rejettent la grandeur et le dessein intelligent de ce même élément qu'ils étudient, en s'écartant tout simplement de la logique qu'ils utilisent dans leur travail quotidien.

Prenons, par exemple, une page du domaine de l'archéologie. Lorsque les archéologues creusent dans le sol et découvrent un artefact, par exemple une pièce de poterie ou la pointe d'une arme ancienne. Il est étonnant de voir comment ils peuvent souvent parvenir à des conclusions très détaillées, pas seulement en ce qui concerne les dimensions et les caractéristiques originales

de l'artefact, mais aussi sur les personnes qui l'ont utilisé: leur époque, leur culture, leurs croyances et leur société. Toute ces découvertes seulement à partir d'un fragment d'argile ou de métal terni !

La même logique s'applique également à Dieu: comment le nier alors que les 'artefacts' de son œuvre se trouvent partout autour de vous - les étoiles et le cosmos, les océans, les plantes, les animaux, ainsi que la diversité et la beauté des différentes races composant l'humanité.

En effet, Dieu mentionne cela dans le Coran:

*Et c'en est un autre que d'avoir créé de vous et pour vous des épouses afin que vous trouviez auprès d'elles votre quiétude, et d'avoir suscité entre elles et vous affection et tendresse. En vérité, il y a en cela des signes certains pour ceux qui raisonnent.*

*Et parmi Ses signes, il y aussi la création des Cieux et de la Terre, la diversité de vos langues et des vos couleurs. En vérité, il y a en cela des signes pour des esprits éclairés.*

*Parmi Ses signes, il y a également votre sommeil pendant la nuit et le jour, ainsi que votre quête de Ses faveurs. En vérité, il y a là des signes pour des gens qui savent écouter. C'est aussi un de Ses signes que de vous montrer l'éclair qui provoque en vous à la fois la crainte et l'espoir, et de faire tomber du ciel une eau qui revivifie la terre après sa mort. Il y a en cela des signes certains pour ceux qui raisonnent. {30:21-24}*

Dans ces versets, Dieu a demandé à ceux qui possèdent la sagesse et l'intelligence de réfléchir sur toute la création - la preuve ultime de Son Existence.

De plus, l'homme a été invité à considérer sa propre création.

*Ont-ils été créés par un hasard ou sont-ils eux-mêmes leurs propres créateurs? Ont-ils créé les Cieux et la Terre? Bien sûr que non! Mais ils refusent de se rendre à l'évidence.*

{52:35-36}

En d'autres termes, la complexité de la structure et de la fonction, qui définit le corps et l'intellect humains, est-elle le résultat d'un hasard ou d'un accident, comme certaines personnes veulent nous faire croire? Cette idée suit-elle vraiment la logique de l'intelligence ou celle de la raison?

Pas du tout ! Mais, ceux qui croient en une telle chose devraient mener une expérience simple. Prenez un ustensile rempli de peinture et jetez son contenu sur un morceau de papier ou une toile. La peinture sur le papier formera au hasard une certaine forme. Refaisons la même chose sur un autre papier superposé, la nouvelle forme sera entièrement différente. Même si nous répétons cette expérience mille fois, aucune forme ne sera identique. En effet, ces formes se sont développées accidentellement et ne peuvent pas être identiques. De même en prenant en compte les flocons de neige, chaque flocon est unique et différent.

De la même manière, si chaque être humain avait été créé accidentellement, il n'y aurait aucune similitude dans la forme ou les caractéristiques. Tout le monde serait totalement différent, certains avec trois yeux, d'autres avec un ; certains avec des nez comme des vaches et d'autres avec des troncs comme des éléphants ; certains se déplaçant sur le ventre comme des serpents et d'autres volant avec des ailes. Mais au lieu de cela, nous observons une ressemblance frappante entre les milliards d'humains. Et pourtant, malgré toute cette ressemblance, le Créateur a rendu nos traits suffisamment différents les uns des autres, pour que nous puissions nous reconnaître et s'apprécier comme étant uniques.

En effet, si la création de l'homme n'avait été qu'un accident, il n'y aurait pas eu de sexe masculin ou féminin, mais tous les êtres humains auraient eu le même sexe ou des genres incompatibles. Mais, Dieu a créé deux genres compatibles et complémentaires, et de plus, il a programmé l'amour entre les deux, sans lequel la race humaine n'aurait pas pu prospérer.

Ceux qui croient que la vie n'est qu'un accident ne peuvent jamais expliquer l'instinct naturel du nouveau-né lorsqu'il se met à téter le sein de sa mère. Comment se fait-il que tous les enfants sachent téter et se tournent par réflexe vers le sein pour se nourrir? Est-ce également un hasard que le sein de la mère se mette à produire du lait peu après la naissance de l'enfant? Ces exemples ne sont qu'un échantillon des nombreuses preuves évidentes qui conduisent naturellement les personnes, qui observent et

possèdent la sagesse et l'intellect, à la conclusion que la création n'est pas née accidentellement. Au lieu de cela, l'univers a un Créateur, qui non seulement l'a créé pour qu'on puisse voir Ses signes, mais qui participe activement à son maintien.

Ensuite, nous observons comment la création entière est sans faille du début à la fin. Peu importe où nous regardons, nous sommes submergés par la beauté et la majesté de tout le spectre de la création. Mais, d'autre part, les inventions de l'homme reposant sur la recherche, font l'objet de phases d'amélioration continues et sont parfois entièrement repensées. Pour cette raison, aucune invention faite par des êtres humains ne peut jamais être qualifiée de parfaite.

Concernant la perfection et la complétude de Sa création, Dieu a dit:

*... C'est Lui le Tout-Puissant, le Tout-Clément, qui a créé sept Cieux superposés, sans qu'on puisse déceler dans l'œuvre du Tout-Clément aucune faille. Lève donc les yeux vers les Cieux ! Y aperçois-tu la moindre lacune ? Lève-les encore par deux fois ! Ton regard reviendra vers toi, déçu et harassé. {67:2-4}*

En d'autres termes, nous ne pouvons voir aucun défaut dans la création de Dieu.

En effet, tout au long du Coran, Dieu invite les sceptiques à considérer Ses signes dans l'Univers. Dans le verset suivant, il déclare:

*Les infidèles ne savent-ils pas que les Cieux et la Terre formaient à l'origine une masse compacte que Nous avons ensuite disloquée, et que Nous avons tiré toute matière vivante de l'eau? Se décideront-ils à croire enfin? {21:30}*

Ce verset du Coran, profondément significatif et magnifique, est parfois référé au 'Big Bang', car il semble décrire clairement la théorie moderne du Big Bang. Cette théorie affirme qu'avant la création de l'Univers, tel que nous le connaissons aujourd'hui, l'Univers était une vaste masse de matière qui a explosé. Suite à cette explosion, les planètes, les étoiles et tout ce qui existe dans l'Univers ont vu le jour. Ici, nous remarquons comment le Créateur de l'Univers appelle l'attention des athées sceptiques pour qu'ils puissent réfléchir et, revenir à la conviction que Dieu existe et qu'Il s'est impliqué dans la création de tout ce qui nous entoure.

Réfléchissez et méditez sur ces questions simples - premièrement, qui a créé la grande masse de matière qui existait avant le Big Bang? Deuxièmement, qui l'a faite exploser et a donné naissance à des galaxies et des systèmes solaires magnifiquement ordonnés? Enfin, comment un homme illettré, vivant dans le désert d'Arabie, il y a plus de 1400 ans (le Prophète Mohamed), pourrait-il décrire une chose que seuls les scientifiques modernes peuvent expliquer, en utilisant des instruments technologiques et des formules mathématiques les plus avancés?

La réponse claire et simple à ces questions intrigantes est que Celui qui les a créées est aussi celui qui les a scindées et qui a ensuite formé l'Univers. Et, en effet, Il est aussi celui qui a révélé Son projet créatif à Son Messager Mohamed dans le Coran, en tant que signe et preuve de l'existence de Dieu - le Créateur et Maître de l'Univers - et la confirmation claire de Son implication dans Sa création.

Grâce à Sa miséricorde, Dieu ne vous laisse pas vous poser des questions ou deviner. Le Coran vous dit clairement que c'est Dieu qui a fait tout cela, puis il en a révélé les détails à Son Messager. Ensuite il conclut, en posant la question la plus pertinente et la plus directe: « *Ne vont-ils pas se soumettre?* »

Ainsi, l'un des traits unique et déterminant de l'islam, comparé aux autres religions, est que la raison de l'existence de Dieu est assimilée. Le Coran n'invite pas à une foi aveugle [existence de Dieu, messagers et révélations, etc.]. Mais, grâce à des preuves rationnelles, Dieu conduit toute l'humanité à parvenir à la preuve de Son existence et de Son intérêt pour sa création. En tant que tel, l'islam est la seule religion qui guide la raison et l'esprit à avoir la foi, en se basant sur des preuves.

Une autre preuve convaincante est l'envoi de prophètes guidés, à toute l'humanité. Dans le Coran, Dieu déclare à plusieurs reprises qu'il ne jugera aucune communauté avant de lui envoyer un messager.

La preuve finale à discuter est le sentiment inné d'impuissance et le recours à un Créateur, lorsque les humains sont en période de grande détresse. Ce fait a

amené Winston Churchill à dire une fois: « Il n'y a pas d'athées sur le champ de bataille. »

Dieu décrit ce sentiment dans le verset suivant du Coran:

*Quand un Malheur atteint l'homme, il Nous appelle à son secours, qu'il soit couché sur le côté, debout ou assis. Mais aussitôt que Nous l'en délivrons, il reprend son train de vie, comme s'il n'avait jamais sollicité de Nous de le débarrasser de ce qui l'accablait. C'est ainsi que les plus mauvaises actions se trouvent embellies aux yeux de leurs auteurs. {10: 12}*

Je termine ce chapitre par une histoire intéressante décrivant une rencontre entre un athée, qui base sa négation de Dieu sur des bases 'scientifiques', et un étudiant croyant, qui donne à son professeur une perspective indispensable de la foi en Dieu.

Un professeur de philosophie, athée, parle à sa classe du problème que la science a avec Dieu.

Il demande à un étudiant musulman de se lever.

Le professeur: « *Tu es musulman, n'est-ce pas, jeune homme?* »

L'étudiant: « *Oui, monsieur.* »

Le professeur: « *Alors, tu crois en Dieu ou comme vous l'appellez, Allah?* »

L'étudiant: « *Absolument, monsieur.* »

Le professeur: « *Dieu est-Il bon? »* »

L'étudiant: « *Bien sûr.* »

Le professeur: « *Est-Il le Tout-Puissant? »*

L'étudiant: « *Oui.* »

Le professeur: « *Eh bien, je dois t'informer que ma mère est décédée d'un cancer, même après avoir prié Dieu tous les jours pour la guérir. La plupart d'entre nous essayent d'aider des malades ou des personnes dans le besoin. Mais Dieu ne fait rien. Comment peux-tu affirmer que Dieu soit bon? Hein? »*

(L'étudiant ne répondit pas.)

Le professeur: « *Tu ne sais pas quoi répondre, c'est ça? Je te repose la question, jeune homme. Dieu est-il bon? »*

L'étudiant: « *Oui.* »

Le professeur: « *Satan est-il bon? »*

L'étudiant: « *Non.* »

Le professeur: « *Qui a créé Satan? »*

L'étudiant: « *Dieu? »*

Le professeur: « *C'est vrai. Dis-moi, le monde est-il rempli de mal? »*

L'étudiant: « *Oui.* »

Le professeur: « *Le mal est partout, n'est-ce pas? Et Dieu a tout créé. Correct? »*

L'étudiant: « *Oui.* »

Le professeur: « *Qui a donc créé le mal? »*

(L'étudiant ne répondit pas.)

Le professeur: « *La maladie? L'immoralité? La haine? La laideur? Toutes ces choses terribles existent dans le monde, n'est-ce pas? »*

L'étudiant: « *Oui, monsieur. »*

Le professeur: « *Qui les a créées? »*

(L'étudiant ne répondit pas.)

Le professeur: « *La science dit que nous avons 5 sens que nous utilisons pour identifier et observer le monde qui nous entoure. Dis-moi ... as-tu déjà vu ton Dieu? »*

L'étudiant: « *Non, monsieur. »*

Le professeur: « *Dis-nous, as-tu déjà entendu ton Dieu? »*

L'étudiant: « *Non, monsieur. »*

Le professeur: « *As-tu déjà ressenti ton Dieu, goûté à ton Dieu, senti ton Dieu? As-tu déjà eu une perception sensorielle de Dieu? »*

L'étudiant: « *Non, monsieur. J'ai bien peur que non. »*

Le professeur: « *Oui, et personne n'a pu le faire. Pourtant, tu crois toujours en Lui? »*

L'étudiant: « *Oui. »*

Le professeur: « *Selon une méthodologie empirique, vérifiable et démontrable, la science dit que ton DIEU n'existe*

*pas. Que dis-tu de cela? »*

*L'étudiant: « Rien. J'ai seulement la foi. »*

*Le professeur: « Oui. La foi. Et c'est le problème que la science a.*

*Pourquoi ne t'assieds-tu pas, car je pense que tu en as assez dit. »*

*Un autre étudiant se leva et s'adressa avec courage au professeur.*

*L'étudiant n°2: « Monsieur, est-ce que la chaleur existe? »*

*Le professeur: « Pourquoi, oui, bien sûr ! »*

*L'étudiant n°2: « Et est-ce que le froid existe? »*

*Le professeur: « Oui ... »*

*L'étudiant n°2: « Non, monsieur, ce n'est pas vrai. »*

*(Tout le monde dans la salle était silencieux, attendant avec impatience la réaction du professeur.)*

*L'étudiant n°2: « Monsieur, vous pouvez avoir beaucoup de chaleur, plus de chaleur, une surchauffe, une chaleur d'un niveau extrême, une petite chaleur ou aucune chaleur. Mais rien ne s'appelle froid. Nous pouvons atteindre 458 degrés en-dessous de zéro. Ce n'est pas une chaleur, mais ça s'arrête à ça. Le froid n'existe pas. Le froid n'est qu'un mot que nous utilisons pour décrire l'absence de chaleur. Nous ne pouvons pas mesurer le froid. La chaleur est de l'énergie. Le froid n'est pas le contraire de la chaleur, monsieur, mais juste son absence. »*

*L'étudiant n°2 ajouta: « Qu'en est-il des ténèbres, monsieur?*

*Est-ce qu'elles existent? »*

Le professeur, avec prudence: *« Oui. Il n'y aurait pas de nuit sans obscurité? »*

L'étudiant n°2: *« C'est faux, monsieur. L'obscurité est l'absence de quelque chose. Vous pouvez avoir une faible lumière, une lumière normale et une lumière brillante ... mais si vous n'avez pas de lumière en permanence, c'est l'obscurité, n'est-ce pas? Les ténèbres ne sont pas une chose physique. Si c'était le cas, vous pourriez assombrir les ténèbres, n'est-ce pas? »*

Le professeur: *« Et si tu allais droit au but, jeune homme? »*

L'étudiant n°2: *« Monsieur, votre prémisse philosophique est imparfaite. »*

Le professeur: *« Imparfaite ! Veux-tu m'expliquer comment? »*

L'étudiant n°2: *« Oui. Vous travaillez sur le principe de la dualité. Vous soutenez qu'il y a la vie et qu'il y a la mort, un bon dieu et un mauvais dieu. Vous considérez le concept de Dieu comme une chose de définie, de mesurable. Monsieur, la science ne peut même pas expliquer une pensée ou une idée. Elle utilise l'électricité et le magnétisme, mais elle ne les a jamais vu et n'arrive pas à les expliquer. Considérer la mort comme l'opposé de la vie, c'est ignorer le fait que la mort ne peut exister en tant qu'entité séparée. La mort n'est pas le contraire de la vie, mais juste l'absence de vie. Maintenant, dites-moi, professeur. Enseignez-vous à vos étudiants qu'ils ont évolué d'un singe? »*

Le professeur: *« Si vous vous référez au processus évolutif naturel, oui, bien sûr, que oui. »*

L'étudiant n°2: « Avez-vous déjà observé l'évolution de vos propres yeux, monsieur? »

(Le Professeur secoua la tête avec un sourire sournois, en devinant ce à quoi l'étudiant voulait en venir.)

L'étudiant n°2: « Puisque personne n'a jamais observé le processus d'évolution et ne peut pas prouver qu'il s'agit d'un processus en cours, cela signifie donc que vous enseignez uniquement votre opinion, monsieur? Vous n'êtes donc pas un scientifique, mais un prêcheur? »

(Tout le monde dans la classe s'agita.)

L'étudiant n°2: « Y a-t-il quelqu'un dans la salle qui a déjà vu le cerveau du professeur? »

(La classe se mit à rire.)

L'étudiant n°2: « Quelqu'un a-t-il déjà entendu le cerveau du professeur, ressenti, touché ou senti? Personne! Donc, selon les règles établies de la méthodologie empirique et démontrable, la science dit que votre cerveau n'existe pas, monsieur. Avec tout le respect que je vous dois, monsieur, comment pouvons-nous alors faire confiance à vos conférences? »

(La pièce devint silencieuse. Le professeur regarda froidement l'élève n°2.)

Le professeur: « Je suppose que tu devrais y croire en ayant foi, fils. »

## *Allah - Son Nom signifie Amour*

Une recherche rapide sur Internet sur les origines du nom Allah donnera les résultats les plus intéressants. Il y a des individus qui voudraient vous faire croire qu'Allah est le nom du dieu païen de la Lune adoré par les Arabes préhistoriques - et ils ont même une belle présentation de style comique du matériel pour enseigner aux jeunes enfants comment les 'Moslems' adorent cette idole. Les chrétiens arabes seraient cependant insultés par cette fausse représentation, puisque le mot *Allah* est utilisé pour *Dieu* dans la Bible arabe - qui, en fait, précède la Bible en langue anglaise de plusieurs siècles. Cependant, pour mieux comprendre le nom d'Allah, il nous faut approfondir un peu la grammaire et la linguistique arabes afin de parvenir au sens le plus précis.

Le mot *Allah* est un mot arabe qui réunit les deux mots arabes: *Al* et *Ilaah*, qui signifient respectivement 'Le Dieu'. Le 'Al' dans la grammaire arabe sert **d'article défini** qui signifie:

Un membre de la classe des déterminants qui restreint ou particularise un nom. En français, '*le*' est l'article défini.

Ainsi, lorsqu'il est utilisé, cela ne signifie pas seulement 'Le Dieu', mais signifie aussi le Dieu unique. En le décomposant plus, il faut ensuite comprendre le sens de *Ilaah* qui est le plus souvent traduit de manière vague et généralement par Dieu / dieu. Cependant, en arabe, tous les noms sont dérivés de trois racines de verbes, qui aident à élucider leur signification de source. Ainsi, le nom *Ilaah* est dérivé du mot arabe à trois lettres *Aliha*. En cherchant ces deux termes dans le *lexique de la langue arabe de Lane* - le lexique de référence pour comprendre la langue arabe, en particulier celle parlée à l'époque de la naissance de l'islam - nous retrouvons les significations suivantes:

*Aliha* – [ce qui est] servi, adoré et adoré

*Ilaah* – un objet de culte ou d'adoration

Ainsi, en combinant cette définition profonde et fondamentale de *Ilaah* avec l'article défini, qui le limite en fait et le restreint à une seule entité, nous arrivons au sens d'Allah, tel que les musulmans l'entendent. **Le seul et unique objet de culte, Celui qui est servi avec pleine soumission et Celui qui est adoré au-dessus de tout.** Cette définition complète résume également l'approche islamique de culte.

En Islam, le culte n'est pas une obligation ou une tâche une fois par semaine, mais une expression continue d'adoration ou d'amour immense pour notre Créateur et notre Soutien. C'est L'adorer, non seulement en inclinant nos visages devant Lui avec honneur et révérence, mais aussi en obéissant à Ses ordres. Dans d'autres religions, de tels commandements sont souvent considérés comme un ensemble de règles lourdes et rigides, mais ils ne sont pas du tout vus de cette manière par les musulmans fervents ! Au contraire, pour les musulmans, ces actes sont plutôt des directives d'amour données par Celui que nous aimons, et en fait par Celui qui nous aime, afin que nous puissions être guidés vers le succès, l'honneur et le bonheur, et pour ne pas sombrer dans le désespoir, le désastre ou l'égarement. Il en va de même pour les parents qui établissent des règles et des limites à leurs enfants, non pas dans le but de les opprimer, mais pour les protéger, les sécuriser et les mener au succès.

De plus, cela a un impact sur la communication des musulmans avec leur Seigneur quand ils tendent leurs mains en prière. Ils discutent, non pas avec un Dieu distant et obscur, mais avec Un Dieu qui prend soin d'eux et les écoute avec tendresse. Quand les compagnons (disciples) du Prophète Mohamed l'avaient interrogé sur Allah, Allah lui-même leur répondit par les belles paroles suivantes immortalisées dans le Coran:

*Si Mes serviteurs t'interrogent à Mon sujet, qu'ils sachent que Je suis tout près d'eux, toujours dispose à exaucer les vœux de celui qui M'invoque. Qu'ils*

*répondent donc à Mon appel et qu'ils aient foi en  
Moi, afin qu'ils soient guidés vers la Voie du salut.*  
{2:186}

Les musulmans savent que Dieu les aime et aime ce qui est bon pour eux. En fait, l'expression la plus haute de l'amour est la miséricorde et le pardon, que Dieu a promis à ceux qui croient en Lui et agissent avec droiture. Il est certainement étrange que des musulmans soient accusés de suivre un Dieu de vengeance et de colère, lorsque Allah lui-même a déclaré:

Quand Allah a décrété la création, Il s'est engagé en écrivant dans Son livre: *Ma miséricorde prévaut sur ma colère.*  
[Muslim]

Non seulement, Il a promis Son pardon expansif à Ses fidèles et à Ses adorateurs, mais Il a promis de remplir leur cœur d'amour, tel qu'Il le dit dans le Coran:

*Ceux qui ont cru et accompli de bonnes œuvres, le  
Miséricordieux sera pour eux Plein de sollicitude.*  
{19:96}

Étonnamment, le Coran comprend dix-sept fois l'expression '**Allah aime**', où deux fois Allah se réfère à Lui-même comme '**Al-Wadood**', ce qui signifie 'Celui qui aime'. En outre, il existe environ quatre ou cinq autres mentions de l'amour d'Allah pour Ses serviteurs, ce qui porte le total à environ vingt-cinq références spécifiques à Son amour dans le Coran. En outre, il existe un certain nombre de hadiths (déclarations du Prophète Mohamed) qui mentionnent et discutent également l'amour d'Allah pour les croyants. Parmi ces hadiths, deux sont particulièrement captivants:

Abou Hurayra a rapporté que le Messager d'Allah a dit, « *Quand Allah aime un serviteur, Il appelle Gabriel et lui dit: « En vérité, J'aime cette personne, donc tu devrais également l'aimer. » Ensuite, Gabriel l'aime et fait une annonce dans*

*les cieux, en disant: « Allah aime cette personne et vous devez également l'aimer. » Ainsi, les habitants du ciel l'aiment et il est honoré sur la terre. » [Boukhari, Muslim]*

Également ...

Aïcha a rapporté que le Messager d'Allah avait un jour nommé un meneur de prière. Les personnes présentes remarquèrent qu'il avait pour habitude de toujours conclure son récitation de prière par un 'chapitre' du Coran, décrivant la nature d'Allah (Sourate 112), comme suit:

***Dis: « C'est Lui, Dieu l'Unique, Dieu le Suprême Refuge, qui n'a jamais engendré et qui n'a pas été engendré, et que nul n'est en mesure d'égaliser! » {112:1-4}***

À leur retour à Médine, ils en parlèrent au Messager d'Allah, qui avait répondu: « Demandez-lui pourquoi il l'a fait. » L'homme répondit: « Cette sourate contient les qualités et les attributs d'Allah, Le Miséricordieux. C'est pour cette raison que j'aime souvent la réciter. » Le Messager d'Allah leur dit alors: « En raison de l'amour de cet homme pour cette sourate du Coran, dites-lui qu'Allah l'aime en retour. » [Boukhari et Muslim]

Ainsi, l'amour est un mot et un concept couramment mentionnés, à la fois dans le Coran et dans les déclarations du Prophète Mohamed (Hadith), illustrant à quel point Allah est désireux de guider Ses serviteurs vers ce qui leur apportera le succès et le bonheur, ainsi qu'à Son amour. Un dernier exemple sur la mention de l'amour d'Allah pour Ses serviteurs se trouve dans le hadith suivant, dans lequel Allah est cité par le Prophète Mohamed comme suit:

Le Messager d'Allah, que la paix et les bénédictions soient sur lui, a déclaré: « Allah, le Tout-Puissant, a dit: « *Quiconque se montre hostile à l'un de Mes amis, Je leur déclarerais la guerre. Mon serviteur ne se rapproche pas de Moi sans aimer*

*les devoirs que Je lui ai imposés. Mon serviteur continue de se rapprocher de Moi en accomplissant de bonnes œuvres jusqu'à ce que Je l'aime. Quand Je l'aime, Je suis son ouïe avec lequel il entend, ses yeux avec lesquels il voit, sa main avec laquelle il saisit et son pied avec lequel il marche. S'il Me demandait une chose, Je la lui accorderais sûrement. S'il Me demandait refuge, Je le lui accorderais sûrement. J'hésite à prendre l'âme du croyant, car il déteste la mort et Je déteste lui déplaire. »*  
[Boukhari]

L'amour est un sentiment grandiose et complet qui s'exprime de différentes manières. En effet, l'une des plus grandes manifestations d'amour est la miséricorde, comme le dit aussi la Bible: «... et montre-moi de la miséricorde à travers ton grand amour. » [Néhémie 13:22] En outre, quand on considère le plus grand lien d'amour qui existe entre les humains, la plupart conviendront que l'amour d'une mère pour ses enfants est le plus grand amour qui existe. Le Prophète Mohamed a déjà commenté cela en montrant à ses compagnons la grandeur de la Miséricorde d'Allah à ceux qui se soumettaient à Lui et L'adoraient: Des prisonniers ont été amenés au Messenger d'Allah, et il y avait une femme parmi eux qui cherchait son enfant. Dès qu'elle le retrouva, elle le serra contre sa poitrine. Le Messenger d'Allah nous a dit: « Pensez-vous que cette femme jetterait son enfant dans le feu? » Nous avons répondu: « Non, par Allah, elle ne pourrait pas. » Le Messenger d'Allah a dit: « Allah est plus miséricordieux envers Ses serviteurs que cette femme envers son enfant. » [Boukhari et Muslim]

Ainsi, dans l'Islam, Allah a quatre-vingt-dix-neuf noms différents décrivant Ses qualités et Ses

attributs. Il est intéressant de voir que les deux noms qu'Allah aime le plus, après le nom Allah, sont Ses deux noms, al-Rahmaan et al-Raheem. Par conséquent, le premier verset du Coran - la ligne d'ouverture du Coran - est: « Au nom d'Allah, le Plus Miséricordieux, le Gracieusement Miséricordieux ». Les érudits ont en beaucoup discuté, mais la majorité a convenu que ces deux noms ne sont pas différents, car ils impliquent tous les deux la miséricorde. Ce qui est spécial cependant, c'est qu'Allah n'utilise généralement jamais plus d'un nom pour décrire Ses attributs, sauf ici.

C'est non seulement un accent mis sur Sa miséricorde, mais aussi une façon de montrer que Sa miséricorde envers Sa création est si vaste, qu'un seul nom ne peut pas rendre justice.

Par conséquent, la Miséricorde d'Allah devrait être fréquemment mentionnée dans le Coran, et c'est effectivement le cas. Le nombre de fois où Allah se présente comme le Très Miséricordieux (al-Rahmaan) dépasse largement cinquante fois, et le nombre de fois où il mentionne Sa Miséricorde est de quarante fois. Le nombre de cas où il se présente comme Le Gracieusement Miséricordieux (**al-Raheem**) est également significatif, environ cinquante-cinq fois. Ainsi, la Miséricorde d'Allah est rapportée dans plus de 150 endroits du Coran !

Comparez cela aux dix-neuf fois seulement où Allah mentionne Son courroux ou Sa colère dans le Coran, et le fait qu'Allah ne se mentionne jamais d'un nom lui attribuant le courroux ou la colère. De plus, Allah se dit aussi 'Le Plus Pardonnant' environ cent fois dans le Coran !

Comparez cela à une recherche dans toute la Bible<sup>1</sup> pour mentionner l'amour de Dieu pour ses disciples, qui ne donne qu'une soixantaine de résultats (il est intéressant de noter que la plupart se trouvent dans l'Ancien Testament). Souvent, en particulier dans le Nouveau Testament, la mention de l'amour de Dieu n'est pas une affirmation nouvelle, mais plutôt une répétition ou une citation d'un autre verset, le plus souvent tiré de l'Ancien Testament. La recherche de références à la Miséricorde de Dieu dans la Bible, ne donne que quarante-cinq autres résultats, beaucoup étant des répétitions ou des citations d'autres documents trouvés ailleurs que dans la Bible. Ainsi, le nombre total de fois où l'amour et la miséricorde de Dieu sont mentionnés dans la Bible, est inférieur à cent.

Inversement, une recherche fondamentale des expressions 'courroux de Dieu' ou 'courroux du Seigneur' et d'expressions similaires, substituant la colère au courroux, donne environ soixante-dix résultats seulement, en plus des mentions du courroux et de la colère de Dieu, trouvées sous d'autres formes et combinaisons dans la Bible.

---

<sup>1</sup> Nouvelle version internationale (Bible NVI) est utilisée pour toutes les citations de ce livre.

En conclusion, les musulmans commencent toutes leurs actions par la déclaration suivante: « Au nom d'Allah, le plus Miséricordieux, le Glorieusement Miséricordieux, » rappelant que la Miséricorde, l'Amour et la Grâce d'Allah englobent et infusent toutes les choses. Il est également dit que pour sanctifier et bénir leurs actes, l'indication de la sincérité de leur amour pour Dieu est obligatoire. Il est ordonné aux musulmans de rendre cet amour et cette miséricorde réciproques, non seulement envers leurs semblables, mais également envers les animaux et l'environnement. Comme illustré ci-dessus, l'amour et la miséricorde sont des thèmes communs aux deux Saintes Écritures de l'islam: le Coran et les enseignements du Prophète (Hadith). Ainsi, en conclusion, il n'est pas juste de qualifier l'islam de religion haineuse, ni d'Allah comme le Dieu de la vengeance et de courroux, alors que dans Ses paroles, Sa Miséricorde et Son Amour l'emportent clairement sur Son courroux, en nombre et en pratique.

## **Monothéisme - le fondement de la croyance islamique**

En nous appuyant sur les preuves et les arguments présentés dans le chapitre précédent, nous allons maintenant passer au fondement ultime de la foi islamique, à savoir le monothéisme. La meilleure définition du monothéisme du point de vue islamique est la pratique consistante à consacrer tout votre culte au Seul et Unique Dieu, Allah. C'est savoir que Dieu est Un, sans partenaire dans sa domination et ses décisions ; Celui dont l'essence et les traits ne sont comparables à aucun être ou chose qui existe ; et Un sans égal dans sa divinité et dans son culte. Abraham fut le meilleur à résumer ces points quand il dit (comme Dieu l'a écrit dans le Coran):

*Dis encore: « Ma prière et mes actes de dévotion, ma vie et mon trépas sont entièrement voués à mon Seigneur, le Maître de l'Univers, » {6:162}*

Bien que beaucoup de gens se considèrent comme des adeptes du monothéisme, le culte de Dieu en tant qu'Un, revêt de nombreuses dimensions que la plupart des non-musulmans ne prennent jamais en compte dans leur vie quotidienne. La principale source de ce problème est que, bien que la plupart des gens croient vraiment que Dieu est le Créateur, ils dirigent toujours leur culte, en partie ou en totalité, vers d'autres êtres **créés**. Une étude minutieuse du Coran explique clairement et attire l'attention du lecteur sur un certain nombre de ces dimensions.

Le premier concept fondamental en ce qui concerne Son Unité est qu'Il est Le Maître et Le Soutien de toute la création. Dieu Seul a créé toutes les choses. Il maintient et pourvoit à Sa création bien qu'Il n'ait pas besoin d'eux. Il est le Maître de l'Univers et de tout ce qu'il contient, et personne n'est capable de disputer avec lui Son autorité et Sa suprématie. Rien n'arrive sans qu'il ne le permette. Face aux difficultés, de nombreux musulmans (en suivant la pratique du bien-aimé Messager de Dieu) se souviennent souvent de cette réalité en disant: « *La hawla wa laa quwwata ilaa billaah*, » qui signifie: « Il n'y a ni capacité, ni pouvoir, si ce n'est par la volonté de Dieu. » Les

versets suivants du Coran confirment cette dimension de l'Unicité de Dieu:

***Dieu est le Créateur de toute chose et Il en est le Protecteur.*** {39:62}

***Nul Malheur ne peut atteindre l'homme sans la permission du Seigneur.***  
{64:11}

Dans les hadîths du Prophète, nous trouvons également la base de ce concept. Par exemple, le Prophète a enseigné à ses disciples: « Sachez que si le monde entier se réunissait dans le but de vous aider, ils ne pourraient vous aider qu'en respectant ce que Dieu a déjà prévu pour vous. De même, si le monde entier se réunissait pour vous faire du mal, ils ne pourraient vous nuire qu'en ce que Dieu a déjà décidé pour vous. » [rapporté par Tirmithi et Ahmad]

En traduisant ces points en compréhension pratique, nous commençons à voir que notre capacité à diriger notre propre vie ou celle des autres est limitée, car tout ce que nous pouvons faire, c'est tirer le meilleur parti *de ce qui nous est donné*. Même en faisant cela, les résultats dépendent toujours de la volonté et de la permission de Dieu à ce que nos efforts aboutissent ou échouent à atteindre leur but. Ce qui peut paraître autrement comme 'bonne chance' et 'malchance' est en fait la volonté de Dieu et n'est nullement influencé par de supposés 'porte-bonheur', tels qu'un fer à cheval, une patte de lapin, un trèfle à quatre feuilles ou un chiffre bonheur. De même, les superstitions de malchance, tels que briser un miroir, voir un chat noir ou marcher sous une échelle sont également fausses. En effet, dans l'Islam, la conviction que les charmes ou les présages ont un pouvoir en soi est considérée comme associer des partenaires à Dieu, le seul péché impardonnable dans l'islam, puisqu'il implique la négation de l'unicité de Dieu.

En outre, l'Unicité de Dieu est présentée dans Ses traits et Ses noms mentionnés dans le Coran et les Hadiths. Parmi les nombreux versets du Coran sur Ses attributs, nous lisons ce qui suit:

***C'est à Dieu qu'appartient les plus beaux Noms. Servez-vous de ces Noms quand vous L'invoquez !*** {7:180}

***Il est Dieu ! Il n'y a de divinité que Lui ! Et Il porte les Noms les plus sublimes ! {20:8}***

Pourtant, en ce qui concerne Ses noms et Ses attributs, il existe des règles et des paramètres que le fidèle doit veiller à respecter.

Premièrement, nous ne pouvons attribuer à Dieu que ce que Lui et Son prophète nous ont décrit, nous n'avons aucun droit d'expliquer ces traits par autre que ce que Lui et Son messager nous ont révélé. Par exemple, Dieu déclare dans le Coran:

***En vérité, votre Seigneur, c'est Dieu qui a créé les Cieux et la Terre en six jours et S'est ensuite établi sur Son Trône.***  
{7:54}

Plusieurs érudits du passé ont commenté sur cette déclaration de Dieu, mais ils ont tous évité d'essayer d'expliquer le sens de Sa déclaration selon laquelle il s'était « élevé (ou établi) Lui-même sur le trône », car Dieu n'a pas donné d'explication plus claires à ce sujet.

Lorsqu'on a demandé d'interpréter le sens de cette phrase, l'un des grands érudits de l'islam, l'imam Malik, a incliné la tête et est resté silencieux jusqu'à ce que la sueur couvre son front, puis il leva les yeux et dit: « Al-Istiwa' (le concept de s'établir ou de s'élever sur quelque chose) doit être compris de façon linguistique. Le 'comment' est inconcevable, mais on doit y croire et se poser des questions à ce sujet n'est qu'une innovation hérétique. » Nous nous contentons donc de prendre ce que Dieu et Son messager nous ont révélé pour l'interprétation des attributs du Tout-Puissant.

Maintenant, dans d'autres parties du Coran, Dieu se décrit avec des qualités connues par Sa création, tels que l'Amour, la Miséricorde, la Générosité, la Colère et le Pouvoir. Bien que ces traits se retrouvent dans Sa création, la similitude s'arrête là. La règle est que toute similitude perçue entre les attributs de Dieu et ceux de l'humanité n'est que nominative et non pas en degré, ni en perfection. Lorsque Dieu se réfère à Lui-même avec ces attributs, ils doivent être pris au sens absolu, sans les défauts

humains.

En outre, il existe certains attributs de la création qui ne peuvent pas être appliqués à Dieu en raison de leurs imperfections, faiblesses et carences. Par exemple, il est affirmé dans la Bible et dans la Torah que Dieu a passé six jours à créer l'Univers, puis s'est reposé le septième jour. Pour cette raison, les juifs et les chrétiens considèrent le samedi ou le dimanche, respectivement, comme jour de repos pendant lequel le travail est considéré comme un péché. Une telle revendication attribuée à Dieu un caractère humain. L'homme se fatigue après un travail pénible et a besoin de sommeil pour récupérer, contrairement à Dieu. De plus, dans nos sociétés modernes, de nombreuses personnes travaillent deux, trois et parfois quatre semaines de suite, sans prendre un jour de congé. Ces personnes sont-elles alors supérieures au Seigneur et Créateur de l'Univers? Exalté soit-Il, Il est au-dessus de toute imperfection, qu'ils essayent de Lui attribuer !

En général, la formule clé utilisée dans l'islam pour les attributs de Dieu est le verset coranique suivant:

**Rien ne Lui est comparable. Il entend tout et voit tout.**  
{42:11}

Grâce à ce verset, nous pouvons conclure que l'homme ne peut savoir sur le Créateur que ce qu'Il lui a révélé par le biais de Ses Prophètes et de Ses Livres révélés. Par conséquent, nous devons rester dans ces limites. Si nous essayons de les interpréter, nous risquons de nous tromper et, éventuellement, être victime d'incrédulité et d'hérésie, en assignant à Dieu des attributs limités.

Bien que les dimensions du monothéisme, mentionnées ci-dessus, soient essentielles à la croyance d'un musulman, elles sont en elles-mêmes incomplètes et inutiles sans la dimension finale du monothéisme islamique - la soumission à l'Unicité de Dieu dans le culte et l'acte. Dieu énonce clairement ce point quand Il enregistre les réponses des adorateurs des idoles arabes à l'époque du Prophète Mohamed, lorsqu'on leur avait posé des questions à ce sujet:

***Demande-leur: « Qui vous procure du ciel et de la terre votre nourriture? Qui est le Maître de l'ouïe et de la vue? Qui fait sortir le vivant du mort et le mort du vivant? Qui règle la marche de l'Univers? » Ils répondront: « C'est Dieu ! ». {10:31}***

Les arabes païens savaient tous que Dieu était leur Créateur, leur Fournisseur, leur Seigneur et leur Maître, mais cette connaissance ne suffisait pas pour les qualifier de croyants selon Dieu. En fait, Dieu a dit:

***Et la plupart d'entre eux ne croient en Dieu qu'en Lui donnant des associés. {12:106}***

Ainsi, les adorateurs d'idoles et les païens de cette époque savaient et reconnaissaient que c'était Dieu Qui les avait créés, Qui assurait leurs besoins et Qui répondait à leur requête en temps de détresse. Mais cette connaissance ne les avait pas empêchés de croire à autre que Lui ou de faire appel à d'autres pour leurs besoins. En effet, ils avaient même essayé de dissimuler leur association de partenaires avec Dieu, le pire péché, en disant:

***« Nous ne les adorons que pour qu'elles nous rapportent davantage de Lui. » {39:3}***

Ainsi, l'élément le plus important du monothéisme islamique est de diriger tout votre culte à Dieu Seul. Lui, Seul, mérite le culte et Seul Dieu peut vous être utile. En effet, c'est le but pour lequel il a créé l'humanité:

***Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. {51:56}***

De plus, chaque musulman récite dans sa prière quotidienne, plusieurs fois par jour, le verset suivant pour lui rappeler cette compréhension élémentaire et cette pratique de l'Unicité du Tout-Puissant:

***C'est Toi que nous adorons ! C'est Toi dont nous implorons le secours. {1:5}***

Ce verset, simple mais riche, démontre clairement que toutes les formes de culte ne devraient être dirigées que vers Dieu, le Seul apte à répondre à nos besoins. Et Dieu rappelle également à Ses fidèles adorateurs qu'Il n'est pas un Dieu distant, Qui ne se soucie pas de leurs besoins, ni de leurs problèmes, mais qu'Il est proche d'eux et Il est heureux de voir qu'ils se tournent vers Lui pour toute aide:

*Si Mes serviteurs t'interrogent à Mon sujet, qu'ils sachent que Je suis tout près d'eux, toujours disposé à exaucer les vœux de celui qui M'invoque. Qu'ils répondent donc à Mon appel et qu'ils aient foi en Moi, ...*  
{2:186}

*N'est-ce pas Lui qui exauce le malheureux qui L'implore, qui dissipe le mal et qui vous fait succéder les uns aux autres sur la Terre? Ou bien existe-t-il une autre divinité avec le Seigneur? Non, bien sûr! Que vous êtes donc lents à réfléchir!* {27:62}

Le Prophète Mohamed a ensuite approfondi cette compréhension du monothéisme islamique en enseignant à ses compagnons: « Si vous demandez dans la prière, ne demandez qu'à Dieu, et si vous cherchez de l'aide, cherchez-la uniquement auprès de Dieu. » [Tirmithi] Et le Prophète aurait également déclaré: « Rien n'est plus noble pour votre Seigneur que de L'invoquer pour vous venir en aide. » [Tirmithi]

En passant maintenant au sujet du culte, nous observons que, du point de vue islamique, ce mot est très complet et englobe plus que le jeûne, la charité et la prière. Il inclut également des émotions, tels que l'amour, la confiance et la peur, qui doivent tous être ressentis envers Dieu. Dieu a mis en garde contre les excès, quand il a déclaré:

*Il est des hommes qui prennent en dehors de Dieu des associés qu'ils se mettent à aimer à l'égal de Dieu Lui-même! Mais ce sont les croyants qui vouent à Dieu le plus grand amour ...* {2:165}

*C'est à Dieu que vous devez vous en remettre, si vous êtes des croyants sincères.*

{5:23}

Enfin, le concept de culte dans l'islam implique également une obéissance totale aux commandements de Dieu et considère Dieu comme le Législateur Suprême. Ainsi, le rejet de Ses Lois

divinement révélées et la mise en œuvre de systèmes juridiques laïques (créés par l'homme) - en particulier si l'on croit que ces lois laïques sont supérieures aux Lois de Dieu - peuvent être considérés comme un acte d'incrédulité. Cela peut aussi être une des formes d'association de partenaires à Dieu. Dieu a dit dans le Coran:

***Ceux qui ne jugent pas d'après ce que Dieu a révélé sont de véritables négateurs !*** {5:44}

À une occasion, le compagnon du Prophète, 'Adee ibn Haatim, un converti du christianisme, a entendu le Prophète réciter le verset coranique suivant:

***Ils ont élevé au rang de divinités en dehors de Dieu leurs rabbins et leurs moines, ...*** {9:31}

Il a alors dit: « Nous ne les avons sûrement pas vénérés. » Le Prophète s'est tourné vers lui et lui a demandé: « N'ont-ils pas interdit ce que Dieu leur avait permis et vous leur avez obéi et interdit ces actes? Et ne vous ont-ils pas permis ce que Dieu a interdit et vous leur avez à nouveau obéi et déclaré que ces actes étaient autorisés? » Il répondit: « Nous l'avons certainement fait. » Le Prophète a ensuite dit: « C'est ainsi que vous les avez vénérés. » [Tirmithi] Nous comprenons donc, à partir des versets coraniques et des hadiths susmentionnés, qu'obéir à la création en désobéissant au Créateur équivaut à l'adorer et à la considérer comme un dieu autre que le vrai Dieu.

Ces concepts multidimensionnels devraient amener beaucoup d'entre nous à réexaminer nos actions, nos croyances et nos émotions à la lumière de la révélation islamique. Est-il vraiment logique de dire que nous aimons et adorons Dieu, Seul, alors que nous nous tournons vers d'autres et les prenons comme intermédiaires ; et que nous mettons les injonctions divines de côté pour les remplacer par des constitutions et des lois présentant les opinions et les désirs des hommes sujets à des égarements, à des tentations et à la corruption?

Donc, en résumé, il suffit de revenir aux Paroles Glorieuses de Dieu dans son Livre, le Coran, pour mieux le comprendre et assimiler le concept du monothéisme islamique:

***Dis: « C'est Lui, Dieu l'Unique, Dieu le Suprême Refuge, qui n'a jamais engendrer et qui n'a pas été engendrer, et que nul n'est en mesure d'égaliser ! »*** {112:1-4}

## **Le Coran – la Parole de Dieu**

Lorsque nous acceptons l'existence de Dieu, de nombreuses personnes se posent la question suivante: quelle est notre place dans Son Grand Plan? Y a-t-il un message qu'Il veut nous transmettre? Est-ce qu'Il se soucie de nous ou du monde qu'Il a créé pour nous? Quel est le but de la vie, des tragédies et des malheurs, que nous vivons?

La bonne nouvelle, c'est que Dieu a en effet révélé Un Message à toute l'humanité pour répondre à ces questions et à d'autres. Ce message est le Coran. Dieu, en s'adressant à Son Prophète, déclare dans le Coran:

*Nous t'avons fait des révélations, comme Nous en avons fait à Noé et aux prophètes qui l'ont suivi, comme Nous en avons fait à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, aux apôtres des douze Tribus, à Jésus, Job, Jonas, Aaron, Salomon, et à David auquel furent révélés les Psaumes. Il y a des prophètes dont Nous t'avons précédemment narré le récit, et d'autres sur lesquels Nous ne t'avons rien dit. Il est certain que Dieu a adressé la parole de vive voix à Moïse. Tous ces prophètes ont eu pour mission d'annoncer la bonne nouvelle aux hommes et de les avertir, afin qu'ils n'aient, une fois la mission des prophètes accomplie, aucune excuse à invoquer devant le Seigneur. Dieu est Puissant et Sage. {4:163-165}*

Mais qu'est-ce que le Coran?

Le Coran est le livre le plus fréquemment lu dans le monde d'aujourd'hui<sup>1</sup> et au cours du dernier millénaire. Sa récitation lente et rythmique, avec une réflexion simultanée sur ses profondes significations, est considérée comme un acte de culte dans l'islam. C'est un livre qui a, depuis sa création, changé les cœurs et les esprits de nombreux lecteurs qui ont entendu ses magnifiques vers, les obligeant à penser et à faire un choix. C'est un livre si miraculeux, si vénéré, que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants apprennent tout le livre par cœur - mot par mot, voyelle par voyelle. Chaque ligne est appelée 'un signe' (ayah), au lieu de verset, car chaque ligne est un miracle, rempli de conseils et d'émerveillement.

---

<sup>1</sup> McAteer, O. (2015, July 15). *Le livre le plus populaire de tous les temps n'est pas Harry Potter, mais le Coran.* <https://metro.co.uk/2015/07/15/the-most-popular-book-of-all-time-isnt-harry-potter-5297319>

De plus, le Coran est l'ouvrage le plus authentifié du monde<sup>2</sup>. Cependant, le Coran est également l'un des livres les plus attaqués de l'histoire. Depuis sa révélation initiale au Prophète Mohamed, beaucoup ont cherché à empêcher les autres de l'entendre ou de le lire. Certains gouvernements ont même tenté d'interdire sa circulation<sup>3,4</sup>. Pourquoi a-t-il invoqué une telle réaction, une opposition aussi frénétique?

Bien qu'une étude complète ou approfondie du Coran dépasse de loin le cadre de cet ouvrage introductif, des réponses adéquates à ces questions seront fournies pour permettre au lecteur de comprendre comment étudier ce Livre de manière appropriée.

Le mot Coran, ou plus exactement *al-Quran*, est un mot arabe qui signifie 'la récitation'. C'est le Message de Dieu et Son code de vie prescrits à toute l'humanité depuis l'époque de Mohamed jusqu'à la fin du monde. Sa caractéristique la plus distinctive est sa pureté. Chacun de ses mots est la Parole de Dieu, l'Exalté.

Bien que beaucoup de gens pensent qu'il a été écrit par Mohamed, cela est loin d'être vrai. Le Coran n'est pas un livre écrit par Mohamed, ni par aucun autre être humain. Non, il s'agit d'un recueil de Révélation Divines - la Parole de Dieu telle qu'elle fut révélée à Mohamed par l'archange Gabriel. En effet, Dieu a décrit son Messager Mohamed ne sachant ni lire, ni écrire, dans le passage suivant:

***Avant le Coran, tu ne récitais aucun livre ni n'en écrivais aucun de ta dextre. Sans quoi, les négateurs auraient trouvé argument pour douter de l'authenticité du Coran.***  
{29:48}

Et

---

<sup>2</sup> Kamsin, Amirrudin, et al. (2015). Développement du nouveau système d'authentification Coran et Hadith. 10.1109/ICT4M.2014.7020640.

<sup>3</sup> Parfitt, T. (27 août 2016). Le prochain premier ministre néerlandais s'engage à BANIR le Coran et à FERMER toutes les mosquées. Tiré de: <https://www.express.co.uk/news/world/704172/Geert-Wilders-Islam-religion-Muslim-Koran-PVV-Dutch-Freedom-Party>

<sup>4</sup> Heffron, C. (2017, Sept 28). La police chinoise ordonne aux musulmans de remettre toutes les copies du Coran et les tapis de prière, ou de faire face à une 'peine sévère'. Tiré de: <https://www.dailymail.co.uk/news/china/article-4929064/Chinese-police-ask-Muslims-hand-copies-Koran.html>

*à ceux qui suivront l'Envoyé, qui est le Prophète illettré ...*  
{7:157}

En tant que tel, il s'agit de l'un des premiers miracles du Coran et, en outre, un miracle conféré au Prophète. Bien qu'il fut connu comme étant incapable de lire ou d'écrire, il avait transmis des vers d'un livre, dont l'éloquence et la majesté furent immédiatement reconnues. S'il avait été poète ou scribe avant la Révélation, les gens auraient pu se demander s'il l'avait écrit lui-même.

Le rôle du Prophète Mohamed, semblable à celui des autres Prophètes de Dieu avant lui, devait être le 'moyen' par lequel les Paroles seraient transmises à l'humanité. Il avait également servi de modèle pour illustrer leurs significations et démontrer leurs applications, tout au long de l'inspiration divine.

En tant que tel, le Coran est connu pour être le miracle donné à Mohamed: un miracle qui n'était pas destiné uniquement aux gens de son époque, mais à toutes les générations à venir. En effet, il est bien connu des juifs et des chrétiens que chaque fois que Dieu a envoyé un messenger au monde dans le passé, Il aidait ce Messenger en lui offrant plusieurs miracles pour valider la Véracité du Message de Dieu, le Maître de l'Univers. Par exemple, à l'époque de Moïse, le peuple du Pharaon pratiquait la magie et pensait avoir atteint l'apogée de la magie noire. Par conséquent, les miracles de Moïse - transformer son bâton en serpent, transformer les eaux du Nil en sang et séparer la Mer rouge - étaient destinés à humilier le peuple et à lui rappeler que le Pouvoir, le Contrôle et la Puissance de Dieu sont réels et non des tours de passe-passe ou des illusions d'optique.

De même, Jésus a été envoyé à une époque où les enfants d'Israël et les romains pensaient avoir tout découvert sur la médecine. Pourtant, confrontés à des épidémies, telles que la lèpre et la cécité, leur 'connaissance' fut impuissante face au pouvoir de Dieu. Dieu a alors offert à Jésus, non seulement le pouvoir de guérir les lépreux et de rendre la vue aux aveugles, mais également celui de ressusciter les morts ! Et encore une fois, tous ces miracles n'ont été accomplis que par la permission de Dieu. Il devint ainsi clair, pour ceux qui avaient un esprit clairvoyant et un

cœur humble, que Dieu est vraiment le Tout-Puissant, que tout pouvoir n'est possible que par la Permission de Dieu.

Donc, avec cette compréhension, l'arrivée de Mohamed avait confronté les gens de l'époque dans un cas similaire. Au début du VII<sup>ème</sup> siècle de notre ère (CE), les arabes de la péninsule arabique croyaient avoir atteint le sommet de l'éloquence dans leurs capacités linguistiques, illustrées principalement dans leurs poésies. Une étude de la poésie arabe de cette époque recèle un trésor de magnifiques poèmes, démontrant une compréhension profonde et une manipulation habile de la grammaire et de la linguistique arabes. Et puis le Coran fut révélé.

D'innombrables hommes et femmes, même des enfants, après avoir entendu ses puissants et magnifiques versets, sont immédiatement devenus musulmans. Ils ont réalisé que ces vers ne pouvaient être que divins. Ils étaient différents, plus pénétrants, plus magnifiques, plus profonds. Ils eurent un impact énorme sur leurs esprits, ainsi que sur leurs cœurs. Ils parlaient à leurs âmes, les attiraient, les mettaient au défi et les transformaient. Mais le miracle ne s'arrêtait pas à ça.

Alors que l'islam s'étendait de la péninsule arabique à des territoires non-arabes, un nouveau miracle s'imposa bientôt à ces nouvelles villes et sociétés. L'impact de ces paroles sur ceux qui ont accepté l'islam était unique. Il en résultait à une loyauté et à un niveau d'adhésion, que les gens n'avaient jamais observée dans d'autres religions ou idéologies. Il offrait également des preuves et des défis qui n'existaient pas dans d'autres livres prétendus être du Dieu Unique. Il a raisonné avec leur cœur en répondant à leurs questions, par opposition à exiger une 'foi aveugle'. Par exemple, après un long passage sur la vraie nature de Jésus (en particulier qu'il fait partie des Messagers nobles et honorés de Dieu et qu'il ne fait en aucun cas partie de l'essence de Dieu), Dieu déclare:

***Voilà la Vérité qui émane de ton Seigneur. Ne sois donc point du nombre des sceptiques. À ceux qui engagent avec toi une polémique au sujet de Jésus, à présent que tu es bien informé, propose ce qui suit: « Appelons nos enfants et les vôtres, nos femmes et les vôtres, joignons-nous tous à eux et adjurons Dieu de maudire ceux d'entre nous qui sont des menteurs. » {3:60-61}***

Ce défi a en effet été lancé à une délégation de chrétiens de la ville de Najran, au nord du Yémen, par le Prophète Mohamed lui-même, sur l'ordre de Dieu. Ils se sont pliés après une longue nuit de réflexion. Encore une fois, il s'agit là d'un défi - d'une preuve irréfutable. Si une personne croit vraiment que Jésus est Dieu ou le fils engendré de Dieu, alors il devrait accepter ce défi et invoquer la malédiction de Dieu sur lui-même, sa famille ou son peuple s'il se trompe. Ces défis sont uniques dans les livres de religion et d'autres défis et ultimatums peuvent également être retrouvés dans le Coran. Mais le miracle ne s'est pas arrêté là.

## *La science moderne et le Coran*

La foi de l'islam a continué à se répandre, siècle après siècle, jusqu'à atteindre l'âge de la science moderne, à savoir le 20<sup>ème</sup> siècle. C'est à cette époque qu'un nouveau miracle du Coran vit le jour, lorsque de nouvelles découvertes scientifiques ont confirmé les nombreux passages scientifiques dans le Coran.

Bien que le Coran se soit récemment distingué dans le domaine de la connaissance scientifique, il ne faut pas oublier qu'il n'est pas un livre de sciences, mais un livre d'orientation. Ainsi, la manière unique par laquelle Dieu, à travers ses versets révélés dans le Coran, utilise des faits et des concepts scientifiques pour appeler le lecteur au culte du Dieu Unique est très intéressant. Par exemple, en illustrant la garantie de la résurrection de l'humanité le Jour du Jugement, Dieu déclare:

*Ô peuple! Ô hommes ! Si vous êtes dans le doute au sujet de la Résurrection, sachez que c'est Nous qui vous avons tirés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence, puis d'un embryon dont une partie est déjà formée et une autre non encore formée. C'est ainsi que Nous vous donnons une idée de Notre puissance. Nous maintenons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'au terme fixé, pour vous en faire ensuite sortir à l'état de bébé, et vous atteindrez ainsi plus tard votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent encore jeunes, tandis que d'autres arrivent jusqu'à l'âge de la décrépitude au point de ne plus se souvenir de ce qu'ils savaient. Ne vois-tu pas aussi comment la terre desséchée reprend vie, dès que*

*Nous l'arrosions de pluie, pour se gonfler et se couvrir de toutes sortes de couples de plantes luxuriantes?*

*Il en est ainsi, parce que Dieu est la Vérité même, qu'Il est Celui qui rend la vie aux morts, que Sa puissance s'étend sur toute chose, que l'Heure viendra, sans nul doute, et que Dieu ressuscitera ceux qui sont dans les tombes. {22:5-7}*

Ainsi, dans ces versets, Dieu utilise la compréhension scientifique actuelle de l'embryologie<sup>5</sup> dans des termes détaillés et descriptifs, une découverte de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle grâce à l'avènement de la microscopie électronique à grande amplification. Dieu nous rapporte ces étapes, non pas pour consolider nos connaissances scientifiques, mais pour nous confirmer que la promesse du Jour du Jugement est bien une réalité.

Le Seul qui puisse confirmer cela avec certitude n'est autre que le Créateur Lui-même. Il était le Seul à pouvoir nous donner autant de détails sur les étapes du développement humain il y a plus de mille ans, une réalité que l'homme n'aurait jamais pu se l'imaginer sans avoir inventer les instruments scientifiques modernes. Dieu nous désigne la valeur spirituelle de ces passages remplis de faits scientifiques lorsqu'Il dit:

*Nous continuerons à leur montrer Nos signes, aussi bien dans l'Univers qu'en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'ils reconnaissent que ce Coran est bien la Vérité. Ne suffit-il donc pas que ton Seigneur soit Témoin de toute chose? {41:53}*

Par conséquent, il est clair que ce Livre vous invite de manière répétée à penser, à raisonner et à comprendre, pourquoi nous croyons. Par ailleurs, il vous interdit de croire aveuglément sans réfléchir et sans raisonner.

---

<sup>5</sup> L'étude du développement de l'humain de l'embryon au fœtus dans le ventre de la mère.

En fait, le mot 'foi' en arabe est 'imane', qui vient de la racine 'amn', qui signifie sûreté, sécurité et confiance - établies en soi-même que par une chose prouvée être digne de confiance. Par exemple, si vous rencontrez un étranger dans la rue et qu'il vous demande de monter dans sa voiture, auriez-vous confiance en lui? Bien sûr que non, car il ne s'est pas montré digne de confiance. Mais si votre meilleur ami vous voyait et vous demandait si vous vouliez faire un tour, ce serait différent, car vous connaissez cette personne et vous avez confiance en elle.

Ainsi, Dieu fournit ces exemples dans le Coran pour que vous puissiez avoir un aperçu de Son Savoir et de Son Pouvoir infinis, en vous donnant une bonne et solide raison de lui faire confiance et de croire en Son Message. Et lorsque vous réalisez à quel point toutes ces choses sont vraies, les choses invisibles, tels que le Paradis, l'Enfer, le Jour du Jugement, etc., doivent également être vraies. Voyons maintenant quelques exemples de l'incroyable science retrouvée dans le Coran et voyons comment Dieu utilise ces versets pour inviter les gens à L'adorer.

#### *L'expansion dynamique de l'Univers*

Jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les astronomes croyaient que l'Univers était statique ou fixe. Les scientifiques avaient émis l'hypothèse selon laquelle depuis sa création, l'Univers n'a subi aucune modification dans ses dimensions. Au début des années 1900, cette théorie s'est avérée être fausse.

En 1925, Edwin Hubble (qui a donné son nom au télescope spatial Hubble) a fourni la première preuve d'observation de l'expansion de l'Univers. Cela signifie que depuis sa création, les frontières de l'Univers se sont étendues. Le regretté Stephen Hawking (l'un des meilleurs astrophysiciens de l'époque récente et auteur du livre, *Une brève histoire du temps*) déclare: « L'univers n'est pas statique, comme on le pensait auparavant. Il est en expansion. »<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Hawking, S.W. (1988). *L'origine de l'Univers*. Tiré de:  
<http://www.ralenz.com/old/astro/hawking-1.html>

Alors, qu'en dit Dieu dans le Coran, près de 1300 ans avant cette découverte et près de 1400 ans avant l'invention du télescope Hubble?

***Considère aussi le ciel que Nous avons solidement édifié et dont Nous élargissons constamment l'étendue ! {51:47}***

*Les montagnes sont comme des piquets dans la terre*

La géologie est l'étude de la Terre: ses propriétés, sa formation et son comportement, les tremblements de terre, les geysers et les mouvements des plaques tectoniques. Parmi les découvertes les plus récentes de la géologie moderne, il existe un phénomène appelé isostasie, qui affirme que les montagnes ont des racines profondes sous la croûte terrestre.

Sir George Biddell Airy, l'astronome britannique royal fut le premier, en 1855, à proposer la théorie de l'isostasie, selon laquelle les chaînes de montagnes ont des structures racinaires de densité inférieure, proportionnelles à leur hauteur, afin de maintenir l'équilibre isostatique. L'existence de ces structures radiculaires a depuis été confirmée par des données sismiques et gravitationnelles.<sup>7</sup>

Le Coran contient exactement cette description dans les versets suivants, dans la mesure où Dieu rappelle à l'humanité ses grandes faveurs et la manière dont ils devraient lui être reconnaissants et L'adorer Seul, par opposition à l'adoration des faux dieux qu'ils inventent:

***N'avons-Nous pas disposé la Terre comme un berceau et les montagnes comme des rivets de fixation? {78:6-7}***

Une fois encore, les descriptions coraniques sont en parfait accord avec les données et l'observation géologiques modernes, à

---

<sup>7</sup> Tarbuck, E.J. and Lutgens, F.K. (1982). *Science de la Terre, 3ème édition*. Columbus: Charles E. Merrill Publishing Company.

l'exception du fait que le Coran contenait ces déclarations plus de mille ans, avant que les géologues ne puissent même théoriser ce qu'ils décrivent aujourd'hui. Continueriez-vous toujours à ne pas croire en ce message grandiose et miraculeux?

### *Degrés d'opacités dans les océans*

L'un des versets vraiment fascinants du Coran décrit les couches d'obscurité dans les océans, en les comparant à différents niveaux d'incrédulité envers Dieu et l'islam.

***Leurs œuvres sont encore semblables à des ténèbres entassées au-dessus d'une mer profonde où des flots tumultueux se chevauchent et s'entrechoquent, ténèbres si épaisses et si sombres qu'un homme qui y étend la main peut à peine l'apercevoir. C'est ainsi que celui que Dieu n'a pas pourvu de lumière ne la trouvera nulle part.***  
{24:40}

On sait aujourd'hui que l'obscurité dans les mers et les océans profonds est composée de couches. Entre la surface de l'eau et une profondeur d'environ 100 à 200 mètres (300 à 600 pieds), il se produit une séparation progressive du spectre lumineux, une couleur à la fois, jusqu'à ce que la quasi-obscurité soit atteinte<sup>8</sup>. Explication: à une certaine profondeur, la longueur d'onde rouge est complètement bloquée (absorbée) et la couleur rouge ne peut plus être observée en dessous de cette profondeur. À une autre profondeur, la longueur d'onde verte est complètement bloquée et le même phénomène se produit pour les sept autres longueurs d'onde de couleur du spectre de la lumière visible.

De plus, après 200 mètres (600 pieds), selon l'emplacement de la masse d'eau en question, il n'y a presque plus de lumière, car presque toutes les longueurs d'onde de couleur, à l'exception du bleu, sont entièrement bloquées. L'obscurité totale et absolue ne se produit, toutefois, qu'après avoir dépassé une profondeur de 1 000 mètres (plus d'un demi mile de profondeur !), comme l'a signalé la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration).<sup>9</sup> Bien que les records continuent à être battus, on ne pense pas que des êtres humains puissent plonger plus de 250

<sup>8</sup> <https://manoa.hawaii.edu/exploringourfluidearth/physical/ocean-depths/light-ocean>

<sup>9</sup> [https://oceanservice.noaa.gov/facts/light\\_travel.html](https://oceanservice.noaa.gov/facts/light_travel.html)

mètres<sup>10</sup> (750 pieds) sans l'aide de sous-marins ou d'équipements<sup>11</sup> spéciaux de plongée sous-marine, en raison des énormes augmentations de pression comprimant les poumons<sup>12</sup> et l'insuffisance d'air disponible à cette profondeur.

Pourtant, le développement d'engins de plongée et de sous-marins spéciaux au cours du siècle dernier a finalement permis aux océanologues et autres scientifiques de plonger à des profondeurs incroyables. C'est seulement après cela qu'ils purent décrire ce phénomène d'absorption de lumière et d'obscurité progressive ! Par conséquent, la description coranique de « *couche sur couche d'obscurité* » est à nouveau parfaitement en accord avec les faits observables susmentionnés de séparation progressive de la lumière jusqu'à sa complète disparition, comme Dieu l'a mentionné, « *Quand on y met la main, il peut à peine la voir;* » et ensuite dans l'obscurité absolue où Dieu mentionne, « *Et celui à qui Dieu n'a pas donné la lumière, pour lui il n'y a pas de lumière* ».

*Vagues internes dans les océans*

Un autre phénomène récemment découvert dans l'étude des océans est celui des vagues internes dans l'océan. Dans la partie du Coran mentionnée, « *recouvertes par des vagues, sur lesquelles se trouvent des vagues, sur lesquelles se trouvent des nuages* », les eaux profondes des mers et des océans contiennent des vagues et au-dessus de ces vagues, il y a d'autres vagues. Il semblerait que la deuxième série de vagues, mentionnée, soit constituée de vagues à la surface communément observées par l'œil humain, puisque le verset indique qu'au-dessus de la deuxième série de vagues, il y a les nuages. Alors, quelles sont donc les premières vagues?

Fait intéressant, des études récentes sur les océans ont montré la présence de vagues internes qui « *se produisent aux interfaces de densité entre des couches de densités différentes* ».<sup>13</sup>

<sup>10</sup> Le 6 juin 2012, Herbert Nitsch, un plongeur libre, est descendu à 253 mètres en Grèce.

<sup>11</sup> En 2014, le plongeur expert et scientifique, Ahmed Gabr, a établi le record de plongée de 1082 pieds (332 mètres)

<sup>12</sup> À une profondeur de 330 mètres, la pression sur le corps humain est estimée à 485 livres / pouce carré (PSI)

<sup>13</sup> Massel, S.R. (2015). Vagues de gravité interne dans les mers peu profondes. Tiré de: [https://www.springer.com/cda/content/document/cda\\_downloadocument/97\\_83319189079-c2.pdf?SGWID=0-0-45-1516574-p177380738](https://www.springer.com/cda/content/document/cda_downloadocument/97_83319189079-c2.pdf?SGWID=0-0-45-1516574-p177380738)

En termes plus simples, cela signifie que ces vagues internes se trouvent entre les différentes zones de température et de concentration de sel. La plupart d'entre nous, qui avons nagé dans l'océan, avons ressenti que certaines zones dans l'eau sont tièdes et qu'à d'autres endroits l'eau est plus froide. C'est l'une des interfaces mentionnées comprenant son propre ensemble de vagues scientifiquement observées. L'œil humain ne peut pas voir les vagues internes, mais elles peuvent être détectées en étudiant la température ou les changements de concentration en sel, à différentes profondeurs. Bien sûr, les principes scientifiques mentionnés ci-dessus intriguent. Ce message à l'humanité n'est pas censé être une leçon de sciences. Ces informations sont censées guider les humains à l'adoration d'Un Seul Dieu. Et dans ces versets, le message ne peut pas être plus clair.

Les ténèbres de l'océan sont comparées à la condition de l'âme de ceux qui nient et rejettent le Coran. Bien sûr, certaines personnes sont plus égarées que d'autres, d'où les différentes couches ou profondeurs d'obscurité. Certaines âmes sont si profondément plongées dans les ténèbres du déni, qu'elles sont aveugles – pas physiquement, mais en esprit. Elles n'arrivent plus à distinguer le vrai du faux, la vérité du mensonge. Le verset conclut en précisant que la lumière, qui signifie l'orientation qui clarifie la différence entre le bien et le mal, ne provient que de Dieu. Vous ne serez jamais guidés vers la vérité, à moins que vous vous dirigiez humblement vers Lui et que vous cherchiez dans cette direction.

Pour preuve, des auteurs scientifiques bien connus ont déclaré publiquement que ce Coran ne pouvait provenir que de Dieu, mais ils ont refusé de se soumettre à Lui. Ils savent que quiconque pense que Mohamed a écrit le Coran ne fait que prouver son ignorance. Cette personne affirmerait donc que Mohamed aurait remonté dans le temps pour assister au Big Bang et qu'il nous l'aurait décrit. Comment est-ce que Mohamed aurait pu observer l'expansion de l'univers, entrer profondément dans le noyau de la terre et voir les 'racines' des montagnes, pour ensuite nous les décrire?

Et ce n'est pas fini, ce super-prophète se rendrait ensuite dans les profondeurs des océans, où il plongerait là où aucun humain ne

pourrait survivre sans aide et observer les principes de la lumière et des vagues décrits ci-dessus. De plus, comment aurait-il pu nous décrire de manière aussi détaillée les stades du développement humain dans l'utérus, sans avoir de microscope électronique moderne? Qui pourrait y croire et ignorer le pouvoir et la capacité du Créateur, qui est capable de nous donner toutes ces informations, et bien plus encore? Aussi stupide que cela puisse paraître, nombreux sont les hommes qui ont trompé leur propre âme de cette manière. Ainsi, encore une fois, cela nous rappelle: « *Et celui à qui Dieu n'a pas accordé la lumière, pour lui il n'y a pas de lumière.* »

### *Les miracles numériques dans le Coran*

Un autre miracle fascinant du Coran est son code ou sa structure numérique. Ce domaine de l'étude coranique est l'un des plus récents, car il dépend surtout de l'analyse informatique des versets pour détecter les régularités. En conséquence, il y existe de nombreuses découvertes intéressantes, Gloire à Dieu.

Semblable à la discussion scientifique ci-dessus, le Coran contient trop de miracles mathématiques pour en discuter dans ce chapitre. Je serai donc obligé de limiter la discussion à un seul point incroyable. Avant de commencer à donner les détails, je tiens à avertir le lecteur que certaines personnes se sont égarées en croyant que tout se résumait à des chiffres ou à un code.

Un de ces groupes égarés ont suivi un homme propageant l'idée que le chiffre dix-neuf est la clé de certaines caractéristiques du Coran. Ce même homme s'est déclaré comme étant un prophète de Dieu et a tenté d'apporter des altérations à l'islam et au Coran. Dieu étant le protecteur ultime de Sa religion, cet homme et d'autres comme lui ont échoué à atteindre leur objectif d'altérer le Coran. Tous ceux qui tenteront de le faire échoueront également.

Encore une fois, le miracle du Coran ne se trouve pas dans les faits scientifiques, les chiffres, l'éloquence ou l'histoire. Le miracle du Coran est qu'il élève les justes qui adorent Dieu comme Il devrait L'être, en défendant Sa justice et Sa moralité. Les points secondaires sont bénéfiques, mais ne commettez pas l'erreur de les considérer comme message ou objectif principal

du Coran.

Le miracle mathématique du Coran, présenté ici, concerne Jésus. Comme les miracles scientifiques n'ont pas été révélés pour la science, mais pour guider l'humanité, ces découvertes mathématiques du Coran présentent le même objectif - l'orientation. Dieu a déclaré:

***Pour Dieu, l'origine de Jésus est similaire à celle d'Adam. Dieu l'a créé d'argile, puis lui a dit: « Sois ! » et il fut. {3:59}***

Ainsi, en prenant ce passage intéressant, en termes mathématiques, on pourrait affirmer que Jésus = Adam, en ce qui concerne Dieu, parce qu'ils étaient tous deux le résultat de la Parole créatrice de Dieu. Adam a été créé à partir de poussière, sans père, ni mère, lorsque Dieu lui a dit: « Sois ! » De même, Jésus a été conçu d'une manière immaculée par une femme sans l'implication d'un homme lorsque Dieu a dit « Sois ! ».

Si certains prétendent que Jésus est Dieu ou le fils de Dieu à cause de sa conception immaculée, alors Dieu leur rappelle qu'Adam était également né miraculeusement. En fait, Adam est né sans père, ni mère. En ce qui concerne nos corps physiques, ils ne sont que poussière. Aux yeux de Dieu, alors, Jésus était poussière, tout comme Adam. Ce sont les principales leçons religieuses qui découlent de ce passage. Alors, où est le miracle?

#### *Premier point mathématique*

Si l'on parcourt tout le Coran, on découvrirait que le nom 'Jésus' y est mentionné vingt-cinq fois. De même, on constaterait que le nom 'Adam' est mentionné également vingt-cinq fois. Par conséquent, la similitude d'Adam et de Jésus n'est pas seulement dans leur nature, mais également le nombre de fois qu'ils ont été mentionnés dans le Livre Saint.

#### *Deuxième point mathématique*

En analysant encore plus le Coran, le passage susmentionné (3:59) est le seul endroit où les deux noms sont mentionnés ensemble. En comptant le nombre de fois que chaque prophète est mentionné depuis le début du Coran, nous découvrirons avec

surprise que c'est la septième fois que chaque nom est mentionné. Et si on lit le Coran depuis la fin, ce verset est la 19<sup>ème</sup> fois où chaque prophète est mentionné. Encore une fois, ils sont égaux.

### *Troisième point mathématique*

La 19<sup>ème</sup> fois où 'Adam' est mentionné et la 19<sup>ème</sup> fois où 'Jésus' est mentionné, tous les deux apparaissent également dans le 19<sup>ème</sup> Chapitre (Sourate Mariam). En comparaison avec le deuxième point mathématique, mentionné ci-dessus, nous pouvons noter que c'est aussi la 7<sup>ème</sup> fois qu'ils sont tous deux mentionnés en lisant le Coran à partir de la fin.

### *Quatrième point mathématique*

La 19<sup>ème</sup> fois que le nom 'Jésus' est mentionné se trouve au chapitre 19, verset 34. Alors que la 19<sup>ème</sup> fois où le nom 'Adam' est mentionné se trouve également au chapitre 19, verset 58. Et du verset 34 au verset 58, il y a 25 versets (en comptant le verset 34 comme étant le premier verset) et, comme nous le savons, le nombre 25 correspond au nombre de fois où le Coran mentionne les deux noms.

Ceci n'est qu'un des exemples mathématiques ahurissants retrouvés dans le Coran, et ceci ne concerne qu'un passage ! Mais encore une fois, Dieu nous montre dans le Coran que non seulement Jésus et Adam sont égaux dans leurs origines miraculeuses de création par la parole créatrice de Dieu, mais que cette similitude est également vraie dans tout le Coran en termes mathématiques.

## ***La préservation du Coran***

Ce dernier point de notre introduction au Coran, nous amène à l'une des caractéristiques les plus importantes dans la pratique, qui est sa préservation. Logiquement, si Dieu souhaitait envoyer un message à toute l'humanité, du Prophète Mohamed jusqu'au Jour du Jugement, ce Message devrait donc être à l'abri de toute altération, qu'il s'agisse d'addition ou de suppression.

Il est intéressant de noter que c'est l'un des arguments les plus forts contre le fait que le christianisme soit le message final de

l'humanité.

Comme il est bien documenté, la langue de prêche de Jésus, de son vivant, était principalement l'araméen<sup>14</sup>. Nous devrions donc avoir en notre possession une copie araméenne de l'Évangile. Mais le problème, c'est qu'il n'existe pas d'Évangile ou de Bible en araméen original, mais seulement des traductions des manuscrits grecs originaux en araméen.

Les plus anciens manuscrits du Nouveau Testament de la Bible sont en grec ou en hébreu, mais aucun dans la langue originale de Jésus. En outre, il existe un écart important entre les événements réels et leur date d'écriture, un écart souvent datant de plusieurs générations ! En fait, le plus ancien exemplaire du texte du Nouveau Testament découvert à ce jour, est intitulé Papyrus 52 (P52), qui contient un petit fragment de l'Évangile de Jean (18.31-33, 37-38). Il a été découvert en 1934 par C.H. Roberts et aurait été copié à partir de son original (actuellement en l'an 96) pas plus tard que l'année 150 et plus tôt que l'année 100 de notre ère<sup>15</sup>. Ainsi, les Bibles actuelles se basent sur une traduction (en fait de nombreuses versions différentes de la même histoire) pour tenter de reconstituer ce que Jésus a vraiment dit et fait pendant sa brève vie. Par conséquent, toute Bible française est en réalité une traduction d'une traduction ! Comment alors cela pourrait-il être le message final à l'humanité alors que l'original n'était même pas préservé ou même écrit, durant des décennies après le départ de Jésus de la terre? Dieu l'aurait sûrement préservé s'il était destiné à subsister tel quel, jusqu'à la fin des temps.

Mais, c'est en fait l'une des caractéristiques du Coran. Il a été préservé non seulement par écrit depuis le temps du Prophète, mais aussi dans le cœur de milliers, voire de millions de fidèles dévoués depuis le moment de sa Révélation. C'est sûrement un sujet de réflexion pour les gens rationnels.

---

<sup>14</sup> Tharoor, I. (2014, May 27). *Quelle était la langue de Jésus? Le pape et le Premier ministre israélien sont en désaccord à ce propos.* Tiré de: <https://www.washingtonpost.com/news/worldviews/wp/2014/05/27/what-language-did-jesus-speak-the-pope-and-israels-prime-minister-disagree>

<sup>15</sup> « Des recherches récentes suggèrent une date plus proche de 200 ans de notre ère, mais il n'existe pour le moment aucune preuve convaincante de la survie de fragments antérieurs du Nouveau Testament. La datation au carbone est une méthode destructive et n'a pas été utilisée sur le fragment. » (Tiré de: <http://www.library.manchester.ac.uk/search-resources/special-collections/guide-to-special-collections/st-john-fragment/what-is-the-significance/>)

En fait, Dieu a choisi Lui-même de protéger ce Coran de la corruption et des changements ou de sa perte, quand Il a dit:

***C'est Nous, en vérité, qui avons révélé le Coran, et c'est Nous qui en assurons l'intégrité. {15:9}***

*Comment le Coran a-t-il pu être préservé: mémorisation et impression*

Le Coran, tel qu'il a été révélé par Dieu, nous est parvenu aujourd'hui inchangé de deux manières, en offrant un système de contrôle et d'équilibre. Il n'existe aucun autre système de religion jusqu'à ce jour, proposant une forme aussi sûre de transmission.

Le Prophète Mohamed, lui-même, a été le premier à mémoriser la Révélation, après que l'ange Gabriel l'ait apportée, comme en témoignage le passage suivant:

***N'essaie pas, Prophète, de répéter sur-le-champ tout verset qui t'est révélé dans ton impatience de le retenir !  
C'est à Nous qu'il appartient de te l'apprendre et de t'en faciliter la lecture Au fur et à mesure que Nous l'énoncerons, suis-en la récitation et ce sera à Nous, ensuite, de t'en éclairer le sens !  
{75:16-19}***

Et

***à savoir un Envoyé de Dieu, chargé de leur réciter des feuillets exempts de toute souillure.  
{98: 2}***

Le Prophète a également demandé à ses compagnons de le mémoriser. Un exemple notable est celui du compagnon du Prophète, Abdullah ibn Mas'ud, qui a été le premier à réciter le Coran publiquement à La Mecque. Cela montre que même très tôt dans la propagation de l'islam, la récitation du Coran de mémoire a été pratiquée par les Compagnons. Le dernier calife<sup>16</sup> Abu Bakr était également connu pour réciter le Coran de mémoire devant sa maison à La Mecque.

<sup>16</sup> Terme utilisé pour le chef de l'empire musulman.

En fait, l'érudit islamique Al-Suyuti a rapporté que plus de vingt des célèbres compagnons, en plus des centaines de compagnons moins connus, avaient mémorisé le Coran entièrement et avaient été autorisés à l'enseigner aux autres.

Il est donc bien établi dans l'histoire de l'islam que le Coran a été mémorisé du vivant du Prophète par ses compagnons et, que cette tradition s'est perpétuée par les générations musulmanes. Aujourd'hui, on estime que des millions de musulmans ont mémorisé le Coran entier et une grande majorité ont en mémorisé au moins une partie.

En commentant l'importance de la mémorisation du Coran pour la préservation du Coran, l'auteur John Burton écrit dans son livre *Une introduction au hadith*: « La méthode de transmission du Coran d'une génération à l'autre en faisant en sorte que le jeune mémorise la récitation de leurs aînés, avait diminué. Ce qui représente le pire danger de se fier uniquement à des archives écrites... »<sup>17</sup>

Deuxièmement, bien sûr, le Coran a également été écrit et compilé en un livre, ou *mus-haf*<sup>18</sup>, comme on le dit en arabe. Ce processus a cependant été réalisé en deux phases:

1. Écriture de la révélation coranique sur différents parchemins et autres matériaux, lorsqu'elle a été révélée au Prophète.
2. La réunion de tous ces parchemins et de ces extraits en un livre s'est réalisée dans les deux ans après le décès du Prophète Mohamed.

Nous allons maintenant examiner de plus près ces étapes pour mieux comprendre le processus de collecte du Coran.

Les récits et les preuves que le Coran ait été transcrit par écrit depuis le début sont nombreux, mais je ne donnerai ici qu'un exemple célèbre pour corroborer ce point. Lorsque le message parvint la première fois au Prophète, il vivait à La Mecque, son lieu de naissance. Après que les gens aient commencé à entendre parler de la Révélation, ils se mirent à s'opposer au Prophète. Les premiers convertis à l'islam étaient très peu nombreux et impuissants.

---

<sup>17</sup> Burton, John. (2001). *Une introduction au hadith*. Edinburgh University Press,

<sup>18</sup> Littéralement, un manuscrit relié entre deux couvertures en un seul volume

Beaucoup avaient peur et n'avaient pas déclaré leur foi en public. Omar ibn Al-Khattab comptait parmi les premiers à s'opposer au Prophète. Cet homme deviendra plus tard un compagnon proche et aimé du Prophète Mohamed, ainsi que le second dirigeant ou calife de l'empire musulman.

Un jour, Omar s'était réveillé et avait décidé qu'il en avait assez entendu parler de cet homme. Il avait décidé de le tuer pour mettre fin au problème une fois pour toutes. En route pour la maison de Mohamed, une personne lui apprit que sa propre sœur avait accepté l'islam en secret. Fou de rage, il se rendit chez sa sœur pour savoir plus.

A son arrivée devant sa porte, il entendit sa sœur et son mari lire une partie du Coran. Il poussa violemment son beau-frère sur le côté et frappa sa sœur, qui se mit à saigner. Après qu'ils aient admis leur conversion, Omar, ressentant des remords pour avoir blessé sa sœur, voulut lire la partie du Coran en leur possession et leur promit de ne pas détruire le parchemin. Après s'être lavé rituellement, comme sa sœur le lui avait demandé, il lut la page sur laquelle une partie de la sourate 20 était écrite. En n'en lisant que quelques passages, des larmes lui montèrent aux yeux. Il dit: « Que ces paroles sont belles et nobles ... ». Il se rendit aussitôt chez l'un des compagnons nommé al-Arqam, l'endroit où le Prophète se réunissait en secret avec les premiers convertis et où ils déclaraient leur témoignage de foi devant le Prophète Mohamed. Ainsi, cet événement historique bien connu nous apprend comment de grands passages du Coran avaient déjà été écrits depuis le début de sa propagation.

En ce qui concerne la collecte du Coran en un seul volume, de nombreuses personnes se demandent: « Pourquoi le Coran n'a-t-il pas été réuni en un seul volume pendant la vie du Prophète? »

Ceci pour quatre raisons importantes et claires:

1. Le Coran n'a pas été révélé en une fois, mais de manière séquentielle sur 23 ans. En fait, les érudits croient que les derniers versets du Coran n'ont été révélés que neuf jours avant la mort du Prophète.<sup>19</sup>
2. Certains versets ont été abrogés ou remplacés par Dieu durant sa révélation. Ainsi, on n'était pas certain si une

---

<sup>19</sup> Fatoohi, L. (2014). *Les premières et les dernières révélations du Coran*. Birmingham: Luna Plena Publishing.

chose révélée serait ou non remplacée ou modifiée par un nouveau verset.

3. Les versets et les sourates (chapitres) ne sont pas révélés dans l'ordre dans lequel ils seront consignés, mais seront arrangés plus tard, avant la mort du Prophète, sous la direction de l'archange Gabriel. En effet, Dieu révélait de nouveaux versets et donnait l'ordre qu'ils soient insérés à des versets révélés précédemment.
4. Le Prophète était gravement malade avant sa mort et durant les dernières révélations de Dieu.

Néanmoins, il existe de nombreuses preuves confirmant que le Coran existait sous forme d'une reliure **durant** la vie du Prophète. L'une de ces preuves est le premier rapport historique qui dit: « Lorsque des gens sont venus à Médine pour se renseigner sur l'islam, ils ont reçu des copies de certains des chapitres du Coran afin de les lire et de les mémoriser. »<sup>20</sup> Le Coran, lui-même, stipule:

*que ce Coran est une noble Écriture conforme à un Prototype bien gardé au Ciel, que seuls les purifiés sont autorisés à toucher. C'est une révélation émanant du Maître de l'Univers. {56:77-80}*

Dans le hadith, nous lisons également qu'Abdullah ibn Omar, a rapporté que:

Le Messager de Dieu a dit: « Ne prenez pas le Coran en voyage avec vous, car je crains qu'il ne tombe entre les mains de l'ennemi. »<sup>21</sup> [Boukhari]

Un autre rapport bien connu rassemblé dans les livres de *Seerah* (biographie et étude de la vie du Prophète Mohamed) indique que, lors du dernier pèlerinage du Prophète, le Prophète a prononcé un sermon devant le grand rassemblement de musulmans: « *Je vous ai laissé une chose que si vous y tenez fermement, vous ne vous égarerez pas - le livre de Dieu (le Coran) et la pratique de son prophète (Sunna).* » [Muwatta]

---

<sup>20</sup> Hamidullah, M. (1955). *As Sahifa tul Sahiha - Sahifa Hammam Ibn Munnabbih*. Hyderabad.

<sup>21</sup> La raison de cette interdiction semblait être pour deux raisons: 1) au début de l'islam et avant la normalisation du Coran, les ennemis des musulmans essayaient de corrompre le texte, et 2) par crainte que les ennemis de l'islam ne minimisent et n'abusent des Paroles de Dieu.

Ce conseil du Prophète indique également que le Coran était disponible sous forme de livre avant sa mort, sinon il l'aurait décrit en d'autres termes.

Au sujet du positionnement des versets dans les sourates, le compagnon et plus tard le calife, Othman déclare que dans les derniers jours du Prophète, chaque fois qu'un verset était révélé, il avait l'habitude d'appeler des scribes et leur disaient: « Placez ces versets dans telle ou telle sourate. »<sup>22</sup> Ce passage montre clairement comment le Prophète a donné des instructions pour la disposition du matériel.

Par ailleurs, il y a trois hadith dans la célèbre collection de Boukhari (reconnue comme le livre le plus authentique de l'islam après le Coran), déclarant que l'archange Gabriel récitait le Coran avec le Prophète, une fois par an pendant le mois de jeûne du Ramadan, mais qu'il le récita avec lui deux fois l'année de sa mort<sup>23</sup>.

Enfin, la position et la disposition des versets étaient évidemment bien connues des compagnons, qui avaient besoin de cette connaissance pour accomplir leurs prières quotidiennes.

En résumé, les facteurs suivants constituent une preuve importante de la collecte du Coran par écrit, durant la vie du Prophète:

1. La révélation coranique a été écrite très tôt, à la période de l'appel du Prophète.
2. Le Prophète avait beaucoup de scribes dévoués, plus de vingt, qui écrivaient les Écritures lorsqu'elles étaient révélées.
3. Le Prophète, lui-même, avait donné des instructions à ses scribes concernant l'emplacement des versets dans la Révélation.
4. L'emplacement des versets étaient bien connus des compagnons et strictement maintenus dans leurs prières quotidiennes et autres actes de culte.

---

<sup>22</sup> al-Baghawi, Muhammad Husain b. Masud. (1997). *Sharh as-Sunna*, edited by Zuhair ash-Shawish, al-Maktab al-Islami, 2nd ed. volume 4. Beirut.

<sup>23</sup> "Gabriel récitait le Coran une fois par an avec le prophète (ﷺ), mais il le répéta deux fois avec lui, l'année de sa mort." [Boukhari]

5. Chaque année, pendant le ramadan, l'archange Gabriel passait en revue tout le Coran avec le prophète et l'avait récité avec lui deux fois, l'année de sa mort.
6. Il existe plusieurs rapports établis sur l'existence du Coran écrit, sous forme de livre, du vivant du Prophète.

Ainsi, à sa mort et bien avant son décès, le Messager s'était assuré que des centaines de compagnons aient mémorisé le Coran en entier. Des copies écrites des chapitres avec les versets arrangés et ordonnés existaient avant sa mort.

Ainsi, l'écriture et la collecte du Coran, toutes deux réalisées du vivant du Prophète, contrastent fortement avec la collecte des Écritures religieuses des autres religions. Il est indéniable que les écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament ont été écrites, compilées et éditées sur des périodes beaucoup plus longues, parfois des siècles. Même aujourd'hui, encore, ils sont sujets à la critique et à la réévaluation, comme ce fut le cas avec la Bible King James, lorsqu'elle fut révisée dans la version révisée anglaise de la Bible<sup>24</sup> à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ceci, bien sûr, sans oublier de mentionner que l'évangile de Jésus fut égaré.

#### *La préparation finale du Coran*

Le Coran, qui existe encore chez des milliards de musulmans, a été préparé en deux étapes principales par les deux compagnons Abu Bakr et Uthman, au cours de leurs périodes respectives de dirigeants de l'empire musulman, après la mort du Prophète.

En l'an 633 de notre ère (environ six mois après la mort du Prophète), le noble compagnon Abu Bakr devint calife des musulmans. A la bataille de Yamama, un grand nombre de musulmans ayant mémorisé le Coran, environ soixante-dix, trouvèrent la mort. Ainsi, certains compagnons craignirent de perdre une partie de la Révélation et furent d'avis de mettre sous écrit une copie du Coran entier.

<sup>24</sup> Les réviseurs de la Bible King James ont été chargés d'apporter des modifications, uniquement si elles étaient jugées nécessaires pour être plus précises et plus fidèles aux textes grecs et hébreux originaux. Rien que dans le Nouveau Testament, plus de 30 000 modifications ont été apportées, dont plus de 5 000 sur la base de ce qui était considéré comme meilleurs manuscrits grecs.

Après une délibération, le scribe principal du Prophète, Zaid ibn Thabit, fut responsable d'écrire le Coran en un seul recueil, en utilisant la mémoire des personnes et les versets écrits sur différents matériaux. Son comité était composé des compagnons du Prophète les plus dévoués, les plus pieux et les plus dignes de confiance, ainsi que de ceux qui avaient mémorisé tous les chapitres du Coran. Zaid, lui-même, comptait parmi l'un des principaux compagnons certifiés par le Prophète de son vivant comme un enseignant du Coran.

Le comité, en examinant les documents écrits, avait insisté sur des critères très stricts pour éviter de commettre des erreurs<sup>25</sup>.

1. Uniquement les matériaux écrits en présence du Prophète devaient être approuvés. Aucun écrit sur la seule base de la mémoire ne devait être accepté.
2. Au moins deux témoins devaient approuver les documents, deux personnes de confiance déclarant avoir elles-mêmes entendu le Prophète réciter le passage en question.<sup>26</sup>

---

<sup>25</sup> Al-Asqalani, Ahmad ibn Hajar. (1997). *Fath al-bari Sharh Sahih al-Bukhari*. Riyadh: Dar al-Salam.

<sup>26</sup> Omar a dit, « Celui qui a reçu une chose du Coran du Prophète, qu'il l'amène. » Ils transcrivirent alors cela sur des parchemins, des os et des feuilles de palmier. Aucun verset ne serait accepté sans que deux témoins ne témoignent de sa véracité. Cela montre que Zayd ne s'est pas contenté de retrouver les écrits, mais s'est assuré d'avoir des témoins, même si Zayd lui-même l'avait mémorisé. Cette mesure fut prise par prudence. Abu Dawoud a rapporté sous l'autorité de Hisham ibn Orwa, selon lequel son père aurait déclaré qu'Abou Bakr avait dit à Omar et à Zayd: ces hommes sont dignes de confiance en dépit de la rupture de la chaîne, les deux témoins devaient affirmer la mémorisation et l'écriture, en témoignant que ce qui était écrit le fut sous l'autorité du Messager. Et ainsi, c'était leur méthodologie était de mettre sous écrit uniquement les versets écrits du temps de Prophète, et pas seulement de mémorisation. (Al-Asqalani, Ahmad ibn Hajar. *Fath al-bari Sharh Sahih al-Bukhari. Kitab: Fadaa'il Al Qur'aan, Baab: Jami' Al Qur'aan*, Commentary on Hadith no. 4603)

Ce manuscrit officiel est resté en possession d'Abou Bakr jusqu'à sa mort, puis en possession du calife suivant, Omar ibn Al-Khattab jusqu'à sa mort et finalement avec Hafsa, la fille d'Omar<sup>27</sup>. Il convient également de noter que d'autres manuscrits personnels du Coran ont également existé, qui étaient en possession de compagnons connus de cette époque. Certains critiques modernes ont essayé d'utiliser la présence de ces copies pour indiquer une sorte de querelle de jalousie entre les compagnons, alors que cela n'a jamais été documenté dans des sources authentiques.

---

<sup>27</sup> Zaid bin Thabit Al-Ansari, qui était l'un de ceux qui ont écrit la Révélation Divine, raconte: « Abou Bakr m'a envoyé après les (lourdes pertes) victimes parmi les guerriers de la bataille de Yamama. Omar était présent avec Abou Bakr qui a déclaré: « Le jour de la bataille de Yamama, les habitants ont subi de lourdes pertes. Je crains qu'il n'y en ait davantage parmi ceux qui ont mémorisé le Coran sur le champ de bataille, où une grande partie du Coran pourrait être perdue, à moins que vous ne le récupériez. Je suis d'avis que vous collectiez le Coran. » ... Puis Abou Bakr m'a dit: « Tu es un jeune homme sage et nous ne te soupçonnons ni de mensonges ni d'oublis, et tu avais l'habitude d'écrire l'inspiration divine pour le Messager de Dieu (ﷺ). Par conséquent, va chercher le Coran et rassemble-le en un manuscrit. Par Dieu, si [Abou Bakr] m'avait ordonné de déplacer une montagne, cela n'aurait pas été plus difficile pour moi que ce qu'il m'avait commandé concernant la collecte du Coran... J'ai donc commencé à localiser les différents passages du Coran et à les recueillir à partir de parchemins, d'os, de tiges de feuilles de palmiers et des souvenirs d'hommes (qui le connaissent par cœur). J'ai trouvé avec Abi Khuzaymah deux versets de la sourate-at-Tauba que je n'avais trouvés avec personne d'autre: « Un messager est certainement venu de toi. Sa douleur est ce que tu souffres, le souci pour toi et pour les croyants est bon et miséricordieux. Mais s'ils se détournent, [O Muhammad] dis-leur: « Allah me suffit, il n'y a d'autre divinité que Lui. Je me suis fié à Lui et Il est le Seigneur du Grand Trône. » (9.128-129) Le manuscrit sur lequel le Coran a été recueilli est resté avec Abou Bakr jusqu'à ce que Dieu l'ait appelé, puis avec Omar jusqu'à ce que Dieu l'ait appelé, et finalement, il est resté avec Hafsa, la fille d'Omar. » [Boukhari] **Note: « Et quand Zayd trouva [ces deux versets] avec Abi Khuzaymah, [le comité] s'en souvenait, tout comme Zayd s'en souvenait (et donc, il fut accepté). »** (Al-Asqalani, Ahmad ibn Hajar. *Fath al-bari Sharh Sahih al-Bukhari. Kitab: Fadaa'il Al Qur'aan, Baab: Jami' Al Qur'aan*, Commentaire sur le Hadith no. 4603)

En fait, une étude attentive de ces autres manuscrits indique qu'ils diffèrent de la copie officielle d'Abou Bakr par un maximum de douze ou quinze versets, et qu'aucun de ces compagnons avec les copies manquantes n'avait jamais considéré leur copie étant plus exacte ou plus complète que le manuscrit officiel rassemblé par Zaid ibn Thabit et son équipe.<sup>28</sup>

En effet, la copie du Coran préparée par l'équipe de Zaid ibn Thabit a été approuvée à l'unanimité par tous les compagnons à cette époque, sans exception. Concernant l'*ijmaa* ' ou consensus unanime de la communauté musulmane, le prophète avait déclaré,

*Ma communauté ne sera jamais d'accord sur l'erreur.* [Ibn Majaah]

Si Zaid ibn Thabit avait commis une erreur, même d'une seule lettre en transcrivant le Coran, les mémorisateurs du Coran (qui étaient des dizaines de centaines à l'époque) l'auraient tout de suite remarqué et corrigé publiquement. C'est précisément là que le système de contrôle et d'équilibre de préservation du Coran entre en jeu, un système qui ne se trouve dans aucune autre Écriture en dehors du Coran.

---

#### *Le mus-haf d'Othman*

Le Coran a été révélé à l'origine dans le dialecte arabe le plus commun à la tribu des Quraish qui habitait la Mecque. Mais pour faciliter la compréhension du texte aux personnes parlant d'autres dialectes, Dieu a révélé le Coran en sept dialectes arabes. Il est toutefois essentiel de comprendre que, même si le dialecte était différent, la signification était la même. Pour mieux comprendre, ce serait comme avoir un livre écrit à la fois dans le dialecte du sud des États-Unis et en anglais britannique - ces deux dialectes anglais sont différents en termes de prononciation et de vocabulaire, bien qu'ils transmettent le même sens à leur manière.

<sup>28</sup> Certains compagnons avaient l'habitude d'écrire leurs propres manuscrits et d'ajouter des commentaires ou des explications aux versets. A cette époque, l'écriture n'inclutait pas de parenthèses, ni n'utilisait une couleur ou une police différente pour distinguer l'ajout du texte original. Par conséquent, le commentaire/l'explication faisait partie de la phrase d'origine, verset, amenant certains pendant des années et des décennies à penser que cela faisait partie du Coran, alors qu'en réalité ce n'était pas le cas. Inutile de dire que l'écrivain (compagnon) connaissait la différence et pouvait le voir. Ainsi, les compagnons n'avaient pas un Coran différent, ils avaient le même avec leurs commentaires ajoutés.

A la période du troisième calife musulman, Othman ibn 'Affaan ', alors que l'empire musulman se développait rapidement, les différences de lecture du Coran entre les différentes tribus devinrent trop disparates. Comme chaque région avait appris le Coran d'un compagnon différent, selon les sept dialectes dans lesquels le Coran fut révélé, les différentes récitations dialectiques étaient incompatibles. Des conflits se produisaient, chaque ville disant que sa récitation était la bonne. Par conséquent, le Coran était rentré dans sa deuxième et dernière étape de préparation et de diffusion, connue sous le nom de manuscrit d'Othman. Nous lisons le récit historique suivant dans le hadith de Boukhari:

Anas bin Malik raconte: « Houdhaifa ibnul-Yamaan est venu à Othman au moment où le peuple syrien et le peuple irakien menaient une guerre pour conquérir l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Houdhaifa avait peur des différences entre les peuples syrien et irakien concernant la récitation du Coran: « O chef des croyants ! » a-t-il dit à Othman, « sauve cette nation avant qu'ils ne divergent à propos du Livre (le Coran), comme l'ont fait auparavant les juifs et les chrétiens. » Othman envoya donc un message à Hafsa: « Envoie-nous le manuscrit du Coran réuni par Abou Bakr afin que nous puissions compiler les versets coraniques en copies parfaites, puis nous te rendrons le manuscrit. » Hafsa l'envoya à Othman. Othman a alors donné l'ordre à Zaid ibn Thabit, Abdullah ibn Az-Zubair, Saïd ibn Al-'Aas et Abdur Rahman ibn al-Harith ibn Hisham de réécrire le manuscrit en copies parfaites. Othman a dit aux trois hommes Quraishi: « Au cas où vous seriez en désaccord avec Zaid bin Thabit sur un point du Coran, [concernant la prononciation ou le dialecte] réécrivez-le dans le dialecte de Quraish, puisque le Coran a été révélé dans leur langue. » C'est ce qu'ils firent. Après avoir écrit de nombreuses copies, Othman renvoya le manuscrit original à Hafsa. Othman a alors envoyé à chaque province musulmane un exemplaire de ce qu'ils avaient copié et a donné l'ordre que tous les autres documents coraniques, écrits dans des manuscrits fragmentaires ou sous forme de copies entières, soient brûlés. » [Boukhari]

Ainsi, le Coran d'Othman fut envoyé en plusieurs exemplaires

aux provinces musulmanes pour qu'il soit le Coran standard ou officiel ne contenant aucune différence (carence ou addition) avec le manuscrit (mus-haf) qu'Abou Bakr avait recueilli six mois seulement après la mort du Prophète. Cette version du texte, également connue sous le nom de 'Mus-haf d'Othman', constitue le consensus des compagnons, convenant qu'il contenait ce que Mohamed avait apporté comme Révélation de Dieu, et qui était dans un dialecte uniforme pour mettre fin aux disputes. En effet, Naysaburi note que Zaid ibn Thabit a déclaré: « J'ai vu les compagnons de Mohamed se dire: « Par Dieu, Othman a bien fait ! Par Dieu, Othman a bien fait ! »<sup>29</sup>

La dernière et la plus importante déclaration concernant les copies réalisées par Othman, c'est que deux d'entre elles existent encore à ce jour. L'une d'elle se trouve à Tachkent en Ouzbékistan et la seconde à Istanbul en Turquie. En fait, leur texte et l'ordre de leurs versets et sourates peuvent être comparés à toute autre copie du Coran, peu importe le lieu ou la date, elles sont entièrement identiques.

C'est cet exploit de préservation incroyable qui a poussé l'écrivain britannique Sir Williams Muir, auteur de *Life of Mohammad* (La Vie de Mohamed), à écrire: « Il existe par ailleurs toutes les garanties, internes et externes, que nous possédons le texte que Mohamed a lui-même donné et utilisé ... Aucun autre livre dans le monde n'est resté aussi pur durant douze siècles. »<sup>30</sup> Depuis, deux cents ans se sont écoulés sans que le Coran n'ait été changé. Pourquoi y aurait-il un changement, lorsque le Maître de l'univers a entrepris Lui-même de protéger ce Livre?

### **Remarques**

Le célèbre écrivain musulman allemand, Ahmad von Denfer, a écrit un excellent livre sur les sciences du Coran, intitulé *Ulum al-Quran*<sup>31</sup>. J'inclus ici certains de ses commentaires sur le Coran en guise de conclusion à ce chapitre.

Ceux qui se lancent dans une étude du Coran partent souvent de l'hypothèse que ce livre est, comme on le croit communément, un code de conduite détaillé.

<sup>29</sup> Naysaburi, al-Nizam al-Din al-Hasan ibn Muhammad. (1962). *Ghara'ib al-Quran wa-ragha'ib al-furqan*. 4 vols. Cairo.

<sup>30</sup> Muir, W. and Weir, T. (1975). *The Life of Mohammad*. New York: AMS Press.

<sup>31</sup> Von Denffer, A. (2015). *Ulum al Qur'an*. New York: Kube Publishing Ltd.

Cependant, lorsqu'ils le lisent, ils ne parviennent pas à trouver une réglementation détaillée concernant les questions sociales, politiques et économiques. En fait, ils remarquent que le Coran n'a pas établi de règles détaillées, même en ce qui concerne des sujets aussi répétés que les prières et l'aumône. Le lecteur trouve cela quelque peu déconcertant et se demande en quoi le Coran peut être considéré comme un code de conduite.

Le malaise que certaines personnes ressentent à ce sujet, est dû à leur oubli que Dieu n'a pas simplement révélé un livre, mais qu'il a également désigné un prophète. Supposons que des laïcs reçoivent les grandes lignes d'un plan de construction, en partant du principe qu'ils réalisent la construction comme ils le souhaitent. Dans un tel cas, il serait raisonnable de s'attendre à ce qu'ils aient des directives très détaillées sur la manière dont la construction devrait être réalisée. Supposons toutefois qu'avec les grandes lignes du plan de construction, un ingénieur compétent soit également chargé de superviser la tâche. Dans ce cas, il serait tout à fait injustifiable de négliger le travail de l'ingénieur, dans l'attente que des directives détaillées fassent partie intégrante du plan de construction, puis de se plaindre de l'imperfection du plan lui-même.

Le Coran, pour le dire succinctement, est un livre de grands principes généraux plutôt que de minuties juridiques. L'objectif principal du livre est d'expliquer clairement et de manière adéquate les fondements intellectuels et moraux du programme de la vie islamique. Il cherche à les consolider en faisant appel à la fois, à l'esprit de la personne et à son cœur. Sa méthode d'orientation pour la pratique de la vie islamique ne consiste pas à établir des lois et des règlements minutieusement détaillés. Il définit le cadre de base de chaque aspect de l'activité humaine et définit certaines règles selon lesquelles l'homme peut organiser sa vie conformément à la Volonté de Dieu. La mission du Prophète était de donner une forme concrète à la vision islamique de la belle vie, en offrant au monde un modèle de caractère individuel, d'un état et d'une société, en tant qu'incarnations vivantes des principes du Coran.

Cela étant dit, nous allons maintenant passer à l'autre source de révélation islamique, les hadiths - ou traditions - du Prophète Mohamed, où nous découvriront plus de détails décrits par l'auteur.

## *Hadith et la sunna de Mohamed - La deuxième Révélation Divine*

Après le Coran, le deuxième corpus de littérature sacrée importante de l'islam est le Hadith du Prophète Mohamed, également connu sous le nom de Sunna (tradition ou voie).

### *La signification des termes Sunna et Hadith*

Le terme *Sunna* signifie tradition ou voie, et ainsi la Sunna de Mohamed représente collectivement les déclarations, actions et approbations implicites du Prophète Mohamed. Le terme *Hadith*, en revanche, fait plus spécifiquement référence aux rapports verbaux et écrits qui **décrivent** réellement la Sunna du Prophète Mohamed. Ainsi, les hadiths sont des récits qui, considérés dans leur ensemble, peuvent être décrits comme la Sunna du Prophète Mohamed.

### *La différence entre le Coran et le hadith*

Alors que le Coran est littéralement la Parole de Dieu, la littérature des hadiths représente la révélation divine exprimée dans les actions, les déclarations et les approbations implicites du Messager de Dieu. Le célèbre érudit islamique, al-Suyuti, a expliqué la distinction entre ces deux types de révélation divine de la manière suivante:

La Parole Révélée de Dieu est de deux types:

En ce qui concerne le premier type, Dieu dit à Gabriel: « Dis au Prophète à qui je t'ai envoyé, que Dieu lui dit de faire telle ou telle chose, » puis Il ordonne une chose. Alors Gabriel comprend ce que son Seigneur lui a dit, puis il descend avec cet ordre adressé au Prophète et lui communique le message de son Seigneur. Mais l'expression n'est pas libellée exactement de la même manière, tout comme un roi peut dire à son officier: « Va dire ceci, 'le roi te dit: fais tout ce qui est à son service et rassemble ton

armée pour le combat...’ » Et quand ce messager obéit et vas transmettre le message, il dit: « Le roi te dit: ne défaille pas à mon service et ne laisse pas l'armée se séparer et lance l'appel au combat, ». Il n'a donc ni menti, ni abrégé le message.

Et en ce qui concerne l'autre type, Dieu dit à son ange Gabriel: « Lis ce document au prophète ». Gabriel descend sur terre et transmet le message sans en modifier un seul mot. Tout comme lorsque le roi donne un ordre écrit et le donnait à son officier en qui il fait confiance: « Lis-le à telle ou telle personne. » Et il le lit exactement comme il est écrit, sans en changer le libellé.

Le premier exemple est celui du hadith ou de la Sunna, alors que le Coran est représenté dans la deuxième parabole. A partir de là, les musulmans considèrent que le compte-rendu des hadiths est conforme à la signification du message, contrairement au Coran qui est toujours transmis mot pour mot, sans même en changer une seule lettre.

Un autre point important, qui profitera au lecteur, est le concept dans la littérature islamique des significations ‘techniques’ (*shari'a*) de mots qui diffèrent parfois de la définition linguistique du même mot. Le mot ‘hadith’ fournit une bonne base pour comprendre ce concept.

Généralement, en arabe, le mot hadith signifie: nouvelle, reportage ou narration. Ce mot peut également signifier: nouveau ou récent. Par exemple, quelqu'un pourrait dire qu'il a un bon ‘hadith’, c'est-à-dire une bonne nouvelle. C'est dans ce sens linguistique général que le mot est utilisé dans le Coran. D'autre part, le mot hadith a aussi une signification ‘technique’ ou une signification plus spécifique à l'islam, qui révèle spécifiquement des informations concernant le Prophète Mohamed. Certaines personnes, négligeant la signification ci-dessus, se pencheront sur le Coran dans un verset où Dieu déclare:

**Dieu a révélé un hadith sublime. {39:23}**

Ils diront ensuite: « Eh bien, ici, Dieu déclare clairement que le meilleur hadith est le Coran, alors pourquoi avons-nous besoin des rapports du Prophète pour comprendre notre religion? » Ce manque de compréhension de la terminologie a conduit un petit groupe de gens à négliger complètement le hadith du Prophète. Ainsi, le Coran donne-t-il une base pour recueillir et s'adhérer à la Sunna du Prophète? La réponse à cette question importante est le sujet de la section suivante.

*La nécessité de suivre la Sunna du Prophète tirée du Coran et du hadith*

Le Coran regorge en réalité de versets ordonnant à tous les musulmans d'obéir au Prophète, qui ne leur ordonne rien de plus que les instructions de leur Seigneur. Quelques exemples du Coran seront référencés ici:

**Celui qui obéit au Prophète obéit en fait à Dieu.**

{4:80}

**Non ! Par ton Seigneur ! Ces gens ne seront de vrais croyants que lorsqu'ils t'auront pris pour juge de leurs différends et auront accepté tes sentences sans ressentiment, en s'y soumettant entièrement. {4:65}**

**Il ne convient pas à un croyant ni à une croyante de suivre leur propre choix dans une affaire, une fois que Dieu et Son Prophète en ont décidé autrement. Quiconque désobéit à Dieu et à Son Prophète s'égare de toute évidence. {33:36}**

**Prenez ce que le Prophète vous donne, et abstenez-vous de ce qu'il vous interdit. 59:7}**

Ainsi, en lisant ces versets sélectionnés, il devient difficile de comprendre comment on pourrait rejeter la Sunna du Prophète et essayer de 'se débrouiller seul' avec le Coran. La question devient encore plus irrationnelle, lorsque vous comprenez que le Coran fournit un aperçu plus général de la religion et que, dans des domaines limités, il inclut des détails.

Par exemple, Dieu ordonne aux croyants d'accomplir leurs prières dans de nombreuses parties du Coran. Pris comme un ensemble, on pourrait raisonnablement comprendre d'après les versets du Coran qu'il y a cinq prières quotidiennes et que, entre autres, la prière inclut le fait de se tenir debout, de s'incliner et de se prosterner face à terre. Mais comment tous ces éléments se rejoignent-ils et dans quel ordre? Ces détails ne sont pas développés dans le Coran, mais dans la Sunna, où le Prophète instruit les gens, étape par étape, dans des centaines de hadiths, comment prier.

Ainsi, dans de nombreux cas, le hadith explique les directives générales données dans le Coran, étant donné que le Prophète avait pour habitude de s'asseoir avec ses compagnons (disciples) pour leur expliquer comment comprendre les versets du Coran. En fait, le Prophète avait clairement indiqué dans son dernier sermon à ses disciples:

« Je laisse deux choses derrière moi. Vous ne vous égarerez jamais, si vous vous en tenez à eux: le Coran et ma Sunna. »

Nul doute que le Messager Mohamed a même prédit qu'un groupe émergerait un jour, comme le montre l'authentique hadith suivant, enregistré par le célèbre érudit du hadith Tirmithi, et d'autres, dans lequel le Prophète a déclaré:

« Un temps viendra bientôt où l'un de vous, (les musulmans) s'allongera sur son lit et un ordre lui viendra sur un sujet que je (le prophète) lui ai ordonné de faire ou de ne pas faire. À cela, l'homme répondra: « Je ne sais pas de quoi tu parles, ce qui est dans le Livre de Dieu (Coran) est la seule chose que nous suivons. » Le Prophète spécifia: « Certainement, j'ai reçu le Coran et son exemple (la Sunna). » » [Tirmithi]

Ainsi, ici, le Prophète déclare clairement que la Sunna est équivalente au Coran, dans le sens qu'elle est également une source d'orientation et de compréhension pour les personnes qui

recherchent la vérité. Les deux ne sont pas séparés, mais ils se complètent.

### *Peut-on faire confiance qu'un Hadith soit Authentique?*

Récemment, certains ont critiqué l'intégrité et l'authenticité du processus de collecte de hadith. De nombreuses fausses allégations se sont répandues, y compris l'idée sans fondement, que les hadiths n'ont pas été enregistrés durant un ou deux siècles après la mort du Prophète. Cette section fournira certains détails factuels concernant la collection de hadiths et la véracité de sa science dans l'islam.

En vrai, la mémorisation de la Sunna a commencé **du vivant** du Prophète sous son ordre. Un hadith authentique qui illustre clairement ce fait est le hadith suivant:

Ibn Mas'ud a rapporté qu'il avait entendu le Messager de Dieu dire: « Que Dieu bénisse celui qui a entendu mes paroles et les mémorise, jusqu'à ce qu'il les transmette à une autre personne. Peut-être que celui à qui il le transmettra, les comprendra mieux. » [Tirmithi, Ibn Maajah]

Hormis Ibn Mas'ud, ce hadith a été rapporté par vingt-trois autres compagnons et a été enregistré dans quarante-cinq collections de hadiths différents. En fait, dans son célèbre sermon d'adieu, le Prophète aurait déclaré: « Ceux qui sont présents, ici, devraient transmettre ce message à ceux qui sont absents. » [Boukhari] En outre, il existe d'autres hadiths qui incluent l'ordre de répandre les paroles du Prophète et qui préviennent du châtement sévère infligé à ceux qui tordent intentionnellement ses paroles. Par exemple:

Abdullah ibn Omar a rapporté que le Messager de Dieu avait dit: « Transmettez aux autres mes paroles, même si ce n'est qu'un verset ... quiconque m'attribue faussement une chose que je n'ai jamais dite devrait s'attendre à sa place dans le feu de l'Enfer. » [Boukhari]

Par conséquent, avec l'ordre explicite susmentionné du Prophète, de nombreux compagnons étaient connus pour mémoriser et écrire ses déclarations ou son hadith. En fait, il était courant chez les compagnons du Prophète de mémoriser mot par mot les déclarations du Prophète, pour non seulement en profiter, mais également pour informer les absents de ses paroles et de ses actes. En outre, il existe un certain nombre de narrations authentiques démontrant comment certains compagnons (Ali ibn Abou Talib, Ibn Masoud et Abou Sa'id al-Khoudri, entre autres) ont conseillé aux musulmans (leurs successeurs) de mémoriser leurs hadiths, ce qu'ils ont fait individuellement ou en groupes.

Un examen minutieux de la littérature de hadith montre également comment le Prophète enseignait à ses compagnons à travers différents styles et techniques pédagogiques, telles que la répétition, l'interrogation, la dictée et la démonstration pratique. Après cela, il leur faisait répéter ce qu'ils avaient compris pour s'assurer que le message leur a été clairement transmis. En plus de ses compagnons, des délégations extérieures ont reçu une éducation dans le Coran et la Sunna, de même que la délégation chrétienne de Najran. Le Prophète avait même envoyé des copies de ses sermons à certains groupes.

De plus, le Prophète a dicté les lettres envoyées aux empires et aux peuples environnants, dont certaines étaient très détaillées et traitaient un grand éventail de questions juridiques. On peut affirmer sans crainte que de nombreuses instructions ont été écrites à l'époque du Prophète, car il avait au moins soixante-cinq<sup>1</sup> scribes durant les vingt-trois années de sa mission en tant que Prophète.

En outre, certains compagnons étaient bien connus pour avoir enregistré chaque déclaration du Prophète. Parmi les compilations les plus connues, citons celles des compagnons Ali ibn Abi Taalib, Abdallah ibn 'Omar ibnul Khattab, Saâd ibn Obâdah, Anas ibn Maalik et Abdallah ibn `Amr ibn al-'Aas, dont le livre est connu comme 'al-Sahîfah al-Sâdiqah' (le registre digne de confiance). Un grand nombre de compagnons, dont le plus renommé était

---

<sup>1</sup> al-A'zami, M.M. (2016) *Les scribes du Prophète*. London: Turath

Abou Hurairah, avait des bibliothèques remplies de livres des déclarations du Prophète.

En fait, il est authentiquement établi que le Prophète a donné à certains de ses compagnons l'autorisation expresse d'écrire tout ce qu'il a dit. Abdallah ibn Amr ibn al-'Aas raconte qu'il écrivait tout ce que le Prophète disait. Certains membres des tribus arabes locales l'ont censuré en disant: « Ecris-tu tout ce que tu entends du Messager de Dieu, alors qu'il est un homme qui parle lorsqu'il est heureux et en colère? » Abdallah ibn Amr ibn al-'Aas a ensuite rapporté qu'il s'était arrêté d'écrire le hadith et est allé en parler au Messager de Dieu, sur quoi le Prophète lui a dit: « Écris. Car je jure par Celui qui a dans Sa main mon âme, que de ça il ne sort que la vérité. » Et il montra sa bouche. [Relié par al-Haakim et d'autres]

Un autre hadith authentique, qui appuie la déclaration ci-dessus, est tiré du récit d'Anas ibn Maalik dans lequel il déclare avoir entendu le Prophète dire: « Sécurisez la connaissance en l'écrivant. » [Haakim]

En effet, Dieu résume ce point dans le Coran, lorsqu'il dit à propos du Prophète Mohamed: « ***et il ne dit rien sous l'effet de la passion ! Ce n'est en fait qu'une révélation inspirée.*** » {53:3-4}

La génération, qui suivit les compagnons, connue sous le nom de successeurs (*Tabi'een*), suivit les traces des compagnons, qui étaient leurs professeurs directs. Ils se sont appuyés sur la mémorisation et la narration, en plus de prendre des œuvres écrites, et certains d'entre eux ont également mis sous écrit des parties de la Sunna. Ils firent des recherches concernant les compagnons ayant mémorisé le hadith du Prophète, pour les mettre sous forme écrite.

Parmi les documents les plus connus parmi les successeurs figurent ceux de Sa'eed ibn Jubayr et de Mujahid bin Jabr (tous deux du grand compagnon Ibn Abbas) ; Bashir bin Nuhaik, qui a compilé le hadith de la copie originale du hadith des compagnons, Abou Hourayra ; Abou al-Zubayr Muhammad ibn

Muslim ibn Tadrīs al Makki, élève de Jabir ibn Abdallah ; et Hisham bin Orwah ibn al-Zoubayr. En fait, cette compilation est encore disponible aujourd'hui, '*Sahifa Hamaam*' (Le récit de Hamaam), où le successeur Hamaam bin Munabbi' avait transcrit directement de son professeur Abou Hourairah. En fait, les chercheurs ont prouvé qu'au moins quarante-neuf des successeurs de la première génération avaient documenté un hadith sous forme de livre<sup>2</sup>. C'est la deuxième source, après les archives des compagnons.

Ce n'est qu'au début du deuxième siècle de l'ère islamique, que la collecte complète de hadith a été lancée à grande échelle. De peur que la Sunna soit égarée, les compagnons s'étaient éparpillés rapidement dans tout l'empire musulman qui, dû à son expansion rapide, le savoir des musulmans en religion commençait à se décentraliser. Abou Bakr ibn Mohamed ibn Hazm (décédé en 120 AH) et Mohamed Ibn Shihab al-Zuhri (décédé en 124 AH) étaient parmi les premières personnes à se joindre au groupe de voyageurs. Ces érudits ont ensuite inspiré d'autres, comme le grand érudit Malik ibn Anas, célèbre pour sa collection de hadiths, le *Muwatta* (qui est encore utilisé et lu de nos jours), pour recueillir tous les éléments de la Sunna du Prophète.

Ces premiers érudits ont travaillé avec diligence pour créer un système, selon lequel aucun hadith fabriqué ou défectueux ne soit introduit à cette littérature. Parmi les méthodes de conservation les plus anciennes et les plus précises, était qu'un enseignant lise à ses élèves une copie intégrale ou partielle du livre de l'enseignant. Les étudiants et les érudits testaient les connaissances de leur professeur en insérant un hadith dans le livre avant que le professeur ne le lise. Ceux qui ne reconnaissaient pas ces ajouts étaient alors « dénoncés et déclarés comme indignes de confiance »<sup>3</sup>.

---

<sup>2</sup> Azami, M.M. (1978) *Studies in Hadith Methodology and Literature (Études sur la méthodologie et la littérature des hadiths)*. Oak Brook, IL: American Trust

<sup>3</sup> Azami, M.M. (1978) *Studies in Hadith Methodology and Literature*. Oak Brook, IL: American Trust

Au fil du temps, les étudiants relisaient ce qu'ils avaient appris à leurs enseignants, en présence d'autres étudiants porteurs des mêmes informations, ce qui permettait d'apporter des corrections nécessaires, le cas échéant. De plus, après la lecture complète d'un livre de hadiths à un érudit en hadiths, celui-ci certifiait la copie de l'étudiant en la signant. L'élève n'était alors autorisé à transmettre que les rapports de hadiths consignés dans cette copie, certifiée conforme.

Par ailleurs, la preuve d'une transmission verbale directe était également nécessaire pour garantir que l'élève avait appris le hadith correctement. Ecrire un hadith ne garantissait pas sa transmission exacte (en raison de la complexité de la voyelle en langue arabe, qui pourrait avoir un impact sur le sens si elle n'est pas prononcée correctement). Dans beaucoup de cas (mais pas tous), l'élève devrait mémoriser le hadith avant que son professeur ne l'accepte. Ainsi, les étudiants entendaient le plus souvent les hadiths de leur professeur (*Cheikh*), puis les lisaient devant leur cheikh, qui en retour approuvait leur lecture ou leur demandait de l'étudier davantage.

Ce processus de collecte et de vérification des hadiths a continué avec force et succès jusqu'à son apogée, environ cent ans plus tard grâce au travail du maître des hadiths Mohamed ibn Ismaël al Boukhari, décédé en 256 AH. Sa collection de hadiths, officiellement intitulée *Al-Jaami'u al-Saheeh Al-Musnad min Hadith Al-Rasool Sallallahu Alaihi Wasallam wa Sunanihi wa Ayyaamihi*, plus communément connue depuis simplement sous le nom de *Saheeh al-Boukhari* (la Collection authentique de Boukhari), devint bientôt la plus célèbre collection de hadiths de toute l'histoire de l'islam, depuis sa publication au second rang, après le Coran, en authenticité et en intégrité. Il lui a fallu seize ans pour rédiger ce livre qui, de l'avis unanime des savants musulmans, est authentique et sans erreur.

Beaucoup de gens pensent faussement que Boukhari a rassemblé lui-même nombre de ces récits sans s'appuyer sur aucune autre recherche, alors qu'en réalité, il avait reposé ses efforts sur les nombreux érudits éminents qui l'avaient précédé. Nous savons qu'il a examiné plus de 300 000 rapports de hadiths et en a

recueilli dans sa collection environ 3 500 répondant qu'aux exigences les plus strictes. Cela ne veut pas dire que les autres n'étaient pas dignes de confiance. La réalité est que Boukhari avait en tête un thème juridique pour sa collection et que certains hadiths qu'il a passés en revue, bien qu'authentiques, n'avaient pas leur place dans ses chapitres. Parmi ceux qu'il a inclus, Boukhari n'a accepté que les récits des érudits musulmans les plus fiables, qui avaient atteint le plus haut niveau de mémorisation, de précision, d'excellence de caractère et de fiabilité, ainsi que des érudits fiables des compagnons eux-mêmes qui ont rapporté des hadiths directement du Messager de Dieu. Boukhari, lui-même, a subi des tests très rigoureux avant que son livre ne soit accepté par d'autres savants et étudiants de tout l'empire musulman.

Ceux qui ont étudié les systèmes récents utilisés en occident pour enregistrer l'histoire, constateront qu'il existe de nombreuses parallèles avec les méthodes utilisées pour collecter et valider un hadith. En fait, le processus de collecte des hadiths comporte de nombreux facteurs exclusifs qui, de l'avis de chercheurs indépendants, lui donneraient une longueur d'avance sur les méthodes de conservation de l'information. Les découvertes archéologiques récentes de certaines des plus anciennes collections de hadiths, dont certaines datent du premier siècle islamique, ont par ailleurs démontré la précision et l'intégrité totales de ce processus<sup>4</sup>. La comparaison des textes anciens aux collections modernes ne présentait aucune différence.

### *Un échantillon de hadiths du prophète Mohamed ...*

*Sur l'immense Miséricorde et Pardon de Dieu*

1. Anas a rapporté: Le Messager de Dieu a dit, « **Dieu, l'Exalté, a dit**, « *O fils d'Adam, quels que soient les péchés que tu as commis, je te pardonnerai aussi longtemps que tu me prieras et espéreras Mon pardon. O fils d'Adam,*

---

<sup>4</sup> Bonner, M. (2008) *Jihad in Islamic History*. Princeton, New Jersey: Princeton University

*peu m'importe si tes péchés sont si nombreux lorsque tu viens au Ciel, car si tu me demandais Mon pardon, je te pardonnerai sûrement. Ô fils d'Adam, si tu viens à moi avec une tonne de péchés et que tu me rencontres en ne m'associant aucun partenaire, je répondrai à tes péchés avec autant de pardon. » » [Tirmidhi]*

2. Abou Hurairah a rapporté: j'ai entendu le messenger de Dieu dire: *« Lorsque Dieu a achevé la création, il a écrit Son Livre avec lui sur Son trône: « En vérité, Ma Miséricorde prévaut sur Ma Colère. » [Boukhari and Muslim]*
3. Abu Hurairah a rapporté: j'ai entendu le messenger de Dieu dire: *« Dieu a cent portions de miséricorde. Il en a envoyé une aux djinns, aux hommes, aux animaux et aux insectes, avec laquelle ils ont de la compassion et de la miséricorde les uns envers les autres, et avec laquelle les animaux sauvages sont gentils envers leurs progénitures. Et Dieu a gardé quatre-vingt-dix-neuf portions de miséricorde pour être miséricordieux envers ses esclaves le Jour de la Résurrection. » [Boukhari and Muslim]*
4. Ibn 'Omar a rapporté: j'ai entendu le messenger de Dieu dire: *« Un croyant se rapprochera de son Seigneur le Jour de la Résurrection et Il l'enveloppera de Sa Miséricorde. Il le fera confesser ses péchés en disant: « Te souviens-tu de ce péché et de ce péché? » Il répondra: « Mon Seigneur, je m'en souviens. » Ensuite, Il dira: « Je l'ai caché pour toi dans la vie du monde et je te le pardonne aujourd'hui. » Alors le rapport de ses bonnes actions lui sera remis. » [Boukhari and Muslim]*
5. Ibn `Abbas a dit: Le messenger de Dieu a dit, *« Par Celui dans la main duquel est mon âme, si vous ne commettez pas de péchés, Dieu vous remplacerait par un peuple qui commettrait des péchés et demanderait Son Pardon; et Dieu leur pardonnera certainement. » [Muslim]*

*Le lien entre la foi et la fraternité*

6. Anas ibn Malik a rapporté que le Prophète avait déclaré: « *Personne parmi vous ne croit vraiment jusqu'à ce qu'il aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même.* » [Muslim]

*Sur interdiction de oppression*

7. Jabir bin 'Abdullah a rapporté: Le Messager de Dieu a dit: « *Méfiez-vous de l'injustice, car l'oppression sera une couche d'obscurité le Jour de la Résurrection, et méfiez-vous de l'avarice, car elle a condamné ceux qui l'étaient avant vous. Elle les a poussés à verser du sang et à considérer l'illégal comme licite.* » [Muslim]

*Sur la bonté, l'amour et l'obéissance aux parents*

8. Abu Hurairah a rapporté: Le Prophète a déclaré: « *Puisse-t-il être déshonoré ! Puisse-t-il être déshonoré ! Qu'il soit déshonoré, celui dont les parents, l'un ou les deux, atteignent la vieillesse de son vivant et n'entre pas au Paradis (en leur étant dévoués).* » [Muslim]

*Avoir de bonnes attentes de Dieu*

9. Jabir bin 'Abdullah a rapporté: J'ai entendu le Prophète dire trois jours avant sa mort: « *Ne mourrez pas sans avoir de bonnes attentes de Dieu.* » [Muslim]

*Sur l'excellence de la mise en liberté des esclaves*

10. Abu Hurairah a rapporté: Le Messager de Dieu a déclaré: « *Quiconque libèrera un esclave croyant, Dieu délivrera du feu de l'enfer chaque membre de son corps en échange de chaque membre du corps de l'esclave qu'il a libéré...* »

*Sur l'excellence du savoir*

11. Abou Hurairah a rapporté: Le Messager de Dieu a dit: « *Dieu facilite le chemin au paradis pour celui qui emprunte un chemin à la recherche de la connaissance.* » [Muslim]

*Sur les différentes formes du djihad*

12. Le Prophète Mohamed a déclaré: « *Le type de djihad le plus excellent est celui qui dit la vérité devant un dirigeant tyrannique.* » [Abou Dawoud, Tirmithi et Ibn Majah]
13. Le Prophète Mohamed a déclaré: « *Le type de djihad le plus excellent est celui qui se bat contre lui-même et contre ses désirs.* » [Saheeh al-Jaam'i]

*Sur ceux qui seront à l'ombre de Dieu*

14. Abou Hurayrah a rapporté que le Prophète avait déclaré: « *Il y a sept personnes que Dieu protégera sous Son ombre le jour où il n'y aura plus d'ombres que la Sienne (le Jour du Jugement): 1) le dirigeant juste ; 2) un jeune qui a grandi en adorant son Seigneur ; 3) une personne dont le cœur est attaché à la mosquée ; 4) deux personnes qui s'aiment pour Dieu et se rencontrent et se séparent sur cette base ; 5) un homme qui est attiré par le statut et la beauté d'une femme et qui résiste à ses séductions en disant: « Je crains Dieu. » ; 6) celui qui donne la charité et la dissimule à un point tel que sa main gauche ne sait pas ce que sa main droite donne ; 7) et ceux qui se souviennent de Dieu quand ils sont seuls au point que leurs yeux se remplissent de larmes.* » [Boukhari et Muslim et d'autres]

*Sur la récompense de ceux qui perdent un enfant*

15. Abu Sinan a déclaré: « J'ai enterré mon fils Sinan et Abou Talhah al-Khawlaani était assis à la tombe. Quand je voulais partir, il me prit la main et dit: « Je vais t'annoncer une bonne nouvelle, O Abou Sinan? » J'ai dit: « Oui. » Il a dit: « Al-Dahhaak ibn 'Abd al-Rahmaan ibn' Arzab m'a raconté d'Abou Moussa al-Ash'ari que le Messager de Dieu avait dit: « *Lorsqu'une personne perd son enfant, Dieu dit à Ses anges: « Vous avez pris l'enfant de Mon esclave. » Ils disent: « Oui. » Il dit: « Vous lui avez pris la prune de ses yeux. » Ils disent: « Oui. » Il dit: « Qu'est-ce que mon esclave a dit? » Ils disent: « Il T'a loué et a dit: 'Innaa lillaahi wa inna ilayhi raaji'oon (À Dieu nous appartenons et c'est à Lui que nous retournons).* » Dieu dit: « *Alors construisez pour Mon esclave une maison au paradis et appelez-la la maison de louange. » » [Tirmidhi]*

*Supporter les épreuves avec patience*

16. Le Messager de Dieu a dit: « *La plus grande récompense vient avec la plus grande épreuve. Quand Dieu aime un peuple, il le teste. Quiconque l'accepte gagne Son contentement, mais quiconque en est mécontent gagne Sa colère. » [Tirmidhi and Ibn Maajah]*

*Sur la clémence dans le jugement*

17. Aïcha rapporta que le Messager Mohamed a dit, « *En effet, il est préférable que le dirigeant commette une erreur en pardonnant au criminel que de commettre une erreur en punissant l'innocent. » [Tirmidhi]*

*Sur la bonté envers les animaux*

18. Abu Hurairah a rapporté que le Messager de Dieu a dit: « *Alors qu'un homme marchait, il eut très soif. Il trouva un puits et y est descendu pour boire de l'eau. En repartant, il vit un chien qui souffrait de soif. Il sortait la*

langue et léchait la terre humide à cause de son extrême soif. L'homme se dit: « Ce chien a très soif comme moi. » Alors il redescendit dans le puits, remplit sa chaussette de cuir avec de l'eau, la retint entre ses dents, grimpa et éteignit la soif du chien. Dieu, content de cet homme, lui pardonna ses péchés. » Les compagnons ont alors demandé au prophète: « Sommes-nous récompensés pour notre bonté envers les animaux? » Il répondit: « Une récompense est offerte pour toute gentillesse envers tout ce qui vit. » [Boukhari and Muslim]

*Sur le châ timent associé à la cruauté envers les animaux*

19. 'Abdullah bin' Umar raconté que le Messager de Dieu a dit: « Une femme est entrée dans le feu de l'Enfer à cause d'un chat qu'elle [avait enfermé dans sa maison], ne lui donnant pas à manger et ne le laissant pas libre de manger de la vermine de la terre. » [Boukhari]

Dans un bref commentaire sur ces deux derniers récits de hadiths qui traitent de la gentillesse envers les animaux, Dieu a dit à propos du Prophète dans le Coran:

***Et nous ne vous avons envoyé [Muhammad] que comme une miséricorde pour l'univers. {22:107}***

Rappelez-vous de ce verset lorsque vous examinez la multitude de hadiths dans lesquels le Prophète commande le respect et la gentillesse envers les humains (musulmans et non-musulmans), les animaux et même l'environnement, car si Mohamed n'avait pas été envoyé, une grande partie de la population du monde aurait beaucoup souffert de la cupidité et de la négligence parfois inhérentes de l'humanité.

## *Mohamed - Le messager de Dieu*

Cette nuit, l'air était frais à l'embouchure de la grotte où il priait. Il avait pour habitude de s'y rendre pour de longues retraites et adorer ce que son cœur savait être comme l'Unique. Mohamed avait rejeté le culte des idoles de son peuple - leurs chants rauques, leurs applaudissements et leurs danses à la Maison Sacrée, souvent en état d'ivresse. Une chose en lui savait qu'ils avaient tort. Ils n'avaient jamais vraiment remarqué son séjour dans la montagne de Hira où il adorait seul.

Cette nuit cependant, une chose était différente. Une étrange énergie remplissait l'air. L'air était pesant, mais paisible en même temps. Alors qu'il était concentré dans son adoration, il réalisa soudain qu'il n'était pas seul. Terrifié, il essaya de s'éloigner de la silhouette qui se rapprochait rapidement de lui. Mais son corps était paralysé par la peur. L'être imposant saisit Mohamed par sa chemise et comprima fermement son corps tremblant, contre les parois froides et inégales de la grotte.

« Lis ! » Lui dit-il d'une voix terrifiante.

« Je ne sais pas lire, » dit Mohamed d'une voix tremblante.

La silhouette relâcha momentanément sa pression, mais le compressa à nouveau, presque aussitôt, très fort contre le mur en répétant le même ordre: « Lis ! »

Mohamed tremblait et répéta la même chose: « Je ne sais pas lire. »

En ignorant sa réponse, le visiteur mystérieux le compressa plus fort et lui dit:

**« Lis au nom de ton Seigneur qui a tout créé,  
qui a créé l'homme d'une adhérence !  
Lis, car la bonté de ton Seigneur est infinie !  
C'est Lui qui a fait de la plume un moyen du savoir  
et qui a enseigné à l'homme ce qu'il ignorait. »**  
{96:1-5}

C'est ainsi que la Révélation avait commencé. C'étaient les cinq

premiers versets du Coran révélés à Mohamed par Dieu via l'ange Gabriel. Bien que Mohamed fut terrifié par cette rencontre, le Prophète ressentit plus tard un grand réconfort à chaque venue de Gabriel. En effet, ils se sont aimés comme deux frères.

A la première révélation, Mohamed avait quarante ans. Depuis ce jour-là, sa vie ne sera plus jamais pareille. Avant la révélation, Mohamed était connu par son peuple, à La Mecque, sous le nom de 'al-Saadiq al-Ameen' - le vrai et le digne de confiance. Son peuple le respectait beaucoup. Il avait gagné son statut noble dans la ville avant que la prophétie ne lui soit accordée. Mais, bientôt, son peuple se retournera contre lui et tentera de le tuer.

### *La mission des prophètes et des messagers*

Comme mentionné précédemment, lorsque Dieu voulait révéler une Écriture à un peuple, Il envoyait un Messager. Ces hommes ont été envoyés avec le lourd fardeau d'annoncer la Parole de vérité à leur peuple et de leur apprendre le plan et l'ordre de Dieu. Ils devaient illustrer le Message, servir de modèles à leurs peuples, leur montrer la manière la plus pratique possible d'appliquer la Parole de Dieu dans leur propre vie. L'Ange de la Révélation, l'envoyé spécial des prophètes et des messagers, l'Ange Gabriel, avait pour rôle de les aider dans leur mission. Cependant, peu importait la situation, peu importait la ville, ces hommes ont toujours fait face à des oppositions violentes et parfois même des assassinats.

Ces prophètes et messagers transmettaient à leur peuple les interprétations correctes des Paroles de Dieu pour éviter qu'ils s'égarerent dans des interprétations incorrectes et trompeuses. Ils leur ont montré comment accomplir les actes de culte qui leur étaient prescrits, comme la prière, le pèlerinage, la charité et la purification, pour n'en nommer que quelques-uns. Ils durent tous subir des oppressions et des attaques, ainsi que leurs partisans. Ils avaient également pour mission de guider leur peuple, de leur inculquer la patience, la persévérance, le pardon, ainsi que la résistance de manière appropriée. Sans eux, Dieu leur aurait été inaccessible, Ses paroles ouvertes à l'interprétation de ceux qui ont des intentions impures. Grâce au message de Dieu transmis par ces hommes nobles, la vie sur cette planète était devenue

meilleure.

Mohamed n'était pas différent de ses prédécesseurs à bien des égards. Il avait suivi l'honorable héritage de ceux qui l'ont précédé, tels que Noé, Abraham, Isaac, Ismaël, Jacob, Moïse et Aaron, David, Salomon, Job, Zacharie, Jean-Baptiste et Jésus, fils de Marie, pour ne nommer que quelques-uns: inviter les gens au culte de Dieu, Seul. Pourtant, tout comme chacun d'entre eux avait des caractéristiques spéciales, Mohamed était également unique à sa manière.

### *Le caractère et les enseignements du prophète Mohamed*

Conformément à la nature sommaire de ce livre, seuls quelques hadiths seront mentionnés pour décrire la mission et le caractère du Prophète Mohamed. Le premier hadith choisi, décrit en réalité le Prophète Mohamed dans les mots de son ennemi de l'époque, Abou Sofyan. À l'époque, le Prophète envoyait des lettres à tous les dirigeants et à toutes les nations pour les inviter à accepter l'islam. Une des lettres fut envoyée à Héraclius, le César byzantin (Empire romain d'Orient). Héraclius, après avoir lu la lettre de Mohamed, chercha dans sa ville de Constantinople des arabes originaires de La Mecque pour obtenir des informations sur cet homme et son Message.

Abou Sufyan et un groupe d'hommes étaient venus en ville pour faire du commerce. Ils furent aussitôt amenés au souverain. Abou Sufyan s'était à l'époque engagé dans des hostilités majeures contre le Prophète et les musulmans. Pourtant, c'est ainsi qu'il répondit à la question de l'empereur Héraclius:

*Abdallah bin Abbas a raconté: Abou Soufyan bin Harb m'a informé qu'Héraclius lui avait envoyé un messenger, alors qu'il était en compagnie d'une caravane de Quraish. Ils étaient en voyage de commerce en Grande Syrie (aujourd'hui Syrie, Palestine, Liban et Jordanie) à l'époque où le prophète de Dieu avait fait une trêve avec Abou Sufyan et les mécréants Quraishi. Alors Abou Soufyan et ses compagnons se rendirent chez Héraclius à Ilya (Jérusalem).*

*Héraclius les invita à la cour et s'entoura de tous les hauts dignitaires romains. Il appela son traducteur qui avait traduit la question d'Héraclius: « Qui parmi vous est étroitement lié à cet homme qui prétend être un prophète? » Abou Sufyan répondit: « Je suis son parent le plus proche (du groupe). »*

*Héraclius dit: « Amenez-le-moi (Abou Sufyan) plus près et laissez ses compagnons se tenir derrière lui. » Abou Sufyan ajouta qu'Héraclius avait dit à son traducteur de dire à mes compagnons qu'il voulait me poser des questions à propos de cet homme (le Prophète) et que si je mentais, ils (mes compagnons) devaient me contredire. Par Dieu ! Si je n'avais pas eu peur que mes compagnons ne me traitent de menteur, je n'aurais pas dit la vérité sur le prophète. La première question qu'il m'avait posée à son sujet était:*

*« Quel est son statut de famille parmi vous? »*

*J'ai répondu: « Il appartient à une bonne et noble famille. »*

*Héraclius demanda ensuite: « Quelqu'un parmi a-t-il jamais prétendu être la même chose (c'est-à-dire être un prophète)? »*

*J'ai répondu: « Non. »*

*Il demanda: « Est-ce que quelqu'un parmi ses ancêtres était un roi? » J'ai répondu: « Non. »*

*Héraclius demanda: « Est-ce les nobles ou les pauvres qui le suivent? » J'ai répondu: « Ce sont les pauvres qui le suivent. »*

*Il demanda: « Est-ce que ses partisans augmentent ou diminuent? » J'ai répondu: « Ils augmentent. »*

*Il demanda: « Est-ce que quelqu'un parmi ceux qui embrassent sa religion devient mécontents et renoncent à la religion par la suite? »*

*J'ai répondu: « Non. »*

*Héraclius demanda: « L'avez-vous déjà accusé de mensonge avant sa prétention (d'être un prophète)? »*

*J'ai répondu: « Non. »*

*Héraclius demanda: « Brise-t-il ses promesses? »*

*J'ai répondu: « Non. Nous sommes actuellement en trêve avec lui, mais nous ne savons pas ce qu'il va en faire. » C'était la seule chose que je pouvais dire contre lui.*

*Héraclius demanda: « Vous êtes-vous déjà battu contre lui? » J'ai répondu: « Oui. »*

*Puis il dit: « Quel a été le résultat de ces combats? »*

*J'ai répondu: « Parfois, il était victorieux et parfois nous l'avons été. »*

*Héraclius demanda: « Qu'est-ce qu'il vous ordonne de faire? »*

*J'ai répondu: « Il nous dit d'adorer Dieu et Dieu seul, et de ne rien adorer avec Lui, et de renoncer à tout ce que nos ancêtres nous ont dit. Il nous ordonne de prier, de dire la vérité, d'être chaste et d'entretenir de bonnes relations avec notre famille et nos proches. »*

*Héraclius demanda au traducteur de me transmettre ce qui suit: « Je vous ai posé des questions sur sa famille et vous avez répondu qu'il appartenait à une famille très noble. En fait, tous les prophètes sont issus de familles nobles de leurs peuples respectifs. »*

*« Je vous ai ensuite demandé si quelqu'un d'autre parmi vous avait prétendu une telle chose, et votre réponse a été négative. Si la réponse avait été affirmative, j'aurais pensé que cet homme suivait la déclaration de son prédécesseur. »*

*« Puis, je vous ai demandé si l'un de ses ancêtres était un roi. Votre réponse était négative et si elle avait été affirmative, j'aurais pensé que cet homme voulait reprendre son royaume ancestral. J'ai également demandé s'il avait déjà été accusé d'avoir menti avant de prétendre ce qu'il est. Et votre réponse a été négative. Je me suis donc demandé comment une personne qui ne mentait pas à propos des autres, pouvait mentir à propos de Dieu. »*

*« Je vous ai ensuite demandé si les gens riches le suivaient ou les pauvres. Vous avez répondu que ce sont les pauvres qui le suivaient. Et en fait, tous les prophètes ont été suivis par cette classe de personnes. »*

*« Puis je vous ai demandé si ses partisans augmentaient ou diminuaient. Vous avez répondu qu'ils augmentaient et qu'en fait, c'est la voie de la vraie foi, jusqu'à ce qu'elle soit complète à tous égards. »*

*« Je vous ai demandé s'il existait une personne qui, après avoir embrassé sa religion, est devenue mécontente et a abandonné sa religion. Votre réponse a été négative. En fait, c'est (le signe de) la vraie foi, lorsque son délice pénètre dans les cœurs et s'y mélange complètement. »*

*« Je vous ai ensuite demandé s'il vous avait déjà trahi. Vous avez répondu par la négative, et de même les prophètes ne trahissent jamais. »*

*« Puis je vous ai demandé ce qu'il vous avait ordonné de faire. Vous avez répondu qu'il vous avait ordonné d'adorer Dieu et de Dieu seul, et de ne rien adorer avec Lui. Et il vous a interdit d'adorer des idoles et vous a ordonné de prier, de dire la vérité et d'être chaste. »*

*« Si ce que vous avez dit est vrai, il occupera très bientôt cet endroit sous mes pieds et je savais (d'après les Écritures) qu'il allait venir, mais je ne savais pas qu'il serait parmi vous (les arabes). Et si je pouvais le joindre définitivement, j'irais immédiatement le rencontrer et, si j'étais avec lui, je lui aurais lavé les pieds. » [Boukhari and Muslim]*

En approfondissant les écritures islamiques, on découvrira que Dieu décrit Mohamed dans le Coran:

*“Ô Mohamed ! Nous ne t'avons envoyé que comme miséricorde pour l'Univers. {21:107}*

Le père de Mohamed est mort alors qu'il n'était qu'un enfant, sa mère est morte alors qu'il n'avait que cinq ou six ans. Orphelin à un si jeune âge, il a néanmoins grandi pour devenir « une miséricorde pour l'univers » et recevoir la Révélation de Dieu à l'âge de quarante ans. Le Prophète Mohamed est le Prophète de la miséricorde envoyé par Dieu à tous les humains: croyants, non-croyants et hypocrites. Il a élevé quatre filles, les a aimées et a pourvu à leurs besoins. Il a chéri le souvenir de Khadija, leur mère et sa femme de 25 ans, jusqu'à la fin de sa vie. Mohamed était également miséricordieux envers toutes les créatures, y compris les animaux et les plantes. Il a enseigné que nourrir un animal pourrait nous faire rentrer au Paradis, et que leur maltraitance pourrait nous faire rentrer en Enfer.

Lorsqu'il avait commencé à inviter les mecquois à adorer Dieu seul, par opposition à leurs nombreuses idoles, il a été immédiatement confronté à la résistance de nombreuses tranches de sa société, y compris des membres de sa famille. Lorsque des membres de sa ville avaient accepté le culte de Dieu Seul, les habitants de Quraish avaient intensifié leur résistance et s'étaient mis à persécuter activement Mohamed et ses disciples. De nombreuses histoires de l'histoire islamique parlent de la torture, de l'humiliation et des abus subis par les premiers croyants, et même par Mohamed lui-même.

Une de ces histoires déchirantes raconte qu'un jour, le Prophète pria en public sous le regard de quelques adorateurs d'idoles. Au moment où le Prophète s'était prosterné face contre terre, l'un des adorateurs d'idoles lui versa sur la tête un grand seau rempli d'intestins d'animaux et de sang. Sa jeune fille Fatima accourut vers son père et se mit à lui essuyer la tête, les larmes aux yeux. Plus tard, les païens ont tenté de tuer Mohamed et ses partisans, secrètement et ouvertement, pour enrayer la propagation de l'islam. La première personne assassinée pour sa

croissance en l'islam était une femme âgée du nom de Soumayyah. Ayant refusé de retourner au culte des idoles, elle fut exécutée.

La gravité de la torture infligée aux premiers musulmans et la menace de mort ont poussé Mohamed et ses partisans à migrer pour se rendre à la ville de Medina, environ 13 ans après que le Prophète ait reçu la Révélation du Tout-Puissant. C'est là que Mohamed a créé une cité-État et que l'islam eut une forte emprise. L'islam se propagera plus tard dans presque la moitié du monde.

Près de dix ans plus tard, le Prophète Mohamed est revenu à La Mecque avec une force de 10 000 musulmans pour conquérir la ville et la débarrasser du culte des idoles. Sachant qu'ils ne pourraient jamais combattre ou résister devant une telle puissance, les païens se demandèrent quel serait leur destin. Mohamed les punirait-il ou les exécuterait-il pour leurs crimes? Cependant, le Prophète refusa de les punir et déclara que Makka était une ville de paix, un sanctuaire et un refuge pour tous. Ce même jour, l'un de ses compagnons avait lancé un appel: « Aujourd'hui, c'est le jour de bataille. Aujourd'hui, Dieu humiliera les personnes qui nous ont chassés. » Pourtant, le Prophète a objecté et l'a corrigé en disant: « Non. Aujourd'hui, c'est le jour de la miséricorde. Aujourd'hui, Dieu honore Quraish. » [*Raheeq Makhtum* et *Zaad al-Ma'aad*]

Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, illustrant comment cet homme, que Dieu décrit comme une « miséricorde pour l'univers », a traité ses ennemis. Malgré toutes les menaces de mort, les tentatives d'assassinat, les abus et l'humiliation, le Prophète était d'avis que son unique but était d'inviter les habitants de La Mecque à les convaincre que le Seul digne d'adoration était Dieu Seul et que Mohamed était son Messager.

Les habitants de Quraish n'étaient pas les seuls à avoir joui de cette miséricorde. Mohamed avait pour habitude de prier pour ses ennemis la plupart du temps. Abou Jahl et Omar ibnul Khattab, deux de ses ennemis les plus acharnés, faisaient également l'objet de ses prières. Plus tard, Dieu accepta ses prières et guida le cœur d'Omar vers l'islam, lui permettant de devenir ensuite le deuxième calife et l'une des personnalités les plus renommées et les plus justes de toute l'histoire de l'islam.

Le Prophète priait quotidiennement pour son peuple. « O Dieu ! Guide mon peuple, car ils sont ignorants ». Il priait pour eux, malgré tous les maux qu'ils leur faisaient subir. Lorsque le peuple de La Mecque leur rendait les choses difficiles, les persécutait, Mohamed s'essuyait le sang sur son visage et disait: « O Dieu ! Pardonne à mon peuple, car ils ne savent pas ce qu'ils font. »

De nombreux exemples nous montrent l'amour que ses compagnons avaient à son égard:

Anas a dit: « Je n'ai touché ni brocart, ni de soie, plus douce que la paume du Messager de Dieu, que Dieu le loue et lui accorde la paix. Je n'ai senti aucune odeur plus douce que celle du Messager de Dieu. J'ai servi le Messager de Dieu pendant dix ans et, durant tout ce temps, il ne m'a jamais dit un mot contrariant, ni ne m'a parlé de ce que j'ai fait: « Pourquoi as-tu fait ça? » ou de tout ce que je n'ai pas fait, « Pourquoi n'as-tu pas fait ça? » » [Boukhari et Muslim]

Sa'd ibn Muath a dit, face à l'hésitation du Prophète de demander à ses nouveaux hôtes de Médine de se lancer dans une mission militaire dangereuse pour aider les autres musulmans: « O messager de Dieu, nous avons cru en toi, avons affirmé ta Prophétie et nous nous sommes engagés à t'obéir. Par Dieu, Qui t'a envoyé comme Messager, si tu nous ordonnais de sauter dans l'océan, nous le ferons. Aucune âme parmi nous ne restera derrière. » [*Sealed Nectar*]

Cependant, ses proches compagnons n'étaient pas les seuls à beaucoup l'aimer, comme l'a prouvé un compagnon anonyme. Le Prophète avait remarqué qu'il portait une bague en or. En islam, il est interdit aux hommes de porter de l'or. Le Prophète retira la bague en or du doigt de l'homme et la jeta sur le sol, en lui disant que c'était tout comme porter un charbon ardent de l'Enfer. Plus tard, certaines personnes ont suggéré à cet homme de vendre la bague et d'utiliser l'argent pour une chose utile. Mais l'homme refusa, en disant: « Non, par Dieu, je ne la reprendrais jamais, après qu'elle ait été jetée par le Messager de Dieu. » [Muslim]

En effet, le Prophète était fidèle à ses propres conseils lorsqu'il disait: « Dieu montrera de la miséricorde à ceux qui sont miséricordieux envers les autres. Faites preuve de miséricorde envers ceux qui sont sur la terre et Celui Qui est au ciel sera miséricordieux envers vous. » [Tirmithi]

En étudiant la vie de ce noble homme, nous voyons comment il défendait et soutenait ses frères parmi les prophètes et les messagers envoyés par Dieu avant lui. Alors que certaines des personnes ignorantes parmi les enfants d'Israël décrivaient Jésus avec les mots les plus ignobles et les plus humiliants qu'on puisse imaginer, Mohamed enseignait à l'humanité:

(Rappelle-toi,) quand les Anges dirent: « Ô Marie, voilà qu'Allah t'annonce une parole de Sa part: son nom sera la *Massîh* (le Messie) 'Î-sâ, fils de Marie, illustre ici-bas comme dans l'au-delà, et l'un des rapprochés d'Allah. » {3:45}

Alors que ces mêmes personnes accusaient la Vierge Marie d'adultère, Mohamed enseignait:

« De même, Marie, la fille d'Imrân qui avait préservé sa virginité ; Nous y insufflâmes alors de Notre Esprit. Elle avait déclaré véridiques les paroles de son Seigneur ainsi que Ses Livres: elle fut parmi les dévoués. » {66:12}

Aujourd'hui, encore, nous trouvons toujours des gens déterminés à critiquer et insulter les prophètes, mais leurs insultes se concentrent plus sur le Prophète Mohamed en le traitant de meurtrier et de boucher. Pourtant, c'est ce même homme, Mohamed, qui a enseigné les paroles suivantes de Dieu à ses disciples:

***« C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les enfants d'Israël que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. » {5:32}***

Bien qu'il soit venu à une époque où le monde était plongé dans la barbarie, il a enseigné la miséricorde et la justice à l'humanité, même en tant de guerre. À l'époque, il n'y avait ni traités, ni

accords ou ni lois internationales pour régler les conflits. Il a été envoyé par Dieu avec des lois de justice devant être appliquées à tout moment, à la fois en temps de paix et en temps de guerre. Il a interdit les abus en temps de guerre, ainsi que les mutilations. Il a interdit de tuer les femmes, les enfants et les innocents. Il a également interdit de détruire les biens et les arbres en temps de guerre.

Mais avant de passer à d'autres sujets, il convient de répondre à quelques questions plus importantes, des questions que beaucoup de lecteurs de cet ouvrage jugeront probablement nécessaires d'être explorées à ce stade. Parmi ces questions figurent les suivantes:

- Mohamed a-t-il été prophétisé dans d'autres Écritures comme les autres, tel que Jésus?
- Quelles prophéties, le cas échéant, Mohamed a-t-il réalisé pour prouver qu'il était vraiment un prophète?
- Le prophète Mohamed est-il pertinent aujourd'hui, et si oui, comment?

Ces questions sont, sans aucun doute, très importantes qui méritent une étude approfondie avant de continuer.

### *Mohamed a-t-il été prophétisé dans d'autres Écritures?*

Cette question n'exige pas trop de recherches, car la réponse se trouve clairement dans le Coran. Dieu, en mentionnant les caractéristiques des vrais croyants, déclare ce que l'on peut traduire par:

*Ceux qui suivent le Messager, le Prophète illettré (Mohamed) qu'ils trouvent écrit (mentionné) chez eux dans la Tawrât (Torah) et l'Indjîl (l'Évangile, John). Il leur ordonne le pur monothéisme, leur interdit le polythéisme, leur rend licites les bonnes et licites nourritures, leur interdit tout ce qui est mauvais et illicite (nourritures, actes, croyances...), et leur ôte le fardeau et les jougs qui étaient sur eux. Ceux qui croiront en lui (Mohamed), le soutiendront, lui porteront secours et*

*suivront la lumière descendue avec lui ; ceux-là seront les gagnants. {7:157}*

Donc, le Coran énonce ce que de nombreux lecteurs juifs et chrétiens peuvent avoir du mal à croire. Dieu nous dit que Mohamed, le prophète qui ne sait ni lire ni écrire, a déjà été mentionné dans les écritures juives et chrétiennes.

« Mais, j'ai lu la Bible plusieurs fois et je n'ai jamais rien lu sur Mohamed, » pourraient penser certains d'entre vous.

Mais Dieu ne ment pas et la *description* de Mohamed est présente dans les Ecritures. Mais beaucoup de lecteurs de la Bible ne l'ont malheureusement pas remarqué, car leur interprétation de la Bible est très influencée par d'autres.

#### *La nature de la prophétie dans la Bible*

Le célèbre auteur et érudit biblique, Ahmad Deedat, a rappelé à ses lecteurs un aspect très important de la prophétie biblique en posant la question suivante: « Où Jésus est-il mentionné dans l'Ancien Testament? »

La plupart des chrétiens diraient que Jésus est mentionné dans d'innombrables parties de l'Ancien Testament. Mais curieusement, si vous essayiez de trouver le nom de Jésus dans l'Ancien Testament, vous n'aurez pas de résultat. Tout ce qu'on a, cependant, est la *description* de Jésus.

En lisant Isaïe et Jérémie, vous trouveriez de nombreuses descriptions convenant uniquement au Messie. Et c'est ainsi que nous pouvons conclure qu'il a été prophétisé et l'accepter comme l'un des messagers de Dieu. Alors, pourquoi devrions-nous accepter quoi que ce soit de différent concernant Mohamed? Ce que nous devrions rechercher, au lieu de son nom, c'est sa description - une description correspondant uniquement à Mohamed.

Une fois encore, il convient de préciser qu'un certain nombre de sujets présentés dans ce livre font l'objet de livres entiers ailleurs. Ce problème n'est pas différent. Il existe plusieurs livres traitant de la question de Mohamed dans la Bible, et je ne donnerai ici

qu'un résumé des arguments les plus solides et les plus complets.

### *Le prophète du deutéronome*

L'un des arguments les plus forts et les plus convaincants se trouve dans les paroles du Deutéronome 18:15-22. Traditionnellement, ces versets ont été utilisés comme référence à Jésus, mais l'analyse suivante fournira une preuve claire que cette prophétie se réfère uniquement à Mohamed. L'autre aspect notable de ce verset biblique est la conclusion qu'il tire en ce qui concerne la responsabilité des croyants à l'égard de ce prophète et les conséquences désastreuses de son rejet ou de son refus.

### Deutéronome Chapitre 18:

15 Il suscitera pour vous un prophète comme moi, issu de votre peuple, l'un de vos compatriotes: écoutez-le.

16 Cela est conforme à ce que vous avez demandé à l'Eternel votre Dieu le jour où vous étiez rassemblés au mont Horeb: « Nous ne voulons plus entendre la voix de l'Eternel notre Dieu, nous ne voulons plus voir ce grand feu ! Nous ne voulons pas mourir ! »

17 Alors l'Eternel m'a dit: « J'approuve ce qu'ils disent là. »

18 Je vais leur susciter un prophète comme toi, l'un de leurs compatriotes. Je mettrai mes paroles dans sa bouche et il leur transmettra tout ce que je lui ordonnerai.

19 Et si quelqu'un refuse d'écouter ce qu'il dira de ma part, je lui en demanderai compte moi-même.

20 Mais si un prophète a l'audace de prononcer en mon nom un message dont je ne l'ai pas chargé, ou s'il se met à parler au nom d'autres divinités, il sera mis à mort.

21 Peut-être vous demanderez-vous: « Comment saurons-nous qu'une prophétie ne vient pas de l'Eternel? »

22 Sachez donc que si le prophète annonce de la part de l'Eternel une chose qui ne se réalise pas, si sa parole reste sans effet, c'est que son message ne vient pas de l'Eternel, c'est par présomption que le prophète l'aura prononcé: vous ne vous laisserez donc pas impressionner par lui.

Donc, à partir des versets ci-dessus, nous pouvons conclure ce

qui suit à propos de ce prophète promis:

1. Il est comme Moïse.
2. Il émergera des frères des israélites.
3. Dieu mettra Ses paroles dans la bouche de ce prophète.
4. Ce prophète leur dira tout ce que Dieu commande.
5. Celui qui rejettera ce prophète sera pris en compte par Dieu, ce qui signifie que cette personne sera punie.

Une étude de tous les commentaires actuels de la Bible (du point de vue chrétien) indique que ce prophète prophétisé fait référence à Jésus-Christ. Ceci, cependant, est absolument incompatible avec certaines des caractéristiques mentionnées ci-dessus, ainsi que d'autres versets du Nouveau Testament:

1. Beaucoup de choses ont été écrites dans d'autres livres sur la similitude de Mohamed et de Moïse. Un résumé de ces points sera donné et le lecteur aura la liberté de faire plus de recherches s'il est intéressé par ce sujet.

Tant Moïse que Mohamed ont eu des naissances humaines normales, ont reçu leurs premières révélations de Dieu alors qu'ils étaient au sommet d'une montagne, ont conduit leurs communautés respectives dans un voyage migratoire, ont reçu une révélation légale et spirituelle, ont combattu leurs ennemis dans la guerre et sont revenus à leurs lieux de naissance victorieux sur leurs ennemis. De plus, Moïse et Mohamed ont été séparés de leurs parents en bas âge, tous deux mariés, ont eu des enfants et sont devenus prophètes vers la cinquantaine.

Jésus-Christ, en revanche, ne peut être considéré comme semblable à personne, car il était différent de tout autre prophète. En fait, la traduction correcte de Jean 3:16 (voir le chapitre sur Jésus pour plus de détails) dit que Jésus est 'unique'. La naissance de Jésus était immaculée et unique dans l'histoire, comparable uniquement à celle d'Adam, né sans père ni mère. Il est le seul prophète à avoir été élevé au ciel sans mourir, afin de revenir dans un avenir lointain. Souvent connu sous le nom de 'Avent'. En outre, il sermonnait les enfants d'Israël en tant que jeune homme et il était un prophète de Dieu avant même d'avoir atteint l'âge mûr, qu'il n'atteindra que lors de son Avent. Il ne s'est jamais marié, n'a jamais fait la guerre, n'a jamais reçu de révélations

juridiques (uniquement spirituelles) et n'a jamais remporté la victoire sur ses ennemis dans sa vie. Ainsi, non seulement Jésus est très différent de Moïse, mais il est très différent des autres prophètes de Dieu !

1. Un autre problème potentiel, dépendant beaucoup de l'interprétation, est la déclaration de Jésus comme prophète provenant de la caractéristique de 'prophète': il sera parmi les frères des israélites. En essayant de comprendre qui sont exactement les frères des juifs, nous retournons à la Genèse. La Bible se réfère aux israélites comme étant les frères des ismaélites:

« ... et il [Ismaël] vivra à l'est de tous ses frères. » [NVI, Genèse 16:12]

Et ceci est bien sûr logique. Abraham avait deux fils, Ismaël et Isaac. Ainsi, ils étaient frères et leurs enfants seraient considérés comme frères l'un pour l'autre. Si le prophète prophétisé était issu des descendants d'Isaac, comme Jésus l'était, alors il aurait été déclaré: « J'établirai pour eux un prophète comme vous, parmi eux. » Ainsi, les frères en question ici sont les enfants d'Ismaël, desquels Mohamed est un descendant direct.

2. Ensuite, en ce qui concerne la phrase selon laquelle les paroles de Dieu ont été « mises dans sa bouche », nous trouvons un parallèle intéressant dans le Coran. Dans le Coran, Dieu dit ce que l'on peut traduire par:

***et il (Mohamed) ne prononce rien sous l'effet de la passion; ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée. {53:3-4}***

Par ailleurs, même un examen superficiel du Coran révélera de nombreux versets qui ordonnent à Mohamed en termes de Qoul (dire), Thakkir (rappeler), Nabbi' (informer), etc. Dans d'autres cas, quelqu'un s'adresserait au Prophète Mohamed et poserait une question, et souvent un verset sera révélé sous modèle similaire au verset suivant (ils te demandent... dis-leur):

***Ils t'interrogent sur le vin et le jeu de hasard. Réponds-leur: « Dans l'un comme dans l'autre, il y a un grave péché et quelques avantages pour les hommes, mais le***

*péché l'emporte largement sur les avantages qu'on peut en tirer. » Ils t'interrogent également sur ce qu'ils doivent dépenser en aumône, dis-leur: « Selon vos moyens ! » Tels sont les enseignements que Dieu vous donne pour vous amener à réfléchir. {2:219}*

Pourtant, d'autres passages du Coran commencent par des expressions telles que « *wa qala Rabbukum* » (et votre Seigneur a dit ...). Dans l'ensemble, de nombreux versets du Coran sont ainsi 'écrits' pour le Prophète Mohamed, pour qu'il commande et transmette les Paroles exactes de Dieu.

3. Il est intéressant de noter que les sourates (chapitres) 113 et 114 du Coran commencent par la déclaration d'ouverture « Au Nom de Dieu, Le Plus Miséricordieux, Le Tout Miséricordieux ». En fait, la toute première révélation au Prophète Mohamed se lit ainsi:

*Lis au nom de ton Seigneur qui a créé... {96:1}*

Suivant les enseignements du Prophète Mohamed, aucune autre communauté religieuse n'entreprend les actes de sa vie quotidienne avec cette formule, « Au Nom de Dieu ».

Il convient de rappeler ici que le terme arabe pour « Allah » est l'équivalent de « Dieu ». Dire « Au Nom de Dieu » avant tous les actes religieux et même non-religieux est un grand accomplissement de la prophétie trouvée dans le Deutéronome 18:19: « ... il parlera en Mon nom... » [NVI]

Avant de passer au dernier point, quelques commentaires doivent être faits. En toute justice et honnêteté, il est possible d'interpréter certaines déclarations du verset du Deutéronome comme s'appliquant à Jésus, ce qui a semé la confusion quant à son identité, à la fois de son vivant et après. La section suivante de Jean, chapitre 7, souligne cette confusion quant à l'identité de Jésus parmi les laïcs de son temps:

40. Après avoir entendu ces paroles, beaucoup dans la foule disaient: « Celui-ci est vraiment le **prophète**. »
41. D'autres disaient: « C'est le **Messie**. » Mais d'autres disaient: « Est-ce bien de la Galilée que doit venir le

Messie?

42. L'Écriture ne dit-elle pas que c'est de la descendance de David et du village de Bethléem où était David que le Messie doit venir? »

43. Il y eut donc, à cause de lui, division parmi la foule. »

Pourquoi étaient-ils confus? L'une des raisons est que le passage du Deutéronome à première vue pourrait potentiellement s'appliquer à Jésus. « Comme à Moïse » a été interprété par les chrétiens comme signifiant que Jésus était comme Moïse dans son prêche aux enfants d'Israël et dans ses miracles. Être parmi les frères des israélites pourrait également signifier parmi les israélites, puisqu'il s'agissait de douze tribus et, que la lignée de Jésus et de Moïse provenait de deux tribus distinctes qui étaient des « frères » l'un pour l'autre. Et bien sûr, tous les prophètes de Dieu parleront en Son nom et diront ce qu'Il leur ordonne de dire.

Alors, comment pouvons-nous reconnaître l'identité du Prophète? Trois informations tirées directement de la Bible peuvent nous en convaincre. D'abord et logiquement, les gens attendaient l'arrivée de deux personnes distinctes, l'un était le Messie et l'autre, le Prophète. Remarquez comment personne n'a jamais dit à Jésus qu'il était à la fois le Messie et le Prophète. Même les lignes citées ci-dessus de Jean montrent que les gens ne savaient pas si Jésus était le Prophète ou le Messie. Personne n'a indiqué ou pensé qu'il pourrait être la même personne. Jésus était bien sûr **un** prophète, mais **le** prophète était une personne séparée. Ce même point peut être compris à partir de l'interrogatoire de Jean-Baptiste par les prêtres juifs (Saducéens et Pharisiens) qui sera mentionné ci-dessous.

Deuxièmement, dans de nombreux cas Jésus se déclare être le Messie (le mot Christ étant le mot grec pour le Messie). En fait, il demande même directement aux disciples, qui pensent-ils qu'il est, et Pierre répond correctement que Jésus est le Messie. Pourtant, nulle part Jésus ne prétend être **le** Prophète.

La dernière preuve, cependant, laisse de côté tout doute pour ceux qui sont sincères, et cela vient de Jean 7:52, dans lequel

Nicodème, qui deviendra plus tard un disciple, est rappelé clairement par les autres prêtres juifs (comme indiqué dans le manuscrit de la plus ancienne Bible):

... Cherche bien et tu verras **que de la Galilée il ne sort pas de prophète.**

Sans aucun doute, certaines personnes continueront d'essayer de présenter de faux arguments pour jeter le doute sur des questions autrement claires. C'est pour cette raison que d'autres éléments de preuves seront présentés ci-dessous. Mais, une question sérieuse ici doit être considérée, et c'est le dernier point du Deutéronome.

4. Chaque lecteur doit maintenant examiner avec soin la question sérieuse que la menace du châtiment de Dieu est liée à la négation de ce Prophète ! Ceux qui le nient seront pris en compte par Dieu, comme mentionné dans le Deutéronome. Et en effet, le Prophète Mohamed lui-même a déclaré:

Celui qui entend parler de moi parmi les juifs et les chrétiens, puis me refuse, aura sa place dans le feu de l'enfer. [Muslim]

*Autres témoignages de la Bible - l'interrogatoire de Jean-Baptiste*

Pour les lecteurs chrétiens qui souhaitent mieux comprendre ce point, il existe d'autres preuves convaincantes. La preuve supplémentaire se trouve dans le Nouveau Testament, qui démontre clairement que Mohamed est l'accomplissement de cette prophétie même, est également extraite de l'évangile selon Jean.

Jean 1:

- 19 Voici le témoignage de Jean lorsque les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des Lévites pour lui demander: « Toi, qui es-tu? »
- 20 Il déclara et sans restriction affirma: « Moi, je ne suis pas le Messie. »
- 21 Ils lui demandèrent: « Qui es-tu donc? Es-tu Elie? » Et il dit: « Je ne le suis pas. » « Es-tu le prophète? » Et il répondit: « Non. »

Pour comprendre ces déclarations, le lecteur doit savoir que lorsque Jean-Baptiste a commencé à baptiser les gens, les prêtres et les érudits juifs étaient venus se renseigner sur son identité. Les érudits juifs ont toujours été connus pour leur connaissance approfondie sur les révélations et les prophéties. Ils attendaient donc trois personnes différentes: Elie (son retour), le Messie et le Prophète (celui mentionné dans le Deutéronome et examiné ci-dessus). Ils résumèrent cela quand ils dirent:

Ceux qui avaient été envoyés étaient des pharisiens. Ils lui posèrent encore cette question: « Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'es ni le Messie, ni Elie, ni le prophète? » [NVI, Jean 1:24, 25]

Alors, avant de passer à la question principale, qui était alors Élie dont ces prêtres se posaient des questions? La réponse fut donnée lorsque Jésus a déclaré en s'adressant à ses disciples:

Si vous voulez bien l'accepter, c'est lui l'Elie qui devait venir. [NVI, Matthieu 11:14]

Donc, si Jean-Baptiste représente Élie, la prochaine question serait: qui est le Messie? Et on peut y répondre facilement, puisque personne ne conteste que Jésus fut le Messie. La seule question qui reste alors est de savoir qui était le Prophète attendu. Les théologiens chrétiens des temps modernes diront que cela est également cité pour Jésus. Mais comment?

Les érudits et les prêtres juifs posaient clairement des questions sur les trois personnes distinctes, car ils avaient compris que les prophéties indiquaient qu'il ne restait que trois figures prophétiques. Si Jésus avait été à la fois le Messie et le Prophète, les prêtres se seraient demandés: « Alors qui es-tu? Es-tu le Messie et le Prophète attendu? » Mais à la place, ils avaient posé des questions claires sur deux personnes différentes. Par conséquent, Mohamed est *le Prophète* que les prêtres israélites attendaient, et ce fait devrait maintenant être manifestement clair pour ceux qui sont sincères.

#### *L'alliance de la circoncision*

Le prochain point de discussion concerne également la prophétie de Mohamed à partir de fondements bibliques. L'un des arguments couramment cités, quoique tout à fait incorrects, contre la progéniture d'Ismaël devenant prophètes ou faisant partie de l'alliance entre Dieu et Abraham est le verset suivant de la Genèse 17:19-21:

Dieu dit: « C'est certain, ta femme Sara te donnera un fils et tu l'appelleras Isaac. J'établirai mon alliance avec lui comme une alliance perpétuelle pour sa descendance après lui. En ce qui concerne Ismaël, je t'ai exaucé: je le bénirai, je le ferai proliférer et je le multiplierai considérablement. Il aura pour fils douze princes et je ferai de lui une grande nation. Cependant, mon alliance, je l'établirai avec Isaac, le fils que Sara te donnera à cette époque-ci de l'année prochaine. »

On pourrait donc en conclure que l'alliance ou l'accord entre Abraham et Dieu, qui équivaut à la lignée de prophètes et de guides, ne sera que pour Isaac. Le pauvre fils Ismaël, en revanche, deviendra une grande nation, mais n'aurait aucune part dans l'héritage de la prophétie, semble-t-il.

La réalité est que les versets mentionnés ci-dessus sont si totalement en contradiction avec le reste de la Genèse 17, qu'il est difficile de ne pas s'en apercevoir. Les versets 19 à 21 étaient-ils des ajouts ultérieurs ou un texte corrompu? Personne ne peut l'affirmer avec certitude, mais regardons le contexte de Genèse 17 pour voir par nous-mêmes (souligné par moi).

### Genèse 17

- 1 Lorsque Abram fut âgé de 99 ans, l'Eternel apparut à Abram et lui dit: « Je suis le Dieu tout-puissant. Marche devant moi et sois intègre.
- 2 J'établirai mon alliance entre moi et toi, et je te multiplierai considérablement. »
- 3 Abram tomba le visage contre terre, et Dieu lui dit:
- 4 « Voici quelle est mon alliance avec toi. Tu deviendras le père d'un grand nombre de nations.
- 5 On ne t'appellera plus Abram, mais ton nom sera Abraham, car \*je te rends père d'un grand nombre de nations.
- 6 Je te ferai beaucoup proliférer, je ferai de toi des nations et des rois seront issus de toi.
- 7 *J'établirai mon alliance entre moi et toi, ainsi que tes descendants après toi, au fil des générations: ce sera une alliance perpétuelle en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de ta descendance après toi.*
- 8 ***Je te donnerai, à toi et à tes descendants après toi, le pays où tu séjournes en étranger, tout le pays de Canaan; il sera leur propriété pour toujours et je serai leur Dieu. »***
- 9 Dieu dit à Abraham: « Quant à toi, tu garderas mon alliance, toi et tes descendants après toi au fil des générations.
- 10 ***Voici quelle est mon alliance, celle que vous garderez entre moi et vous, ainsi que ta descendance après toi: tout garçon parmi vous sera circoncis.***
- 11 ***Vous vous circoncirez et ce sera un signe d'alliance entre moi et vous.***
- 12 A l'âge de 8 jours, tout garçon parmi vous sera circoncis, et ce à chacune de vos générations, qu'il soit né chez toi ou qu'il ait été acheté à un étranger, en dehors de ta descendance.

- 13 On devra circoncire celui qui est né chez toi et celui que tu as acheté. Mon alliance sera inscrite dans votre chair comme une alliance perpétuelle.
- 14 ***Un homme incirconcis, qui n'aura pas été circoncis dans son corps, sera exclu de son peuple: il aura violé mon alliance. »***

Commençons donc l'étude de ces versets.

Au verset 7, il est dit que Dieu a dit à Abraham: « J'établirai mon alliance comme une alliance éternelle entre moi et toi et tes descendants après toi, pour que les générations à venir soient ton Dieu et le Dieu de tes descendants après toi. »

Ce verset déclare que *tous* les descendants d'Abraham, ***quelque-soit leur mère***, feront partie de l'alliance. Un autre point très significatif dans ce verset est que le Dieu d'Abraham est aussi le Dieu de ceux qui appartiendront à l'alliance. Une fois qu'il est prouvé que la communauté de Mohamed (les musulmans) fait également partie de cette grande alliance, personne ne pourra affirmer que le Dieu de l'islam est différent de celui de Dieu des juifs ou le Dieu des chrétiens.

La première preuve que le peuple de l'islam est inclus à cette alliance est annoncée dans le verset, où Dieu promet à Abraham que le pays de Canaan appartiendra au peuple de cette alliance. Il est en outre intéressant de noter que cette promesse était inconditionnelle et confirmée par Dieu dans la Bible, au moins 55 fois avec un serment et au moins 12 fois avec une déclaration. Par conséquent, pour mieux comprendre cette promesse, il faut savoir exactement où se trouve Canaan. Il existe aujourd'hui deux définitions différentes<sup>1</sup>: la première définition représente l'ensemble des terres situées entre le Nil en Égypte et l'Euphrate en Irak actuel et b) la seconde représente les frontières actuelles des territoires israélien et palestinien. Quelle que soit la définition utilisée, il est important de savoir que Canaan a toujours été centré sur la Palestine.

---

<sup>1</sup> Le manque de clarté concernant les limites exactes de Canaan est moins importante à la difficulté d'identifier certains des repères géographiques mentionnés dans l'Ancien Testament de la Bible.

Quoi qu'il en soit, depuis l'arrivée de Mohamed, il y a environ 1400 ans, ces terres - que vous utilisez la définition (a) ou (b) - sont sous le contrôle des musulmans depuis plus de 1200 ans ou environ 85% du temps. Donc, tout lecteur impartial devrait admettre que posséder la Terre Sainte, comme on l'appelle souvent, pendant plus de 1200 ans est un point important. Il est vrai que d'autres nations incroyantes possédaient ce pays, mais aucun pays ne l'a gardé aussi longtemps que les musulmans. Ils l'ont imprégné de prières, de jeûne, de charité, de justice et de recueillement des Paroles de Dieu sans précédent.

La preuve suivante est présentée dans les versets 10 et 11: « Voici quelle est mon alliance, celle que vous garderez entre moi et vous, ainsi que ta descendance après toi: tout garçon parmi vous sera circoncis. Vous vous circoncirez et ce sera un signe d'alliance entre moi et vous. » Cela signifie donc que le signe du peuple de Dieu ou du peuple de l'alliance est que leurs hommes sont circoncis. Alors, Ismaël a-t-il été circoncis?

Dans la Genèse 17:23, nous lisons: « Abraham prit son fils Ismaël, ainsi que tous ceux qui étaient nés chez lui et tous ceux qu'il avait achetés, tous les hommes parmi les membres de son foyer, et il les circoncit le jour même, conformément à l'ordre que Dieu lui avait donné ». Et plus loin, dans le verset 26, il répète le même point en disant: « Le jour même, Abraham fut circoncis, ainsi que son fils Ismaël. » En outre, le Prophète Mohamed a perpétué cette tradition et a ordonné que tous les garçons musulmans soient circoncis. Donc, encore une fois, on trouve que les musulmans possèdent un attribut d'alliance, alors que ceux-là mêmes qui prétendent en être les héritiers, les chrétiens, ont abandonné le commandement de la circoncision ! Comment une personne ose-t-elle rejeter ce commandement ou essayer de le contourner, alors que Dieu avait si clairement déclaré dans les versets 11 et 13 que cette alliance serait « incarnée » et « perpétuelle »? Le verset 14 insiste encore plus en disant:

**Un homme incirconcis, qui n'aura pas été circoncis dans son corps, sera exclu de son peuple: il aura violé mon alliance.**

Donc, en résumé, il n'y a aucun argument valable qui affirmerait

qu'Ismaël ou que le peuple de Mohamed ne font pas partie de cette alliance:

- 1) Ismaël est un descendant d'Abraham et Mohamed est à son tour un descendant d'Ismaël,
- 2) Les musulmans sont en possession du pays de Canaan durant une grande majorité de leur histoire, et
- 3) Ismaël et tous les musulmans sont circoncis selon les termes de l'alliance.

### *Prophète ou menteur? Etude de la prophétie*

Le dernier point à mentionner à propos de l'authenticité du Prophète Mohamed, en se référant à la Bible, est que la prophétie est discutée dans le Deutéronome Chapitre 18, versets 21-22:

Peut-être diras-tu dans ton cœur: « Comment reconnâtrons-nous la parole que l'Eternel n'aura pas dite? » Quand ce que dira le prophète n'aura pas lieu et n'arrivera pas, ce sera une parole que l'Eternel n'aura pas dite. C'est par arrogance que le prophète l'aura dite. N'aie pas peur de lui.

Nous sommes donc confrontés ici à un test décisif de la prophétie: si quelqu'un prétend être un prophète dit une chose qui ne se réalise pas, alors il est un menteur. Mais s'il prophétise et que la prophétie arrive inmanquablement, cela signifie alors qu'il a prononcé la parole de Dieu. La prochaine grande question serait donc de savoir si le Prophète Mohamed avait fait des prédictions, qui ne se sont pas réalisées.

Dans un premier temps, nous prendrons quelques exemples tirés du Coran des prophéties, puis nous examinerons la littérature des hadiths pour vérifier les exemples de prophéties.

#### *Prophéties du Coran*

Le Coran comprend de nombreux exemples de prophéties. Mais, encore une fois, en raison de la nature introductive de ce travail, je ne sélectionnerai que quelques exemples du Coran dans ce chapitre. Dans le prochain chapitre, nous donneront des exemples de prophéties tirés des Hadiths.

1. La première prophétie à discuter portera sur un événement qui s'est produit pendant la vie du Prophète, à savoir la défaite de

l'armée impériale de Perse par l'armée romaine byzantine, après leur défaite initiale. Dieu dit dans la *sourate* intitulée 'Les Romains' (sourate 30), ce qui est traduit par:

*Au Nom de Dieu, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux,*

2. *Les Byzantins ont été vaincus,*
3. *dans la contrée voisine, et après leur défaite, ils seront les vainqueurs,*
4. *dans quelques années. La décision finale, aussi bien avant qu'après, appartient à Dieu, et ce jour-là les croyants se réjouiront*
5. *du secours de Dieu, qui accorde la victoire à qui Il veut, car Il est le Tout-Puissant, le Tout-Compatissant.*
6. *C'est là une promesse de Dieu, et Dieu ne faillit jamais à Sa promesse, bien que la plupart des hommes ne le sachent point,*
7. *car ils ne s'intéressent qu'aux apparences futiles de la vie d'ici-bas et se montrent insouciant de la vie future.*
8. *Que ne se rendent-ils compte par eux-mêmes que Dieu n'a créé les Cieux, la Terre et les espaces interstellaires que dans un but bien défini et pour un terme fixé? Mais la plupart des hommes ne croient point qu'ils sont appelés à comparaître devant leur Seigneur.*
9. *Que ne parcourent-ils la Terre pour voir quelle a été la fin de ceux qui les avaient devancés? Pourtant, ils les surpassaient en puissance, savaient cultiver la terre, la peupler et la mettre en valeur beaucoup mieux qu'ils ne le font eux-mêmes. Et leurs messagers leur avaient bien apporté des preuves évidentes. Ce n'est donc pas Dieu qui leur fit du tort. Ce sont eux qui furent injustes envers eux-mêmes.*
10. *Telle fut la triste destinée de ceux qui faisaient le mal en traitant de mensonges les versets de Dieu et en les tournant en dérision.*
11. *Dieu donne la vie une première fois, puis la fait renaître après la mort. Et c'est vers Lui ensuite que vous serez ramenés.*
12. *Et quand l'Heure sonnera, les criminels seront*

- consternés,*
- 13. car ils ne trouveront aucun intercesseur parmi ceux qu'ils associaient à Dieu, et eux-mêmes s'empresseront de renier leurs divinités.*
  - 14. Le jour où l'Heure sonnera, les hommes seront ce jour-là scindés en deux groupes:*
  - 15. ceux qui auront cru et fait le bien se réjouiront dans un jardin luxuriant ,*
  - 16. quant aux impies qui auront traité Nos signes de mensonges et refusé de croire à la vie future, ceux-là seront exposés au châtement.*
  - 17. Glorifiez donc le Seigneur à la tombée de la nuit et au lever du jour !*
  - 18. À Lui la louange dans les Cieux et sur la Terre, au déclin du soleil et au milieu du jour. {30:2-18}*

Ces versets concernent la victoire de la Perse dans les territoires impériaux romains byzantins de la Grande Syrie et, plus important encore, dans la ville de Jérusalem qui était sa capitale à cette époque. Héraclius, empereur de l'empire romain byzantin, fut contraint de fuir à Constantinople (aujourd'hui Istanbul), où il fut assiégé par les Perses.

Les païens parmi les arabes, qui s'opposaient au Prophète Mohamed, furent heureux de la victoire des perses sur les romains, car les perses étaient également païens comme eux. D'autre part, les musulmans avaient espéré une victoire romaine, car les romains étaient des gens du livre (chrétiens).

Lorsque le Prophète apprit les nouvelles, il avait dit: « Ils triompheront sûrement » et, lorsqu'on lui avait demandé de préciser une période de temps, il avait répondu: « Dans moins de dix ans, » comme l'indique le verset. Sept ans plus tard, les romains avaient réussi à repousser les perses.

Vous pourriez vous demander pourquoi est-ce si spécial? Toutes les nations en guerre peuvent perdre ou gagner des batailles. La nature inhabituelle de cette prophétie n'est pas uniquement la spécification d'une période, mais également de l'état déplorable de l'empire byzantin à cette époque.

Héraclius était devenu César de l'empire byzantin ou de l'empire romain oriental, en 610, héritant d'un empire laissé en ruines par Justinien. À cette époque, les slaves et les avars des Balkans et les perses de l'Asie Mineure avaient envahi l'empire. En 611, les perses envahirent la Syrie, s'emparant de Damas en 613 et, en 614, ils s'emparèrent de Jérusalem. Ils avaient pillé la ville, détruit des églises, y compris l'église du Saint-Sépulcre et avaient emmené la relique de la croix sur leurs terres.

Également en 614, les slaves avaient détruit la ville administrative de Salona. Seules Constantinople, Thessalonique et quelques autres villes de la mer Adriatique étaient restées sous le contrôle byzantin pendant cette invasion slave. Les perses s'étaient avancés vers Constantinople par l'est, alors que les avars et les slaves attaquèrent par le nord. Héraclius, lui-même, fut presque tué par les avars en 617. Les perses poursuivirent également leur domination sur les romains, en attaquant l'Égypte et en s'emparant d'Alexandrie en 619.

En 619, l'empereur Héraclius para à la quasi-destruction de son empire en concluant un traité avec les avars, en leur offrant un important tribut (essentiellement en les payant), pour battre les perses. Avec le soutien financier de la riche et influente église byzantine, Héraclius se dirigea vers l'est pour rassembler ses troupes au printemps 622. Il avait réussi à chasser les forces perses des anciens territoires romains d'Asie mineure et d'Arménie.

C'était sa première série de victoires contre les perses, mettant fin à leur série de victoires contre les romains. C'est aussi cette série de victoires romaines qui a été prophétisée dans le Coran, car c'était le début de la fin de la domination perse dans les anciens territoires romains, qui s'était produite environ sept à huit ans après la perte de Jérusalem. La victoire finale impressionnante d'Héraclius sur les perses, les chassant totalement de la Grande Syrie et de Jérusalem, n'est arrivée que cinq ans plus tard, en 627, au cours de la grande bataille de Ninive.

2. Une autre prédiction incroyable fut lorsque le Prophète avait annoncé à ses disciples qu'ils vaincraient les mecquois, leurs plus grands ennemis. Il avait eu une vision qu'ils étaient rendus à La Mecque pour accomplir le pèlerinage mineur. Tous les croyants s'étaient préparés à participer au pèlerinage mineur, sachant que les

visions du Prophète étaient des révélations divines.

Arrivés à la périphérie de la Mecque, les mecquois sont venus à leur rencontre à un endroit appelé Hodaybiya, où un traité de paix fut conclu après de longues négociations. Les croyants s'étaient vivement opposés à certains articles du traité et, beaucoup s'étaient demandé pourquoi ils devraient retourner à Médine sans accomplir leur pèlerinage mineur. Mais les versets révélés à la suite de la conclusion du Traité décrivaient cet événement comme une victoire des croyants et leur annonçaient la bonne nouvelle de leur victoire sur les païens de La Mecque dans un avenir proche, comme suit:

*C'est ainsi que Dieu confirma le songe par lequel Il avait annoncé à Son Envoyé, en toute vérité: « Vous entrerez, en toute sécurité, par la volonté de Dieu, dans la Mosquée sacrée, tête rasée ou cheveux taillés courts, et à l'abri de toute crainte. » Dieu savait, en effet, des choses que vous ignoriez. Aussi a-t-Il décidé de vous accorder entre-temps une prompte victoire. C'est Lui qui a envoyé Son Prophète pour indiquer la bonne direction et instaurer la religion de la Vérité qu'Il fera prévaloir sur toute autre religion. Et Dieu suffit amplement pour en témoigner. {48:27-28}*

Un an plus tard, les musulmans accomplirent le pèlerinage mineur et ils conquièrent la Mecque l'année suivante. En effet, bien que le traité d'Hodaybiya ne comptait qu'environ quinze cents hommes musulmans, le Prophète, deux ans plus tard, fut en mesure de conquérir pacifiquement La Mecque avec une armée de dix mille hommes musulmans. Les deux années de paix lui ayant permis de répandre le Message très loin dans la péninsule arabique.

3. Une autre prédiction intéressante concerne le pharaon d'Égypte, qui avait opprimé les enfants d'Israël. Dieu envoya Moïse avec pour mission d'inviter le pharaon à croire au Dieu Unique et d'autoriser les israélites de quitter l'Égypte accompagnés de Moïse. Pharaon refusa et la lutte dura plusieurs années. Cependant, une nuit, Moïse se rendit à la mer Rouge avec son peuple. Mais Pharaon, en apprenant la nouvelle, avait décidé d'anéantir les enfants d'Israël une fois pour toutes et était parti à leur poursuite.

Arrivé aux rives de la mer rouge, Moïse toucha l'eau de son bâton sous l'Ordre de Dieu. Un chemin miraculeux s'est ouvert à travers la

mer, permettant aux enfants d'Israël de la traverser en sécurité. Pharaon le suivit, mais il fut noyé, ainsi que ses légions. Jusqu'à présent, cette histoire est très familière aux juifs et aux chrétiens, puisqu'elle est également relatée dans la Bible. Pourtant, ce qui suit est une fin (et une prophétie étonnante) qui ne se trouve que dans le Coran:

*Nous fîmes franchir la mer aux fils d'Israël. Pharaon et son armée se lancèrent à leur poursuite par haine et par iniquité, jusqu'au moment où Pharaon, débordé par les flots, s'écria: « Oui, je reconnais qu'il n'y a d'autre dieu que Celui en qui croient les fils d'Israël, et me soumetts totalement à Lui. » – « C'est maintenant que tu te soumetts, lui dit le Seigneur, alors que naguère tu désobéissais et tu te solidaraisais avec les corrupteurs? Aujourd'hui, Nous allons épargner ton corps afin que tu serves d'exemple à tes successeurs, bien que la plupart des hommes restent indifférents à Nos signes ! » {10:90-92}*

Au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, des scientifiques ont examiné les corps des pharaons et des rois décédés de l'Égypte ancienne, été exhumés et exposés au Musée du Caire. Ils purent définir avec certitude le corps du pharaon de Moïse des deux corps exposés dans le musée: l'un d'entre eux présentant de multiples fractures des os du crâne et des preuves de la noyade résultant d'un examen approfondi de sa cavité thoracique, comme si une montagne d'eau s'était effondré sur lui<sup>2</sup>. Donc, encore une fois, le Coran donne une prédiction qui ne fut découverte il n'y a que quelques centaines d'années de cela !

Avant de passer au point suivant, il faut savoir que de nombreuses personnes répètent malheureusement le mensonge selon lequel toutes les histoires des anciens peuples dans le Coran étaient simplement copiées par Mohamed à partir de la Bible. Ce qui rend cette prophétie si intéressante, est le fait qu'elle ne figure nulle part dans la Bible, ce qui nous laisse tirer l'une des deux conclusions suivantes: a) soit la Bible a été corrompue, soit b) que Mohamed est bien le Prophète et le Messenger du Dieu Unique qui a reçu Sa révélation, comprenant des détails non révélés auparavant. Vous êtes les seuls juges.

---

<sup>2</sup> La Bible, le Coran et la Science: Les Écritures Saintes examinées à la lumière des connaissances modernes, Seghers 1976, (ISBN 978-2221501535), Pocket 2003, (ISBN 978-2266131032)

2. De plus, le Coran décrit le souverain de l'Égypte comme "Roi" du temps de Joseph, tandis que Moïse parle du souverain comme "Pharaon". Il s'agit d'une petite précision révélatrice, car à l'époque de Joseph, les dirigeants étaient de la dynastie des Hykos et étaient des sémites. Ils ne se qualifiaient pas comme des "pharaons". Ce terme n'a été utilisé que plus tard par les dynasties égyptiennes indigènes qui avaient supplanté la dynastie Hykos à l'époque de Moïse. La Bible se révèle à nouveau inexacte sur ce point, en les appelant tous deux "Pharaons". Le Coran décrit également correctement certains aspects de l'ancienne religion égyptienne, en particulier le culte du Pharaon en tant que dieu. Ces faits n'ont été découverts qu'au XX<sup>ème</sup> siècle après de nombreuses recherches archéologiques. Mohamed ne pouvait donc pas le savoir sans la Révélation de l'Omniscient.

3. Une autre prophétie qui ne s'est produite qu'au cours des cent dernières années est le rétablissement de l'état d'Israël. Dans le Coran, Dieu déclare:

***Et après lui, Nous dûmes aux fils d'Israël: « Habitez la terre, et lorsque s'accomplira la promesse de la vie future, Nous vous ferons revenir en foule. » {17:104}***

Ici, il est clairement mentionné qu'après la division des enfants d'Israël, Dieu les rassemblerait des différentes nations, ce qui décrit avec précision la migration continue des juifs des pays du monde entier vers l'État d'Israël jusqu'à ce jour. De plus, au début de la sourate 17, à l'origine de cette prophétie, il y a aussi la prophétie selon laquelle Dieu détruira les enfants d'Israël en guise de punition pour leur désobéissance persistante. Ainsi, chaque fois que Dieu accordera aux enfants d'Israël un pouvoir sur la terre, ils devraient veiller à respecter les lois et les codes qu'Il leur a donnés et de ne pas les violer.

4. La dernière prophétie du Coran est celle de l'hostilité entre les différentes sectes chrétiennes qui continuera jusqu'au Jour de la Résurrection. Dieu a dit:

***Nous avons accepté également l'engagement de ceux qui se disent chrétiens. Mais eux aussi ont oublié une partie des avertissements qui leur avaient été donnés. Aussi avons-***

***Nous suscité entre eux inimitié et haine jusqu'au Jour de la Résurrection, où Dieu leur fera comprendre le sens de leurs actions. {5:14}***

Le célèbre commentateur et érudit coranique Ibn Katheer a dit à propos de ce verset:

« Nous avons donc semé parmi eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection » signifiant « Nous avons semé parmi eux l'inimitié et la haine et ils resteront ainsi jusqu'à ce que l'Heure commence. ». Par conséquent, les groupes chrétiens, quels que soient leurs sectes, continueront à se haïr, à se dénoncer comme des mécréants et à se maudire. Ainsi, chaque groupe interdit aux autres de se rendre dans le lieu de culte de l'autre. Les byzantins ont dénoncé les jacobites comme des mécréants et les nestoriens ont dénoncé les ariens comme des mécréants, etc. Chaque groupe dénonce les autres comme des incroyants dans ce monde et le feront jusqu'au Jour du Jugement.

Cette réalité existe encore aujourd'hui. Ce genre de prophétie dans le Coran aurait pu être changé, si les personnes impliquées voulaient réfuter la véracité du Coran. Cependant, cela ne changera pas dû à l'abandon de leur alliance avec Dieu, ce dernier fait étant, encore une fois, un autre signe de la vérité et de la nature miraculeuse du Coran.

#### *Prophéties des hadiths de Mohamed*

En conformité avec le 'test décisif' de la Bible, qui stipule qu'un vrai prophète est un prophète dont les prophéties se réaliseraient sans jamais se tromper, la Sunna est riche en prophéties. Elle contient tant de prédictions qu'il serait littéralement impossible de toutes les mentionner ici. Pour le faire, il nous faudrait plusieurs livres et encyclopédies pour les contenir toutes. Mais j'essayerai de donner ici au lecteur une bonne compréhension de la nature détaillée des prophéties du Prophète Mohamed, qui l'aidera à guider ses recherches pour obtenir plus de détails. Dans tous les cas ci-dessous, le hadith sera cité, suivi d'un bref commentaire pour aider à la compréhension.

1. Nafi' ibn Utbah raconte que le Messager de Dieu a dit: « *Vous attaquerez l'Arabie et Dieu vous permettra de la*

*vaincre, puis vous attaquerez la Perse et Il vous fera vainqueurs. Ensuite, vous attaquerez Rome et Dieu vous permettra de la conquérir, ensuite vous attaquerez l'Antéchrist et Dieu vous permettra de le conquérir. »*  
[Muslim]

Et dans un hadith d'appui, Abu Qabeel raconte qu'un jour, alors qu'ils étaient assis avec Abdullah ibn 'Amr ibn al 'Aas, ils lui ont demandé laquelle des deux villes, Constantinople ou Rome, serait conquise la première par les musulmans. Il donna l'ordre de sortir un récipient duquel il sortit un livre où il avait écrit certaines des narrations (hadith) qu'il avait enregistrés directement du Prophète. Il nous a ensuite raconté ce qui suit:

*2. Un jour, alors que nous étions assis autour du Messager de Dieu, quelqu'un lui a demandé: « Quelle ville sera la première conquise pour l'islam, Constantinople ou Rome? » Le Messager de Dieu a ensuite répondu: « Vous conquerrerez d'abord la ville d'Héraclius. »* [Ahmad, Daarimi et d'autres]

La déclaration du Prophète Mohamed, 'la ville de Héraclius', signifiait Constantinople, qui était la capitale de l'Empire romain oriental ou byzantin, où Héraclius était intronisé sous le nom de César. Cette prophétie s'est en effet réalisée au XV<sup>ème</sup> siècle, huit cents ans après que le Prophète eut fait cette prédiction, lorsque Mohamed al-Fatih, le calife turc, a conquis Constantinople (la ville est maintenant connue sous le nom d'Istanbul).

Bien entendu, ces deux prophéties se sont réalisées, comme l'histoire peut en témoigner et, elles se sont concrétisées dans l'ordre exact dans lequel elles ont été prophétisées. Le deuxième hadith fournit également la preuve que les hadiths du Prophète ont été écrits de son vivant.

Le Prophète avait également prédit la conquête de l'Égypte et a dit à ses compagnons de bien traiter son peuple. En outre, lors du siège de sa ville Médine par les mécréants, originaires de différentes parties de la péninsule arabe, le Prophète avait prédit que les musulmans se verraient attribuer les terres du Yémen et les palais blancs de la Perse avec tous les trésors de l'Empereur perse (Chosroes). Certains des hypocrites avaient ri en entendant cela et dirent: « Nous avons peur de sortir pour répondre à l'appel

de la nature (en raison de la gravité du siège) et il nous trompe en nous promettant de conquérir Rome, la Perse et le Yémen. » Pourtant, toutes ces prophéties se sont réalisées quelques décennies après les nobles paroles du Messager.

3. 'Auf bin Malik a raconté que le Prophète a dit: « *Attendez-vous à six incidents avant l'arrivée de la dernière Heure: premièrement, ma mort ; deuxièmement, la conquête de Jérusalem ; troisièmement, la peste parmi les musulmans qui les tuera en grand nombre ; quatrièmement, l'abondance de richesses au point qu'un homme ne serait pas impressionné s'il recevait cent pièces d'or (car elles n'auraient plus autant de valeur) ; cinquièmement, un procès qui impliquerait toutes les familles arabes sans exception ; sixièmement, un traité de paix avec les Romains, que les Romains violeront et vous attaqueront (les musulmans) sous quatre-vingts drapeaux, avec douze mille soldats derrière chaque drapeau.* » [Boukhari et d'autres]

Un autre cas où le prophète a donné, non seulement les détails exacts des incidents, mais également leur ordre exact. Jérusalem fut envahi au cours de la première décennie à la suite de la mort du Prophète. Quelques années plus tard seulement, l'épidémie de la peste se déclara dans la région d'Umwas en Grande Syrie, entraînant la mort d'environ soixante-dix mille musulmans. En outre, la richesse devint bientôt abondante avec la conquête de la Perse et de plusieurs territoires byzantins romains. Les musulmans, traditionnellement pauvres, devinrent si riches qu'à l'époque du souverain juste Omar ibn AbdulAzziz, le gouvernement n'arrivait à trouver aucun pauvre à qui distribuer des œuvres de bienfaisance, car tout le monde était riche. Le procès des familles arabes et la violation du traité de paix avec les romains ne se sont pas encore produits. Ils sont censés être les précurseurs des plus grands signes qui viendront immédiatement avant le Jour du Jugement.

4. Abu Hurairah raconte: Le Prophète a déclaré: « *L'Heure ne sera pas établie tant que vous ne vous disputerez pas avec les Khoudh et les Kirman parmi les non-arabes. Ils auront des visages rougeâtres, un nez plat et de petits yeux ; leurs visages ressembleront à des boucliers plats, et leurs chaussures seront faites de cheveux.* » [Boukhari]

Dans ce hadith, le Prophète explique aux compagnons comment les musulmans du futur combattraient les envahisseurs mongols (Ghenghis Khan, etc.). Dans un autre hadith, il conseille également à ses fidèles de « les laisser où ils vous ont laissé, » en référence à leur grande férocité et à l'horreur des combats contre les musulmans. Les musulmans ont rencontré pour la première fois ces guerriers épiques environ sept cents ans après le règne du Prophète et, ils étaient au bord de l'anéantissement en Grande Syrie avant que ces envahisseurs ne soient conquis par les musulmans.

En outre, le Prophète a mentionné qu'il y aurait des signes avant-coureurs de l'approche du Dernier Jour (le Jour du Jugement). Certains se sont déjà produits:

5. Omar ibnul Khattab raconte que le Prophète Mohamed a dit: « ... *Et de ses signes (ceux du Jour du Jugement), vous verrez les bergers pieds nus et presque nus se faire concurrence pour la construction d'immeubles de grande hauteur...* » [Muslim]

Nous trouvons aujourd'hui les arabes de la péninsule arabique, qui, il y a moins de cinquante ans (avant la découverte du pétrole dans la péninsule arabique) étaient des pauvres bergers de chameaux et de moutons, se disputent aujourd'hui la construction des gratte-ciel les plus somptueux de la planète. J'ai moi-même vu une vidéo d'un ami des Emirats Arabes Unis montrant comment ce pays est passé de déserts ouverts habités de bergers nomades itinérants à un véritable jardin de luxe et de technologie avec l'avènement de la découverte de pétrole sur leurs terres !

Ce qui est également inhabituel dans ce hadith est le fait que ces grands immeubles sont construits dans le désert. Habituellement, les gratte-ciel sont construits suite au manque de terrain pour construire en largeur. Dans le désert, les terres ne manquent pas, mais les arabes ont préféré se rivaliser en construisant des gratte-ciel dû à leur extravagance et à leur désir de se vanter. Ces deux dernières caractéristiques deviennent courantes avant l'arrivée du Dernier Jour.

6. Anas ibn Malik a raconté que le Prophète a dit:

« *L'Heure ne viendra pas avant que les gens ne se vantent pour leurs mosquées.* » [Abu Dawud]

Au cours des cent dernières années, les mosquées sont devenues de plus en plus somptueuses, avec des dômes en tuiles ornées de calligraphies, des sols en marbre et des tapis épais surplombés de chandeliers coûteux. Tout cela malgré que le Prophète avait ordonné la simplicité dans les lieux de culte et qu'il avait mis en garde contre l'extravagance.

7. Ma'qal ibn Yasaar a raconté que le Messager de Dieu a dit: « *Par Dieu, ce monde ne passera pas jusqu'à ce que vienne une époque de tueries dans lequel celui qui tue ne sait pas pourquoi il tue, et celui qui est tué ne sait pas pourquoi il a été tué...* » [Boukhari and Muslim]

Ce n'est qu'au cours des cinquante dernières années que cette prédiction s'est réalisée avec une précision inquiétante. En Amérique, aujourd'hui (phénomène qui se propage malheureusement dans de nombreux autres pays), les gangs exigent souvent que les nouveaux membres tuent une personne au hasard dans le cadre de leur 'initiation'. En tant que tel, le meurtrier n'a aucune idée de la raison pour laquelle il tue sa victime, pas plus que la victime ne sait pourquoi elle a été tuée.

En outre, cela s'est également étendu à l'arène de la guerre, où, bien trop souvent, les soldats se demandent ouvertement pourquoi ils sont envoyés dans des pays lointains sans raison précise. Les personnes qu'ils tuent se posent la même question, car elles sont tuées par milliers par des 'bombes intelligentes' et par les fusils d'assaut automatiques de soldats adolescents terrifiés.

8. 'Abdullah ibn Omar a dit: « *Le Prophète est venu vers nous et a dit: « O émigrants, vous serez affligé de cinq choses. Dieu vous garde de vivre pour les voir. Si la fornication devait se généraliser, vous devriez vous rendre compte que cela ne s'est jamais produit sans apporter de nouvelles maladies. Si les gens commençaient à tricher dans les affaires, vous devriez savoir que cela ne s'est jamais produit sans la sécheresse et la famine qui frappent les gens et que*

*leurs dirigeants ne les oppriment pas. Si les gens refusent l'aumône requise (zakat), vous devriez savoir que cela ne s'est jamais produit sans que la pluie soit retenue et si ce n'était pas pour les animaux, il ne pleuvrait plus jamais. Si les gens rompaient leur alliance avec Dieu et Son Messager, vous devriez savoir que cela ne s'est jamais produit sans que Dieu envoie un ennemi contre eux pour prendre une partie de leurs biens par la force. Si les dirigeants ne gouvernent pas conformément au Livre de Dieu, vous devriez savoir que cela ne s'est jamais produit sans que Dieu ne les amène à se diviser en groupes, puis à se battre les uns contre les autres. » [Ibn Majah]*

Cette formidable prophétie du Prophète Mohamed contient une grande richesse en prédictions, dont beaucoup (si ce n'est toutes) se sont réalisées. La première relation de cause à effet mentionnée est liée à l'augmentation de la promiscuité sexuelle et à la propagation de nouvelles maladies dont les gens n'avaient jamais entendu parler auparavant, tel que le SIDA.

De plus, pour la première fois, les musulmans vivent aujourd'hui une époque sans dirigeant musulman unifié (calife). Les musulmans du passé n'ont jamais vécu durant autant de décennies sans dirigeant islamique les unifiant. Ce problème remonte au début du XX<sup>ème</sup> siècle, lorsque, pour la première fois, les pays musulmans se sont mis à suivre des lois et des constitutions créées par l'homme au lieu des lois du Coran et de la Sunna. Peu de temps après, des guerres éclatèrent dans la communauté, poussant les musulmans à se diviser en plusieurs nations, alors qu'ils formaient un grand empire sans frontières. Encore une fois, cet événement était une prédiction du Prophète.

9. Abdullah ibn Mas'ud Abdullah ibn Mas'ud a raconté que le Prophète a dit: « *Avant que l'Heure n'arrive, il y aura une salutation spéciale pour les gens de distinction, le commerce deviendra si répandu qu'une femme aidera son mari dans les affaires, les liens familiaux seront coupés, il sera courant de donner des faux témoignages, alors que les témoignages véridiques seront rares et les écrits seront nombreux.* » [Ahmad]

De nombreuses prédictions se trouvent dans ce hadith, qui n'étaient pas communément trouvées dans les sociétés du passé: Les femmes qui sortent pour travailler, l'augmentation de l'alphabétisation, l'augmentation des familles dysfonctionnelles ou des familles séparées. Tous ces événements sont récents, mais ont été prédits par le Prophète Mohamed, il y a plus de mille ans de cela.

10. Abou Hourayrah a dit, « *Le Prophète a dit: « Il y a deux types de personnes parmi les gens de l'Enfer que je n'ai pas encore vus. Les premiers sont des gens qui portent des fouets comme les queues de bœufs avec lesquels ils battent les gens, et les seconds sont des femmes qui sont nues, malgré qu'elles soient habillées. Ces femmes seront égarées et égareront d'autres, et leurs têtes ressembleront à des bosses de chameaux. Ces femmes n'entreront pas au Paradis. Elles n'en sentiront pas le moindre parfum, même si le parfum du Paradis peut être senti à une très grande distance.* » [Muslim]

Cette prophétie intéressante ne s'est réalisée que récemment avec l'introduction de nouveaux matériaux et styles vestimentaires. Certains de ces nouveaux matériaux synthétiques sont absolument transparents de sorte que la peau d'une femme portant ces vêtements peut être totalement vue. Cela s'ajoute aux matériaux extensibles en lycra qui collent à la peau, de sorte que tous les détails de son corps sont révélés, même s'il est entièrement couvert. La description des bosses du chameau sur la tête peut également être remarquée à partir des différentes coiffures vues aujourd'hui.

11. Abou Nadrah a rapporté: « *Nous étions assis en compagnie de Jabir ibn Abdullah quand il a dit: « Bientôt, le peuple irakien ne recevra ni nourriture, ni argent.* » Nous avons demandé: « *Pourquoi?* » Il répondit: « *à cause des non-Arabs.* » Il a ensuite ajouté: « *Bientôt, le peuple de Shaam (Syrie) ne recevra ni argent, ni céréales.* » Nous avons demandé pourquoi cela se produirait. Il a répondu: « *À cause des Romains...* » » [Muslim]

Dans cette prophétie très intéressante, le narrateur (Jabir) parle aux gens des détails futurs qu'il a appris du Prophète Mohamed. Dans cette prophétie, il mentionne que le peuple irakien sera effectivement sanctionné, dans la mesure où il ne pourra pas importer de nourriture

pour son peuple, ni sera en mesure de gagner de l'argent au pays grâce à la vente de ses biens, comme le pétrole, tel qu'il s'est déjà produit. De plus, leur monnaie a connu une telle dévaluation qu'elle est devenue pratiquement inutile dans le commerce. Les responsables de ces sanctions sont en grande partie dû aux non-arabes.

Le lecteur ici est encouragé à examiner de près les sanctions de l'ONU contre le gouvernement de Saddam Hussein de l'époque, qui ont même été décrites par les administrateurs de l'ONU comme 'étouffantes'. Une majorité de nations de l'ONU ont participé à ces sanctions, dont l'Europe, l'Asie et même le Moyen-Orient, bien que les seules nations à autoriser des violations à un certain degré étaient certains pays arabes voisins, comme la Jordanie, qui a permis aux gens d'entrer en Irak, afin d'aider les irakiens appauvris, en violation des sanctions déclarées.

En ce qui concerne les sanctions imposées à la Syrie, qui seront décrites ci-après, elles se sont également produites ces dernières années, mais ont été principalement motivées par les États-Unis, en association avec un certain nombre de pays européens sans la participation d'autant de pays qu'auparavant. Le terme 'Romains', mentionné dans la traduction de ce hadith, fait référence à ce qui est maintenant connu comme les nations européennes et les pays qui se sont développés grâce à l'expansion européenne, comme les États-Unis, par exemple. La traduction littérale du terme arabe est « personnes aux cheveux blonds », indiquant à nouveau clairement qu'il se réfère aux nations européennes.

Ce qui est notable à propos de ces déclarations du Prophète, c'est qu'elles ont été faites à une époque où personne ne pouvait imaginer qu'une petite ville-état, en permanence assiégée par les arabes païens, puisse atteindre des sommets de puissance et de force, serait non seulement victorieuse contre les tribus païennes arabes qui l'entourent, mais conquerrait également les deux superpuissances de l'époque - les empires de la Rome byzantine et de la Perse. En outre, ces prophéties ne sont pas formulées dans une terminologie vague, ouverte à diverses interprétations, comme dans d'autres livres qui décrivent des monstres et d'autres éléments fantastiques qui sont ensuite interprétés selon le désir des disciples, ou des déclarations floues et insaisissables comme celles de Nostradamus. À l'opposé, les prophéties du Prophète Mohamed utilisent un langage clair, offrant des affirmations directes, en précisant parfois même des noms et des époques.

Ce ne sont donc que quelques-unes des nombreuses prophéties de Mohamed, qui se sont clairement réalisées et dont certaines ne se sont produites que récemment, ajoutant du poids aux preuves en faveur à sa revendication de prophétie.

### *La pertinence du Prophète Mohamed aujourd'hui*

Dans la société moderne et laïque d'aujourd'hui, nous constatons de nombreux progrès qui démontrent les progrès de la civilisation. Des voitures plus efficaces, des avions plus rapides, des bâtiments plus grands, le génie génétique dans tout, des aliments aux bébés... On peut légitimement se demander comment un homme du désert, d'il y a 1400 ans, pourrait contribuer à cette société. Pourtant, la technologie avancée et les rues éclairées au néon du monde d'aujourd'hui, ont créé un monde qui semble ne faire que régresser en termes d'intégrité morale, d'égalité sociale, de protection de l'environnement, de gentillesse et de respect mutuel.

Notre monde connaît aujourd'hui de plus en plus de corruption et de vice, où le fort dévore le faible. Le progrès était censé mettre fin au racisme, au meurtre, au vol, au viol et à tous ces maux, mais malheureusement, l'expérience laïque n'a pas réussi. Cela ne veut pas dire que beaucoup de nos avancées en tant que civilisation sont sans bénéfiques. Au contraire, ce sont d'excellents outils dont nous pouvons nous en servir pour faire de notre monde un meilleur endroit où vivre. Pourtant, il y a un ingrédient essentiel qui semble constamment manquer: la dimension spirituelle. Le monde d'aujourd'hui a cruellement besoin de miséricorde, d'amour et de paix, qui proviennent tous de Dieu Seul.

Le Prophète Mohamed a été, est et sera toujours l'incarnation de ces excellentes valeurs, parmi beaucoup d'autres. Lorsque sa mission a commencé, le monde qui l'entourait était aux prises des mêmes vices d'injustice, d'oppression, de pauvreté, de petites guerres, d'infanticide et de racisme, entre autres. En vingt-trois ans, le Prophète Mohamed a déclenché une révolution, qui allait modifier l'histoire du monde et diffuser le message de paix, de justice et de miséricorde dans de nombreux pays.

Le message de Dieu, tel qu'il a été transmis et vécu par le Prophète Mohamed, continue aujourd'hui de guider des millions

de personnes pour améliorer non seulement leur vie, mais également celle de leur entourage. Cela encourage à se rappeler que cette vie est une vie de test et non le but ultime que nous cherchons. Qu'un jour, une réelle justice sera rendue, où l'on pourra vraiment profiter de notre labeur.

Il y a une différence nette dans la vie de celui qui suit les traces des grands hommes et femmes de foi avant eux, par opposition à celui qui nie toute raison ou but dans la vie. En lisant ce livre et en voyant l'impact des enseignements de Mohamed sur des sociétés et des nations entières, ainsi que ses instructions spécifiques aux individus, vous obtiendrez une meilleure appréciation de la véritable pertinence de cet homme dans le monde d'aujourd'hui. Les musulmans connaissent déjà cette pertinence, car ils savent que Mohamed est important pour la race humaine et tant que nous resterons membres de cette race, ses enseignements seront toujours valables et pratiques.

## *Jésus-Christ - Fils vénéré de Marie dans les Écritures islamiques*

Beaucoup de gens, surtout les chrétiens, sont surpris d'apprendre que les musulmans croient aussi en Jésus. Dans le Coran, Jésus est appelé la Parole de Dieu et le Messie. Les musulmans croient également que Dieu a envoyé Jésus aux enfants d'Israël et qu'il les a prêchés jusqu'à ce que Dieu le ressuscite au Ciel, avant que des incroyants parmi un groupe de juifs ne le tuent. Pourtant, bien qu'il existe une croyance commune en cet homme, les musulmans le considèrent comme un grand et honorable Prophète et Messager de Dieu, et non comme un Dieu ou un fils de Dieu.

### *Pourquoi les musulmans ne croient-ils pas que Jésus est Dieu?*

Comme mentionné précédemment, le Coran parle en détail de l'unicité absolue de Dieu. Dire que Jésus est Dieu viole cette règle, car cela signifie que Dieu a un partenaire dans Son royaume et Son règne. En outre, cette idée est décrite dans le Coran comme étant incompatible avec la Grandeur et la Majesté du Tout-Puissant.

Parfois, les musulmans essaient d'expliquer aux chrétiens pourquoi Jésus n'est pas Dieu en se référant à certains versets de la Bible. Cette approche ne sera utilisée que brièvement dans ce livre, car ce n'est pas l'approche utilisée par Dieu dans le Coran pour répondre à cette question. Certains des versets bibliques qui sont parfois mentionnés incluent:

#### *Dieu déclare spécifiquement dans la Bible qu'Il n'est pas un homme*

Dieu n'est point un homme pour mentir, Ni fils d'un homme pour se repentir. [NVI, Nombres 23:19]

#### *La connaissance de Jésus et de Dieu n'est pas la même*

Pour ce qui est du jour ou de l'heure, personne ne le sait, ni les anges dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul. [NVI, Marc 13:32]

#### *Dieu est Omniscient, mais Jésus ne l'était pas*

Le lendemain, après qu'ils furent sortis de Béthanie, Jésus

eut faim. Apercevant de loin un figuier qui avait des feuilles, il alla voir s'il y trouverait quelque chose; et, s'en étant approché, il ne trouva que des feuilles, car ce n'était pas la saison des figes. [NVI, Marc 11:12-13]

*Personne n'a jamais vu Dieu, mais beaucoup ont vu Jésus*

Personne n'a jamais vu Dieu; .... [NVI, John 1:18]

*Jésus, lui-même, a un Dieu, le Dieu de nous tous*

dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. [NVI, Jean 20:17]

L'Ancien et le Nouveau Testament contiennent de nombreux autres exemples, qui indiquent clairement la différence entre Dieu et Jésus, mais ce livre n'a pas pour but d'être un commentaire de la Bible ou de l'attaquer. Que dit Dieu dans le Coran pour confirmer qu'Il n'est pas Jésus?

Jésus a invité son peuple à adorer son Dieu et leur Dieu

*Sont de véritables négateurs ceux qui disent: « Dieu, c'est le Messie, fils de Marie. » Le Messie n'a-t-il pas dit lui-même: « Ô Fils d'Israël ! Adorez Dieu qui est mon Seigneur et le Vôtre. » Quiconque donne des associés à Dieu, Dieu lui interdira l'entrée du Paradis.... {5:72}*

Jésus n'a jamais dit aux gens de l'adorer ou d'adorer sa mère

*Et lorsque Dieu dit à Jésus: « Ô Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux hommes: « Prenez-nous, ma mère et moi, pour divinités en dehors de Dieu »? » – « Gloire à Toi !, dit Jésus, il ne m'appartient pas de dire ce qui n'est pas une vérité pour moi. Si je l'avais dit, ne l'aurais-Tu pas su? Car Tu connais le fond de ma pensée, et je ne connais rien de la Tienne. En vérité, les mystères n'ont point de secret pour Toi.*

*Je ne leur ai dit que ce que Tu m'as ordonné de leur dire, à savoir: « Adorez Dieu, mon Seigneur et le vôtre ! » Et je fus témoin contre eux, aussi longtemps que je vécus parmi eux. Mais depuis que Tu m'as rappelé à Toi, c'est*

*Toi qui les observes, car Tu es le Témoin de toute chose.  
Si Tu les châties, Tu en as le droit, car ce sont Tes  
créatures. Et si Tu leur pardones, Tu es, en vérité, le  
Puissant, le Sage ! » {5:116-118}*

Jésus avait l'habitude de manger alors que Dieu ne mange pas

*Le Messie, fils de Marie, n'est qu'un prophète comme tant  
d'autres qui l'ont précédé. Sa mère était véridique, et tous les  
deux se nourrissaient comme tous les mortels. Voyez avec  
quel soin Nous leur expliquons Nos versets ! Et voyez  
comme ils s'en détournent ! {5:75}*

Dieu est indépendant de tout besoin. Il ne mange pas, ne boit pas et ne dort pas. Ce sont toutes des caractéristiques humaines, des attributs de besoin et de faiblesse, et le Tout-Puissant est exempt de ces carences. L'univers entier dépend de Lui et c'est de Lui que tous les êtres humains reçoivent leur subsistance. C'est la raison pour laquelle Il mérite le culte. S'Il était comme nous, un humain qui mange et boit, qui a des désirs et des convoitises, qui oublie et commet des erreurs ou qui dépend des autres - comment pourrait-Il être Dieu et qu'est-ce qui nous pousserait à l'adorer en tant que tel? Dieu est, par définition, exalté, au-dessus de tous ces attributs.

Dieu ne procréé pas, ni Il est né

*Dis: « C'est Lui, Dieu l'Unique,  
Dieu le Suprême Refuge,  
qui n'a jamais engendré et qui n'a pas été engendré,  
et que nul n'est en mesure d'égaliser ! » {112:1-4}*

Nous sommes Sa création, mais rien ne lui est comparable. Il n'est pas né et il n'a pas d'enfants pour continuer Son travail ou pour participer à Son royaume. Il est important de voir si l'humanité devrait adorer une personne qui s'est développée dans un utérus, qui a été nourrie par le sang de sa mère, pour naître au milieu de sang et de déchets corporels, puis qui pleurerait pour être nourri ou nettoyé de son urine et de ses selles. En Islam, un tel être ne mérite pas le culte. Celui qui crée tout, qui n'a ni besoin, ni faiblesse, est véritablement la seule entité qui mérite le culte.

*Pourquoi les musulmans ne croient-ils pas que Jésus est le Fils de Dieu?*

Semblable au raisonnement présenté ci-dessus, les musulmans adhèrent à la croyance en Dieu comme 'Un', sans partenaire et sans associé. Je vais essayer de présenter une discussion basée sur la logique présentée dans le Coran. Comme auparavant, permettez-moi de partager quelques versets bibliques, souvent cités pour montrer que Jésus n'est certainement pas le Fils de Dieu, au sens que le Seigneur de l'univers l'a créé.

### *Quelques Fils de Dieu trouvés dans la Bible*

Israël est mon fils, mon premier-né. [Exode 4:22]

fils d'Adam, fils de Dieu. [Luc 3:38]

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu ! [Matthieu 5:9]

Ce type de versets crée souvent la confusion chez un certain nombre de lecteurs. Comment tant de personnes peuvent-elles être appelées ses « fils »? La réponse consiste à comprendre ce que ce terme signifie réellement. Dans la Bible, un « fils de Dieu » est traditionnellement compris comme désignant un proche de Dieu ou l'un de ses serviteurs.

Jésus était-il différent de ces autres « fils »? Certains chrétiens déclarent qu'il est différent parce qu'il a été engendré par Dieu. Le mot « engendré » implique être l'origine de ou produit par quelqu'un d'autre, procréé ou engendré. Nous discuterons des implications de cette déclaration dans un instant, mais examinons d'abord la validité de l'idée que Jésus était le fils de Dieu en examinant de plus près Jean 3:16:

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

En lisant ce verset, il semble que cette prémisse pourrait avoir une certaine validité puisque le verset dit « seul fils engendré ». Cependant, il faut se rappeler que la Bible anglaise, que beaucoup de gens lisent aujourd'hui, est en réalité la traduction de divers manuscrits de la Bible grecque et hébraïque. Ainsi, la question centrale devrait plutôt être: ces manuscrits indiquent-ils également que Jésus a été engendré? ***La réponse à cette question est non.***

## *La réalité derrière le terme 'Fils engendré'*

Le diacre Bob Williams et le professeur Paul Duff, tous deux des professeurs éminents du christianisme et des érudits de la Bible, ont commenté cette question dans un traité très long, que je recommande qu'on le lise. Je reproduirai ici leurs conclusions pour que le lecteur puisse comprendre, à partir de leurs recherches, que le mot 'engendré' est un ajout clair au texte de la Bible. La citation suivante concerne l'origine du mot 'engendré' et la raison pour laquelle ce mot se trouve dans plusieurs versions de la Bible anglaise.

Premièrement, le terme est dû à des *erreurs de traduction*. La plupart des traducteurs modernes ont correctement identifié la langue d'origine et son intention, concernant le « un seul et unique fils » (le NASB<sup>1</sup> conserve « seulement engendré » dans le texte, mais certains éditeurs du NASB incluent une note de bas de page qui indique que *la traduction littérale est: « unique, unique en son genre »*). Mais certains anciens traducteurs semblaient penser, à tort, que la racine de la seconde partie de mono gènes était gennao, au lieu de genos. N'oubliez pas que genos signifie 'du même genre', mais que gennao signifie 'engendrer', d'où vient 'engendré'.

Cependant, si gennao était bien la vraie racine du mot, il faudrait apparemment ajouter un 'n' pour lire monogenNes. Hugo McCord prônait la traduction 'seulement engendré', mais avait ensuite écrit que: « Moi aussi, j'ai fait la même erreur. Je ne savais pas que je devais ajouter au grec pour obtenir 'seulement engendré' dans le Nouveau Testament. *Une lettre ajoutée dans un mot fait passer Jésus de fils unique de Dieu à un fils de Dieu.* » (Gospel Advocate, 30/03/86). *Au lieu d'être engendré, être véritablement unique le relègue à n'être qu'un être créé comme tout le monde.*

Deuxièmement, il semble que le terme soit né pour des raisons doctrinales. Quelque part au 3<sup>ème</sup> siècle, Origène a promu la doctrine de la génération éternelle (que Christ est éternellement issu du Père. Je ne suis pas sûr de ce que tout cela veut dire, mais l'expression et la doctrine s'y sont manifestement incorporées). Jérôme et d'autres ont développé cette idée au IV<sup>ème</sup> siècle pour lutter contre l'hérésie arienne grandissante (Arius enseignait que Jésus était bel et bien engendré<sup>2</sup> ou créé par Dieu).

---

<sup>1</sup> Nouvelle Bible Standard Américaine

<sup>2</sup> Arius a enseigné qu'il y a une différence essentielle entre Dieu le Père et Christ le fils, ce qui rend le fils secondaire, ou moins que le Père. Arius croyait que depuis que le Christ était né, il a dû avoir un commencement et qu'il ne pouvait pas être un coéternel avec le Père.

Plus tard dans le même article, ils déclarent également:

Notez que ces traducteurs n'étaient pas cohérents dans la façon dont ils traduisaient 'monogenes'. Regardez Luc 7:12, 8:42 et 9:38. Dans tous ces versets, les traducteurs [de King James Version= Version King James] ont laissé ommis 'engendré' et gardé uniquement le 'seulement'. Dans tous ces endroits, ils ont été fidèles à la traduction de la langue d'origine, comme il se doit. Alors pourquoi ici et pas dans les autres passages? Parce qu'aucun de ces autres passages ne font référence au Christ. *Il est évident que les traducteurs de la KJV ont intégré leur théologie à leur travail.*<sup>3</sup>

*Les croyances païennes ou la vérité du Dieu unique?*

Maintenant, nous devons aborder la question de Dieu engendrant des enfants. Dans la pensée islamique, une telle déclaration est considérée insultante envers Dieu, car elle implique qu'il prendrait une femme de la Terre pour procréer des enfants - en dehors du mariage, en plus ! Une telle idée rappelle les récits païens de la mythologie grecque, où Zeus se passionne pour une femme terrestre et décide d'avoir un enfant avec elle, comme ce fut le cas avec le héros grec Hercule. Donc, attribuer au Seigneur de l'Univers un tel comportement, c'est assimiler la foi en Dieu aux croyances païennes, ce qui est un énorme blasphème dans la théologie islamique.

En se basant sur cette idée, on comprend la signification du hadith suivant du Prophète Mohamed, dans lequel il raconte les paroles du Très Puissant, en disant:

Le fils d'Adam M'a insulté et il n'a pas le droit de le faire... Quant à son insulte, il dit: « Dieu a engendré un fils », alors que Je suis l'Unique, Le Soutien de tous. [Boukhari & Muslim]

---

<sup>3</sup> Williams, B. (1995) *Jesus: Born, but Not Begotten (Jésus: Né, mais pas engender)*. Référence dans <http://www.biblelessons.com/begotten.html>

Ainsi, dire que Dieu, Le Majestueux, avait un fils est une grande insulte à Dieu, car cela signifierait qu'il dut prendre une femme pour engendrer ce fils. Mais une autre question importante pourrait être posée: pourquoi est-ce que Dieu aurait-il besoin d'un fils?

Bien sûr, dans la théologie chrétienne, le fils de Dieu avait pour but de sauver l'humanité en le sacrifiant. Donc, cela signifie que Dieu avait besoin d'un fils pour pardonner aux humains leurs péchés et les accepter au Paradis: son sang laverait leurs péchés.

Pourtant, le Coran apporte une très belle réponse à cette question critique:

*Ils disent que **le Miséricordieux** S'est donné un enfant !*

*Quel blasphème abominable proférez-vous là !*

*Car, à vous entendre, peu s'en faut que les Cieux ne se fendent, que la Terre ne s'entrouvre et que les montagnes ne s'écroulent !*

*Ils attribuent au **Miséricordieux** un enfant,*

*alors qu'il ne sied nullement au **Miséricordieux** d'avoir un enfant !*

*En vérité, tous ceux qui sont dans les Cieux et sur la Terre devront comparaître devant **le Miséricordieux**, en humbles serviteurs,*

*car Il les a tous recensés et dénombrés un à un.*

*Et au Jour du Jugement dernier, chacun d'eux se présentera seul devant Lui.*

*Ceux qui auront cru et accompli de bonnes œuvres, le **Miséricordieux** sera pour eux Plein de sollicitude  
{19:88-96}*

Maintenant, dans ce passage, j'ai souligné en gras l'un des noms de Dieu, le *Très Miséricordieux*, parce qu'il y a une raison pour laquelle Dieu se désigne Lui-même de ce titre

tout au long de cette section du Coran. Pourquoi? Grâce à cet attribut, il répond aux déclarations ci-dessus, en disant qu'Il n'a pas besoin d'un fils pour pardonner à sa création. Pourquoi? Simplement parce qu'Il est Le Très Miséricordieux, Le Plus Miséricordieux, Le Plus Pardonnant ! Il est prêt à pardonner à Ses serviteurs simplement quand ils Lui demandent Son pardon !

Les lecteurs chrétiens devraient se demander s'ils présumeraient pouvoir faire une chose que Dieu est incapable de faire. Bien sûr, aucun chrétien, ni musulman d'ailleurs, n'oserait dire qu'il pourrait faire une chose que Dieu ne pourrait pas faire - pourtant, nous pardonnons aux gens tous les jours sans aucune condition. Parfois, nos conjoints disent des choses qu'ils ne voulaient pas dire, ou nos enfants se conduisent mal, ou nos amis oublient de tenir leurs promesses - mais dans bien des cas, nous leur pardonnons. Nous n'avons pas besoin d'un sacrifice de sang pour pardonner aux autres. Nous voulons simplement que les gens disent sincèrement qu'ils sont désolés pour leurs actes et qu'ils regrettent tout tort causé - l'essence même de la repentance. Pensez donc à cela et rappelez-vous alors que Dieu est plus parfait que nous tous. De ce fait, Son Pardon et Sa Miséricorde ne devraient-ils pas également être parfaits?

### *Comment les musulmans voient-ils le Salut?*

Comme il a été mentionné tout au long de ce livre, l'islam est la religion prêchée par tous les Prophètes, car elle est soumise au Dieu Unique. Il serait donc logique que la question du Salut soit cohérente dans toutes les Écritures que Dieu a révélées. Ce système de Salut peut être résumé dans toutes les Écritures en un mot: repentance.

Car ainsi a parlé le Seigneur, l'Éternel, le Saint d'Israël: C'est dans la tranquillité et le repos que sera votre salut ...” [NIV, Esaïe 30:15]

Je ne suis pas venu appeler à la repentance des justes, mais des pécheurs. [NIV, Luc 5:32]

Dès ce moment Jésus commença à prêcher, et à dire:

Repentez-vous, car le royaume des cieux est proche.  
[NIV, Matthieu 4:17]

Repentez-vous donc et convertissez-vous, pour que vos péchés soient effacés. [NIV, Actes 3:19]

### Le Salut dans le Coran et le Hadith

***Ô croyants, revenez tous à Dieu, si vous voulez assurer votre salut ! {24:31}***

***Dis: « Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez point de la miséricorde divine ! En vérité, Dieu absout tous les péchés, car Il est le Clément et le Compatissant. » {39:53}***

Le Prophète Mohamed a également conseillé les croyants,

O, les gens ! Tournez-vous vers Dieu dans la repentance et recherchez Son pardon, car je me repens sûrement à lui cent fois par jour. [Muslim]

En raison de cette grande importance accordée à la repentance et à la justice dans l'islam, certaines personnes ont la fausse idée que, dans l'islam, le salut réside *uniquement* dans l'accomplissement des bonnes actions. Certes, l'accomplissement de bonnes actions est un signe de la foi et le rapprochement de Dieu et de Sa Miséricorde, mais le Salut lui-même réside dans la Grâce et la Miséricorde de Dieu, comme il ressort clairement dans la déclaration suivante du Prophète Mohamed:

Faites les bonnes actions correctement, sincèrement et avec modération, et réjouissez-vous. Mais sachez que les bonnes actions ne font pas gagner le Paradis. Les compagnons demandèrent: « Même, toi, O Messager de Dieu? » Il répondit: « Même moi, à moins que Dieu me couvre de Sa Grâce et Sa Miséricorde. » [Boukhari]

***Foi aveugle?***

L'un des obstacles les plus courants à la compréhension des principes mentionnés ci-dessus est le concept de la foi aveugle, lorsque les gens disent: « Il faut juste croire » ou « C'est un mystère ». Avec de telles déclarations, certaines personnes ferment leurs esprits et 'jettent la clé', après s'être convaincus que la religion n'a pas à donner d'explication pour prouver sa vérité. Cela pourrait-il être le cas? Existe-t-il des preuves contre une telle notion? Oui, il existe un certain nombre de preuves scripturaires et logiques que les personnes négligent, lorsqu'elles se retirent vers une foi aveugle. Par exemple, dans le Nouveau Testament, il est écrit que:

car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix.  
[NIV, 1 Corinthiens 14:33]

Partout autour de nous, nous observons l'ordre et l'organisation. Les gens étudient les sciences naturelles, comme la chimie, la physique et la géologie, des sciences entièrement fondées sur l'ordre et les lois constantes selon lesquelles le Créateur a construit l'Univers. Est-il alors logique que nous trouvions la raison, la logique et l'ordre dans tout sauf la religion? Absolument pas ! Prenez également en considération les mots du Nouveau Testament qui disent:

car ce qu'on peut connaître de Dieu est *manifeste* pour eux, Dieu le leur ayant fait connaître. En effet, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil, depuis la création du monde, quand on les considère dans ses ouvrages. Ils sont donc inexcusables.

puisque ayant connu Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, et ne lui ont point rendu grâces; mais ils se sont égarés dans leurs pensées, et leur cœur sans intelligence a été plongé dans les ténèbres. Se vantant d'être sages, ils sont devenus fous; et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en *images* représentant *l'homme corruptible*, des oiseaux, des quadrupèdes, et des reptiles.

C'est pourquoi Dieu les a livrés à l'impureté, selon les convoitises de leurs cœurs; en sorte qu'ils déshonorent eux-mêmes leurs propres corps; eux qui ont changé la vérité de Dieu en mensonge, et qui ont adoré et servi la créature au lieu du **Créateur**, qui est béni éternellement. [NIV, Romains 1:19-25]

De même, dans la Bible, il est dit que la nature de Dieu est claire, mais que les gens cherchent toujours à adorer des êtres et des images par opposition au Créateur. Pourquoi? Parce qu'ils ont été induits en erreur par le concept même de la foi aveugle.

Les versets du Coran incitent le lecteur à considérer la perfection de Dieu et à demander à leurs esprits de réfléchir sur l'ordre et sur la clarté majestueuse de Ses paroles, lorsqu'il pose cette question simple à l'homme:

***Ne méditent-ils donc jamais le Coran? S'il émanait d'un autre que Dieu, n'y trouveraient-ils pas de multiples contradictions? {4:82}***

Pourtant, Dieu n'autorise pas la confusion et a béni l'humanité d'un esprit lui permettant de raisonner et de réfléchir. Il a fait en sorte que Ses signes soient clairs et abondants pour quiconque désire vraiment comprendre. Considérez également ces versets clairs et logiques du Coran:

***Peut-on concevoir des associés qui n'ont aucun pouvoir de créer et qui sont eux-mêmes créés? {7:191}***

***Or, s'il y avait d'autres divinités que Dieu dans les Cieux et sur la Terre, la marche de ces derniers aurait été gravement compromise. {21:22}***

### ***Jésus dans l'islam***

Malheureusement, l'autre fausse idée répandue, en particulier chez les chrétiens, est l'idée que l'islam équivaut en quelque sorte à 'tourner le dos à Jésus' ou à 'le nier', les poussant à ne pas vouloir en apprendre davantage sur l'islam. Ces personnes ne se sont malheureusement pas rendu compte que seul l'islam donne à Jésus le respect, l'honneur et les louanges qui lui sont dû, sans

exagération, ni mensonge.

Dans l'islam, les musulmans reconnaissent Jésus comme la Parole de Dieu, ce qui signifie qu'il a été créé par la Parole de Dieu, « sois ». Chaque fois que Dieu souhaite créer une chose, il dit simplement: « Sois », et la chose existe par Sa Volonté. Cela se trouve au début du chapitre biblique de la Genèse, lorsque Dieu dit: « Que la lumière soit ». Ainsi, lorsqu'Il a créé Jésus, Il lui a ordonné « Sois » dans le ventre de Marie et il fut créé. Les musulmans croient également en une conception immaculée et rendent hommage à la Vierge Marie pour sa piété, sa justice et sa pureté. En effet, le Coran et les hadiths contiennent de grandes paroles de louanges et d'honneurs, tant pour la Vierge Marie que pour Jésus-Christ.

Parmi ces versets, le Coran indique clairement que le premier miracle de Jésus fut son discours alors qu'il était encore un bébé. La première fois qu'il a parlé, il l'a fait pour calmer sa mère à sa naissance, et la deuxième fois en prenant la défense de sa mère, lorsque son peuple lui avait demandé comment elle avait pu avoir un fils sans mariage (en l'accusant de malveillance).

Les musulmans croient également que Jésus était le Messie ou le Christ. Beaucoup de chrétiens pensent faussement que le mot Christ ou Messie indique d'une manière ou d'une autre que Jésus était Dieu ou Son fils, mais le mot Messie est simplement la forme hébraïque du mot grec Christ - tous deux signifiant 'oint ou élu'. En fait, plusieurs choses dans la Bible s'appellent le Christ (en grec), signifiant une chose choisie pour un but spécifique ou oint, mais en aucun cas faisant référence à la divinité.

De plus, les musulmans croient que Jésus a mené une vie noble et pieuse, prêchant les gens et accomplissant des miracles avec la permission de Dieu Seul. Il a eu beaucoup de disciples justes parmi le peuple juif de son temps. Parmi ces disciples, certains sont considérés par les musulmans comme étant vertueux et loyaux, à la fois envers Dieu et envers Son Messager Jésus. De plus, le Message Pur de Jésus a causé beaucoup de chagrin à un groupe d'érudits corrompus parmi les juifs de l'époque<sup>4</sup>, qu'ils avaient fini par conspirer son meurtre.

<sup>4</sup> Pas tous les juifs, car comme mentionné ailleurs, de nombreux juifs ont cru en Jésus et l'ont accepté comme Messager et Prophète de Dieu. Ils ont suivi ses enseignements et se sont repentis à Dieu pour les distorsions dans la pratique religieuse et les écritures qu'ils avaient faussement introduites.

Dans le Coran et le hadith du Prophète Mohamed, il est clairement indiqué que, bien que les Juifs corrompus aient cherché à tuer Jésus, leur plan diabolique avait échoué et Dieu l'avait sauvé en l'élevant au Ciel. Le groupe de juifs corrompus avaient crucifié une personne ressemblant physiquement à Jésus, pour laisser croire au groupe juif susmentionné qu'ils avaient en réalité tué le Messie.

Les musulmans croient en outre que Jésus reviendra à la fin des temps pour tuer l'Antéchrist. Il vivra ensuite sur Terre en tant que souverain vertueux, où il se mariera et aura des enfants avant sa mort, après quoi il sera enterré à côté du Prophète Mohamed. En fait, une place lui ait toujours réservée jusqu'à aujourd'hui, près de la tombe du Prophète Mohamed dans la ville de Madina.

En résumé, un passage du chapitre 19 du Coran, le chapitre intitulé Marie, concerne les nombreux points décrits ci-dessus :

***Rappelle aussi l'histoire de Marie, telle qu'il est fait mention dans le Coran, lorsqu'elle se retira en un endroit situé à l'est, loin de sa famille, et étendit un voile entre elle et les siens. C'est alors que Nous lui envoyâmes Notre Esprit qui se présenta à elle sous la forme d'un homme accompli.***

***Elle lui dit: « Je cherche refuge contre toi auprès du Tout-Miséricordieux, si tant est que tu Le craignes. » – « Je ne suis, dit-il, qu'un envoyé de ton Seigneur, chargé de te faire présent d'un garçon immaculé. »***

***– « Comment, s'étonna-t-elle, pourrais-je avoir un enfant alors qu'aucun être humain ne m'a jamais touchée et que je n'ai jamais été une femme de mœurs légères? » Il lui fut répondu: « Ainsi en a décidé ton Seigneur qui a dit: « Rien n'est plus facile pour Moi. Nous ferons de cet enfant un signe pour les hommes et une miséricorde émanant de Nous. » Et il en fut ainsi.***

*Elle devint donc enceinte de l'enfant et se retira avec lui en un lieu éloigné. Puis, saisie par les douleurs de l'accouchement, elle s'adossa au tronc d'un palmier en s'écriant: « Plût à Dieu que je fusse morte et oubliée bien avant cet instant ! » Une voix l'appela alors de dessous d'elle: « Ne t'afflige point ! Ton Seigneur a fait jaillir un ruisseau à tes pieds. Secoue vers toi le tronc du palmier, il en tombera sur toi des dattes mûres et succulentes. Mange, bois et réjouis-toi ! S'il t'arrive de voir quelqu'un, dis-lui: « J'ai fait vœu d'un jeûne au Tout-Miséricordieux. Je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain. »*

*Puis elle revint auprès des siens avec l'enfant dans ses bras. « Ô Marie, lui dirent-ils, quel acte monstrueux as-tu commis là ! Ô sœur d'Aaron ! Ton père n'a jamais été un homme dépravé ni ta mère une femme prostituée ! » Marie leur fit signe de s'adresser à l'enfant. « Est-il possible, s'étonnèrent-ils, de parler à un enfant encore au berceau? »*

*– « Je suis, dit l'enfant, un serviteur de Dieu. Il m'a donné l'Écriture et a fait de moi un prophète. Il a fait de moi un être béni où que je sois. Il m'a ordonné de pratiquer la salât et la zakât, ma vie durant, ainsi que d'être bon envers ma mère, et Il n'a point fait de moi un être violent ni méchant. Que la paix soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourrai et le jour où je serai ressuscité ! »*

*Tel est, en toute vérité, Jésus, fils de Marie, qui fait encore l'objet de tant de querelles. Il est inconcevable que Dieu Se donne un fils. Sa gloire ne saurait y consentir ! En vérité, quand Il décide une chose, il Lui suffit de dire: « Sois ! », et la chose est. « En vérité, Dieu est mon Seigneur et le vôtre. Adorez-Le ! Telle est la voie de la rectitude ! » Par la suite, les factions divergèrent entre elles. Malheur donc aux négateurs, lors de leur comparution en un jour terrifiant ! Comme ils entendront bien et comme ils seront clairvoyants le jour où ils se présenteront devant Nous ! Mais, aujourd'hui, les injustes sont dans un égarement évident. {19:16-38}*

## *La charia de l'islam - un mode de vie complet et souvent mal compris*

Couper les mains, lapider les adultères, fouetter les fornicateurs, décapiter les meurtriers - gros titres choc des tabloïdes des rayons d'épicerie ou formes anciennes des punitions criminelles? En fait, ce sont ces mots qui nous viennent à l'esprit lorsque le code juridique islamique ou la *Charia*, est mentionné aujourd'hui. Dans ce chapitre, la *charia* sera examinée et comprise à la lumière de preuves pertinentes tirées du Coran et de la Sunna, et également, du point de vue des statistiques de la criminalité du monde moderne.

Premièrement, la *charia* est un terme islamique signifiant le système complet de réglementation des activités publiques et privées sur un territoire islamique. Il est entièrement basé sur les lois et les règles du Coran et de la Sunna. Il est conçu pour régir les relations et les devoirs de la personne envers Dieu, de son prochain, de son environnement. Il dirige ainsi toutes les domaines des activités humaines, y compris les aspects spirituels, moraux, sociaux, économiques et politiques de la vie.

Les questions traitées par la *charia* peuvent être divisées en trois catégories: théologie, éthique et droit (fiqh). Le fiqh ou loi islamique, est la branche qui concerne la régulation du comportement extérieur des personnes. Cela comprend les règles relatives à la conduite de l'être humain à l'égard de son Créateur (verdicts concernant la prière, le jeûne, la charité, le pèlerinage, etc.), ce qui concerne les décisions relatives aux interactions entre les personnes: les questions relatives au système pénal, aux transactions commerciales, au mariage et au divorce. De plus, il inclut également les décisions relatives à l'individu et à l'état, en temps de guerre comme en temps de paix, telles que les obligations militaires, les testaments et les lois relatives à la propriété, entre autres.

Le but ultime de la *charia*, cependant, est le bien commun de l'humanité dans son ensemble - musulmans et non-musulmans. En tant que telle, la *charia* est responsable de la protection ou de la préservation de cinq droits universels de l'être humain: le droit à la vie, à l'intellect, au lignage, à la religion et à la

propriété. On pourrait se demander cependant pourquoi le droit à la liberté n'y est pas inclus?

### *La liberté dans l'islam*

L'islam considère la liberté comme un droit naturel de tout être humain. Sans liberté, la vie perd tout son sens. L'islam élève la liberté au même niveau que la pensée libre, qui est le moyen principal de réaliser l'existence de Dieu, Son Existence n'ayant besoin ni de preuves extérieures, ni de miracles, pour être reconnue. Dieu dit dans le Coran:

**Point de contrainte en religion maintenant que la Vérité se distingue nettement de l'erreur. {2:256}**

Ce verset déclare que vous ne pouvez forcer personne à croire en quoi que ce soit, si elle n'en est pas convaincue. Une personne doit être convaincue en étant libre de penser. Si la contrainte est interdite concernant le culte de Dieu, qui est la préoccupation la plus importante dans la vie d'un être humain (comme on le voit dans l'islam), alors comment peut-elle être tolérée dans d'autres domaines? Cette insistance islamique sur le libre arbitre et le libre choix peut également être notée dans les mots du grand compagnon et du calife Omar ibn AlKhattab, qui aurait dit à un de ses gouverneurs: « Avez-vous asservi le peuple après que Dieu l'eut créé libre? »

### *La définition de la liberté*

La liberté est le choix d'une personne de faire ou non une chose, selon son libre arbitre et sans ingérence. Elle établit le fait que chaque être humain contrôle ses propres affaires et que cela n'appartient ni aux individus, ni à l'État.

Mais, la 'liberté' signifie-t-elle que nous devrions vivre sans aucune règle et aucun règlement?

La reconnaissance de la liberté individuelle dans l'islam ne signifie pas que les personnes vivent libres sans règles, ni restrictions, car ce type de 'liberté' est plus justement qualifié d'anarchie et porte atteinte aux droits et à la sécurité d'autrui. La liberté de la personne ne doit en aucun cas nuire à autrui. Pour

cette raison, l'islam établit certaines lignes directrices, qui garantissent une liberté équilibrée pour tous. Ces directives sont:

1. La liberté des individus ou des communautés ne doit jamais compromettre l'ordre général de la société, ni en détruire les fondements.
2. La liberté individuelle ne doit pas conduire à la perte des droits plus généraux de la société (par exemple, le droit personnel à la liberté de parole ne devrait pas compromettre à la sécurité générale d'un autre groupe de personnes).
3. La liberté d'un individu ne devrait pas empiéter sur la liberté d'un autre individu.

Il convient également de rappeler que l'un des principaux objectifs du message de l'islam est de libérer les personnes des contraintes du culte, de leurs désirs et des êtres créés et, également, de les libérer du respect du culte du Créateur.

### *Les particularités de la loi islamique*

Quiconque étudie le droit islamique constatera qu'il se distingue par des caractéristiques uniques, que l'on ne retrouve pas dans d'autres systèmes juridiques. Ces caractéristiques sont responsables de sa stabilité, de sa croissance et de sa pertinence, depuis plus de quatorze siècles. En effet, la *charia* a un attrait durable et global, car c'est la loi ultime et divinement révélée pour toute l'humanité, car elle est liée à la dernière des religions divinement révélées - l'islam. La *charia* doit donc posséder des caractéristiques uniques, lui permettant de durer et de conserver sa stabilité pour faire face aux besoins en évolution constante, partout dans le monde et à toutes les époques.

Le droit islamique est le système de législation le plus vaste et le plus complet dans le monde, bien plus complet que tout système juridique créé par l'homme d'aujourd'hui ou à un moment de l'histoire. Il a été appliqué par plusieurs écoles de pensées, dans l'ensemble du monde musulman, depuis quatorze cents ans.

Il a également eu un impact considérable sur d'autres nations et d'autres cultures tout au long de son histoire<sup>1</sup>. De nombreuses civilisations dans le monde ont adopté leurs propres systèmes juridiques au droit islamique, comme en Espagne, en Sicile, en Asie occidentale et aux Balkans.<sup>2</sup>

Certaines des caractéristiques uniques de la loi islamique sont:

1. La noblesse de l'objectif. Chaque système juridique possède un objectif à atteindre. Cet objectif varie d'une culture à l'autre. Cela varie également en fonction des objectifs des personnes au pouvoir. Pour cette raison, les modifications et les amendements sont monnaie courante, les nations ayant recours au droit pour orienter leurs citoyens vers des objectifs précis.

La loi islamique, en revanche, n'est pas façonnée par la société. Bien au contraire, la société est façonnée par la loi islamique. L'homme ne l'a pas créé, mais il doit se recréer conformément à elle. En bref, le droit islamique vise un grand objectif: atteindre les avantages et les meilleurs intérêts de l'individu et de la société, en évitant tout ce qui est préjudiciable et en refusant de privilégier les besoins d'un seul individu ou d'une seule société.

---

<sup>1</sup> Watanabe L. (2012) La contribution possible des institutions juridiques islamiques à l'émergence d'un État de droit et de l'État moderne en Europe. Dans: Al- Rodhan N.R.F. (eds) *Le rôle du monde arabo-islamique dans l'essor de l'Occident*. Palgrave Macmillan, Londres

<sup>2</sup> Boisard, M. (1980). L'influence probable de l'islam sur le droit public et international occidental. *Revue internationale des études sur le Moyen-Orient*. Vol. 11, No. 4, pages 429-450. Récupéré de: <https://www.jstor.org/stable/163176>

2. La loi islamique est une révélation divine. Toutes les injonctions de la loi islamique sont une révélation de Dieu. Donc, celui qui légifère pour l'humanité est Son Créateur, Qui sait le mieux ce qui sera bénéfique à Sa création dans ce monde et dans le prochain. Il connaît la composition psychologique et physique de l'être humain, ainsi ce qui lui sera bénéfique et ce qui lui nuira. À ce propos, Dieu dit:

**car peu importe que vous cachiez vos pensées ou que vous les divulguiez, Dieu saura toujours ce que recèlent les cœurs. {67:13}**

La loi créée par l'homme, en revanche, est le produit de l'intellect humain, qui a une vision limitée, qui en apprend tous les jours et essaye de s'ajuster. Pour cette raison, le droit artificiel fait souvent face à des carences et à des erreurs. Par conséquent, les législations issues de l'effort humain ne conviennent pas toujours à la nature humaine.

3. L'application des règles de la loi islamique est l'obéissance à Dieu. Suivre la loi islamique est une façon d'adorer Dieu et de gagner Sa Récompense. De même, y désobéir signifie désobéir à Dieu et mériter une punition. Certains types de crimes ont prescrit des peines censées être appliquées dans ce monde. D'autres craignent d'être punis dans l'Au-delà. Par conséquent, chaque musulman se surveille lui-même, non seulement par crainte de Dieu (par opposition à la crainte de l'État), mais aussi dans l'espoir de recevoir Sa Miséricorde et Sa Récompense éternelle dans l'Au-delà. Ce qui, pour nombreux, est beaucoup plus fort pour les inciter à obéir à Dieu.

En ce qui concerne les lois créées par l'homme, la principale incitation à les respecter est liée à la peur des poursuites pénales et non l'espoir d'obtenir des bénédictions et des récompenses de Dieu. De même, la désobéissance à ces lois n'entraîne pas autant de sentiment de culpabilité, si les autorités ne les découvrent pas.

4. La loi islamique a la particularité d'être complète dans tous les termes. Elle ne nécessite aucune modification, aucun ajout ou

suppression. Il s'agit de réguler quatre facettes différentes de l'interaction humaine: la relation entre l'individu et son Créateur, la relation entre l'individu et lui-même, la relation entre l'individu et les autres membres de la société et, la relation entre l'individu et l'État.

Si nous comparons le droit islamique à cet égard avec l'un des systèmes juridiques créés par l'homme, nous constaterons que ce dernier traite principalement des relations entre la personne et les autres, et la personne et le gouvernement. En ce qui concerne la relation de l'individu avec lui-même, constituant souvent le pire ennemi de soi, la loi n'offre aucune indication. Elle ne dit rien non plus sur la relation de l'individu avec son Créateur. Cependant, dans ce domaine, la loi laïque créée par l'homme, a conçu l'idée de 'séparation de l'Église et de l'État', où Dieu est tenu à l'écart de la loi.

Cette notion de 'séparation de l'Église et de l'État' est rejetée par la charia, car Dieu est Le Seul Législateur, dans le sens que c'est Lui qui a promulgué la loi. Bien que l'éthique fasse partie intégrante des systèmes juridiques islamiques et laïques, la loi islamique diffère légèrement, car elle concerne également l'avenir de l'être humain.

Exister non seulement dans cette vie mondaine, mais également dans la vie future éternelle, en enjoignant ses actes de culte qui doivent être accomplis par tout croyant.

5. La permanence des principes et de la flexibilité dans l'application. La loi islamique est construite sur un ensemble de principes fixes, immuables, dérivés du Coran et de la Sunna, qui ont été correctement enregistrés et préservés. Nombre de ces textes contiennent des règles générales en matière de législation, sans entrer dans les détails d'application. Cela donne au juge le pouvoir discrétionnaire de prendre en compte les changements de circonstances.

Par exemple, dans la formulation du système politique islamique, les textes religieux donnent un aperçu général sur certains éléments, telles que la justice entre les citoyens, l'obéissance à l'autorité politique, la consultation entre musulmans et la coopération dans le domaine de la justice. En même temps, les

textes offrent une certaine liberté d'application de cette esquisse générale selon les circonstances pratiques exigeant une certaine souplesse. Si les objectifs escomptés du gouvernement islamique sont appliqués, la manière dont ils le sont suivront les circonstances tout en respectant les règles imposées par les textes sacrés et les principes de la charia.

Les systèmes juridiques modernes, en revanche, ne disposent que d'un nombre très limité de principes permanents, souvent sous forme de constitutions modifiées par des amendements, de sorte que les changements et la réforme entraînent souvent la chute de leurs objectifs nationaux fondamentaux. Les fondements et les principes de la plupart de ces systèmes juridiques, bien que reposant parfois sur la notion des précédents, sont si souvent exposés au changement et à la substitution qu'ils deviennent une cible à la corruption pour un certain nombre d'avocats et de législateurs, qui ne cherchent que leur propre intérêt.

6. L'absence de difficulté. La loi islamique n'impose aucune obligation de grande sévérité ou difficulté.

Quiconque examine de près les règles de la loi islamique trouvera en elles le modèle évident de faciliter les choses à la personne. En outre, toutes les obligations qui ont été imposées ont été prises en compte selon la clémence et la facilité de ceux qui doivent les exécuter.

Dieu a décrété que chaque personne légalement responsable doit effectuer cinq prières par jour, la prière ne nécessitant pas plus de quelques minutes. La personne ne pouvant pas se tenir debout peut s'asseoir. Le voyageur est autorisé à raccourcir sa prière. Le jeûne est obligatoire un mois par an, mais n'est pas autorisé pour la personne en voyage ou malade, etc.

Les obligations imposées par la loi islamique sont peu nombreuses. Elles peuvent toutes être apprises en peu de temps. Leurs particularités et facteurs secondaires doivent être pris en compte, pour faciliter la connaissance. Dieu dit:

**Dieu n'entend vous imposer aucune gêne, Il veut seulement vous purifier et parachever Ses bienfaits envers vous. Peut-être Lui en serez-vous reconnaissants? {5:6}**

## *Le système de punition pénale islamique*

Comprendre les fondements et les principes de base de la charia islamique est certes important, mais l'attention du monde d'aujourd'hui est principalement axée sur un seul aspect de la charia: le système de punition pénale. Il est qualifié de barbare, d'arriéré et de cruel, mais la plupart des gens, même un pourcentage important de musulmans, en savent très peu sur ce système et ses règles.

L'objectif premier de tout système de sanction pénale est la sécurité et la stabilité de la population en général. Certes, la sécurité est un besoin humain fondamental, non moins important que la nourriture et le logement. Sans sécurité, la société se désintègrera rapidement pour devenir une anarchie.

Le système de justice pénale islamique n'est pas différent à cet égard. Comme mentionné précédemment, il vise à préserver les cinq activités universelles: la vie, l'intellect, la religion, la lignée et la propriété. Par exemple, pour protéger la vie, il énonce la loi du châtiment; pour protéger l'intellect, il punit les consommateurs l'alcool et; pour protéger les biens, il a établi le châtiment pour vol, etc. Par conséquent, le système pénal islamique repose sur un certain nombre de principes, dont certains sont:

1. Rien n'est interdit à l'exception de ce qui est spécifié dans l'Apocalypse. Les actes ne peuvent être interdits que si leur interdiction est clairement énoncée dans le Coran ou la Sunna. Ce principe est énoncé dans de nombreux versets du Coran, comme: « ***Nous n'avons jamais sévi contre un peuple, avant de lui avoir envoyé un messenger.*** » {17:15} Ainsi, toutes les actions sont supposées être admissibles, à moins d'une preuve claire indiquant le contraire.
2. Nul ne peut être tenu responsable des crimes d'autrui. Ainsi, en droit islamique, l'individu est seul responsable de son crime. Le Coran a établi ce principe dans de nombreux versets, tels que: « ***Nul ne commet le mal qu'à son propre détriment, et nul n'aura à assumer les fautes d'autrui.*** » {6:164}
3. Le système pénal islamique, à l'instar des autres

institutions islamiques, s'applique de la même manière à tous et, nul n'est au-dessus des lois dans l'islam. Tout le monde est égal, quelle que soit sa position dans la société. Le Coran a établi ce principe d'égalité universelle face à la loi, dans le verset suivant: « **Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous vous avons répartis en peuples et en tribus, pour que vous fassiez connaissance entre vous. En vérité, le plus méritant d'entre vous auprès de Dieu est le plus pieux. Dieu est Omniscient et bien Informé.** » {49:13}

Le Prophète Mohamed a également clairement démontré ce principe d'égalité face à la loi, lorsqu'une femme de la famille Makhzum - une famille très riche et puissante - avait commis un vol. La population locale avait essayé de la faire acquitter en raison de sa position familiale, mais le Prophète a déclaré: « O gens, ceux qui sont venus avant vous, ont été détruits pour avoir pardonné à leurs seigneurs le vol et pour avoir appliqué le châtiment aux faibles. Par Dieu, si Fatima, la fille de Mohamed, commettait un vol, je l'amputerais. » [Muslim]

4. Les sanctions ne doivent jamais être appliquées, s'il y a un doute sur la personne qui a commis le crime ou s'il existe une justification légale rendant le crime excusable (comme la nécessité, l'ignorance raisonnable, l'incompétence, etc.).

En outre, en plus du châtiment, le droit islamique reconnaît deux autres catégories de sanctions pénales. Les premières sont les peines détaillées dans le Coran et la Sunna pour des crimes spécifiques. Ces peines ne peuvent être ni levées, ni modifiées, si une condamnation est prononcée.

Les deuxièmes catégories sont les punitions de nature flexibles. Elles doivent être appliquées dans les cas où les textes divins établissent l'interdiction de certains actes, sans prévoir de sanction spécifique. Dans de tels cas, l'autorité politique peut alors prendre en considération les circonstances particulières du criminel et, déterminer le moyen le plus efficace de protéger la société contre le préjudice et de réformer le délinquant. Ainsi, les peines prévues par la loi de la Charia sont de trois types:

1. Châtiment
2. Peines prescrites, connues sous le nom de *Houdoud*
3. Peines discrétionnaires

### *Les peines prescrites - lois Houdoud*

Les crimes relevant de cette catégorie sont définis comme des actes légalement interdits, pour lesquels Dieu a imposé une peine spécifique et prédéterminée. Ces punitions présentent certaines caractéristiques distinctives. Parmi eux sont:

1. Ces punitions ne peuvent être ni augmentées, ni diminuées.
2. Le juge, l'instance politique ou la victime ne peuvent ni gracier, ni renoncer à ces sanctions après que les crimes connexes aient été portés à l'attention de la justice. Il est possible pour la victime de gracier le criminel, si le crime est de nature personnelle (l'affecte sans conséquences sur la société, comme le vol du magasin de la victime, par exemple), et seulement avant que celui-ci ne soit traduit devant le tribunal. Le Prophète Mohamed a déclaré: « Pardonnez vous les uns les autres en matière de punition prescrite, mais si la question me parvient [et qu'elle est confirmée], la peine doit alors être exécutée. » [Abou Dawoud et Nasaa'ee]
3. Ces sanctions sont le 'droit de Dieu', ce qui signifie que le droit juridique en cause est de nature générale et que le plus grand bien-être de la société est pris en considération.

Les crimes qui relèvent de la peine fixe sont les suivants: le vol, le faux témoignage, la fornication / l'adultère, l'apostasie, la consommation de substances intoxicantes (drogue ou alcool), le vol sur les routes et le terrorisme (y compris le viol). Une discussion détaillée sur ces crimes et leurs peines prévues dépasse la portée d'introduction de ce livre. Mais en raison des questions fréquentes et des idées fausses, concernant les peines prescrites pour le vol, l'adultère et le viol, ces trois sujets seront discutés ci-dessous.

#### *Le vol*

Dans la charia, le vol est défini comme le fait de prendre secrètement la richesse d'une autre personne dans l'intention d'en prendre possession. Il s'agit donc d'un acte avide, bien prémédité, qui doit être différencié du petit vol.

Certaines conditions doivent être remplies avant qu'un acte de vol n'aboutisse à l'exécution de la peine islamique spécifiée, à savoir l'amputation de la main. Ces conditions sont:

1. Les biens volés doivent être entièrement confisqués par le voleur, pris d'un lieu sécurisé des locaux de la victime.
2. Les biens volés doivent être mobiles.
3. Les biens volés doivent être des choses auxquelles on attribue une valeur et ne devraient pas être des choses négligées par les gens. Cette exigence particulière est couramment utilisée abusivement par les conseils de la 'charia' dans certaines régions rurales et peu éduquées dans le monde, qui punissent à tort une personne pour avoir volé une chose sans valeur nominale.

Si ces conditions sont remplies, en l'absence de doute ou de nécessité suite à une extrême pauvreté (ce qui annulerait l'exécution de la peine), l'amputation de la main du voleur jusqu'au poignet devient obligatoire, dès que le crime est porté à l'attention du pouvoir judiciaire<sup>3</sup>. Dieu dit:

**Au voleur et à la voleuse, coupez la main en punition de leurs forfaits. {5:38}**

*Discussion sur la sévérité de la peine pour vol*

La réaction courante des sociétés occidentalisées d'aujourd'hui, est que couper la main est 'cruel' ou 'barbare'. Mais réfléchissez-y un instant. Dans la culture occidentale, la main du voleur n'est pas coupée, mais le voleur est 'coupé' de la société dans son ensemble. Cela se produit initialement, lorsque le voleur est condamné à une peine de prison, des fois très longtemps, où il souffre de divers maux: viol, isolement cellulaire, passages à tabac, etc. Par la suite, ils sont également coupés par la stigmatisation sociale et la perte des libertés civiles. La punition occidentale pourrait en réalité être plus 'cruelle', car le voleur aura un casier judiciaire qui le suivra tout au long de sa vie, qu'il s'agisse d'emplois, de mariage, de la perte du droit de vote dans certains états, et même de restrictions de voyages même après avoir purgé leur peine pour leur crime.

En revanche, la punition de la charia efface instantanément le péché du condamné, à la fois devant Dieu et devant la société. Le Prophète a demandé à ses fidèles d'accepter à tous les égards, dans la société, ceux qui avaient été punis et de leur permettre de continuer à jouer un rôle positif dans la communauté. Le crime de la personne doit être pardonné, les membres de la société ne doivent en aucun cas continuer à la punir après l'exécution de la condamnation, sur l'ordre du Prophète. En fait, ils sont parfois loués pour leur courage de se purifier de leur péché dans ce monde, malgré la difficulté de l'épreuve.

---

<sup>3</sup> Le pardon est un thème majeur qui imprègne tous les aspects de l'islam, si la victime d'un vol choisit de pardonner au voleur avant que des accusations ne lui soient portées devant un pouvoir judiciaire, la punition ne sera pas appliquée.

Omar bin Al-Khattab a rapporté: « Pendant la vie du Prophète, il y avait un homme appelé Abdullah, qui faisait rire le Messager de Dieu. Le Prophète l'avait fouetté à cause de sa consommation d'alcool. Et un jour, il fut amené devant le Prophète pour le même motif et fut à nouveau fouetté. Sur ce, un homme parmi le peuple a dit: « Que Dieu le maudisse ! Pour toutes les fois qu'il fut amené devant le Prophète pour la même accusation ! » En entendant cela, le Prophète a déclaré: « Ne le maudissez pas, car par Dieu, je sais qu'il aime Dieu et Son Messager. » [Boukhari]

Abou Hurayra a raconté: « Un homme ivre a été amené devant le Prophète, qui a ordonné son fouettement. Après le départ de l'homme ivre, un homme dit: « Qu'est-ce qui ne va pas avec lui? Que Dieu le déshonore ! » Le Messager de Dieu a alors dit: « N'aidez pas Satan contre votre frère musulman (avec de telles paroles). » » [Boukhari]

Oubada ibn as-Samit a raconté: « J'ai donné le serment d'allégeance au Prophète avec un groupe de personnes et il nous a dit: « Je prends votre engagement que vous n'adorerez rien en dehors de Dieu, vous ne volerez pas, vous ne tuerez pas vos enfants, vous ne calomniez pas, vous ne ferez pas de fausses déclarations et vous ne me désobéirez pas en quelque chose de bon. Quiconque parmi vous remplit les obligations de ce gage, sa récompense est avec Dieu. Et quiconque commet l'un des crimes ci-dessus et reçoit sa punition légale en ce monde, ce sera son expiation et sa purification. Mais si Dieu filtre son péché, il appartiendra à Dieu de le punir ou de le pardonner selon son souhait. » Abou Abdallah ajouta ensuite: « Si un voleur, ou toute personne sur laquelle un châtiment judiciaire a été exécuté, se repent, sa main coupée, son témoignage juridique sera alors accepté. » [Boukhari]

## *Zéna - Fornication et Adultère*

*Zéna* est défini comme tout acte où un homme a des relations sexuelles avec une femme qui n'est pas son épouse. Toute autre relation entre un homme et une femme, qui ne correspond pas à un véritable rapport sexuel<sup>4</sup>, ne fait pas partie de cette catégorie et n'impose pas la peine spécifiée.

La peine prescrite est cependant différente selon l'état matrimonial des parties impliquées. Une personne célibataire qui n'a jamais été mariée auparavant, reçoit cent coups de fouet comme indiqué par Dieu:

**Administrez à la femme et à l'homme coupables de fornication cent coups de fouet chacun. {24:2}**

Si la personne est mariée ou a déjà été mariée, la punition est la lapidation jusqu'à la mort. Cette punition a été établie par un certain nombre de hadiths du Prophète, comme cela sera mentionné ci-dessous.

Il existe cependant des conditions spécifiques, qui doivent être strictement remplies, avant que l'une ou l'autre de ces deux peines ne puisse être exécutée, qui sont:

1. Quatre témoins de confiance doivent témoigner légalement qu'ils ont été témoins de l'acte de pénétration avec une certitude absolue. Ils doivent être en complet accord sur tous les détails de l'acte (lieu, heure, circonstances, etc.). Si leurs histoires ne correspondent pas, leur témoignage sera considéré comme faux. Dans ce cas, au lieu que la peine soit infligée à l'accusé, la peine prescrite pour le faux témoignage, un autre crime *Houdoud*, sera appliqué contre les témoins. Dieu dit:

**Que n'ont-ils amené quatre témoins pour appuyer leur accusation? Ne l'ayant pas fait, ils ne sont au regard de Dieu que des menteurs ! {24:13}**

**Ceux qui lancent des accusations contre des femmes honnêtes, sans pouvoir produire quatre témoins, seront**

**punis de quatre-vingts coups de fouet, et leur témoignage ne sera plus jamais admis, car ce sont des êtres pervers, {24:4}**

4 Défini comme le pénis pénétrant dans le vagin.

Il devrait être évident que quiconque commet la fornication devant quatre personnes, ayant vu tous les détails du crime, est une personne effrontée et sans scrupule. Cette personne perverse a peu d'égard pour la religion et pour les valeurs sociales et, si elle est mariée, cela veut dire qu'elle n'a aucun égard pour le caractère sacré de son mariage.

Cette personne mérite donc une peine sévère. En même temps, il faut savoir qu'il n'y a pas de cas documenté dans l'histoire musulmane, dans lequel la peine prescrite pour la fornication a été infligée suite à une déposition de témoins. Dans la plupart des cas, cette punition a toujours été appliquée à la demande de l'auteur de la fornication, afin qu'il puisse se purifier de son péché.

2. Aucune raison de doute pour que la punition soit retardée. S'il y a un doute ou si une issue est trouvée pour l'accusé, la peine ne doit pas être appliquée.

Certaines choses doivent être clarifiées à ce stade. La première est que si une personne fait preuve de faiblesse et tombe dans ce péché, il est préférable pour elle de le dissimuler aux autres et de ne pas en parler ou de l'admettre. A la place, elle devrait se repentir, rechercher le Pardon de Dieu et essayer de compenser son péché en accomplissant de bonnes actions. Elle ne devrait pas désespérer de la Miséricorde de Dieu.

**Dis: « Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez point de la miséricorde divine ! En vérité, Dieu absout tous les péchés, car Il est le Clément et le Compatissant. » {39:53}**

Il convient également de noter que si quelqu'un voit un autre musulman commettre cet acte, il doit le cacher au public. Le Messager de Dieu a dit: « Quiconque cache la faute d'un

musulman, Dieu cachera ses fautes. » [Muslim]

L'idée que nous devrions dissimuler nos propres péchés et ceux des autres est l'exact opposé de ce que beaucoup de gens valorisent dans les pays occidentaux. Tant de célébrités sont respectées lorsqu'elles reconnaissent publiquement leurs péchés et cherchent le pardon. On a tendance à nous apprendre que les gens qui cachent leurs péchés sont des hypocrites. Pourtant, dans l'islam, il convient de dissimuler ses péchés personnels - à l'exception de ceux qui impliquent une transgression contre les droits d'autrui - car cela est considéré comme une garantie pour la société. Mais parfois, admettre des péchés en public peut avoir l'effet inverse et pousser d'autres à tomber dans le même péché. L'hypocrisie est définie comme une personne qui persiste à faire un péché particulier, en ordonnant aux autres de l'éviter. À ce sujet, le grand savant et juriste islamique *al-Shaafi'i* a déclaré:

Si une personne commet un péché et que Dieu le cache, je lui conseille qu'elle le cache également et qu'elle se repente, en gardant le fait entre lui et Dieu. Une chose de semblable a été rapporté par Abou Bakr et Omar (les deux compagnons les plus proches et les plus justes du Prophète, et plus tard les dirigeants des musulmans), qu'ils avaient ordonné à un homme de dissimuler son péché. La personne qui commet un péché punissable n'a pas besoin de se présenter devant un juge, de l'avouer et de lui demander de lui infliger le châtement prescrit. Elle devrait plutôt le garder pour elle-même et à se repentir, faire beaucoup de bonnes actions, car les bonnes actions annulent les péchés. La personne qui se repent du péché sera tout comme la personne qui n'a commis aucun péché.

De plus, l'islam considère le foyer comme un endroit sacré. Il n'est pas permis d'entrer chez quelqu'un, sans la permission des propriétaires. Espionner les autres sans justification est également interdit dans le Coran.

En outre, si une personne avoue un péché de son plein gré, il est nécessaire de déterminer si elle est saine d'esprit et en possession de toutes ses facultés mentales. On doit également s'assurer que cette personne n'est soumise à aucune contrainte.

De plus, il est possible de revenir sur ses aveux et on est encouragé à le faire. Si la personne rétracte sa déclaration, la peine ne sera pas appliquée. C'est ce que le Prophète a fait avec le compagnon Ma'iz lorsqu'il a avoué avoir commis un adultère. Le Messenger de Dieu s'est détourné de lui à quatre reprises, mais Ma'iz, submergé par sa culpabilité et ses regrets, a insisté ...

Suleyman ibn Burayda a rapporté à l'autorité de son père que Ma'iz ibn Malik est allé voir le Messenger de Dieu et lui a dit: « Messenger de Dieu, purifie-moi. » Après quoi, le Prophète a dit: « Malheur à toi, retourne chez toi, demande pardon à Dieu et tourne-toi vers lui en repentance. » Il s'en alla, puis revint et dit: « Messenger de Dieu, purifie-moi. » Le Messenger de Dieu a dit: « Malheur à toi, retourne chez toi et demande pardon à Dieu et retourne à Lui dans la repentance. » Il s'en alla à nouveau, puis revint encore une fois et dit: « Messenger de Dieu, purifie-moi. »

La quatrième fois, le Messenger de Dieu a dit: « De quoi dois-je te purifier? » Il répondit: « De l'adultère. » Le Messenger de Dieu demanda aux autres s'il avait perdu la tête. On lui répondit que non. Il demanda: « Est-il sous l'influence de l'alcool? » Une personne se leva, sentit son haleine et répondit que non. Le Messenger de Dieu dit alors: « As-tu commis l'adultère? » Il répondit: « Oui. » Le Prophète prononça alors le jugement et il fut lapidé.

Les gens se sont alors divisés en deux groupes. Un groupe a déclaré: « Il a été détruit car ses péchés l'ont pris au piège. » Le deuxième groupe a déclaré: « Il n'y a pas de repentir plus excellent que celui de Ma'iz, car il est venu au Messenger de Dieu et a mis sa main dans la sienne en disant: « Tue-moi avec des pierres. »

Cette controverse dura deux ou trois jours. Puis le Messenger de Dieu vint voir ses compagnons. Il les salua, s'assit et dit: « Demandez pardon pour Ma'iz ibn Malik. » Ils ont alors répondu: « Que Dieu pardonne à Ma'iz ibn Malik. » Le Messenger de Dieu a alors déclaré: « [Ma'iz ] a fait une telle repentance que, si elle avait été divisée sur une communauté entière, elle aurait suffi pour pardonner à toutes les personnes. »

Une femme, issue d'une tribu appelée Ghamid, est venue voir le Prophète et lui a dit: « Messenger de Dieu, purifie-moi. » Le Prophète dit: « Malheur à toi ! Retourne chez toi et demande pardon à Dieu et tourne-toi vers Lui dans la repentance. »

Elle a ensuite dit: « Je pense que tu as l'intention de me renvoyer, tout comme tu l'as fait avec Ma'iz ibn Malik. » Le Prophète a ensuite dit: « Qu'est-il arrivé? » Elle répondit qu'elle était tombée enceinte à la suite de l'adultère. À ce propos, le Prophète a dit: « As-tu vraiment commis ce péché? » Elle a répondu: « Oui. »

Le Prophète lui dit alors: « Tu ne seras pas punie avant d'avoir donné naissance à ton enfant. » L'un des musulmans fut alors responsable de ses soins jusqu'à la naissance de son enfant. Son tuteur vint alors voir le Messenger de Dieu et l'informa que la femme de Ghamid avait donné naissance à son enfant. Le Prophète a alors dit: « Dans ce cas, nous la laisserons allaiter son enfant. » Ensuite, elle fut lapidée jusqu'à la mort. [Muslim]

Cette femme est devenue très célèbre pour sa justice et son immense repentir, comme l'illustre la narration authentique suivante:

Abou Nujayd 'Imran ibn al-Husayn a rapporté qu'une femme est venue voir le Messenger de Dieu. La femme était tombée enceinte suite à une fornication. Elle a dit: « O Messenger de Dieu, j'ai commis un acte interdit, alors punis-moi. » Le Prophète de Dieu a convoqué sa tutrice et lui a dit: « **Traite-la bien.** Quand elle mettra bas, tu me la rendras. » Le Prophète de Dieu ordonna sa lapidation après cela. Ensuite, le Prophète avait conduit les musulmans dans la prière funèbre de la femme. À ce propos, Omar lui dit: « Pries-tu pour elle, Messenger de Dieu, alors qu'elle a commis l'adultère? » Il a répondu: « Son repentir a été si sincère que s'il devait être divisé entre soixante-dix des habitants de Médine, il serait suffisant pour que tous soient pardonnés. Qu'y a-t-il de mieux que de s'offrir à Dieu, le Puissant et le Majestueux? » [Muslim]

Si nous passons en revue toutes les punitions de la *charia*, nous constatons qu'elles présentent deux qualités:

1. Plusieurs conditions doivent être remplies avant qu'une peine ne puisse être exécutée, évitant ainsi toute erreur judiciaire, ainsi que la condamnation et la punition d'une personne pour un crime qu'elle n'a pas commis. Cela protège la vie de l'accusé et lui garantit qu'aucune peine ne lui sera infligée, avant que toutes les excuses ne soient épuisées et que toutes les raisons de l'abandonner ne soient prises en compte.
2. Les problèmes, comme la fornication, pourraient sembler, pour un certain nombre de personnes, de nature triviale ou 'pas grave'. Mais pour le Tout-Puissant, qui voit la situation dans son ensemble et son impact sur la société, ces problèmes sont préjudiciables à l'individu et à la société.

Cette 'dureté' des peines prescrites garantit deux choses. Premièrement, cela préserve la sécurité générale de la société et réduit la criminalité. Le meurtrier potentiel qui sait qu'il sera tué, le voleur potentiel qui sait qu'il perdra la main et l'adultère potentiel qui sait qu'il sera lapidé ou qu'il recevra cent coups de fouet, réfléchira à deux fois avant de commettre son crime.

Par contre, si un criminel sait que la peine et l'emprisonnement ne sont pas extrêmes, ils pourraient commettre le crime plus souvent. La règle générale qui peut en être déduite est la suivante: *plus les avantages du crime l'emportent sur les coûts de la peine, moins la loi sera efficace.*

En examinant de plus près les péchés de la fornication et de l'adultère, nous constatons qu'ils respectent les principes mentionnés ci-dessus. La condition pour l'établir - quatre témoins fiables - est très stricte et le châ timent est décisif.

Si nous examinons l'application de cette punition, nous trouvons de nombreux aspects de sagesse:

- a) Elle préserve la paix et la sécurité dans la société, car l'un

des motifs les plus courants de meurtre dans de nombreuses sociétés est la colère lorsqu'on découvre une relation extra-maritale de son partenaire<sup>5</sup> - classé juridiquement comme un crime passionnel<sup>6</sup>. La punition de la fornication entraîne une diminution du nombre de meurtres liés aux crimes passionnels, ce qui a un effet positif direct sur la sécurité publique.

- b) Elle protège la famille. La famille bénéficie d'un statut spécial dans l'islam. Il est prouvé que les relations sexuelles extraconjugales sont destructrices pour la famille<sup>7</sup> et portent atteinte à son intégrité.<sup>8</sup> La peine sévère infligée pour la *zéna* (fornication / adultère) a pour effet de réduire sa fréquence, ce qui a un effet direct et positif sur les mariages, la sécurité et la stabilité des enfants, et décourage l'idée de 'chercher l'aventure'.

---

<sup>5</sup> Ministère de la Justice des Etats-Unis, publication du Bureau de la justice, *Tendances des homicides aux États-Unis, 1980-2008*, rapporte que les homicides de femmes blanches entre 1980 et 2008 représentaient en moyenne 44% de tous les homicides de femmes blanches. Les homicides de femmes noires représentaient en moyenne 43% de tous les homicides de femmes noires.

<sup>6</sup> Khazan, O. (20 juillet 2017). *Près de la moitié des femmes assassinées sont tuées par des partenaires sentimentaux*. Tiré de: <https://www.theatlantic.com/health/archive/2017/07/homicides-women/534306/>

<sup>7</sup> Brooks, A. (1989, Mar 9). *Des experts trouvent que les relations extraconjugales ont un impact profond sur les enfants*. Tiré de: <https://www.nytimes.com/1989/03/09/us/health-psychology-experts-find-extramarital-affairs-have-profound-impact.html>

<sup>8</sup> Charny, IW et Parnass, S. (1995). L'impact des relations extraconjugales sur la poursuite des mariages. *J Thérapie conjugale sexuelle*. Tiré de: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/7643421>

## *Le viol*

Dans l'Islam, le viol n'est pas classé dans la loi de la *charia* comme une catégorie de crime distincte, ce qui a créé une certaine confusion quant à la peine encourue, comme nous le verrons. Certains musulmans, mal éduqués, ont faussement compris qu'il fallait évaluer le viol sous le titre de *zéna* (fornication / adultère), alors qu'en réalité, le viol entre dans la catégorie des crimes de terrorisme ou de ***Hiraabah***. *Hiraabah* est un mot arabe qui signifie embuscade et effrayer les gens avec des armes ou avec la menace de la force, le meurtre, pour s'emparer de biens par la force et ouvertement. La richesse est mentionnée, car la *Hiraabah* est associée au vol, mais la décision s'applique aux personnes qui terrorisent les autres à des fins de viol. Dans l'Islam, l'*Hiraabah* est l'un des plus graves des péchés majeurs, et le Coran et la Sunna l'interdisent. En fait, Dieu décrit la punition du terrorisme dans le Coran comme suit:

**La seule récompense de ceux qui font la guerre à Dieu et à Son Prophète, et qui provoquent le désordre sur la Terre, est qu'ils soient mis à mort, crucifiés ou amputés d'une main et d'un pied par ordre croisé, ou qu'ils soient expulsés du pays. Ce sera une dégradation pour eux, dans ce monde, en plus du terrible châtement qui les attend dans la vie future. {5:33}**

### *La différence entre l'adultère et le viol dans la loi islamique*

Les premiers érudits islamiques, notamment al-Dasuqi et Abou Bakr ibn al-Arabi, ont expliqué la raison pour laquelle le viol doit être considéré comme un crime de Hiraaba par opposition à un crime de zéna (fornication ou adultère). Ibn al-Arabi raconte l'une histoire dans laquelle un groupe de voyageurs fut attaqué et une de leurs femmes fut violée. Pour répondre à l'argument selon lequel le crime ne constituait pas une Hiraabah, dû au fait qu'il n'y a pas eu de vol, ni d'arme utilisée, Ibn al-Arabi a répondu que "Hiraabah avec ses parties intimes" est bien pire que celui impliquant un vol qualifié, et il insiste sur le fait que toute victime préférerait être volée que d'être violée.<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> Sabiq, A.-S. (1972). *Fiqh al-Sunnah*. al-Qāhira: Dār al-Kitāb al-Islāmī

Ainsi, le viol en tant qu'Hiraabah est un crime violent qui utilise les rapports sexuels comme arme. Le poursuivant de l'Hiraabah se concentre alors sur le violeur - en particulier sur son intention et ses actes physiques - et non sur le doute du consentement de la victime du viol. L'Hiraabah n'exige pas que quatre témoins, comme l'ont fait croire à tort certains des conseils de pseudo-charia aujourd'hui dans les zones rurales du Pakistan et du Nigéria. La poursuite pénale se base sur des preuves circonstanciées, sur des données médicales et sur des témoignages.

Par conséquent, il est extrêmement crucial de déterminer si une affaire pénale est un viol, car, devant un tribunal islamique, cela pourrait faire toute la différence entre la vie et la mort de l'auteur. Par conséquent, une évaluation approfondie est effectuée pour déterminer si la personne accusée a réellement commis le crime. Si les preuves montrent que les rapports sexuels étaient consensuels et que le présumé violeur était accusé à tort, les deux personnes seront condamnées selon les règles de la zéna (fornication ou adultère) et les deux seront punis.

### *Le châtimeut séculier occidental pour le viol*

En examinant les tendances actuelles en matière de sanctions pénales dans les pays occidentaux, en particulier aux États-Unis, on arrive à comprendre la grande frustration ressentie par les médecins, les policiers, les familles et les victimes de viol. Des rapports ont montré, qu'aux États-Unis, près de **soixante-dix pour cent** des viols ne sont pas signalés aux forces de l'ordre<sup>10</sup>. Pourquoi? Premièrement, il est important de bien saisir la prévalence réelle du problème.

---

<sup>10</sup> Ministère de la Justice, Bureau des programmes de justice, Bureau des statistiques de la justice, Enquête nationale sur la victimisation criminelle, 2010-2014 (2015)

- En 2002, 247 730 personnes ont été victimes de viol, de tentative de viol ou d'agression sexuelle. Parmi ces victimes, environ 87 000 ont été victimes d'un viol achevé, 70 000 d'une tentative de viol et 91 000 d'une agression sexuelle.<sup>11</sup>
- Selon le département américain de la santé et des services sociaux, plus de 60 millions sont victimes d'abus sexuels d'enfants aux États-Unis, soit environ 20% de la population américaine.<sup>12</sup>
- Toutes les 2 minutes, quelque part en Amérique, une personne est agressée sexuellement.<sup>13</sup>
- Jusqu'à 4 065 grossesses peuvent avoir résulté de ces attaques.<sup>14</sup>
- En tenant compte des viols non-signalés, seulement 6% des violeurs iront en prison.<sup>15</sup>
- Au Royaume-Uni, on estime à environ 50 000 le nombre de viols commis chaque année, mais seuls 600 violeurs sont envoyés en prison. En 1985, le taux de condamnation dans les procès pour viol était de 24%, mais en 2003, il n'était plus que de 5%.<sup>16</sup>

Pourquoi le viol est-il si courant dans une société ouverte comme l'Amérique? Bien qu'il existe plusieurs facteurs contributifs, la peine encourue pour un crime a peu de risques, voire aucun, par rapport aux avantages potentiels du crime, le criminel sera plus susceptible de commettre le crime. Malheureusement, comme l'a noté l'économiste W. Kip Viscusi, « les risques liés au système d'application de la loi pénale [en occident] sont notoirement faibles et les données montrent que les jeunes criminels le savent très bien. »<sup>17</sup>

<sup>11</sup> 2002 Enquête nationale sur la victimisation criminelle, ministère de la Justice des États-Unis

<sup>12</sup> Centre MN d'agression sexuelle: <https://cmsac.org/facts-and-statistics/>

<sup>13</sup> 2002 Enquête nationale sur la victimisation criminelle, ministère de la Justice des États-Unis

<sup>14</sup> Estimation du réseau national du viol et de l'inceste (RAINN), basée sur l'Enquête nationale sur la victimisation criminelle, ministère de la Justice des États-Unis.

<sup>15</sup> Centre MN d'agression sexuelle: <https://cmsac.org/facts-and-statistics/>

<sup>16</sup> Sawyer, M. (31 juillet 2003). 50 000 viols chaque année, mais seulement 600 violeurs envoyés en prison. Trié de: <https://www.theguardian.com/uk/2005/jul/31/ukcrime.immigrationpolicy>

<sup>17</sup> Viscusi, W. (1986). Les risques et les avantages de l'activité criminelle: un test complet de dissuasion criminelle. *Journal of Labor Economics*, 4(3), 317-340. Tiré de: <http://www.jstor.org/stable/2535056>

En effet, les données sur les poursuites pénales pour viol en Amérique sont effroyables. Bien sûr, les près de 70% des viols / agressions qui ne sont pas signalés aux forces de l'ordre, ne se terminent pas par une peine de prison ou une punition pour le coupable. Mais qu'en est-il de ceux qui sont rapportés? Dénoncer un viol signifie-t-il toujours obtenir justice pour la victime? Malheureusement, les chiffres ne sont pas encourageants. En examinant les données compilées par RAINN (Réseau national de viol, d'abus et d'inceste)<sup>18</sup>, nous constatons que sur 1 000 viols:

- 310 sont signalés à la police.
- 57 rapports (18% de ceux signalés) conduisent à une arrestation.
- 7 cas (2.25% de ceux signalés) conduiront à une condamnation pour crime.
- 6 violeurs (1.9% de ceux signalés) seront incarcérés.

En outre, le RAINN rapporte que les auteurs de violences sexuelles risquent moins que les autres criminels d'aller en prison.

Donc, compte tenu du risque réel de représailles potentielles du violeur ou de la stigmatisation sociale, comparée au nombre extrêmement limité de condamnations, la plupart des femmes occidentales choisiront de ne jamais dénoncer le viol.

---

<sup>18</sup> <https://www.rainn.org/statistics/criminal-justice-system>

## *La question des 'meurtres d'honneur'*

Tournons maintenant notre attention sur la question des meurtres dits 'd'honneur', l'un des véritables crimes d'oppression dans le monde aujourd'hui. Il faut préciser que l'islam ne tolère, ne valide, ni ne soutient cette pratique oppressive et arriérée. Pourtant, le plus souvent, lorsque ces crimes odieux sont rapportés dans les médias, ils semblent souvent se produire dans des 'pays musulmans'. Cela a malheureusement créé une association entre ces crimes terribles et la religion de l'islam chez beaucoup de personnes.

Les meurtres 'd'honneur' sont des crimes qui visent les femmes qui ont généralement été victimes de viol. Comme ces femmes ont terni 'l'honneur' de leur famille en se faisant violer, elles sont tuées, presque toujours par un membre de sa propre famille, afin de laver le 'deshonneur' de la famille. Bien sûr, dans toute société civilisée, cela est tout à fait inconcevable, car ces femmes devraient plutôt recevoir des conseils et un soutien émotionnel après avoir enduré l'horreur du viol.

Comme il a été clairement expliqué ci-dessus, dans la charia de l'islam, une femme violée a droit à une procédure pénale contre son agresseur. Elle devrait être protégée par l'autorité gouvernementale islamique et bénéficier du soutien émotionnel dont elle a besoin, car elle n'a rien fait de mal. En effet, le châtement islamique de son agresseur devrait semer la peur dans le cœur de tout homme qui envisagerait de victimiser une femme.

Cependant, la réalité actuelle est que les hommes du monde entier déforment les enseignements de la religion, non seulement de l'islam, mais aussi du christianisme<sup>19</sup>, pour justifier les abus commis sur leurs femmes, leurs sœurs et leurs filles, entraînant des milliers de ces 'crimes d'honneur' commis tous les ans, **les tribunaux** accordant une immunité virtuelle à l'auteur. Dans les pays où l'on sait que des crimes d'honneur sont perpétrés, il serait en fait difficile de trouver la moindre condamnation du membre de la famille qui tue la femme violée.

<sup>19</sup> <https://www.independent.co.uk/news/world/asia/india-christian-honour-killing-kerala-kevin-p-joseph-southern-dalit-a8375891.html>

Des histoires d'horreur de femmes et de filles très jeunes, décapitées, brûlées, mutilées, battues, violées, qui se sont suicidées ou qui ont souffert de troubles mentaux, soulignent que la violence patriarcale contre les femmes ne prête aucune attention à la religion. En réalité, presque dans tous les cas, ces hommes sont enracinés dans des croyances culturelles et tribales, plutôt que dans des réalités religieuses.

Lorsqu'on lui a demandé quel rôle l'islam devrait jouer dans les crimes d'honneur, Mme Nilofar Bakhtiar, conseillère du premier ministre pakistanais a répondu: « L'islam accusé d'être la cause des crimes d'honneur, est un mensonge. »<sup>20</sup> Elle a imputé cette violence au Pakistan tradition féodale, à la culture et au système tribal. Elle a également déclaré que ces hommes trouvaient "très pratique" de dire que ce qu'ils souhaitent ne pas faire est contre l'islam et ce qu'ils veulent faire, est au nom de l'islam.<sup>21</sup>

Conformément à ses déclarations, les rapports montrent clairement que la violence 'pour l'honneur' se produit également dans les familles chrétiennes. « Après notre mariage, l'enfer a commencé », a déclaré une chrétienne du Moyen-Orient lors d'une interview. Battue et violée pour avoir interrogé les pratiques commerciales de son mari, elle s'est enfuie en Suède, lorsqu'il a menacé de la vendre à des fins de prostitution.<sup>22</sup>

Une telle pratique horrible ne peut être déracinée que par l'éducation et l'application stricte de la loi. Il est honteux que de telles personnes aient négligées ou aient ignorées les conseils du Prophète concernant le traitement des femmes. Il encourageait la gentillesse et la patience, et rappelait aux hommes que Dieu leur poserait des questions le Jour du Jugement concernant la façon dont ils traitaient les femmes sous leur responsabilité.

---

<sup>20</sup> Strupczewski, J. (8 décembre 2004). *Experts: les hommes déforment la religion pour justifier les meurtres 'd'honneur'*. Reuters. Tiré de: <https://wwwn.org/articles/14661/>

<sup>21</sup> Ibid.

<sup>22</sup> Ibid.

## *État islamique ou pays musulman: y a-t-il une différence?*

Parmi les idées fausses les plus répandues chez les occidentaux, on trouve la conviction que les ‘pays musulmans’ sont des endroits où l’islam est l’état de droit, tant du point de vue personnel que gouvernemental. Cela amène beaucoup d’occidentaux à assimiler tout ce qui se passe dans ces pays ‘musulmans’ à la pratique de l’islam - ce qui, dans la plupart des cas, n’est pas vrai ! Cela amène également beaucoup de gens en occident à se demander pourquoi autant de musulmans cherchent à vivre en occident, alors que les lois islamiques sont respectées dans leurs pays. La réponse réside dans le fait que les ‘pays musulmans’ sont, pour la plupart, des nations où seule la population est majoritairement musulmane et non des endroits où l’islam est la loi du pays.

En fait, la grande majorité de ces pays ‘musulmans’ sont dirigés par des dictatures sévèrement tyranniques et oppressives, et parfois pires que les gouvernements des dictateurs de la Seconde guerre mondiale. Un bref aperçu des politiques et des pratiques des pays, tels que l’Égypte, l’Algérie, la Syrie, la Jordanie et le Pakistan, pour n’en nommer que quelques-uns, révélera des violations graves et systématiques des droits de l’homme et des libertés civiles<sup>23</sup>. Les dictateurs de ces pays organisent régulièrement des élections, emprisonnent ou assassinent les chefs de partis de l’opposition et / ou leurs partisans, arrêtent des familles entières et les gardent indéfiniment en prison, sans procédure régulière, et commettent régulièrement des actes de torture physique et émotionnelle sur les prisonniers, des graves injustices et des violations des droits de l’homme.

Pour cette raison, à l’instar des immigrants venus d’Europe avant eux, de nombreux musulmans ont fui ces pays pour se rendre en occident à la quête de liberté et de droits. Mais ne commettez pas l’erreur de penser que l’islam a quelque chose à voir avec les conditions oppressives qui ont poussé ces personnes à fuir leur pays d’origine. Une compréhension de base de la loi islamique montrerait que l’islam est le contraire absolu de ce qui se pratique dans ces pays.

---

<sup>23</sup> Voir [<https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2018>] où 6 pays à majorité musulmane figurent parmi les 12 pays les moins bien classés en termes de libertés civiles et de liberté.

## La position islamique face au terrorisme et à la guerre - extrait des sources

Ayant compris dans les chapitres précédents que l'islam est un mode de vie total, il est tout-à-fait normal que l'islam comprenne un code de réglementation concernant la guerre. Combien de sociétés, depuis des décennies, ont eu des constitutions ignorant les règles de guerre? Peu ont ignoré cette question importante, car les sages ont compris que la guerre est malheureusement une réalité inévitable dans cette vie.

Il y aura toujours des individus corrompus et impitoyables dans ce monde, ainsi que des gouvernements voyous et tyranniques qui tireront parti de leur force pour voler, piller et opprimer les peuples et les nations les plus faibles. Les civilisations doivent avoir une solution pour contrer ces groupes, sans quoi cette corruption envahirait le monde entier. Après avoir mentionné comment il a aidé David à vaincre les forces oppressives de Goliath, Dieu dit dans le Coran:

***Ils mirent leurs ennemis en déroute par la grâce de Dieu. David tua Goliath et Dieu lui donna le pouvoir et la sagesse, et lui enseigna ce qu'Il voulait. Si Dieu ne repoussait les hommes les uns par les autres, il y aurait partout le chaos sur la Terre. Dieu est Plein de bonté pour les hommes. {2:251}***

Pourtant, depuis l'extension de l'islam sur les territoires chrétiens au VII<sup>ème</sup> siècle, la religion islamique a été faussement qualifiée de religion de violence et de guerre.<sup>1</sup> Avec la violence plus récente au Moyen-Orient et les événements du 11 septembre, l'islam a également été accusé d'être une religion de terrorisme et d'intolérance. Est-ce vrai ou manque-t-il des pièces importantes du puzzle?

---

<sup>1</sup> Kaegi, W.E. (juin 1969). Réactions byzantines initiales à la conquête arabe. *Histoire de l'église*, Vol. 38, No. 2 p. 139–149, p. 139–142, cité de *Doctrina Jacobi nuper baptizati* 86–87

## *Quels versets du Coran mentionnent la violence et la guerre?*

Comme souvent, malheureusement, il y a ceux qui ont l'intention de tromper le grand public sur ce que le Coran dit à propos de la violence. Ils utilisent même les déclarations d'extrémistes religieux pour renforcer leurs arguments, mais ne mentionnent jamais vraiment l'importance du contexte.

Par exemple, lorsqu'une personne lit le verset suivant du Coran, elle peut être choquée et commencer à croire à la rhétorique:

***Tuez-les partout où vous les trouvez. {2:191}***

Ce fragment de verset est souvent cité par ceux qui cherchent à attiser la haine et les malentendus entre musulmans et non-musulmans. Et pour aggraver les choses, certaines personnes non-éduquées dans les pays musulmans ont déclaré que ce verset leur ordonne de tuer les non-musulmans. Qu'en dire de cela?

Comme toujours, nous devons prendre en considération la déclaration entière pour arriver à comprendre le message.

***Combattez dans la Voie de Dieu ceux qui vous combattent, sans jamais outrepasser les limites permises, car Dieu n'aime pas ceux qui les transgressent. Tuez-les partout où vous les trouvez et chassez-les d'où ils vous ont chassés, car la subversion est pire que le meurtre. Ne les combattez pas, cependant, auprès de la Mosquée sacrée, à moins qu'ils ne vous y attaquent les premiers. Dans ce cas, n'hésitez pas à les tuer. Ce sera la juste récompense des infidèles. S'ils cessent de vous attaquer, sachez que Dieu est Clément et Miséricordieux. Combattez-les sans répit jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de subversion et que le culte soit rendu uniquement à Dieu. S'ils cessent le combat, ne poursuivez les hostilités que contre les injustes récalcitrants. {2:190-193}***

Il est donc clair que, dans ce verset, Dieu guide les croyants sur la façon de faire face à l'oppression et à la persécution ; comment répondre à ceux qui vous attaquent !

La question qui se pose alors est la suivante: Dieu aurait-il dû plutôt dire: « Embrassez-les partout où vous les trouvez et embrassez-les s'ils vous chassent ou vous assassinent »? Il n'y a aucune loi sur Terre, ni de logique, qui soutiendrait cette idée ! Dans le monde d'aujourd'hui, certaines nations attaquent d'autres pays sous l'excuse sans preuves qu'elles pourraient être attaquées, ce qui est appelé la guerre préventive, sans même attendre le début des hostilités.

### *L' Islam et la tolérance des autres religions*

Pour avoir une idée plus précise sur la manière dont les musulmans *devraient* traiter avec les personnes qui ne partagent pas leur foi, passons en revue le passage suivant du Coran. Il illustre clairement comment Dieu enseigne à ses disciples qu'ils doivent maintenir la paix avec les non-musulmans ordinaires et pacifiques et qu'ils ne devraient combattre que leurs ennemis hostiles:

***S'ils penchent pour la paix, fais de même en te confiant à Dieu, car Il est l'Audient et l'Omniscient. {8:61}***

***Toute autorisation de se défendre est donnée aux victimes d'une agression, qui ont été injustement opprimées, et Dieu a tout pouvoir pour les secourir. {22:39}***

***Dieu ne vous défend pas d'être bons et équitables envers ceux qui ne vous attaquent pas à cause de votre religion et qui ne vous expulsent pas de vos foyers. Dieu aime ceux qui sont équitables. Mais Il vous interdit toute liaison avec ceux qui vous combattent à cause de votre religion, qui vous chassent de vos foyers, ou qui contribuent à le faire. Une telle alliance constituerait une véritable injustice. {60:8-9}***

*Pourquoi ne combattriez-vous pas dans la Voie de Dieu pour défendre les opprimés, hommes, femmes et enfants dont les cris ne cessent de retentir: « Seigneur ! Délivre-nous de cette cité à la populace si cruelle ! Envoie-nous de Ta part un protecteur et désigne-nous un défenseur ! » {4:75}*

*Point de contrainte en religion maintenant que la Vérité se distingue nettement de l'erreur. Désormais, celui qui renie les fausses divinités pour vouer sa foi au Seigneur aura saisi l'anse la plus solide, sans crainte de rupture. Dieu est Audient et Omniscient. {2:256}*

Dans ces versets, il est clair que la religion de l'islam ne supporte pas le meurtre de ceux qui ne sont pas de la même foi. Elle impose une approche prudente et réfléchie pour prévenir la persécution et l'oppression des musulmans et des non-musulmans, et essayer de trouver des solutions pacifiques à ces problèmes, dans la mesure du possible, avant de recourir au combat. En outre, l'histoire relate comment des armées musulmanes avaient parfois été déployées pour protéger les non-musulmans. Dieu ordonne justice et liberté pour *tous*.

*L'islam, est-elle la seule religion qui autorise la guerre et les combats?*

Malheureusement, beaucoup de gens croient à tort, que l'islam est la seule religion qui permet la guerre. Ils pointent vers le Jésus de la Bible et disent que les religions comme le christianisme sont commandées par la paix et dictent même aimer l'ennemi. Est-ce vrai?

Les nations et les royaumes chrétiens, tout au long de l'histoire, sont classés au premier rang en matière de guerre et de meurtres, comme en témoignent les nombreuses croisades, l'Inquisition espagnole, la prise en charge et la conversion forcées des Amérindiens de l'Amérique du Nord et du Sud, et les deux guerres mondiales. Dans son blog en ligne, le professeur Juan Cole, l'actuel professeur d'histoire de l'Université du Michigan, Richard P. Mitchell, a écrit:

Contrairement à ce que prétendent des fanatiques, comme Bill Maher, les musulmans ne sont pas plus violents que les fidèles des autres religions. Les taux de meurtres dans la plupart des pays musulmans sont très bas comparés à ceux des États-Unis.

En ce qui concerne la violence politique, les peuples d'origine chrétienne au XX<sup>ème</sup> siècle ont tué des dizaines de millions de personnes dans la période des deux guerres mondiales et de la répression coloniale. Ce carnage massif ne s'est pas produit parce que les chrétiens européens sont pires ou différents des autres êtres humains, mais parce qu'ils ont été les premiers à industrialiser la guerre et à suivre un modèle national. On prétend parfois qu'ils n'avaient pas agi au nom de la religion, mais du nationalisme. Mais ce serait naïf de croire que cela est vrai. La religion et le nationalisme sont étroitement liés. Le monarque britannique était, à l'époque, le dirigeant de l'Église anglicane. L'Église suédoise est une église nationale. Espagne? Était-elle vraiment déconnectée du catholicisme? L'Église et Francisco Franco n'ont-ils pas joué un rôle dans la guerre civile? Une grande partie de la violence musulmane est également provoquée par des formes de nationalisme moderne.

Je ne pense pas que les musulmans aient tué plus de 2 millions de personnes dans le cadre de violence politique au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, principalement dans la guerre Iran-Irak 1980-1988 et durant les guerres soviétiques et post-soviétiques en Afghanistan, sans que les européens aient été en partie responsables.

Comparez cela au nombre total de chrétiens européens, disons 100 millions (16 millions durant la Première guerre mondiale, 60 millions lors de la Seconde guerre mondiale - bien que certains soient imputables à des bouddhistes en Asie - et des millions durant les guerres coloniales).

La Belgique - oui, la bière belge à la fraise et le pittoresque château de Gravensteen - avait conquis le Congo et aurait tué la moitié de sa population, soit au

moins 8 millions de personnes...

Je pourrais continuer à vous donner encore plus d'exemples. Partout dans le monde, le colonialisme européen a été la cause de la mort de beaucoup de personnes.

Environ 100 millions de personnes ont été tuées par des personnes d'ascendance chrétienne européenne au XX<sup>ème</sup> siècle.

Quant au terrorisme religieux, il est également universel. Certes, certains groupes utilisent le terrorisme comme tactique. Les palestiniens sous mandat britannique étaient des terroristes actifs dans les années 1940, du point de vue britannique et, entre 1965 et 1980, le FBI considérait la Jewish Defence League comme l'un des groupes terroristes américains les plus actifs...

Encore plus récemment, il m'est difficile de voir une grande différence entre Tamerlan Tsarnaev et Baruch Goldstein, l'auteur du massacre d'Hébron.

Le bombardement de sang-froid du sanctuaire d'Ajmer en Inde par Bhavesh Patel et une bande de nationalistes hindous. La seconde bombe qu'ils avaient posée n'avait pas explosé, mettant leur plan à l'échec. Ajmer est un sanctuaire œcuménique soufi également visité par les hindous. Ces bigots voulaient mettre un terme au partage des espaces spirituels, parce qu'ils détestaient les musulmans.

Les bouddhistes ont également commis plusieurs actes terroristes et de violences. Au Japon, des ordres zen ont soutenu le militarisme dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, et leurs dirigeants s'excusèrent par la suite. La campagne d'assassinat de Inoue Shiro au Japon des années 1930 est un autre exemple de terrorisme. De nos jours, des moines bouddhistes militants de Birmanie / du Myanmar demandent une campagne de nettoyage ethnique contre les Rohingya.

En ce qui concerne le christianisme, l'Armée de résistance du Seigneur en Ouganda a lancé des hostilités, responsables du déplacement de deux millions de personnes. Bien qu'il s'agisse d'un culte africain, le mouvement est d'origine chrétienne et le résultat de la prédication de missionnaires chrétiens occidentaux en Afrique. Si les talibans sont en partie responsables des prédicateurs wahhabites saoudiens, pourquoi les missionnaires chrétiens patinent-ils lorsqu'on leur parle des contrecoups de leurs disciples?

Malgré le très grand nombre de musulmans européens, en 2007-2009, moins de 1% des actes terroristes sur ce continent ont été commis par les membres de cette communauté.

Le terrorisme est une tactique extrémiste au sein de chaque religion et des groupes laïques marxistes ou nationalistes. Aucune religion, y compris l'islam, ne prêche la violence aveugle contre des innocents.

Il faudrait être aveugles pour considérer les chrétiens d'origine européenne comme des 'gentils' et les musulmans comme fondamentalement violents, compte tenu du nombre de morts que j'ai évoqué plus haut. Les êtres humains représentent une espèce trop jeune et trop interconnectée pour être aussi différents des uns des autres. Les gens ont recours à la violence par ambition ou par grief, et plus ils sont puissants, plus ils semblent être victimes de violence. La bonne nouvelle est que le nombre de guerres diminue avec le temps et que la Seconde guerre mondiale n'a pas été répétée.<sup>2</sup>

Mais, pour être juste, regardons les faits concrets, tels énoncés dans les paroles de la Bible, de l'Ancien Testament ou du Nouveau Testament. Relatent-ils des faits de guerre sainte et Jésus a-t-il parlé de guerre ou de combat?

---

<sup>2</sup> Cole, J. (2013, April 23). *Le terrorisme et les autres religions*. Tiré de: <https://www.juancole.com/2013/04/terrorism-other-religions.html>

La plupart des chrétiens connaissent les versets suivants:

Vous avez appris qu'il a été dit: Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Mais moi, je vous dis: Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent. [NIV Bible, Matthieu 5:43-44]

Mais aimez vos ennemis, faites du bien, et prêtez sans rien espérer. Et votre récompense sera grande, et vous serez fils du Très Haut, car il est bon pour les ingrats et pour les méchants. [NIV Bible, Luke 6:35]

Ainsi, la plupart des gens en sont venus à penser que ce qui précède constitue le guide biblique destiné à ceux qui souhaiteraient vous porter préjudice, même si cela n'a pas été le comportement des adeptes de la Bible *dans* l'histoire. Les premiers chrétiens ont peut-être appliqué les versets suivants:

[Jésus] a répondu, Je vous le dis, on donnera à celui qui a, mais à celui qui n'a pas on ôtera même ce qu'il a. Au reste, amenez ici mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je régnasse sur eux, et tuez-les en ma présence. Après avoir ainsi parlé, Jésus marcha devant la foule, pour monter à Jérusalem. [NIV Bible, Luc 19:26-28]

Ne croyez pas que je [Jésus]sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée. [NIV Bible, Matthieu 10:34]

Ayant [Jésus] fait un fouet avec des cordes, il les chassa tous du temple, ainsi que les brebis et les bœufs; il dispersa la monnaie des changeurs, et renversa les tables; [NIV Bible, Jean 2:15]

Si quelqu'un vient à moi, et s'il ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, et ses sœurs, et même à sa propre vie, il ne peut être mon disciple. [NIV Bible Luc 14:26]

Ces versets ne sont mentionnés, ici, que pour indiquer l'équité à l'attaque de ceux qui prétendent que le christianisme n'a aucun fondement de violence ou de haine, mais seulement de l'amour et le pardon<sup>3</sup>. Ces mêmes personnes utilisent une partie des versets du Coran et ignore la base du contexte, pour convaincre les innocents que l'islam n'est que haine et violence.

En lisant l'Ancien Testament, nous découvrons des versets ordonnant l'assassinat, le pillage et même le viol - apparemment au nom de Dieu.

Maintenant, tuez tout mâle parmi les petits enfants, et tuez toute femme qui a connu un homme en couchant avec lui; mais laissez en vie pour vous toutes les filles qui n'ont point connu la couche d'un homme. [Nombres 31:17-18]

C'était apparemment le commandement de Dieu à Moïse concernant les philistins incrédules qui ont occupé la Terre Sainte, promise aux Enfants d'Israël. Aussi,

et quiconque ne chercherait pas l'Éternel, le Dieu d'Israël, devait être mis à mort, petit ou grand, homme ou femme.. [2 Chroniques 15:13]

Contraire à d'autres, nous, les musulmans, encourageons les gens à examiner le contexte de ces versets et à les étudier pour les comprendre. Pourquoi le Dieu, qui est si souvent mentionné comme aimant et plein de grâce, ordonnerait-il que des femmes et des garçons innocents soient tués sans pitié?

---

<sup>3</sup> Ladd, C. (2014, Dec 31). Quelle religion est la plus violente? *Washington Times*. Tiré de:

<https://www.washingtontimes.com/news/2014/dec/31/which-religion-most-violent/>

Un examen attentif des cinq premiers livres de l'Ancien Testament révélera encore plus d'ordres de guerre, de meurtres, d'asservissements de personnes et de confiscation de biens. Le but de ce livre n'est pas d'analyser ces circonstances, ni les questions théologiques qu'elles posent, ni de critiquer les Écritures juives et chrétiennes. Au contraire, l'objectif de cet examen est de présenter la vérité aux personnes honnêtes qui cherchent à comprendre la réalité de la religion. Le lecteur impartial est invité à comparer les ordres de l'Ancien Testament, ainsi que les paroles mentionnées ci-dessus de Jésus, aux versets du Coran. Les versets demandent aux gens de se défendre en cas de persécution et d'aider les nations opprimées.

## *Pourquoi l'islam semble-t-il toujours être associé à la violence?*

Nous aborderons, ici, les médias et leur disposition à attirer l'attention des gens. De plus, cette question soulève le problème de savoir comment juger une religion.

Pour ce qui est de savoir dans quelle mesure les médias peuvent attirer l'attention des gens sur une chose et en oublier une autre, vous devez tenir compte des faits suivants:

- Les pays de l'Amérique latine et les Caraïbes ont dominé le monde en termes de criminalité et de violence pendant longtemps durant ces deux dernières décennies. Le Salvador, le Honduras, la Jamaïque, Saint-Kitts et le Venezuela figurent parmi les cinq pays ayant enregistré les taux de meurtres les plus élevés au monde en 2017. En 2016, 43 des 50 villes les plus violentes au monde se trouvaient en Amérique latine et dans les Caraïbes.<sup>4</sup>
- La plupart des personnes interrogées pensent que le problème de maltraitance et d'agressions sexuelles envers les enfants se limite principalement au diocèse catholique, alors qu'en réalité, il s'agit d'un problème impliquant la nomination du christianisme en Amérique, ainsi que d'autres religions.<sup>5</sup>
- Les États-Unis possèdent de loin le plus grand nombre d'armes dans le monde<sup>6</sup>. En 2017, le nombre d'armes à feu possédées par des civils aux États-Unis était de 120,5 pour 100 habitants.

---

<sup>4</sup> Muggah, R. et al. (14 mars 2018). *L'Amérique latine est la région la plus dangereuse du monde. Mais il semble qu'elle prend un nouveau départ.* Tiré de: <https://www.weforum.org/agenda/2018/03/latin-america-is-the-worlds-most-dangerous-region-but-there-are-signs-its-turning-a-corner/>

<sup>5</sup> N.A. (n.d.). *Trahison de l'âme. Ce ne sont pas seulement les prêtres qui maltraitent les jeunes. Les membres du clergé de toutes confessions sont coupables d'attouchement sexuel avec des enfants et des adultes.*

Tiré de: [http://www.beliefnet.com/story/101/story\\_10199.html](http://www.beliefnet.com/story/101/story_10199.html)

<sup>6</sup> Les Américains représentent moins de 5% de la population mondiale, mais ils possèdent environ 45% de toutes les armes à feu du monde appartenant au public.

Le Yémen est classé comme le deuxième pays au monde dont les habitants possèdent des armes à feu. Un état musulman déchiré par la guerre civile, où 52,8 armes à feu pour 100 habitants, soit moins de la moitié des États-Unis !<sup>7</sup> En fait, les statistiques révèlent qu'uniquement deux pays musulmans comptent parmi les vingt premiers où les civils possèdent le plus d'armes à feu.<sup>8</sup>

- Pour chaque américain tué suite à un acte de terreur aux États-Unis ou à l'étranger en 2014, plus de 1 049 sont morts à cause d'armes à feu.<sup>9</sup>
- Selon un rapport du US National Counterterrorism Center<sup>10</sup>, dans les cas où l'appartenance religieuse à des liens de terrorisme peut être déterminée, les musulmans ont subi entre 82 et 97% des décès au cours des cinq dernières années et les musulmans sont sept fois plus susceptibles que les non-musulmans à être victimes de la terreur.
- L'Indice mondial du terrorisme indique qu'entre 2001 et 2015, 75% des victimes d'attaques terroristes sont survenues dans des pays à majorité musulmane. Presque toutes les attaques, 98%, ont eu lieu en dehors des États-Unis et d'Europe occidentale, malgré le fait qu'elles dominent les actualités.<sup>11</sup>

Bien que l'on puisse facilement s'assurer de la véracité de ce qui vient d'être mentionné, l'opinion de l'autre, souvent opposée, a suscité l'attention en raison de l'attention portée à certaines questions par les médias.

Sous un autre aspect, la question de savoir comment une religion est jugée doit être posée. Devons-nous juger une religion ou une idée en se basant sur les actions d'une petite minorité extrême de

---

<sup>7</sup> <http://www.smallarmssurvey.org/weapons-and-markets/tools/global-firearms-holdings.html>

<sup>8</sup> Lopez, G. (29 août 2018). *L'Amérique est l'un des 6 pays qui comprennent plus de la moitié des décès par balle dans le monde*. Tiré de: <https://www.vox.com/2018/8/29/17792776/us-gun-deaths-global>

<sup>9</sup> Bower, E. (2016, Oct 3). *Les morts américaines par terrorisme contre la violence armée dans un graphique*. Tiré de: <https://edition.cnn.com/2016/10/03/us/terrorism-gun-violence/index.html>

<sup>10</sup> <https://fas.org/irp/threat/nctc2011.pdf>

<sup>11</sup> <http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/11/Global-Terrorism-Index-2015.pdf>

ses adeptes, ou basé sur ses écritures primaires? Considérez les questions suivantes:

- Les baptistes chrétiens devraient-ils être qualifiés de terroristes parce que certains membres de la dénomination baptiste ont déformé leurs écritures pour soutenir et mener de nombreux attentats à la bombe dans des cliniques d'avortement où de nombreux innocents ont été tués?
- Le christianisme devrait-il être qualifié d'idéologie raciste puisque le Ku Klux Klan brûlerait des croix et utiliserait la Bible pour soutenir leurs violences et leurs meurtres motivés par le racisme?
- Depuis que des centaines de milliers d'enfants innocents ont vu leur jeunesse brisée à jamais par le viol, les abus sexuels et l'exploitation qu'ils ont subis aux mains du clergé, devrions-nous alors affirmer que les chrétiens sont principalement des agresseurs d'enfants?
- Hitler était connu pour être un chrétien dévot agissant selon ce qu'il croyait être le plan de Dieu, comme il l'avait dit: « Je crois que j'agis conformément à la volonté du Créateur Tout-puissant. En me défendant contre le Juif, je me bats<sup>12</sup>. » Devrions-nous alors imputer à la religion chrétienne les innombrables morts et crimes de guerre qu'il a ordonnés?
- D'un point de vue plus laïque, tous les Américains sont-ils responsables de la mort des 200 000 femmes, enfants et hommes innocents qui ont été anéantis par les bombes nucléaires lancées sur Hiroshima et Nagasaki? En tant qu'Américains, nous disons à plusieurs reprises que la guerre devrait se dérouler entre des armées et que des civils innocents ne devraient jamais être pris pour cibles. Pourtant, dans ce cas, certaines personnes ont décidé que tuer un si grand nombre de personnes briserait la volonté japonaise et les ferait capituler.<sup>13</sup>

---

<sup>12</sup> Hitler, A. (1998). *Mein Kampf* (R. Manheim, Trans.). Houghton Mifflin Company.

<sup>13</sup> Kuan, E.K.P. (2010, Aug 10). *Le largage des bombes atomiques était-il nécessaire?*

Tiré de: <https://japantoday.com/category/features/opinions/was-the-dropping-of-the-atomic-bombs-necessary>

La plupart des religions et même des cultures ont le concept de « les personnes vivant dans des maisons de verre ne devraient pas lancer de pierres ». Alors prenez vous-même cela en considération, avez-vous lancé des pierres sur des musulmans tout en ignorant l'état de votre maison?

Mais, certaines personnes diront que les personnes mentionnées ci-dessus ont agi de leur propre chef, alors que souvent, quand on voit des musulmans à la télévision après un acte de violence, ils semblent utiliser des versets du Coran pour soutenir leurs crimes. Encore une fois, ceci n'est pas différent des poseurs de bombes dans des cliniques d'avortement qui ont utilisé la Bible pour soutenir leurs actions, ni les paroles des papes successifs durant les croisades, ni l'idéologie du Ku Klux Klan.

Considérez la citation suivante tirée du livre *La première croisade: Le récit des témoins oculaires et des participants*. En novembre 1095, le pape Urbain II a lancé la première tentative européenne de colonisation du monde musulman, connue en Occident sous le nom de Croisades. Il a été enregistré pour avoir dit:

Car vous devez vous hâter d'apporter de l'aide à vos frères de l'Est qui ont besoin de votre aide, ce qu'ils ont souvent demandé. Pour les Turcs, un peuple persan [se référant ici aux nations musulmanes] les a attaqués. Je vous exhorte avec une prière sincère - ***non pas moi, mais Dieu*** - qui, en tant que envoyés de Christ, exhortez les hommes, par des encouragements fréquents, hommes de tous rangs, chevaliers ainsi que fantassins, riches ou pauvres, à se précipiter pour ***l'exterminer***. Race vile des terres de vos frères, ***le Christ lui commande***.

Et si ceux qui y sont partis perdent la vie en chemin, en traversant la mer ou en combattant les païens, ***leurs péchés seront rendus***. Oh, quelle honte, si une race si méprisée, si basse et au service des démons, devait vaincre un peuple doté de la foi en Dieu tout-puissant et resplendissant du nom de Christ. Que ceux qui ont été habitués à mener une ***guerre privée contre les fidèles*** poursuivent avec succès la guerre contre les infidèles. Que ceux qui ont longtemps été

des voleurs deviennent maintenant des soldats du Christ. Que ceux qui se sont battus contre leurs frères et leurs parents se battent maintenant contre ces *barbares*. Laissez-les entreprendre avec zèle le voyage *sous la direction du Seigneur*.<sup>14</sup>

Ainsi, dans ce passage troublant, nous retrouvons de nombreuses déclarations qui, lorsqu'elles ont été prononcées par des personnes d'autres religions ou cultures, ont été complètement condamnées. Le pape Urbain II parle ici des musulmans infidèles et barbares et ordonne au peuple chrétien d'Europe de vider leurs terres pour les exterminer au nom du Christ, en outre comme ordre du Christ. Le livre se poursuit en décrivant la scène à la fin de la bataille de Jérusalem, lorsque les croisés ont remporté la victoire.

Et, si vous désirez savoir ce qui a été fait à l'ennemi que nous avons trouvé là-bas, sachez que dans le portique de Salomon et de son Temple [la région connue sous le Mont du Temple], nos hommes ont chevauché dans le sang des Sarrazins [terme péjoratif] pour les musulmans] jusqu'aux genoux des chevaux.

Lors de la conquête de Jérusalem, le 15 juillet 1099, par les Croisés, également connus sous le nom de Chevaliers chrétiens, plus de 60 000 habitants, juifs et musulmans, furent massacrés de sang-froid. Selon les paroles d'un témoin:

... Il y avait un tel carnage devant le temple de Salomon que notre peuple plongeait dans le sang de nos ennemis jusqu'aux chevilles. Après cela, "heureux et criant de joie", notre peuple se dirigea vers la tombe de notre Sauveur, pour l'honorer et payer notre dette de gratitude.

Il faut comprendre en outre que personne n'a survécu à ce carnage du côté des musulmans ou des juifs qui étaient sous la protection des musulmans à cette époque. Bébés, enfants, femmes et personnes âgées sont tous tombés sous l'épée des chevaliers chrétiens qui sont ensuite allés dire « merci » devant la tombe du Christ. Le christianisme devrait-il être jugé pour de tels événements?

---

<sup>14</sup> Krey, A.C. (1921). *La première croisade: les témoignages des témoins oculaires et des participants*. Princeton, Princeton University Press

Bien sûr, aucun chrétien, pas même un non-chrétien, n'accepterait ce principe ! Alors, ce ne serait pas juste que l'Islam soit jugé en se référant à une minorité d'extrémistes qui tue des innocents au nom de Dieu.

Il convient de rappeler un autre point, à savoir comment les assassinats et les pillages au nom du christianisme ont été dans la plupart des cas initiés, institués et soutenus par les gouvernements et l'Église - ce qu'on appellerait le 'terrorisme institutionnel'<sup>15</sup>. D'autre part, les actes accomplis au nom de l'Islam sont le plus souvent l'œuvre d'individus n'ayant été soutenu par aucun gouvernement reconnu ou établi, et plus important encore, sans le soutien de dirigeants musulmans officiels.

### *Qu'a dit le prophète Mohamed sur le combat?*

Je voudrais résumer cette section en mentionnant une seule référence - la déclaration du premier calife musulman (souverain), Abu Bakr, qui, lors de l'envoi d'une armée sur les territoires du Levant, a donné l'ordre suivant à son général. Cet ordre provenait sans aucun doute des enseignements du Prophète Mohamed:

Ne tuez ni femme, ni enfant, ni personne âgée faible ; ne coupez aucun arbre fruitier ; ne détruisez aucun logement [maison] ; ne tuez ni mouton ni chameau, sauf si [vous avez besoin de le tuer] pour vous nourrir ; ne mettez pas le feu aux abeilles, ni les noyer ; ne détournes pas le butin de la guerre ; et ne soyez pas lâche. [Malik]

Cette déclaration, qui contient dix commandements, indique que le musulman est tenu de faire la guerre non seulement en ayant de la miséricorde envers les humains innocents et non combattants, mais également même envers l'environnement et les animaux. Si toutes les armées suivaient ce conseil aujourd'hui, la destruction généralisée que la guerre entraîne aujourd'hui n'existerait certainement pas, quels que soient les combattants impliqués.

---

<sup>15</sup> Riley-Smith, Jonathan. (1999). *L'histoire Oxford des croisades*. New York: Oxford University Press

## *L'Islam condamne-t-il le terrorisme dans les Écritures?*

Dans le Coran et la Sunna, il est répété à plusieurs reprises aux musulmans de faire de justice et d'agir en fonction de la vérité et non de leurs émotions. Un musulman ne devrait jamais agir par vengeance ou par haine, car dans ce cas, il serait responsable devant Dieu pour son crime. Dieu a ordonné dans le Coran:

**Ô vous qui croyez ! Soyez fermes dans l'accomplissement de vos devoirs envers Dieu, et impartiaux quand vous êtes appelés à témoigner ! Que l'aversion que vous ressentez pour certaines personnes ne vous incite pas à commettre des injustices ! Soyez équitables, vous n'en serez que plus proches de la piété ! Craignez Dieu ! Dieu est si bien Informé de ce que vous faites. {5:8}**

Le grand savant musulman d'Espagne, al-Qurtubi, a commenté ce verset en disant:

Le fait que quelqu'un ne croit pas [en Islam] ne nous empêche pas d'être juste envers lui, et que nous devons le traiter (en état de guerre) uniquement pour le combattre ou le capturer s'il le mérite. Il n'est pas permis de mutiler son corps, même s'il tue nos femmes et nos enfants pour nous causer du chagrin, il ne nous appartient pas de le mutiler intentionnellement pour lui causer malheur et chagrin.

En outre, les musulmans ne doivent pas seulement être des hommes de justice et d'honneur, mais ils ont également l'ordre de protéger strictement leurs serments et leurs traités avec les autres, un fait attesté à travers l'histoire de l'islam. Lorsque le Prophète a conclu un traité avec les païens de La Mecque, l'une des clauses stipulait que toute personne de la Mecque qui embrasse l'islam, puis migre à Medina pour se réfugier chez les musulmans, devra être renvoyée à sa ville. Le passage suivant tiré du *Nectar scellé* montre à quel point cette décision était difficile à prendre et, cependant, à quel point le Prophète était résolu à s'y conformer puisqu'il avait donné sa parole au nom de Dieu.

C'est à cette époque, au moment de la rédaction du traité, qu'Abu Jandal, le fils de Suhail qui venait d'accepter l'islam était venu sur les lieux. Il avait été brutalement enchaîné et titubait de fatigue. Le Prophète et ses compagnons eurent pitié et essayèrent d'obtenir sa libération, mais Suhail était catégorique et dit: « Pour prouver que vous êtes fidèles à votre contrat, cela est une opportunité pour l'affirmer. »... Ce fut effectivement très douloureux. D'un côté, Abu Jandal se lamentait à tue-tête: « Dois-je être renvoyé aux païens pour qu'ils puissent [me détourner] de ma religion, ô musulmans? » Mais, d'autre part, l'engagement a également été jugé nécessaire, avant toute autre considération. Le cœur du Prophète s'enflamma, car il voulait honorer sa parole à tout prix. Il a consolé Abu Jandal et a dit: « Sois patient, résigne-toi à la Volonté de Dieu. Dieu vous apportera à toi et à tes compagnons sans défense un soulagement et un moyen de s'échapper. Nous avons conclu un traité de paix avec eux et nous avons pris l'engagement au Nom de Dieu... et Abou Jandal s'était résigné dans le silence, puis fut emmené.<sup>16</sup>

Abu Jandal ibn Sufyan s'est ensuite libéré et s'est échappé, mais n'a pas pu se rendre à Medina avec le Prophète en raison du traité conclu. Il était resté plusieurs années en dehors des villes jusqu'à ce que certains des termes du traité soient remplis, plus tard abrogé par les païens.

De plus, il faut se rappeler que le Prophète a également donné des instructions aux musulmans sur la façon de traiter les personnes avec lesquelles ils ont un accord ou avec qui ils ont conclu un traité. En attestant ce fait, il est authentiquement enregistré que le Prophète Mohamed a donné l'avertissement suivant:

---

<sup>16</sup> Mubārakfūrī, S.R. (2008). *The Sealed Nectar: (Ar-Raheequl-Makhtum); Biographie du Noble Prophète*. Riyadh: Darussalam

« Quiconque tue un *Mu'ahid*<sup>17</sup> ne sentira jamais le parfum du paradis, bien que son parfum puisse être apprécié à la distance de quarante ans. » [Boukhari]

Le Prophète Mohamed aurait également déclaré fréquemment dans ses sermons:

« Celui qui ne donne aucune sécurité n'a pas de foi, et celui qui ne respecte pas ses traités n'a pas de religion. » [Ahmad et plusieurs autres, à partir du récit d'Anas ibn Malik]

Les musulmans vivant en Occident, quel que soit leur pays de résidence ou leur pays d'origine, qu'ils soient citoyens ou résidents, légaux ou illégaux, tous ont été autorisés à entrer dans leur nouveau pays respectif avec un pacte de sécurité mutuel. Tout comme les policiers de ces pays ont une responsabilité légale et morale envers tous les musulmans résidants dans leur pays, les musulmans ont également une responsabilité légale, religieuse et morale envers la vie et les biens des résidents de ces pays, même si ces pays sont en guerre avec les musulmans ailleurs dans le monde. Devenir des citoyens respectueux de la loi dans tous les domaines qui ne contredisent pas leur religion devient une obligation religieuse pour les musulmans vivant dans de ces pays. Il est donc interdit aux musulmans de voler, de tricher et de troubler la paix - sans parler de l'interdiction de détruire sans motif des vies innocentes et des biens résultant de la plupart des actes terroristes.

Le dernier point important qui doit être clarifié est que les musulmans ne sont pas autorisés à déclarer individuellement la guerre à d'autres, comme certains l'ont fait à tort. Dans l'islam, l'ordre et la structure sont d'une importance capitale pour empêcher une grande partie de l'anarchie que nous voyons de nos jours. Comme cela a été mentionné précédemment, le monde musulman n'a aujourd'hui aucun leadership (califat) et ne peut donc pas déclarer la guerre à une autre nation. Les musulmans ont certes le droit de défendre leurs maisons s'ils sont attaqués, et quand ils sont attaqués, mais le fait de pénétrer dans un autre pays souverain par un petit gang de personnes afin de l'attaquer est entièrement illégal en droit islamique.

---

<sup>17</sup> *Mu'ahid*: Un non-musulman avec une garantie de sécurité des musulmans ou des personnes avec lesquelles les musulmans ont conclu un traité

Ainsi, les actions motivées par les émotions des extrémistes du monde entier se retrouvent sans fondement islamique. Dieu pardonne certes, mais nous disons très fort et clairement que violer les traités et les garanties de sécurité assumés en entrant dans d'autres pays, puis assassiner lâchement des innocents et des non-combattants est un acte interdit en Islam et conduit à la punition de Dieu dans l'au-delà.

En fait, en ces temps agités, le prophète a vivement recommandé aux croyants de se retirer et d'attendre patiemment jusqu'à ce que les problèmes soient clarifiés, au lieu d'agir pendant des périodes de confusion et de procès. Et il ne fait aucun doute que les problèmes d'aujourd'hui sont déroutants et extrêmement frustrants, ce qui rend d'autant plus nécessaire de se retirer et de ne pas se laisser entraîner dans une chose qui pourrait facilement mener une personne à l'enfer.

### *L'islam est-il une religion de tolérance?*

Cette dernière partie de ce chapitre traite de l'un des aspects les plus mal compris de la religion de l'islam. De nombreux livres et orateurs critiquent souvent cette religion comme étant une religion d'intolérance, incapable de coexister avec de nouvelles idées. Une fois encore, nous reviendrons à l'histoire pour voir si c'était vraiment le cas.

Mais d'abord, il serait utile de revoir quelques versets du Coran à ce sujet pour voir s'il existe des preuves tirées des Écritures qui soutiennent la tolérance et la coexistence dans l'islam.

*Et si ton Seigneur l'avait voulu, tous les hommes peuplant la Terre auraient, sans exception, embrassé Sa foi ! Est-ce à toi (O Mohamed) de contraindre les hommes à devenir croyants, {10:99}*

*Dis-leur: « Obéissez à Dieu, obéissez au Prophète ! » S'ils refusent d'obéir, le Prophète aura, au moins, assumé sa responsabilité. À vous d'assumer la vôtre ! Si vous lui obéissez, vous serez bien guidés. La mission du Prophète consiste uniquement à vous transmettre le Message en toute clarté. {24:54}*

Dans l'Islam, toute l'humanité est une grande famille,

***Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous vous avons répartis en peuples et en tribus, pour que vous fassiez connaissance entre vous. En vérité, le plus méritant d'entre vous auprès de Dieu est le plus pieux. Dieu est Omniscient et bien Informé. {49:13}***

La religion de l'islam insiste sur le fait que tout le monde, pas seulement les musulmans, devrait jouir de la liberté de religion et de culte en toute sécurité. L'islam protège tous les lieux de culte religieux (juifs, chrétiens ou musulmans) et ordonne aux musulmans de défendre le droit à la liberté de culte pour tous.

***Si Dieu ne repoussait pas certains peuples par d'autres, des ermitages auraient été démolis, ainsi que des synagogues, des oratoires et des mosquées où le Nom de Dieu est souvent invoqué. Dieu assistera assurément ceux qui aident au triomphe de Sa Cause, car la force et la puissance de Dieu n'ont point de limite. {22:40}***

En fait, les juifs et les chrétiens se voient attribuer un statut et une distinction particuliers dans l'islam et sont traités avec respect dans le Coran comme les « gens du livre »<sup>18</sup>. Les juifs, les chrétiens et les musulmans sont considérés comme des personnes étroitement liées, dont les croyances sont toutes basées sur des Écritures divinement révélées et qui partagent une même tradition prophétique.

***... que ceux qui sont les plus disposés à sympathiser avec les musulmans sont les hommes qui disent: « Nous sommes des chrétiens. » {5:82}***

---

<sup>18</sup> Au temps du Prophète Mohamed, la plupart des religions étaient basées uniquement sur les traditions orales. Le Coran a encouragé les musulmans à être des gens de lecture. Puisque les juifs et les chrétiens avaient également la tradition de l'acte religieux écrit, la Torah et l'Évangile respectivement, ils étaient appelés les « Gens du Livre ».

Passons maintenant à l'histoire. Voyons quelques exemples de la manière dont les musulmans ont travaillé avec les autres religions et peuples lorsque le pouvoir était entre leurs mains. Le premier aspect à mentionner concerne la manière dont le Prophète a traité les chrétiens qui ont été conquis de son vivant. Les paroles suivantes, extraites de son traité avec le peuple chrétien de Najran (qui fait partie du Yémen actuel), constituent en fait la base de la compréhension islamique des relations avec les autres religions.

Najran et leurs fidèles jouissent de la protection de Dieu et de Mohamed, le Prophète et Messenger de Dieu, pour eux-mêmes, pour leur communauté, leur terre et leurs biens, tant ceux qui sont absents que ceux qui sont présents, ainsi que leurs églises et leurs services (aucun évêque ne sera déplacé de son épiscopat, aucun moine de son monastère et aucun gardien d'église de sa tutelle) et pour tous, grands ou petits, cela est entre leurs mains. Il n'y a pas d'usure et pas de revanche de sang aux temps préislamiques.<sup>19</sup>

Le deuxième calife de l'islam, Omar ibn al-Khattab, a également conclu une alliance similaire avec la population de Jérusalem après sa prise de contrôle pacifique. En fait, « le propre assassin d'Omar, qui l'a tué alors qu'il dirigeait une prière quelques années plus tard, était un Magian<sup>20</sup> non-musulman. Pourtant, Omar avait toujours ordonné à son successeur d'être clément envers les non-musulmans et de ne pas violer leurs droits. Il est enregistré dans les livres de narration et d'histoire islamiques les plus authentiques qu'il avait dit:

Je conseille au Calife qui me suivra d'être gentil avec les non-musulmans et de respecter nos alliances avec eux, de lutter pour leur protection et de ne pas les accabler.

---

<sup>19</sup> Yaqub, A.Y. (1969). *Kitab al Kharaj*. Leiden: E.J. Brill

<sup>20</sup> Magian – un autre nom pour les adeptes du zoroastrisme, une religion monothéiste où le feu symbolise leur concept du Dieu unique, qu'ils appellent Ahura Mazda, et donc ils adoraient dans les temples du feu.

<sup>21</sup> Hamidullah, M. (1945). *Conduite de l'Etat musulman*. Tiré de: <https://archive.org/details/MuslimConductOfStateDr.MuhammadHamidullah/page/n11>

Un autre exemple de tolérance religieuse du temps du Prophète Mohamed est son instruction aux musulmans de bien traiter la population copte d'Égypte. Ce qui est intéressant ici, c'est que l'islam ne s'était pas encore répandu à l'Égypte. Les deux hadiths suivants ont donc été à la fois un élément de tolérance et de prophétie. Le prophète Mohamed a dit:

« Par Dieu, traitez bien les coptes d'Egypte, vous les vaincrez et ils seront vos partisans pour la cause de Dieu. »  
[At-Tabarani, authenticated by Al-Albaani]

« Quand l'Egypte sera conquise, traitez les coptes avec dignité, car ils ont une relation de sang avec nous.» [Al-Hakim à al-Mustadrak satisfaisant les critères de Boukhari et de Muslim; authentifié par Al-Dhahabi et Al-Albaani]

Plusieurs centaines d'années plus tard, cet esprit de tolérance persistait dans les pays musulmans. Lors des invasions tartares mongoles des terres musulmanes, le célèbre érudit et guerrier musulman Ibn Taimiyyah se rendit en émissaire à Qutlugh-Shah, l'un des commandants tartares, pour négocier la libération de tous les prisonniers de guerre. Au début, il n'avait accordé que la libération des prisonniers de guerre musulmans, mais il avait persisté dans sa demande de libérer tous les prisonniers de guerre - faisant référence aux non-musulmans qui vivaient sous la protection des musulmans - jusqu'à ce que cette demande leur soit ensuite accordée.<sup>22</sup> Il est important de noter ici que ce grand érudit a risqué sa vie et le destin de tous les prisonniers de guerre musulmans pour obtenir la libération des non-musulmans, car il savait que c'était son devoir devant Dieu.

---

<sup>22</sup> Denise Aigle. (2007). The Mongol Invasions of Bilād Al-Shām by Ghāzān Khān and Ibn Taymīyah's Three "Anti-Mongol" Fatwas. *Mamlūk Studies Review*. 11.2: 89-120; Tiré de: [http://mamluk.uchicago.edu/MSR\\_XI-2\\_2007-Aigle.pdf](http://mamluk.uchicago.edu/MSR_XI-2_2007-Aigle.pdf)

En outre, TW Arnold rapporte qu'à la suite de la conquête islamique de Constantinople (aujourd'hui Istanbul) en 1453, le sultan Mohamed II s'était proclamé protecteur de l'Église grecque<sup>23</sup>. Le patriarche Gennadios, ses évêques et ses successeurs après lui, jouissaient de tous les privilèges dont ils jouissaient auparavant sous le régime précédent. Le patriarche était également habilité à porter à l'attention du gouvernement et du sultan (dirigeant) tout acte d'injustice commis par l'un des gouverneurs musulmans.

L'écrivain chrétien P. Bayle fait l'observation suivante concernant l'Église grecque dans son Dictionnaire, intitulé « L'article Mahomed »,

Les chrétiens n'ont reçu l'ordre que de prêcher et d'instruire et pourtant, depuis toujours, ils exterminent au feu et à l'épée tous ceux qui ne sont pas de leur religion. Nous pouvons avoir la certitude que si les chrétiens occidentaux, au lieu des Sarrazins et des Turcs [noms donnés par les Européens aux musulmans], avaient conquis le pouvoir sur l'Asie, il ne resterait plus aujourd'hui aucune trace de l'Église grecque et je n'aurais jamais toléré [l'Islam] comme les "infidèles" y ont toléré le christianisme. Nous, chrétiens, avons le grand avantage d'être bien mieux informés que d'autres dans l'art de tuer, de bombarder et d'exterminer la race humaine.<sup>24</sup>

Sans oublier la tolérance et la bonne volonté manifestées envers le peuple juif, de nombreux historiens non-musulmans, après avoir passé en revue l'histoire du peuple juif, ont également formulé les remarques positives suivantes concernant la tolérance islamique des juifs vivant sous leur règne. Don Peretz, érudit du Moyen-Orient et professeur émérite à l'Université d'État de New York à Binghamton, a écrit que « les conquêtes musulmanes du 7<sup>ème</sup> siècle ont été bien accueillies par les juifs parce.

---

<sup>23</sup> Arnold, T.W. (1896). *The Preaching of Islam: A History of the Propagation of the Muslim Faith*. Retrieved from: [http://www.truthandgrace.com/The\\_Preaching\\_of\\_Islam.pdf](http://www.truthandgrace.com/The_Preaching_of_Islam.pdf)

<sup>24</sup> Bayle, P. (1826). *An Historical and Critical Dictionary*. London: Hunt and Clarke. Tiré de: <https://archive.org/details/anhistoricaland01baylgoog/page/n8>

Comme preuve de tolérance, il a déclaré que les Juifs étaient nommés à des postes élevés. *L'histoire du monde vivant* de Wallbank et Schrier dit que les musulmans « traitaient généralement les peuples avec clémence »<sup>26</sup>. Plusieurs livres citent le grand médecin et érudit juif Maimonide comme un exemple de la manière dont les juifs ont prospéré sous les gouvernements islamiques.

Un autre érudit, l'historien de Princeton, Mark R. Cohen, a souligné dans l'un de ses discours que, malgré l'instabilité politique actuelle au Moyen-Orient, qui diabolisait les juifs parmi les musulmans et conduisait à un sionisme véhément anti-islamique et l'hostilité entre les deux religions.

L'antisémitisme, au sens de persécution irrationnelle des juifs, n'est pas inhérent à l'Islam véritable... Des exemples tirés de l'histoire montrent comment les juifs sous la domination islamique étaient protégés, alors que ceux de la chrétienté médiévale étaient au mieux marginalisés et, le plus souvent, exclus. Les juifs avaient une bien meilleure vie sous le pouvoir du Croissant que de la Croix.<sup>27</sup>

Même aujourd'hui, quiconque ayant voyagé à l'étranger dans des pays à majorité musulmane verra des églises et des synagogues remonter à bien avant la domination musulmane et même avant la venue du prophète Mohamed. Comment ces lieux de culte ont-ils été protégés pendant la propagation de l'islam? Plus important encore, comment les peuples juifs et chrétiens de ces territoires ont-ils continué à y vivre si l'on ordonnait aux musulmans de tuer tous ceux qui ne suivaient pas leur opinion ou leur religion, comme certains le disent? Comparez cela à l'Inquisition espagnole et aux croisades et vous verrez que la vraie tolérance, la liberté de religion et la coexistence pacifique sont le fondement et la pratique de l'islam seul, depuis 1400 ans.

---

<sup>25</sup> Peretz, D. (1990). *Le Moyen Orient*. Boston:Houghton Mifflin Co.

<sup>26</sup> Wallbank, T.W. and Schrier, A. (1982). *Living World History*. Glenview, Illinois: Scott Foresman

<sup>27</sup> Gabe, J. (2004). *Les juifs s'en sortent mieux sous le croissant que la croix*.

Tiré de: [http://ctr.concordia.ca/2004-05/oct\\_21/11/index.shtml](http://ctr.concordia.ca/2004-05/oct_21/11/index.shtml)

## *Une note spéciale sur le 11 septembre*

Peu de gens vont douter que le monde s'est empiré depuis la fatale matinée du 11 septembre 2001. Il ne faut également pas s'étonner que les musulmans ne se sentent pas différents face à cette déclaration des non-musulmans. Ce mémoire me donne l'occasion unique de vous transmettre leurs messages et vous offre une tribune pour discuter de quelques questions très importantes liées à ce sujet grave.

Premièrement, les musulmans du monde entier partagent avec les non-musulmans beaucoup de traumatisme face à ces actes ignobles et dépravés. En fait, les musulmans des pays musulmans et occidentaux sont profondément bouleversés par le détournement de leur religion par des terroristes. Pour soutenir cela, un sondage réalisé en 2013 par le Pew Research Center a demandé aux musulmans du monde entier si les attaques contre des civils étaient justifiées. Dans le monde entier, 72% des musulmans ont déclaré que la violence contre les civils n'était « jamais justifiée », et aux États-Unis, 81% des musulmans étaient contre de telles violences<sup>1</sup> et pour le combat contre le terrorisme.<sup>2</sup> De nombreux musulmans se sont mobilisés pour aider les victimes des attentats du 11 septembre et des attentats de Londres, par le biais de dons charitables, de veillées nocturnes et même de dons de sang dans les centres de la Croix-Rouge.<sup>3</sup>

Les musulmans du monde entier veulent que les non-musulmans sachent qu'ils combattent eux aussi contre le même fléau du terrorisme sur leur propre territoire et dans leur propre vie. En fait, une étude menée en 2005 par Pew Research et impliquant plus de

---

<sup>1</sup> <https://www.csmonitor.com/USA/Society/2013/0501/How-US-Muslims-are-different-Pew-poll-sheds-light-on-global-contrasts>

<sup>2</sup> Zogby, J. (26 août 2010). *Les musulmans américains ont des valeurs dominantes*. Tiré de: <https://www.forbes.com/2010/08/26/muslims-polls-mosque-opinions-columnists-john-zogby.html#581c10e6648f>

<sup>3</sup> Yeomans, M. (11 octobre 2015). *La communauté musulmane d'Arlington donne du sang aux victimes du 11 septembre*. Tiré de: <https://www.nbcdfw.com/news/local/Arlington-Muslim-Community-Donates-Blood-For-911-Victims-331945041.html>

17 000 personnes dans 17 pays a montré que les musulmans étaient de plus en plus convaincus que l'extrémisme islamique constituait une menace pour leur propre pays<sup>4</sup>. Ils ont causé la mort et répandu la corruption même dans plusieurs autres pays comme l'Arabie saoudite, l'Irak, le Pakistan, l'Indonésie, le Maroc et l'Égypte - rendant les adhérents sincères et dévots à l'islam, même dans leur propre pays, des suspects.

Il est important de se rappeler que plus de quatre millions de musulmans vivent aux États-Unis et près de trois millions au Royaume-Uni, où l'islam est la deuxième religion en importance. La grande majorité de ces personnes sont des personnes pacifiques, respectables et honnêtes qui contribuent à la société dans tous les domaines et font de leur mieux pour rendre leurs villes et leurs pays plus agréables à vivre. L'auteur de ce livre est lui-même un médecin qui a consacré plus de douze ans de sa vie à l'université et à une formation postdoctorale en médecine afin de donner de l'espoir et de guérir des patients malades, dont la plupart ne sont pas musulmans.

Tous ces musulmans veulent que vous sachiez qu'ils regrettent profondément toutes les horreurs et le chagrin que tous les peuples d'Amérique, du Royaume-Uni, de Paris ou du monde entier ont subis de manière secondaire aux actes de ceux qui prétendent être musulmans. C'est assurément une période difficile pour tous les peuples du monde, quelle que soit leur religion, et des généralisations négatives et insultantes à propos des musulmans, souvent mises en avant sur certaines chaînes d'information, ne font que créer plus de haine dans la société que de contribuer à la guérison. Plus de dix ans après les attentats, les musulmans sont toujours profondément touchés.<sup>5</sup>

---

<sup>4</sup><http://www.pewglobal.org/2005/07/14/islamic-extremism-common-concern-for-muslim-and-western-publics/>

<sup>5</sup> Garrigan, M. (2011, Sep 11). *Les musulmans de la région sont profondément touchés par les attaques.*

Tiré de: [https://rapidcityjournal.com/area-muslims-deeply-affected-by-attacks/article\\_cf102b70-dc2f-11e0-8414-001cc4c002e0.html](https://rapidcityjournal.com/area-muslims-deeply-affected-by-attacks/article_cf102b70-dc2f-11e0-8414-001cc4c002e0.html)

Il est donc à espérer que ce bref message comblera le fossé qui pourrait avoir été créé entre nous et sera un point de départ pour comprendre et travailler ensemble pour résoudre ce problème qui affecte tout le monde quelle que soit notre religion.

*Les musulmans ne parlent-ils pas assez contre la terreur?*

C'est une étrange erreur qui semble avoir été répétée souvent dans certains réseaux d'informations ces dernières années. La question qui devrait être posée cependant est, qu'est-ce qui est considéré comme parler assez? Malheureusement, il ne semble pas y avoir de norme claire, bien que les musulmans du monde entier n'aient certainement pas restée silencieuse pour exprimer leur indignation et leur condamnation de diverses attaques terroristes perpétrées dans le monde depuis le 11 septembre 2001.

Après le 11 septembre, voici un échantillon de ce que les musulmans ont dit:

En mémoire, les attaques inhumaines du 11 septembre ont été condamnées avec la plus grande fermeté par la quasi-totalité des dirigeants, organisations et pays islamiques. Le président du Conseil supérieur de la magistrature saoudienne a résumé: « L'islam rejette de tels actes, car il interdit de tuer des civils, même en temps de guerre, surtout s'ils ne font pas partie des combats. Une religion qui considère les peuples du monde comme tel, en aucun cas, cette manière ne peut tolérer de tels actes criminels, qui exigent que leurs auteurs et ceux qui les soutiennent soient tenus pour responsables. En tant que communauté humaine, nous devons faire preuve de vigilance et de prudence pour prévenir ces maux. »<sup>6</sup>

Après les attentats à la bombe perpétrés à Londres le 7 juillet 2005, voici un échantillon de ce que les musulmans ont dit:

---

<sup>6</sup> Dodge, C.H. (2017, Mar 17). *Condamnations musulmanes du 11 septembre*. Tiré de: <https://www.thoughtco.com/muslim-condemnations-of-911-2003741>

Un éminent groupe national islamique de défense des droits civiques et de défense des droits de l'homme a condamné aujourd'hui les attentats à la bombe de ce matin à Londres comme les « crimes barbares ». Dans sa déclaration, le Conseil des relations islamiques-américaines (CAIR), basé à Washington, a déclaré: « Nous nous joignons aux américains de toutes confessions et à toutes les personnes de conscience du monde entier pour condamner ces crimes barbares qui ne peuvent jamais être justifiés ou excusés. Les musulmans américains présentent leurs sincères condoléances aux proches de ceux qui ont été tués ou blessés lors des attaques d'aujourd'hui et appellent à l'arrestation et à la punition rapides des auteurs. »<sup>7</sup>

Le Conseil musulman de Grande-Bretagne et d'autres groupes islamiques britanniques ont condamné les attaques de la même manière et ont exhorté les musulmans à contribuer à l'effort de reconstruction.<sup>8</sup>

Après les attentats de Paris en 2015, voici un échantillon de ce que les musulmans ont dit:

Samedi, une coalition de huit principaux groupes musulmans américains, nationaux et locaux, a tenu une conférence de presse à Washington, DC, pour condamner le carnage... « Les terroristes ne représentent en aucun cas l'Islam, » a déclaré Saba Ahmed, président et fondateur de la coalition républicaine musulmane. Il a déclaré à MSNBC: « L'Etat islamique devrait revenir aux enseignements de base de l'islam. Ils abusent des enseignements de l'islam pour commettre des atrocités horribles. Ces actes n'appartiennent pas aux lois islamiques et ils ont détourné notre religion. La communauté musulmane condamne fermement [les attaques]. »<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> [https://www.cair.com/cair\\_condemns\\_barbaric\\_london\\_terror\\_attacks](https://www.cair.com/cair_condemns_barbaric_london_terror_attacks)

<sup>8</sup> [http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk\\_news/4660411.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/4660411.stm)

<sup>9</sup> Atkinson, K. (2015, Nov 14). *Les groupes musulmans condamnent fermement les attentats terroristes à Paris*. Tiré de: <http://www.msnbc.com/msnbc/muslim-groups-strongly-condemn-terror-attacks-paris>

En outre, si nous examinons les récents sondages qui évaluent le sentiment des musulmans à propos de groupes terroristes comme l'Etat islamique, nous trouvons les résultats suivants, extraits d'un sondage de 2015:

Le centre de recherche Pew a été rassemblé dans 11 pays comptant une population musulmane importante. Des nigériens, de la Jordanie à l'Indonésie, **ont massivement exprimé leur point de vue sur l'Etat islamique.**<sup>10</sup>

Pourtant, malgré leur condamnation des actes de terreur et leur participation à la reconstruction, la plupart des musulmans occidentaux se trouvent aujourd'hui dans une situation plutôt précaire. Cela a été documenté de la manière la plus profonde dans un sondage réalisé par l'Institut pour la politique sociale et la compréhension (ISPU) en 2018 auprès de 2481 Américains, *sondage musulman américain 2018: Fierté et Préjugés*, documentant les éléments suivants:

Les trois quarts (76%) des musulmans américains rejettent massivement la violence contre les civils, contre 59% de la population en général. Pour ce qui est de prendre pour cible et d'assassiner des civils, seuls 12% des musulmans déclarent que de tels actes « peuvent ou parfois être justifiés » (pour le grand public, ces chiffres sont de 14%).

Dans le même temps, les musulmans signalent de manière disproportionnée la discrimination religieuse: 61% des personnes interrogées ont déclaré avoir été confrontées à l'islamophobie. Soixante-deux pour cent des musulmans étaient tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation « la plupart des gens associent des stéréotypes négatifs à l'identité de ma foi ». Les femmes musulmanes étaient particulièrement vulnérables: 75% ont déclaré avoir été victimes de préjugés religieux, contre 40% de l'ensemble des femmes.<sup>11</sup>

---

<sup>10</sup> <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2015/11/17/in-nations-with-significant-muslim-populations-much-disdain-for-isis/>

<sup>11</sup> Crunden, E.A. (2018, May 2). Les musulmans rejettent la violence plus que les autres américains, mais sont de plus en plus la cible de discrimination. Tiré de: <https://thinkprogress.org/muslims-reject-violence-according-to-poll-421bda06027e/>

## *Les femmes dans l'islam: un passé caché et glorieux, un présent incertain*

- ✓ *L'islam honore la femme en tant que fille, sœur, épouse et mère.*
- ✓ *L'islam a donné aux femmes de nombreux droits spirituels et humains (égalité spirituelle devant Dieu, droits de propriété, droit d'héritage, droit de consentir au mariage, etc.) plusieurs siècles avant les autres sociétés, laïques et religieuses.*
- ✓ *L'islam n'autorise pas les hommes à battre leurs femmes et il condamne en outre la pratique.*
- ✓ *L'islam non seulement encourage, mais exige même que les femmes soient éduquées, en particulier en matière de religion.*
- ✓ *L'islam accorde à chaque femme le droit de fréquenter les cultes dans la mosquée si elles choisissent de s'y rendre et interdit spécifiquement aux hommes de leur refuser ce droit.*
- ✓ *L'histoire islamique, depuis ses débuts, documente fièrement les vies de nombreuses érudites qui ont contribué à répandre l'islam et à préserver la pureté de ses enseignements*

### *Introduction*

Peu de sujets ont été aussi controversés et intrigants que le rôle et la position des femmes dans l'islam. La simple mention de la femme et de l'islam ensemble évoque souvent des images de harems de femmes soumises et voilées dans le désert, dont le seul but dans la vie est le plaisir de leur mari. Plus récemment, ces mots ont été associés de manière sombre à l'oppression, à la violence domestique et à des formes barbares de soumission. Les images déformées des femmes musulmanes saturent la couverture médiatique, tandis que les critiques condamnent l'islam pour avoir incarné tout ce qui est anti-femme. Bien qu'il existe de nombreuses régions dans le monde, même aujourd'hui, dans lesquelles les femmes jouissent rarement d'une réelle égalité avec les hommes, les femmes musulmanes sont toujours citées à

part comme exemples de répression et de dégradation prétendument provoquées par l'enseignement de leur foi.

La réalité qui se cache derrière nombre de ces idées fausses et d'autres concernant la position des femmes dans l'islam provient le plus souvent des pratiques culturelles de ces pays dominés par les musulmans plutôt que de véritables enseignements islamiques. Pourtant, au début, c'est dans les rudes déserts de l'Arabie du 7<sup>ème</sup> siècle que la vraie dignité et l'honneur de la femme se sont précipités dans leurs vies grâce à la révélation de passages coraniques tels que:

*Les croyants et les croyantes sont solidaires les uns des autres. Ils incitent à la pratique du bien, déconseillent la pratique du mal, accomplissent la salât, s'acquittent de la zakât et obéissent à Dieu et à Son Prophète. À ceux-là, Dieu fera miséricorde, car Il est Omnipotent et Sage. Dieu a promis aux croyants et aux croyantes des Jardins sous lesquels coulent des ruisseaux, pour l'éternité, ainsi que de magnifiques demeures situées dans les jardins d'Éden. Et leur satisfaction d'avoir été agréés par le Seigneur sera bien plus grande encore, et c'est là, pour eux, le suprême bonheur ! {9:71-72}*

*Les épouses ont autant de droits que de devoirs qu'il faut respecter suivant le bon usage, bien qu'une certaine préséance reste acquise aux maris. Dieu est Puissant et Sage. {2:228}*

Également à partir des paroles du Prophète Mohamed, nous découvrons la nouvelle lumière qui éclairerait le statut de la femme et amènerait les hommes à reconsidérer toute leur attitude à l'égard des femmes. Il a enseigné à ses disciples,

*Les croyants qui ont la croyance la plus parfaite sont également les meilleurs en termes de manières et de caractère. Et les meilleurs d'entre vous sont ceux qui sont les meilleurs envers leurs femmes. [Tirmithi]*

Dans ce chapitre, le rôle exact des femmes dans l'islam sera clarifié

par une exploration détaillée des textes islamiques, avec de brèves parenthèses de temps en temps pour illustrer les cas où la culture a malheureusement supplanté les pratiques religieuses dans la vie des musulmans.

Avant de commencer cette discussion importante, il est toutefois important de souligner quelques points essentiels. Premièrement, en essayant de comprendre le rôle des femmes dans l'islam, de nombreuses personnes tentent à tort de comparer les enseignements islamiques aux normes sociales laïques modernes, estimant à tort que ces normes sont en réalité des enseignements judéo-chrétiens. En réalité, la société moderne a rejeté presque toute la tradition judéo-chrétienne, en ce qui concerne les femmes, il y a longtemps en faveur d'attitudes plus laïques ou non religieuses. Inversement, la majorité des enseignements islamiques en la matière sont encore rigoureusement respectés par un certain nombre de communautés aujourd'hui. Dans un souci d'équité, cette étude commencera par comparer tout d'abord la société laïque qui existait en Arabie avant l'islam à la société laïque d'aujourd'hui, puis comparera les attitudes judéo-chrétiennes à l'égard des femmes avec celles de l'islam.

### *Les femmes en Arabie préislamique*

La vision inférieure des femmes qui caractérisait une grande partie du monde au 7<sup>ème</sup> siècle de notre temps était également florissante dans les sociétés païennes d'Arabie, avant l'avènement du Prophète Mohamed. L'environnement social à cette époque était endémique avec la rivalité tribale, les petites guerres, le pillage et le chaos général mené par les membres masculins des différentes tribus. Dans un tel environnement, le statut de la femme était sans conteste inférieur. Malheureusement, les ressources historiques sur l'Arabie avant l'avènement de l'islam au VII<sup>ème</sup> siècle de notre ère sont terriblement limitées, mais malgré le consensus limité sur un certain nombre de questions relatives aux détails de cette période, de nombreux points peuvent encore être déduits du Coran et du Hadith. Ils étaient littéralement incontestés sur ces questions à leur époque.

Rappelant la tradition hindoue, les femmes de l'Arabie préislamique étaient méprisées dès leur naissance, comme en

témoigne la pratique de l'infanticide des filles par les Arabes préislamiques. On croyait que les enfants de sexe masculin étaient plus honorables et utiles à la famille. Ils peuvent aider à se protéger des ennemis lors des nombreux conflits tribaux et les hommes peuvent travailler pour les caravanes et dans les fermes familiales. Dr. Faryal Sulaimani ajoute:

De plus, étant donné que les guerres tribales de cette époque étaient de nature quasi continue... Les anciens Arabes accordaient une grande importance à la capture d'otages et de femmes plus que celle du bétail et du butin, ces derniers leur étant beaucoup plus rentables. Ils pouvaient demander une rançon ou les échanger contre leurs propres otages. Un autre avantage des femmes captives était de les épouser sans dot et d'avoir plus d'enfants, augmentant ainsi leur nombre et donc leur force, en augmentant ainsi leur statut parmi les autres tribus. De plus, en emmenant les femmes captives, leur ennemi supporte une plus grande humiliation, de sorte que parfois, le principal objectif d'un homme était de capturer les femmes de l'ennemi afin d'infliger honte et humiliation à toute la tribu de l'ennemi... Certaines préféraient même mourir que d'être pris en captivité.<sup>1</sup>

Par conséquent, craignant la pauvreté et la honte devant leur peuple, un certain nombre de pères enterraient leurs filles vivantes dans le désert désolé. Dieu a condamné cette pratique odieuse dans le passage suivant du Coran:

*Et lorsqu'on annonce à l'un d'entre eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit et il arrive à peine à contenir sa colère. Et il se dérobe aux regards des gens, le cœur meurtri par cette nouvelle, se demandant s'il va conserver cet enfant malgré le déshonneur ou s'il va l'ensevelir dans la poussière. Quel odieux jugement ! {16:58-59}*

De plus, les femmes n'avaient pas le droit à l'héritage, qu'il s'agisse d'une fille héritant de son père, d'une femme de son mari ou d'une mère de son fils. Elle ne pouvait pas non plus posséder de propriété, ni prétendre à des richesses, sauf pour les femmes de haut statut social (par exemple, Khadija).

---

<sup>1</sup> Sulaimani, F. A. (1986). *L'évolution de la position des femmes en Arabie sous l'islam au début du septième siècle*. Tiré de: <http://usir.salford.ac.uk/14814/1/361089.pdf>

De plus, dans de nombreux cas, une veuve était considérée comme faisant partie des biens de son mari et faisait partie de l'héritage des héritiers masculins, où elle était souvent donnée en mariage au fils aîné du défunt<sup>2</sup>. Le Coran a clairement aboli cette coutume dégradante:

***Désormais, n'épousez plus les femmes que vos pères ont eues pour épouses. Cette interdiction ne s'applique pas au passé. En fait, une telle pratique constitue un acte abominable, une ignominie et une union odieuse. {4:22}***

Si la veuve n'était pas mariée au fils aîné de son mari décédé, son beau-frère devenait l'héritier, ce qui s'appelle le mariage lévirat et sanctionné par la Bible<sup>3</sup>. Pourtant, cet héritage forcé d'une femme était interdit dans le Coran:

***Ô croyants ! Il ne vous est pas permis de vous attribuer des femmes par voie d'héritage contre leur gré .... {4:19}***

---

<sup>2</sup> *Nikah al-Muqt*: Ce mariage était aussi appelé *Nikah al Dayyzen* qui signifie "le mariage haineux" et *Daizan* était une épithète de reproche appliqué à un homme qui avait fait un tel mariage. Ce mariage permettait à un fils de marier sa belle-mère, après la mort de son père. (Sulaimani, 1986, p.24)

<sup>3</sup> « Lorsque des frères demeureront ensemble, et que l'un d'eux mourra sans laisser de fils, la femme du défunt ne se mariera point au dehors avec un étranger, mais son beau-frère ira vers elle, la prendra pour femme, et l'épousera comme beau-frère. Le premier-né qu'elle enfantera succédera au frère mort et portera son nom, afin que ce nom ne soit pas effacé d'Israël. Si cet homme ne veut pas prendre sa belle-sœur, elle montera à la porte vers les anciens, et dira: Mon beau-frère refuse de relever en Israël le nom de son frère, il ne veut pas m'épouser par droit de beau-frère. Les anciens de la ville l'appelleront, et lui parleront. S'il persiste, et dit: Je ne veux pas la prendre, alors sa belle-sœur s'approchera de lui en présence des anciens, lui ôtera son soulier du pied, et lui crachera au visage. Et prenant la parole, elle dira: Ainsi sera fait à l'homme qui ne relève pas la maison de son frère. Et sa maison sera appelée en Israël la maison du déchaussé. » [Deutéronome 25:5-10]

En Arabie préislamique, l'un de ses frères mettrait ses vêtements par-dessus elle et la réclamerait ainsi comme sa propriété, en payant la dot déjà payée par le défunt<sup>4</sup>. La veuve n'était pas autorisée à quitter le domicile de son mari pendant deux cas. Elle ne pouvait pas refuser ce mariage à moins qu'elle ne payait une rançon<sup>5</sup>. De même, le pouvoir de divorcer incombait uniquement au mari et, s'il décidait de divorcer, son épouse était forcée de rester chez lui<sup>6</sup>. En ce qui concerne la facilité avec laquelle les femmes divorcent et les raisons souvent ressenties, le Dr Sulaimani conclut:

Le divorce était donc une chose facile, une femme était comme une marionnette dans les mains de son mari. Il pouvait jouer avec ses sentiments, l'humilier, divorcer et la remarier à sa guise, sans qu'elle puisse se défendre et défendre sa vie. Et plus encore, avant l'islam, un mari pouvait empêcher son épouse divorcée de se remarier et pouvait négocier le prix de son consentement à la candidature d'un prétendant.<sup>7</sup>

Ce mépris pour la femme et son droit de retourner dans sa famille biologique résultaient du fait que la famille maternelle n'avait aucune signification, contrairement à la famille paternelle qui avait toute l'importance.

Les enfants étaient souvent conçus hors mariage en raison de la promiscuité généralisée en Arabie préislamique. Le prêt d'épouse était également courant lorsque les maris permettaient à leurs épouses de vivre et d'imprégner des hommes distingués par le courage ou la noblesse de produire une progéniture.<sup>8</sup> Cependant, quand ils se mariaient, il n'y avait pas de limite au nombre d'épouses qu'un homme pouvait prendre à la fois. Certains historiens ont rapporté qu'il était d'usage pour les hommes de la riche tribu des Quraish de La Mecque d'avoir chacun dix femmes, parfois même davantage<sup>9</sup>.

---

<sup>4</sup> al-Tabari, Muhammad ibn Jarir. (n.d.). Tafsir al-Tabari.

<sup>5</sup> Shah, N. (2006). Les femmes, le Coran et le droit international des droits de l'homme. Martinus Nijhoff Publishers

<sup>6</sup> Ali, Jawad. (1955). Tarikh al-Arab Qabl al-Islam (L'histoire des arabes avant l'islam). Iraq: Matba'a al-Ilm. Tiré de: <http://www.alhasso.com/arab-history-1.pdf>

<sup>7</sup> Sulaimani, F. A. (1986). L'évolution de la position des femmes en Arabie sous l'islam au début du septième siècle. Tiré de: <http://usir.salford.ac.uk/14814/1/361089.pdf>

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Ali, Jawad. (1955). Tarikh al-Arab Qabl al-Islam (L'histoire des arabes avant l'islam). Iraq: Matba'a al-Ilm. Tiré de: <http://www.alhasso.com/arab-history-1.pdf>

De plus, les femmes n'avaient pas le choix, ni le droit de refuser de contracter un mariage, la décision concernant le choix du conjoint revenant entièrement à son tuteur (son père ou son parent le plus âgé en son absence), sauf si elle appartenait à une classe sociale privilégiée. « *Le contrat de mariage reposait entièrement entre les mains du tuteur légal de la femme, dont les propos concernant son état matrimonial ne pourraient jamais être remis en question.* »<sup>10</sup>

De plus, les femmes étaient souvent battues sévèrement pour leur désobéissance. Dans la plupart des tribus, elles n'avaient guère d'honneur et étaient principalement considérées comme des objets sexuels pour le plaisir des hommes. Elles devaient recevoir l'autorisation de se vêtir à l'extérieur, même lors de cérémonies rituelles (comme de faire le tour de la Maison Sacrée à La Mecque nue<sup>11</sup>)<sup>12</sup>, pour le plaisir et le divertissement des hommes de leurs sociétés. Bien que la nudité absolue était une caractéristique des femmes esclaves et évitée par les femmes libres en Arabie préislamique.<sup>13</sup>

Pourtant, comme dans les autres sociétés anciennes, les élites de la classe supérieure en Arabie préislamique étaient autorisées à occuper certains postes de distinction au sein de la société et le concept de déesse et de prêtresse étaient bien acceptés dans leurs communautés tribales<sup>14</sup> (l'épouse de Musaylama la menteuse qui prétendait être une prophétesse et a été acceptée comme telle par ses disciples). D'autres femmes étaient bien connues pour leurs belles voix et étaient utilisées efficacement pendant les guerres pour hâter la défaite des armées adverses.<sup>15</sup> Elles arrivaient également à

---

<sup>10</sup> al-Mubarkpuri, S.R. (2008). *Le nectar scellé*. Riyadh: Dar-us-Salam Publications

<sup>11</sup> Certaines sources signalent également que les hommes circuleraient nus dans la maison sacrée, mais il n'y a pas de consensus sur ce point alors que la question de la nudité des femmes est confirmée dans le Hadith. [Boukhari].

<sup>12</sup> al-Tabari, Muhammad ibn Jarir. (n.d.). *Tafsir al-Tabari*. [Commentaire du Coran 7:28]

<sup>13</sup> Sulaimani, F. A. (1986). *L'évolution de la position des femmes en Arabie sous l'islam au début du septième siècle*. Tiré de: <http://usir.salford.ac.uk/14814/1/361089.pdf>

<sup>14</sup> Ahmed, Leila (1992). *Les femmes et le genre dans l'islam*. New Haven and London: Yale University Press

<sup>15</sup> Doubleday, V. (1999). *Le tambour de trame au Moyen-Orient: les femmes, les instruments de musique et le pouvoir*. *Ethnomusicologie*. Vol. 43, No. 1, pp. 101- 134.

obtenir des salaires élevés (le plus souvent payés à leurs ‘agents’ masculins) pour leurs chants et même des dots plus élevés pour leur mariage.<sup>16</sup>

En résumé, un certain nombre de caractéristiques semblent être communes à plusieurs anciennes sociétés en ce qui concerne leur attitude à l’égard des femmes. Les femmes ordinaires de ces sociétés se voyaient généralement interdire de posséder des biens, de choisir leur propre conjoint ou de demander le divorce. Elles étaient généralement considérées comme inférieures et utiles uniquement pour le divertissement, sexuel ou autre, des hommes. Cependant, elles étaient également généralement libres pour leur tenue vestimentaire et étaient même encouragées à couvrir le moins de corps possible, en l’absence de nudité absolue. D’un point de vue religieux, certaines femmes privilégiées étaient également autorisées à occuper de hautes fonctions d’honneur dans les structures religieuses de leurs sociétés en tant que prêtresses, prophétesses et même déesses.

### *Les femmes dans les sociétés laïques modernes*

À notre époque, les droits des femmes ont vraiment beaucoup progressé par rapport aux sociétés des civilisations anciennes, bien qu’un certain nombre de similitudes fondamentales subsistent. Les femmes occidentales ont à juste titre acquis le droit de posséder des biens, de travailler pour elles-mêmes et de conserver leurs propres revenus, de sortir librement et sans permission, de choisir leur conjoint et le droit de participer au processus politique. Des défis subsistent cependant dans le monde occidental, notamment en ce qui concerne l’égalité des rémunérations pour un même travail, l’égalité des chances en matière de sélection et de promotion de l’emploi et la dignité - qui occupent une place prépondérante dans le récent mouvement #MeToo.<sup>17</sup> C’est sur ce dernier point, la dignité générale de la femme, que se poursuivra la discussion.

Comme nous le verrons plus tard en détail, l’une des plus grandes critiques adressées aux femmes musulmanes concerne leur code vestimentaire. Dans l’esprit de beaucoup de gens aujourd’hui, la liberté - ou la libération des femmes - équivaut en quelque sorte à

---

<sup>16</sup> Ali, Jawad. (1955). *Tarikh al-Arab Qabl al-Islam (The History of the Arabs before Islam)*. Iraq: Matba’ al-Ilm. Retrieved from: <http://www.alhasso.com/arab-history-1.pdf>

<sup>17</sup> Smartt, Nicole. (2018). *Sexual Harassment in the Workplace in A #MeToo World*. *Forbes*.

une réduction des vêtements: plus la femme montre de peau ou est autorisée à montrer, serait apparemment un indicateur du niveau de sa 'liberté'. Pourtant, les femmes opprimées et les classes inférieures des femmes des sociétés anciennes ont souvent été encouragées, voire forcées, à montrer leur corps en public et à s'habiller de la manière la plus provocante possible. Bien entendu, cela ne représentait pour elles ni libération ni obtention de droits, mais uniquement la concrétisation des désirs charnels des hommes qui les entouraient et qui cherchaient à regarder le corps de femmes avec lubricité, à peu près de la même façon qu'ils continuent de le faire aujourd'hui. L'auteur Laurie Shrage rassemble plusieurs perspectives historiques révélatrices sur le statut général, la condition et l'objectivation précoce des femmes, notant:

... [L'historienne Gerda Lerner] soutient que pour comprendre l'évolution historique de la prostitution, il faut comprendre « son lien avec la régulation sexuelle de toutes les femmes des états archaïques et son asservissement à l'esclavage des femmes ». (Lerner 1986, 124). Lerner écrit,

« Il est probable que la prostitution commerciale découle directement de l'esclavage des femmes et de la consolidation et de la formation de classes. La conquête militaire a conduit, au troisième millénaire av. J.-C., à l'esclavage et à l'abus sexuel de femmes captives. À mesure que l'esclavage devenait une institution établie, les propriétaires d'esclaves louaient leurs esclaves en tant que prostituées et certains maîtres établissaient des bordels à vocation commerciale dotés d'esclaves. » (Lerner 1986, 133).

Lerner suggère que les dirigeants ont utilisé les prostituées et les concubines comme des symboles de richesse et de pouvoir, et que cette pratique a ensuite été imitée par d'autres hommes riches et de haut statut social (Lerner 1986, 133). De plus, les pauvres étaient souvent obligés de vendre des enfants, ce qui augmentait l'offre de main-

d'œuvre à cette fin. En outre, « à mesure que la régulation sexuelle des femmes appartenant à la classe de propriété devenait plus fermement enracinée, la virginité de filles respectables devenait un atout financier pour la famille. »

Le récit de Lerner relie les formes modernes de prostitution à des pratiques sociales oppressives: l'esclavage des femmes et le traitement des femmes non-esclaves comme une propriété sexuelle à échanger dans le mariage et hors mariage. En revanche, plutôt que d'attribuer la montée de la prostitution commerciale à l'esclavage et à la formation de classes capitalistes, Gayle Rubin retrace les origines de la prostitution aux systèmes de parenté dans lesquels les femmes sont échangées comme des cadeaux entre familles pour renforcer les liens sociaux (Rubin 1975, 175). Rubin écrit,

Si les femmes sont les cadeaux, alors ce sont les hommes qui sont les partenaires d'échange. Et ce sont les partenaires avec qui l'échange réciproque confère son pouvoir quasi mystique de lien social. Les relations d'un tel système sont telles que les femmes ne sont pas en position de tirer parti des avantages de leur propre échange. Tant que les relations spécifient que les hommes échangent des femmes, ce sont les hommes qui bénéficient du produit de ces échanges - l'organisation sociale. (Rubin 1975, 174)

Autrement dit, dans la création même de la société, les femmes auraient été subordonnées par des échanges rituels afin de créer des liens de parenté entre hommes en tant que fondement de l'ordre social... Rubin écrit

‘L'échange de femmes’ est un concept séduisant et puissant. Il est attrayant dans la mesure où il place l'oppression des femmes au sein des systèmes sociaux plutôt que de la biologie .... (Rubin 1975: 175)

Tant pour Lern que pour Rubin, la prostitution (activités sexuelles contre rémunération extrinsèque) et la traite des femmes (contrôle des capacités sexuelles des femmes par des tiers) sont antérieurs à la marchandisation des choses, et il s'agit d'un phénomène transhistorique et transculturel qui prend différentes formes, dans différents contextes.<sup>18</sup>

Ainsi, cette «marchandisation» se poursuit aujourd'hui, où l'objectivation sexuelle des femmes a soi-disant pris des formes plus subtiles et socialement acceptables, telles que: les femmes vêtues d'habits légers dans la publicité et les médias (voitures, etc.), la pornographie, les bars à bars, certaines chaînes de restaurants exigeant que les serveuses s'habillent de manière concise et d'uniformes révélant et plus récemment le grand accent mis sur la chirurgie esthétique, notamment l'augmentation mammaire. En bref, trop souvent, pour les femmes d'aujourd'hui, leur bonheur dans la vie dépend de leur utilité pour les hommes, leur valeur en tant que personne dépend plus de la taille de leur soutien-gorge que de celle de leur intellect ou de leur caractère.

## *La position historique des femmes dans la tradition religieuse*

Après avoir brièvement examiné les attitudes des civilisations anciennes et de la société laïque moderne à l'égard des femmes, nous allons maintenant nous pencher séparément sur un examen plus détaillé des perspectives propres aux religions du judaïsme et du christianisme. Puisque les Écritures de ces deux religions façonnent la vie d'un grand nombre de personnes dans le monde, et en raison également de leurs nombreuses croyances communes avec l'islam, elles exigent un examen plus approfondi afin de mieux comprendre et apprécier la position de l'islam envers les femmes. Il est important de rappeler que les attitudes à l'égard des femmes et de leurs droits ont radicalement changé au cours des derniers siècles dans les sociétés judéo-chrétiennes en raison de la laïcisation de ces sociétés. Par conséquent, ce bilan examinera uniquement les Écritures et les opinions citées de personnalités faisant autorité dans chacune de ces deux religions, car elles sont toujours considérées comme la parole de Dieu par un grand nombre de leurs fidèles. Enfin, des conclusions importantes seront tirées concernant la relation entre les attitudes *culturelles* prédominantes dans l'histoire judéo-chrétienne et la pratique biblique actuelle des prophètes.

---

<sup>18</sup> Shrage, Laurie. (2004). Perspectives féministes sur les marchés du sexe. *L'Encyclopédie Stanford de Philosophie*, Edward N. Zalta (ed.), Tiré de: <https://plato.stanford.edu/archives/fall2016/entries/feminist-sex-markets>

## *Le point de vue principalement négatif sur les femmes dans les textes judéo-chrétiens*

Pour bien comprendre les perceptions scripturaires judéo-chrétiennes des femmes, il faut d'abord se pencher sur le principe qui est utilisé pour définir les qualités et les rôles des femmes. Cette prémisse est l'histoire biblique de la création d'Adam et Eve et du péché associé à leur consommation de la pomme interdite. Elle découle à la fois de la vision essentiellement négative de la femme en général et du concept théologiquement significatif du péché originel.

Dans Genèse 2: 4 à 3:24, la création d'Adam et Eve est détaillée avec leur péché. Dieu avait demandé à Adam et à Eve de ne pas manger de l'arbre défendu dans le jardin d'Eden. Pourtant, c'était Satan, sous la forme d'un serpent, qui a ensuite persuadé Eve de manger de l'arbre, et à son tour, elle a convaincu Adam de manger avec elle. Quand Dieu lui demanda ce qu'il avait fait, Adam répondit,

L'homme répondit: La femme que tu as mise auprès de moi m'a donné de l'arbre, et j'en ai mangé. [NIV, Genèse 3:12]

En conséquence, Dieu a alors dit à Eve:

J'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi. [NIV, Genèse 3:16]<sup>19</sup>

---

<sup>19</sup> Tout au long de ce livre, toutes les tentatives ont été faites pour présenter l'information de manière équitable en incluant le contexte et la signification voulue derrière les passages cités chaque fois que possible. Le contexte de ce passage particulier dans la Genèse est accompagné du commentaire chrétien bien respecté et faisant autorité de Matthew Henry (d1714). Pour Genèse 3: 16-17, il a écrit: « La femme, pour son péché, est condamnée à un état de douleur et de soumission, punitions appropriées à ce péché, dans lequel elle avait cherché à satisfaire le désir de son œil, de la chair et son orgueil. Le péché a apporté la tristesse dans le monde, qui a fait du monde une vallée de larmes. Pas étonnant que nos peines se multiplient, quand nos péchés sont plus importants. Il régnera sur toi, n'est que l'ordre de Dieu, Femmes, soyez soumises à vos propres maris. Si l'homme n'avait pas péché, il aurait toujours gouverné avec sagesse et amour; si la femme n'avait pas péché, elle

À Adam, Dieu a aussi dit:

Puisque tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre au sujet duquel je t'avais donné cet ordre: Tu n'en mangeras point ! le sol sera maudit à cause de toi... [NIV, Genèse 3:17]

Ainsi, dans la Bible, la représentation d'Eve en tant que tentatrice demeure comme un héritage durable façonnant une grande partie des attitudes judéo-chrétiennes envers les femmes à partir de ce moment. Cet héritage regrettable est la conviction qu'Eve, en tant que mère de toutes les femmes, a transmis sa culpabilité, sa nature trompeuse et son châtement à ses filles - les femmes de l'humanité. La preuve de cette croyance apparaît dans l'Ancien Testament où il est dit:

Et j'ai trouvé plus amère que la mort la femme dont le coeur est un piège et un filet, et dont les mains sont des liens; celui qui est agréable à Dieu lui échappe, mais le pécheur est pris par elle. Voici ce que j'ai trouvé, dit l'Ecclésiaste, en examinant les choses une à une pour en saisir la raison; voici ce que mon âme cherche encore, et que je n'ai point trouvé. J'ai trouvé un homme entre mille; mais je n'ai pas trouvé une femme entre elles toutes. [NIV, Ecclésiastes 7:26-28]<sup>20</sup>

---

aurait toujours obéi avec humilité et douceur. Adam a blâmé sa femme, mais bien que ce fut sa faute de le persuader de manger le fruit défendu, c'était sa faute de l'écouter. Ainsi, les plaidoyers frivoles des hommes seront, au jour du jugement de Dieu, tournés contre eux... » (Henry, M. (1997). *Commentaires concis de Matthew Henry sur toute la Bible*. Nashville: T. Nelson.)

<sup>20</sup> Salomon, dans sa recherche de la nature et de la raison des choses, avait été misérablement trompé. Mais il parle ici avec une tristesse divine. Lui seul qui cherche constamment à plaire à Dieu, peut s'échapper; le pécheur imprudent tombera probablement pour ne plus se lever. Il a découvert plus que jamais le mal du grand péché dont il avait été coupable, l'amour de nombreuses femmes étranges, 1 Rois 11: 1. Une femme parfaitement droite et pieuse, il ne l'avait pas trouvée. Comment était-il susceptible d'en trouver une parmi celles qu'il avait recueillies? Si l'une d'elles avait été bien disposée, leur situation aurait tendance à le rendre presque tous du même caractère. Ici, il met en garde les autres contre les péchés dans lesquels il a été berné. Bien des hommes pieux peuvent avec reconnaissance reconnaître avoir trouvé une femme prudente et vertueuse, mais ces hommes qui sont allés sur les traces de Salomon, ne peuvent pas s'attendre à en trouver une. (Henry, 1997)

Dans une autre partie de la littérature hébraïque trouvée dans la Bible catholique, nous lisons:

De la femme vint le début du péché et par elle nous mourons tous. [Douay-Rheims Bible, Écclésiastiques 25:33]

Un autre passage de l'Ancien Testament, souvent négligé, établit la valeur des femmes entre 50% et 66% de celle des hommes en fonction de leur âge:

L'Éternel parla à Moïse, et dit: Parle aux enfants d'Israël, et tu leur diras: Lorsqu'on fera des vœux, s'il s'agit de personnes, elles seront à l'Éternel d'après ton estimation. Si tu as à faire l'estimation d'un mâle de vingt à soixante ans, ton estimation sera de cinquante sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire; si c'est une femme, ton estimation sera de trente sicles. De cinq à vingt ans, ton estimation sera de vingt sicles pour un mâle, et de dix sicles pour une fille. D'un mois à cinq ans, ton estimation sera de cinq sicles d'argent pour un mâle, et de trois sicles d'argent pour une fille. De soixante ans et au-dessus, ton estimation sera de quinze sicles pour un mâle, et de dix sicles pour une femme. [NIV, Lévitique 27:1-7]<sup>21</sup>

Dans le Nouveau Testament, la tendance à représenter la femme comme inférieure se poursuit dans les écrits de Paul:

Que la femme écoute l'instruction en silence, avec une entière soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression. [NIV, 1 Timothy 2:11-14]<sup>22</sup>

---

<sup>21</sup> Le zèle pour le service de Dieu a disposé les israélites, à certaines occasions, à se consacrer eux-mêmes ou leurs enfants au service du Seigneur, dans sa maison pour la vie. Certaines personnes qui se consacraient pourraient être employées comme assistants; en général, ils devaient être rachetés pour une valeur. (Henry, 1997)

<sup>22</sup> Selon St. Paul, les femmes ne sont pas autorisées à être enseignantes publiques dans l'église; car l'enseignement est un bureau d'autorité. Mais les femmes bonnes peuvent et doivent enseigner à leurs enfants à la maison les principes de la vraie religion. De plus, les femmes ne doivent pas se croire dispensées d'apprendre ce qui est nécessaire au

Aussi dans le Nouveau Testament,

Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur; car le mari est le chef de la femme, comme Christ est le chef de l'Église, qui est son corps, et dont il est le Sauveur. Or, de même que l'Église est soumise à Christ, les femmes aussi doivent l'être à leurs maris en toutes choses. [Éphésiens 5:22-24]<sup>23</sup>

Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il convient dans le Seigneur. Maris, aimez vos femmes, et ne vous aigrissez pas contre elles. [NVI, Colossiens 3: 18-19]<sup>24</sup>

Dis que les femmes âgées doivent aussi avoir l'extérieur qui convient à la sainteté, n'être ni médisantes, ni adonnées au vin; qu'elles doivent donner de bonnes instructions, dans le but d'apprendre aux jeunes femmes à aimer leurs maris et leurs enfants. [Tite 2:3-5]

---

salut, bien qu'elles ne doivent pas usurper l'autorité. Comme la femme était la dernière dans la création, ce qui est l'une des raisons de sa soumission, elle était donc la première dans la transgression. Mais il y a un mot de réconfort: que ceux qui continuent dans la sobriété, seront sauvées dans l'accouchement ou avec l'accouchement, par le Messie qui est né d'une femme. Et la douleur particulière à laquelle le sexe féminin est soumis, devrait amener les hommes à exercer leur autorité avec beaucoup de douceur, de tendresse et d'affection. (Henry, 1997)

<sup>23</sup> Le devoir des épouses est de se soumettre à leurs maris dans le Seigneur, ce qui inclut de les honorer et de leur obéir, en retour à l'amour envers elles. Le devoir des maris est d'aimer leurs femmes. L'amour du Christ pour l'église est un exemple sincère, pur et constant, malgré les échecs des femmes. (Henry, 1997)

<sup>24</sup> Les épîtres les plus utilisées pour montrer la gloire de la grâce divine et magnifier le Seigneur Jésus sont les plus particulières pour faire valoir les devoirs de la vie chrétienne. Nous ne devons jamais séparer les privilèges et les devoirs de l'Évangile. La soumission est le devoir des épouses. Mais c'est la soumission, non à un seigneur sévère ou à un tyran sévère, mais à son mari qui est engagé dans un devoir affectueux. Et les maris doivent aimer leurs femmes avec une affection tendre et fidèle. (Henry, 1997)

En ce qui concerne les opinions et les écrits des théologiens judéo-chrétiens et des chefs de clergé, l'interprétation des versets ci-dessus apparaît clairement dans les écrits juifs. Selon les rabbins juifs, il y a neuf malédictions et morts infligées aux femmes. En fait, il existe au moins trois listes de malédictions de ce type attribuées aux femmes, extraites du texte de l'exégèse: les *chapitres de Rabbi Eliézer* n'étant qu'une liste de ce type. Il y dit:

Il a donné à la femme neuf malédictions et la mort: le fardeau du sang de la menstruation et du sang de la virginité ; le fardeau de la grossesse ; le fardeau de l'accouchement ; le fardeau d'élever les enfants ; sa tête est couverte en deuil ; elle se perce l'oreille comme une esclave permanente ou une esclave qui sert son maître ; elle ne doit pas être crue en tant que témoin ; et finalement la mort.<sup>25</sup>

Dans le *Talmud*<sup>26</sup>, Midrash Rabba dit:

Les Sages disent que quatre traits s'appliquent aux femmes: elles sont avides, indiscrètes, paresseuses et jalouses ... Le rabbin Yehoshua bar Nahmani ajoute: argumentatives et bavardes. Rabbi Levi ajoute: voleuses et vagabondes.

(*Bereishit Rabbah* 45:5, Theodor Albeck ed., pp. 452-453.)

De plus, à plusieurs endroits du *Talmud*, les femmes sont considérées comme des témoins non fiables en raison de leur morale défaillante, étant naturellement étourdies, "*nashim daatan kalah*" (ex: Shab 33b and Kid 80b).

De plus, les hommes juifs orthodoxes doivent réciter dans leur prière quotidienne du matin:

---

<sup>25</sup> Friedlander, G. (1965). *Pirkei De Rabbi Eliezer traduit et annoté avec introduction et index*. New York: Hermon Press, pg. 100.)

<sup>26</sup> Collection écrite de traditions orales juives interprétant la Torah. A deux composants: la *Mishnah* (200 CE), la forme écrite réelle du droit oral du judaïsme ; et la *Gemara* (500 CE), principalement un commentaire sur la *Mishnah*. Les termes *Talmud* et *Gemara* sont parfois utilisés de manière interchangeable.

*Béni soit Dieu Roi de l'univers que tu ne m'as pas fait femme (Shelo asani ishah<sup>27</sup>).<sup>28</sup>*

Si nous nous tournons vers les opinions des premiers pères de l'Église, il est clair qu'ils ont continué à considérer les femmes comme inférieures. Les passages suivants dessinent un tableau peu admirable d'une très grande partie de l'histoire chrétienne en ce qui concerne les femmes - depuis la formation de l'Église jusqu'au moins au 17<sup>ème</sup> siècle. Cependant, il est nécessaire de revoir cette histoire, car les chrétiens croient à travers le temps que leurs saints et leurs érudits sont inspirés par le Saint-Esprit, et font donc valoir que leurs déclarations sont « la parole de Dieu ». On espère qu'une analyse minutieuse de ces paroles amènera les gens à reconsidérer leurs idées préconçues sur ce qu'est véritablement la « parole de Dieu » et leur permettra de regarder avec plus de sincérité et avec moins de préjugés les croyances islamiques.

Premièrement, il est important de rappeler que la théologie chrétienne s'est en grande partie développée à l'ombre de l'empire romain du III<sup>ème</sup> siècle, où les romains et les hellénistes considéraient la société comme une superposition d'êtres humains supérieurs et inférieurs. Dans ce contexte, les femmes étaient généralement considérées comme inférieures aux hommes par nature. Cette perception semble avoir influencé de manière significative les opinions des premiers pères de l'Église, qui considéraient également les femmes comme inférieures.

La nature et la loi placent la femme dans une condition subordonnée à l'homme.

---

<sup>27</sup> Itshakov, I. (2015). *Bénédictions du matin avec Keri'at Shema Birkhot Hashahar Im Keri'at Shema*. Flushing, NY: Ben Israel Inc.

<sup>28</sup> Schlesinger, J. (1891). *Les Cinq livres de Moïse. Hamishah hūmshe Torah: 'im ha-haftarot ye-seder ha-tefilot le-Shabtot ha-shanah*. Boston, MA: Harvard University

<sup>29</sup> Évêque de Lugdunum en Gaule au II<sup>ème</sup> siècle de notre ère, qui est maintenant à Lyon, France. Ses écrits ont été influents dans les premiers développements de la théologie chrétienne et il a été établi comme un saint à la fois par l'Église orthodoxe orientale et l'Église catholique ; les deux le considérant comme un Père de l'Église. Il était également disciple de Polycarpe de Smyrne, considéré par beaucoup comme un disciple de Jean l'Évangéliste.

(St. Irenaeus<sup>29</sup>, Fragment no 32.)<sup>30</sup>

C'est l'ordre naturel parmi les gens que les femmes servent leurs maris et gardent leurs parents, parce que la justice de cela réside dans (le principe selon lequel) le petit sert le plus grand. . . C'est la justice naturelle que le cerveau le plus faible sert le plus fort. C'est donc la justice évidente dans les relations entre les esclaves et leurs maîtres, que ceux qui excellent en raison, excellent en pouvoir.

(St. Augustine<sup>31</sup>, *Questions on the Heptateuch, Book I*, § 153.)

Quelle est la différence que ce soit chez une femme ou une mère, c'est toujours la tentatrice qu'il faut se méfier des femmes.<sup>32</sup> (St. Augustin)

Les femmes doivent se couvrir la tête car elles ne sont pas l'image de Dieu. . . Comment peut-on affirmer que la femme est la ressemblance de Dieu alors qu'elle est manifestement soumise à la domination de l'homme et qu'elle n'a aucune sorte d'autorité? Car elle ne peut ni enseigner, ni témoigner devant un tribunal, ni exercer la citoyenneté, ni être juge - alors certainement pas exercer son pouvoir.<sup>33</sup> (Ambrosiaster<sup>34</sup>, 1 Corinthiens 14, 34.)

---

<sup>30</sup> Schaff, P. (translator). (2012). *Les écrits sacrés de saint Irénée*.

Altenmünster: Jazzybee Verlag

<sup>31</sup> Aurelius Augustinus, Augustin d'Hippone, très connu sous le nom de Saint Augustin (354-430CE) est l'une des figures les plus célèbres et les plus centrales dans le développement du christianisme occidental. Dans le catholicisme romain et la communion anglicane, il est un saint et un docteur de l'Église très distingué, en plus de son patronage de l'ordre religieux augustinien. De nombreux protestants attribuent le fondement de leurs enseignements de la Réforme concernant le salut et la grâce aux enseignements de saint Augustin.

<sup>32</sup> (n.a.). (1977). *Les Pères de l'Église: une nouvelle traduction Volume 32*.

*Saint Augustin: Lettres Volume V* (204-270). Washington D.C.: The Catholic University of America Press

<sup>33</sup> Berry, J. (2016). *Pourquoi les phénomènes historiques suscitent la résistance au clergé féminin*. Lulu.com

<sup>34</sup> Le nom donné à l'auteur d'un commentaire sur toutes les épîtres de saint Paul, à l'exception de celui des hébreux. Il est généralement publié parmi les œuvres de St. Ambroise (P.L., XVII, 45-508).

L'apôtre veut que les femmes, manifestement inférieures soient sans faute pour que l'Église de Dieu soit pure.<sup>35</sup> (Ambrosiaster, On 1 Timothy 3,11.)

En vérité, les femmes sont une race faible, indigne de confiance et d'intelligence médiocre. Encore une fois, nous voyons que le diable sait comment faire que les femmes vomissent des enseignements ridicules, comme il vient de réussir dans le cas de Quintilla Maxima et de Priscilla.<sup>36</sup> (Épiphanyes<sup>37</sup>, Panarion 79, §1.)

Près de 1000 ans plus tard, saint Thomas d'Aquin, érudit catholique du XIII<sup>ème</sup> siècle, considéré par de nombreux catholiques comme le plus grand théologien de l'Église, considérait toujours les femmes de manière mesquine:

En ce qui concerne la nature individuelle, la femme est défectueuse et mal fondée, car la force active dans la graine mâle tend à la production d'une ressemblance parfaite dans le sexe masculin ; tandis que la production de la femme provient d'un défaut de la force active ou d'une indisposition matérielle ou même d'une influence externe.<sup>38</sup>

Cette citation vient de la célèbre *Summa Theologica* de St. Thomas Aquinas (partie I, question 92), mais est en réalité un extrait de "*Sur la génération des animaux*" du philosophe grec Aristote (384 av. J.-C. - 322 av. J.-C.). Ici, Saint Thomas fait une déclaration scientifique sur la formation physique des femelles et cite Aristote parce qu'il était la meilleure autorité scientifique de l'époque.

---

<sup>35</sup> *Ambrosiaster on John 8:1-11*. Tiré de:

<http://textualcriticism.scienceontheweb.net/FATHERS/Ambrosiaster.html>

<sup>36</sup> Tucker, R.A. and Liefeld, W.L. (1987). *Filles de l'Église*. Grand Rapids, MI: Zondervan

<sup>37</sup> Père de l'Église du IV<sup>ème</sup> siècle, connu pour sa longue quête des hérésies partout où elles se trouvaient dans l'ère difficile de l'Église chrétienne immédiatement après le concile de Nicée.

<sup>38</sup> Mantravadi, A. (2017, March 24). *Pas de remerciements, Thomas d'Aquin: les femmes ne sont pas mal conçues*. Tiré de:

<http://amymantravadi.com/2017/03/24/1594/>

Immédiatement après le passage en question, saint Thomas procède à une discussion sur la création de la femme sous un angle théologique. Sa conclusion théologique est cependant différente de celle d'Aristote citée plus tôt :

En revanche, en ce qui concerne la nature humaine en général, la femme n'est pas confondue, mais est incluse dans l'intention de la nature qui s'applique au travail de génération. Maintenant, l'intention générale de la nature dépend de Dieu, qui est l'auteur universel de la nature. Par conséquent, en produisant la nature, Dieu a formé non seulement le mâle, mais également la femelle.

Ce que saint Thomas dit ici, c'est en fait son rejet théologique de l'idée biologique d'Aristote. Pour plus de clarté, la théorie d'Aristote était que tous les enfants sont censés être des hommes, car on croyait que le mâle représentait la perfection. Si une femme naît cependant, cela représenterait un défaut du processus quelque part - ainsi, les femmes n'étaient rien de plus que des hommes défectueux et infertiles, d'où leur description de « défectueuses et mal formées ». Cette vision gréco-romaine de la procréation, une vision biologique scientifique, a été dominante en Europe jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle.

Saint Thomas fut l'un des premiers auteurs chrétiens à réfuter ce concept, du moins théologiquement, sinon biologiquement, en affirmant que le plan de Dieu incluait des hommes et des femmes. Par conséquent, les femmes ne sont donc pas des hommes défectueux, mais une partie précise de la création de Dieu. Néanmoins, même si ses paroles représentaient un pas en avant pour les femmes, leur rôle n'était encore que relégué au rang de « travail de génération » (enfants d'enfants). Tout en présentant une vision légèrement plus positive des femmes à cette époque, cela impliquait toujours une vision étroite de leur rôle dans l'Europe du 13<sup>ème</sup> siècle et dans l'Église.

Illustrant cette vision toujours étroite des femmes et de leur rôle dans la société, les déclarations d'autres théologiens de l'Église du Moyen Âge ont continué à souscrire l'infériorité des femmes.

Les femmes ne peuvent assumer aucune responsabilité publique... Les femmes ne peuvent occuper aucune fonction publique... La nature a créé les femmes dans le but de donner naissance à des enfants... L'homme est l'image

de Dieu.... L'utérus est le sol dans lequel la graine pousse.

(Johannes Teutonicus<sup>39</sup>, Apparatus, passim)

Il convient que la femme ne possède pas de pouvoir clé car elle n'est pas faite à l'image de Dieu, mais uniquement de l'homme qui est la gloire et l'image de Dieu. C'est pourquoi une femme doit être soumise à l'homme et être son esclave, et non l'inverse. (Antonius de Butrio<sup>40</sup>, Commentaria, II, fol. 89r.)

À la lecture de ces déclarations, certaines personnes proclament qu'il ne s'agissait que d'opinions minoritaires de certains dirigeants, par ailleurs très nobles et grands, de l'Église. Malgré les commentaires précédents concernant l'inspiration du Saint-Esprit, les déclarations suivantes de *Decretum Gratiati* (Livre du droit de Gratien <sup>41</sup>, également connu sous le nom de *Concordantia discordantium canonum*), écrites à l'origine en 1140 de notre ère, indiquent clairement que de telles théories concernant l'infériorité des femmes étaient en fait les enseignements de l'Église (canon)

---

<sup>39</sup> Jean le Teuton (1180-1252), parmi les premiers disciples de Saint Dominique et le quatrième maître général de l'ordre dominicain. Il occupe une position importante au début de l'histoire de l'ordre dominicain. Il était provincial en Hongrie, puis évêque en Croatie. J'ai voyagé en tant qu'envoyé du pape Grégoire IX au prince bulgare Asen II. Il a également crédité de la normalisation de la liturgie dominicaine.

<sup>40</sup> Juriste et professeur de droit italien du 14<sup>ème</sup> siècle à Bologne. De Butrio a écrit de nombreux commentaires sur les Décrétales de Grégoire IX et le Liber Sextus, qui donnent un aperçu complet des pratiques existantes du droit canon et civil à cette époque.

<sup>41</sup> Johannes Gratian, considéré par les catholiques comme le véritable fondateur de la science du droit canonique, a compilé les lois de l'Église (canons) à partir de toutes les sources disponibles et appelé la collection *Concordia Discordantium Canonum* (la synchronisation des canons discordants). La collection est devenue connue sous le nom de *Decretum Gratiani* et est considérée par les catholiques comme le premier traité véritablement scientifique sur le droit canon (Encyclopédie catholique). Il a été le principal manuel de droit canonique pendant plus d'un siècle jusqu'à ce qu'il soit absorbé par le *Corpus Iuris Canonici* en tant que première partie de cette collection de six textes juridiques. Le *Corpus Iuris Canonici* était la principale source de droit canonique de l'Église catholique romaine jusqu'au dimanche de la Pentecôte, le 27 mai 1917, lorsqu'un code révisé de droit canonique fut publié par le pape Benoît XVI. XV.

tout au long du Moyen Âge et bien au-delà.

Il faut savoir qu'Ambroise ne l'appelle pas « homme » en raison de son sexe masculin, mais par la force de son âme. et il devrait se rendre compte que la « femme » ne s'appelle pas ainsi à cause du sexe de son corps, mais à cause de la faiblesse de son esprit.<sup>42</sup>

Les femmes sont soumises de manière servile, la raison pour laquelle elles doivent être soumises aux hommes dans tout. (*Decretum*, chapitre 11)<sup>43</sup>

Ambrose dit: « Les femmes doivent se couvrir la tête car elles ne sont pas l'image de Dieu. Elles doivent le faire comme signe de leur soumission à l'autorité et parce que le péché est entré dans le monde à travers elles. Leurs têtes doivent être couvertes à l'église pour honorer l'évêque. De la même manière, elles n'ont aucune autorité de parler parce que l'évêque est l'incarnation de Christ. Elles doivent donc agir devant l'évêque comme devant le Christ, le juge, puisque l'évêque est le représentant du Seigneur. A cause du péché originel, elles doivent se montrer soumises. »<sup>44</sup>

Même si une femme est érudite et sainte, elle ne doit toujours pas prétendre baptiser ou instruire des hommes dans une assemblée [de congrégation]. Comme indiqué dans le Concile de Carthage, « À propos du baptême par les femmes, nous voulons que vous sachiez que ceux qui prétendent baptiser ne courent pas un danger non négligeable. Nous ne le conseillons donc pas car c'est dangereux, oui, même interdit et impie. C'est-à-dire que si l'homme est le chef de la femme et qu'il est promu sacerdoce, il s'oppose à la justice divine et perturbe l'arrangement du Créateur en dégradant l'homme de la prééminence qui lui est accordée

---

<sup>42</sup> Friedberg, E.A. (ed). (1879). *Decretum Gratiani Causa 32*, question 7, chapitre 18. *Corpus Juris Canonici*; reprint Graz 1955; vol. 1. Tiré de: <https://geschichte.digitale-sammlungen.de/decretum-gratiani/online/angebot>

<sup>43</sup> Friedberg, E.A. (ed). (1879). *Decretum Gratiani Causa 32*, question 7, chapitre 18. *Corpus Juris Canonici*; reprint Graz 1955; vol. 1. Tiré de: <https://geschichte.digitale-sammlungen.de/decretum-gratiani/online/angebot>

<sup>44</sup> Ibid.

au plus bas degré. Car la femme est le corps de l'homme, est sortie de sa côte et est soumise à lui, raison pour laquelle elle a aussi été choisie pour avoir des enfants. Le Seigneur dit: « Il régnera sur elle. » L'homme est maître de la femme, car il est aussi sa tête. Mais si nous avons déjà interdit aux femmes de prêcher, comment voudrait-on leur permettre d'entrer dans le sacerdoce? Ce ne serait pas naturel. Pour les femmes, être prêtres est une erreur de païen mais pas de la manière de Christ. Mais si les femmes étaient autorisées à baptiser, alors le Christ aurait sûrement été baptisé par sa mère et non par Jean et il aurait envoyé des femmes avec nous pour baptiser, quand il nous a envoyés pour baptiser. »<sup>45</sup>

Pourtant, le lecteur ne devrait pas penser que ces enseignements étaient limités à l'Église catholique. En réalité, il s'agissait d'une perspective et d'une attitude partagées par de nombreuses branches et sectes du christianisme, y compris celle du mouvement protestant. En fait, au XVIème siècle, l'histoire raconte les paroles et les actions du très controversé Martin Luther, père de la Réforme protestante - le mouvement pour le renouveau de l'église qui marqua une rupture avec l'Église catholique. Bien que ses théories aient révolutionné le christianisme, son renouveau ne semblait malheureusement pas encourager aucun changement dans les attitudes prédominantes à l'égard des femmes.

Si (les femmes) deviennent fatiguées ou même meurent, cela n'a pas d'importance. Laissez-les mourir en couches, voilà pourquoi elles sont là.<sup>46</sup> (Works of Martin Luther, 20.84)

La parole et les œuvres de Dieu sont claires: les femmes ont été créées pour être des épouses ou des prostituées.  
(Works of Martin Luther, 12.94)

Dieu a créé Adam maître et seigneur des créatures vivantes, mais Eve a tout diminuée en le persuadant de se placer au-dessus de la volonté de Dieu.

---

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> Ellerbe, H. (1995). *Le côté obscur de l'histoire chrétienne*. Melbourne, Australia: Morningstar Books.

C'est vous les femmes, avec vos astuces et vos artifices,  
qui menez les hommes à l'erreur.<sup>47</sup>

(The Bondage of the Will, 1527)

Allant un peu plus loin, il devient évident que la garde biblique prend une signification théologique beaucoup plus grande. Son péché a donné naissance au thème central du christianisme. Son seul acte de désobéissance a conduit à la raison centrale de la mission de Jésus-Christ et de son sacrifice ultime dans la théologie chrétienne. En raison de son péché, elle a fait tomber Adam hors de grâce, les expulsant du ciel à la terre. En guise de punition, la Terre elle-même devint un lieu d'habitation maudit. Tous les descendants sont nés dans le péché, car leur repentance n'a pas été acceptée par Dieu. Et ainsi, pour purifier toute l'humanité de ce « péché originel », Jésus aurait été sacrifié sur la croix. Essentiellement, on pense qu'Eve est responsable de la chute de l'humanité tout entière.

Cependant, avant de passer à la section suivante, il convient de souligner un point important après avoir passé en revue un si grand nombre de ces opinions regrettables et dérogatoires sur les femmes: ce sont néanmoins les déclarations des hommes et ne sont pas soutenues par les actions de nombreux prophètes de Dieu. Un grand nombre de ces déclarations ont été créées par des hommes pieux qui, dans la plupart des cas, semblent avoir reflété les vues prédominantes de leurs sociétés et de leurs cultures. Pourtant, en comparant leurs déclarations à la pratique de Jésus par exemple, des différences apparaissent rapidement.

Par exemple, bien que le canon de l'Église interdise aux femmes d'enseigner, Jésus lui-même compte plusieurs adeptes féminins. En outre, seuls ses disciples et sa mère, ainsi que le 'disciple bien-aimé' de l'Évangile de Jean, dont l'identité n'est pas enregistrée, restent avec lui pendant sa crucifixion (Matthieu 27 et Jean 19). C'est également aux femmes, en particulier à Marie-Madeleine, à qui Jésus est apparu le premier après ce que l'on croyait être sa résurrection (Marc 16, Matthieu 28 et Jean 20).

---

<sup>47</sup> Luther, M. (2018). *Les œuvres rassemblées de Martin Luther: écrits théologiques, sermons et hymnes: les quatre-vingt-quinze thèses, l'esclavage de la volonté, le catéchisme*. Amazon.com

Cependant, bien qu'il semble y avoir quelque fondement d'argumentation ici, la vérité demeure dans la diversité des textes et des opinions scripturaires tenues par des membres estimés des autorités juives et chrétiennes.

### *Le point de vue islamique des femmes - extrait des sources*

Avant la révélation du Coran, les théories et interprétations des hommes déformaient les véritables enseignements religieux. Il y avait un besoin urgent d'un autre message divin qui guiderait l'humanité vers le droit chemin et l'éloignerait de leurs perceptions et traitements malsains envers les femmes. Par conséquent, le but de cette section n'est pas d'introduire l'islam en tant que rival du judaïsme ou du christianisme. Au contraire, l'islam devrait être considéré comme la restauration des messages divins qui l'avaient précédé.

Dès le début de la révélation, l'islam a restauré les droits de la femme et lui a assuré une pleine égalité spirituelle avec l'homme. Dans l'Islam, les hommes et les femmes sont décrits comme des partenaires dans la vie, chacun ayant des rôles et des responsabilités différents mais complémentaires, adaptés à leurs capacités et à leurs forces uniques. Lorsque les enseignements du Prophète Mohamed sont parvenus aux femmes d'Arabie, celles-ci ont su qu'elles seraient libérées. En fait, la première personne à accepter l'islam était une femme - Khadija, la première épouse du Prophète. Une autre femme remarquable était Fatima bint al-Khattab, devenue musulmane avant son frère, Omar, puis influente lors de sa conversion ultérieure. En devenant serviteurs de Dieu, les hommes seraient libérés du culte des objets créés. Dans l'Islam, les femmes ont été libérées des chaînes de l'oppression qui leur étaient précédemment imposées. Le Prophète Mohamed a défendu et renforcé les droits de la femme tout au long de sa mission, y compris jusqu'à la fin, lorsqu'il a déclaré dans son sermon d'adieu (son dernier sermon public dans lequel il a souligné les aspects essentiels de l'islam):

*O, il est vrai que vous avez certains droits vis-à-vis de vos femmes, mais elles ont également des droits sur vous. Rappelez-vous que vous les avez prises pour femmes, uniquement sous la confiance de Dieu et avec sa*

*permission. Si elles respectent votre droit, à elles appartient le droit d'être nourri et vêtu d'amour. Traitez bien vos femmes et soyez gentils et agréables avec elles, car elles sont vos partenaires et des aides dévouées. Et vous avez le droit de ne pas vous lier d'amitié avec des personnes que vous n'approuvez pas et ne jamais être impudiques.* [Boukhari, Muslim, Tirmithi]

Après des siècles de citoyenneté de seconde classe dans toutes les sphères de la vie, les femmes ont finalement été libérées. L'islam est arrivé en rétablissant ses droits et son égalité avec les hommes, en tant que partenaires et assistants. Il a établi pour chaque femme des droits spécifiques et sacrés, la plaçant au rang noble qu'elle mérite. Comment ces changements de grande envergure et pionniers sont-ils survenus?

En Islam, la libération des femmes ne vient pas des femmes, ni même des hommes. Cela a été révélé par Dieu à l'humanité. Lorsque le Prophète Mohamed recevait des révélations, il les transmettait au peuple et le peuple travaillerait ensuite pour les mettre en œuvre immédiatement. Ainsi, les révélations concernant les droits des femmes et les ordres de les traiter avec bonté n'ont pas été prises à la légère. Les hommes musulmans, pour la plupart, avaient modifié leurs points de vue et leurs attitudes en entendant les révélations de Dieu leur être récitées. Cela signifiait que les femmes n'étaient pas obligées de se battre pour leurs droits. Il n'y a pas eu de rébellions, pas de rassemblements et aucune manifestation requise. Ces mêmes hommes qui ont grandi en Arabie préislamique et qui enterraient leurs filles vivantes et se livraient à la promiscuité des femmes étaient devenus des hommes miséricordieux, craignant Dieu, qui éprouvaient du remords pour leurs péchés passés. Ils ont imité le Prophète Mohamed quand il a dit:

*Le meilleur parmi vous dans la foi est celui qui est le meilleur envers sa femme et je suis le meilleur pour mes femmes.* [Tirmithi]

Parmi les premiers enseignements du Coran, il y a l'histoire d'Adam et Eve. Pour développer une première impression de la vision de l'islam à l'égard des femmes, il sera utile au lecteur de

regarder la première femme jamais créée et de voir ensuite ce que l'islam a dit, dès le début, à propos de sa femme.

### *La perspective islamique*

Lorsque le Coran a été révélé, toutes les notions précédentes sur la nature perverse des femmes ont été abolies. Cela se voit d'abord dans l'histoire d'Adam et Eve. L'histoire d'Adam et Eve est mentionnée dans plusieurs parties du Coran. Un de ces passages:

***Quant à toi, Adam, habite le Paradis, toi et ton épouse. Mangez de ses fruits à votre guise ! Mais n'approchez, sous aucun prétexte, de l'arbre que voici ! Sinon, vous seriez du nombre des injustes. » Mais Satan s'employa à les tenter, afin de découvrir à leurs yeux les parties de leurs corps tenues jusqu'alors cachées, en leur disant: « Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des anges ou des immortels. Je suis pour vous, leur jura-t-il, un conseiller sincère. » Et il réussit ainsi à les séduire par ses supercheries. Mais lorsqu'ils eurent goûté à l'arbre, ils virent apparaître leur nudité qu'ils s'empressèrent de couvrir avec des feuilles du Paradis. Le Seigneur les interpella alors: « Ne vous ai-Je pas interdit cet arbre? Ne vous ai-Je pas dit que Satan était votre ennemi déclaré? » – « Seigneur, dirent Adam et son épouse, nous avons agi injustement envers nous-mêmes. Si Tu ne nous pardonnes pas, et si Tu nous refuses Ta grâce, nous serons à jamais perdus. » {7:19-23}***

En comparant les deux récits de l'histoire de la création, des différences importantes apparaissent. Contrairement à la Bible, le Coran accuse Adam et Eve de leur désobéissance. Dans la description coranique de l'histoire de la création, Eve n'est pas entièrement blâmée pour le péché, pas plus que les peines de la menstruation et de la maternité ne lui sont données comme punition. Au contraire, dans l'Islam, la chute de l'homme était destinée et bien connue de tous les habitants du Ciel, car l'humanité a été créée pour être testée.

### *Égalité spirituelle entre hommes et femmes*

L'islam déclare clairement que tous les êtres humains ont une origine commune. Ce fait est mentionné tout au long du Coran, comme le montrent les deux passages suivants:

***Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être et qui, ayant tiré de celui-ci son épouse, fit naître de ce couple tant d'êtres humains, hommes et femmes ! {4:1}***

Et,

***Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous vous avons répartis en peuples et en tribus, pour que vous fassiez connaissance entre vous. En vérité, le plus méritant d'entre vous auprès de Dieu est le plus pieux. Dieu est Omniscient et bien Informé. {49:13}***

*Récompense d'égalité des chances pour les actes justes*

Quand on regarde ce que dit le Coran sur le statut spirituel de la femme, il devient vite évident que la conception islamique de la femme est radicalement différente de celle de presque toutes les autres religions. Par exemple:

***Les musulmans et les musulmanes, les croyants et les croyantes, les hommes pieux et les femmes pieuses, les hommes sincères et les femmes sincères, les hommes patients et les femmes patientes, ceux et celles qui craignent Dieu, ceux et celles qui pratiquent la charité, ceux et celles qui observent le jeûne, ceux et celles qui sont chastes, ceux et celles qui invoquent souvent le Nom du Seigneur, à tous et à toutes Dieu a réservé Son pardon et une magnifique récompense. {33:35}***

Et,

***Leur Seigneur a exaucé leurs prières: « Je ne ferai jamais perdre à aucun d'entre vous, homme ou femme, le bénéfice de ses œuvres. N'êtes-vous pas issus les uns des autres? » {3:195}***

Et,

***Celui qui commet une mauvaise action ne sera sanctionné que d'une peine équivalente. Mais ceux, hommes ou femmes,***

*qui font le bien en étant croyants auront accès au Paradis où tous leurs désirs seront généreusement comblés. {40:40}*

Il est donc clair que dans l'Islam, la valeur spirituelle de la femme n'est pas différente de celle de l'homme. Les hommes et les femmes sont la création de Dieu. Ils partagent également le même but dans la vie: l'adorer et vivre une vie de justice. De même, les deux seront jugés en conséquence. En regardant le Coran et les enseignements du Prophète Mohamed, on ne trouvera aucune mention de la femme comme étant la « passerelle du diable », ni du fait qu'elle est « trompeuse » par nature.

En outre, selon le Coran et la Sunna, le rôle de la femme dans cette vie ne se limite pas à l'accouchement. Au contraire, les femmes ont de nombreuses activités que le droit islamique les encourage à poursuivre (poursuite du savoir, soins médicaux aux femmes médecins, sages-femmes et infirmières, éducation de la petite enfance et de l'enseignement secondaire, conseils, pour ne citer que quelques exemples). Un exemple de cette expansion du rôle de la femme pendant la vie du Prophète Mohamed peut être vu dans le personnage audacieux de Rufaidah Al-Aslamia. Rufaidah était une femme de marque dirigeait les soins médicaux des blessés dans la ville de Madina. Elle est mentionnée dans la littérature de hadiths dans laquelle le Prophète avait expressément ordonné que les blessés soient conduits sous la tente médicale de Rufaidah, qu'il avait autorisée à installer dans la mosquée même [Adaab Mufrad, Silsilah Sahihah]. D'autres femmes à cette époque ont également combattu dans des batailles lorsque cela était nécessaire.

En outre, les enseignements islamiques n'ont jamais nié l'existence de femmes droites. Au contraire, le Prophète Mohamed a reconnu et loué plusieurs femmes de son temps et avant lui. En fait, un authentique hadith loue Khadija (son épouse), Fatima (sa fille), Asiya (l'épouse croyante de Pharaon du temps de Moïse) et la Vierge Marie comme étant quatre femmes ayant atteint l'excellence dans leur foi.<sup>48</sup> De plus, dans le Coran, Dieu a instruit tous les croyants, hommes et femmes, à suivre l'exemple de ces

---

<sup>48</sup> Ibn 'Abbaas a raconté que le Messager de Dieu (que Dieu exalte sa louange) a tracé quatre lignes sur le sol, puis il a dit: « Savez-vous ce que c'est? » Nous avons dit: « Dieu et son messager savent mieux. » Le Messager de Dieu a dit: « Les meilleures femmes du paradis sont Khadija bint Khuwaylid, Fatima bint Mohamed, Asiya bint Mazaahim la femme de Pharaon et Maryam bint' Imrân - que Dieu soit satisfait d'elles. » [Ahmed]

femmes idéales telles que la Vierge Marie et l'épouse de Pharaon, Asiya:

*Mais aux fidèles Dieu donne l'exemple de la femme de Pharaon lorsqu'elle dit: « Seigneur ! Réserve-moi, auprès de Toi, une demeure au Paradis ! Protège-moi de Pharaon et de ses manœuvres et délivre-moi des êtres iniques ! » Et Il leur propose aussi l'exemple de Marie, fille d'Imrân, qui sut préserver sa chasteté et en qui Nous avons insufflé une parcelle de Notre Esprit. Elle avait cru aux paroles de son Seigneur et à Ses Écritures. Elle fut du nombre des vertueuses. {66:11-12}*

De plus, les actes d'adoration spirituelle des femmes ont le même mérite et peuvent même potentiellement être supérieurs aux actes des hommes droits. Le Coran proclame clairement:

*Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous vous avons répartis en peuples et en tribus, pour que vous fassiez connaissance entre vous. {49:13}*

Ce passage montre que ce n'est pas la race, le sexe, la richesse, l'intellect ou le lignage d'une personne qui la rend supérieure à une autre. C'est plutôt leur piété et leur droiture qui les élève en statut. De même, le Prophète Mohamed aurait déclaré:

*Une femme se marie pour quatre raisons: sa richesse, sa noblesse, sa beauté et sa piété. Choisissez la piété et vous réussirez. [Muslim]*

Certes, si les femmes n'étaient utiles que pour élever des enfants, il aurait alors conseillé de choisir la beauté ! Au lieu de cela, le Prophète a inculqué ce respect et cette admiration pour les femmes pieuses dans l'esprit et le cœur des hommes, même au point de les avoir encouragés à se marier pour la piété. Ce point est encore souligné dans un autre hadith dans lequel le Prophète Mohamed déclare qu'une femme pieuse est la meilleure des bénédictions données par Dieu dans ce monde:

*Le monde entier est une provision, et la meilleure chose à donner à un homme en ce monde est une femme juste. [Muslim]*

En fait, les femmes jouissent d'une telle estime dans l'islam que le mérite même de l'homme et de sa foi est jugé en fonction de la manière dont il traite sa femme. Le prophète a dit:

*Le meilleur parmi vous est celui qui est le meilleur envers sa femme. [Tirmithi]*

Ayant maintenant compris que l'aspect spirituel de la vie d'une femme est égal à celui de ses homologues masculins, examinons maintenant la valeur islamique de la vie d'une femme.

*Le droit à la vie et à la dignité dans cette vie*

Dès le début, la vie et le but d'une femme dans l'islam ont été présentés avec la même valeur que ceux des hommes. En fait, le crime sans cœur consistant à enterrer des fillettes vivantes n'aurait jamais cessé en Arabie sans la condamnation ferme et l'interdiction absolue de cette pratique odieuse dans le Coran:

*Ne tuez pas vos enfants par crainte de la misère. C'est Nous qui leur donnons de quoi vivre ainsi qu'à vous-mêmes, car les tuer est un crime abominable. {17:31}*

*Et il se dérobe aux regards des gens, le cœur meurtri par cette nouvelle [la naissance d'une fille], se demandant s'il va conserver cet enfant malgré le déshonneur ou s'il va l'ensevelir dans la poussière. Quel odieux jugement. [enterrer sa fille vivante]. {16:59}*

Dans le Coran, la naissance d'un garçon ou d'une fille est considérée comme un cadeau et une bénédiction de Dieu. En fait, le Coran mentionne même le don de la naissance féminine en premier:

*À Dieu appartient le Royaume des Cieux et de la Terre. Il crée ce qu'Il veut. Il donne des filles à qui Il veut. Il donne des enfants mâles à qui Il veut. {42:49}*

En outre, le Prophète a fortement insisté auprès de ses fidèles sur l'importance de traiter leurs filles de la même manière que leurs fils et de ne pas favoriser l'un sur l'autre. En échange de cet amour, de cette gentillesse et d'une égale attention, le père serait alors récompensé par Dieu avec le paradis. Le Prophète Mohamed a enseigné:

*Celui qui est impliqué dans l'éducation des filles et les traite avec gentillesse, elles le protégeront du feu de l'enfer.* [Boukhari et Muslim]

*Celui qui entretient deux filles jusqu'à leur maturité, nous serons le Jour du Jugement comme ceci, et il joint ses doigts.* [Muslim]

*Quiconque a trois filles et pourvoit à leurs besoins, les habille et leur montre sa miséricorde entrera définitivement au paradis. Un homme a demandé: « Qu'en est-il de deux filles, messenger de Dieu? » Il répondit: « De Même pour deux. »* [Adab Mufrad]

*Aïcha a déclaré: « Une pauvre femme est venue avec deux de ses filles et je lui ai donné trois dates. Elle a donné une date à chacune des filles et a porté l'autre date à sa bouche pour la manger, mais avant qu'elle puisse le faire, ses filles lui ont demandé de partager la date qu'elle allait manger. J'ai été étonnée de ce qu'elle a fait et j'ai parlé de son acte au messenger de Dieu. Il a dit: 'Dieu a rendu obligatoire l'entrée de cette femme au paradis parce que de cet acte.' »* [Muslim]

*La maternité dans l'islam: plus qu'une 'simple femme au foyer'*

L'un des développements les plus malheureux de l'ère moderne est l'attitude condescendante et dégradante à l'égard des femmes qui se consacrent à l'éducation de leurs enfants et à la création d'un foyer. Trop souvent, une femme assiste à une activité sociale où d'autres se vantent de leur carrière, alors qu'elle ne peut dire, souvent avec un grand déshonneur, qu'elle est « juste une femme au foyer ». Depuis quand la préparation de la

prochaine génération et le dévouement à leur éducation sont-ils devenus une question de honte et d'embarras? C'est cette très triste réalité qui a conduit tant d'enfants d'aujourd'hui à être élevés par des inconnus, tels des nounous surchargées, des gardes d'enfants et des baby-sitters, pendant que les parents poursuivent leurs ambitions professionnelles ou académiques. Est-ce que l'état délabré de la structure familiale ou l'augmentation du nombre de grossesses précoces (révélateur de la prédominance beaucoup plus grande de la promiscuité sexuelle chez nos jeunes) vous surprend-t-elle? En vérité, nous avons négligé l'importance sérieuse de la mère dans la société matérielle d'aujourd'hui.

L'absence d'honneur et d'importance attachée à la maternité est aujourd'hui l'une des causes de cette négligence. Bien que parmi les dix commandements, on ne voit que très peu d'importance concernant l'importance de la mère dans la plupart des Écritures. Pourtant, dans l'islam, la dignité, le respect et l'estime attachée à la maternité sont totalement incomparables. Le Coran considère que l'obligation et l'importance de traiter ses parents avec amour et gentillesse sont les deuxièmes après l'adoration de Dieu:

***Ton Seigneur t'ordonne de n'adorer que Lui, de traiter avec bonté ton père et ta mère. Et si l'un d'eux ou tous les deux atteignent, auprès de toi, un âge avancé, ne leur dis pas: « Fi ! » Ne leur manque pas de respect, mais adresse-leur des paroles affectueuses ! Et par miséricorde, fais preuve à leur égard d'humilité et adresse à Dieu cette prière: « Seigneur ! Sois miséricordieux envers eux comme ils l'ont été envers moi, quand ils m'ont élevé tout petit ! » {17:23-24}***

Le Messager de Dieu a souvent mentionné cette distinction et cette dignité lorsqu'il s'est adressé à ses compagnons et à ses disciples. Dans un hadith, le Prophète a été interrogé sur les actes les plus agréables que Dieu accepterait. Il lui a dit que la meilleure action consistait à faire vos prières à l'heure, ce qui indiquait l'importance de prendre le culte au sérieux. La même personne lui a ensuite demandé quelle est le deuxième acte le plus important. Le prophète a répondu: « *Honorer vos parents.* » [Boukhari]

Dans un autre hadith, le prophète préfère honorer et servir la mère avant même de soutenir d'autres musulmans dans la guerre.

Un homme est venu voir le prophète et a dit: « O messager de Dieu ! J'ai l'intention de faire une expédition volontaire, mais je suis venu te demander ton avis. » Le prophète lui a demandé: « *Ta mère est-elle vivante?* » Il a répondu: « Oui. » Le prophète a alors répondu: « *Reste avec elle, car le Paradis est sous ses pieds.* » [Nassa, Ibn Majah]

Contrairement aux textes judéo-chrétiens, le Coran met particulièrement l'accent sur le rôle primordial de la mère dans la mise au monde de ses enfants et dans l'allaitement:

***Nous avons recommandé à l'homme d'être bienveillant à l'égard de ses parents, car sa mère a enduré de multiples souffrances en le portant dans son sein, en le mettant au monde et en l'allaitant deux années durant jusqu'au sevrage. Sois donc reconnaissant envers Moi et envers tes parents ! C'est vers Moi que se fera votre retour.***  
{31:14}

Le Prophète Mohamed a magnifiquement exposé la position particulière des femmes dans l'Islam lorsqu'un homme est venu le voir et lui a demandé: « O messager de Dieu ! Qui a plus le droit d'être traité avec le meilleur traitement et est ma meilleure compagnie? »

Le prophète a dit: « *Ta mère.* » L'homme a demandé: « Ensuite qui? » Le Prophète a répété: « *Ta mère.* » L'homme a de nouveau demandé: « Ensuite qui? » Le Prophète a de nouveau répondu: « *Ta mère.* » L'homme a alors demandé pour la quatrième fois: « Ensuite qui? » Sur ce, le prophète dit: « *Puis ton père.* » [Boukhari]

De plus, le Prophète Mohamed abrégerait même la prière obligatoire lorsqu'il priait avec ses fidèles par respect pour les mères de la congrégation qui avaient des enfants à charge, en disant:

*Quand je me lève pour prier, j'ai l'intention de la prolonger, mais en entendant les cris d'un enfant, je le fais courte, car je n'aime pas causer l'inquiétude de la mère pour son enfant.* [Boukhari]

Déshonorer les parents est donc l'un des péchés majeurs de l'islam. En ce qui concerne ce péché, la mère a même été spécifiée pour démontrer davantage son importance primordiale et sa position. Le Prophète Mohamed a enseigné:

*Dieu vous a interdit:*

- 1. être indigne à votre mère*
- 2. enterrer vos filles vivantes*
- 3. ne pas respecter les droits des autres*
- 4. supplier les autres (quand cela peut être évité)*

[Boukhari]

### ***Problèmes spécifiques aux femmes: Comparaisons approfondies***

Tout au long de ce chapitre, et plus particulièrement dans les recherches qui suivent, on discute souvent de références historiques et de commentaires scripturaires. Ce rabbin respecté a dit cela, ce saint chrétien ou père de l'Église a dit cela. Vraiment, cela peut être un peu épuisant. Cependant, aussi respectés que puissent être ces éminents érudits, nombre de personnes qui suivent à la fois le judaïsme et le christianisme sont susceptibles de penser qu'un certain nombre de ces références ne les concernent pas.

Il ne fait aucun doute que le judaïsme et, dans une plus grande mesure, le christianisme ont évolué dans une certaine mesure au cours des deux mille dernières années. À la suite de cette évolution, certaines opinions et décisions qui faisaient auparavant partie de ces deux traditions religieuses ont disparu depuis longtemps. Alors, pourquoi discuter d'anciennes idées et d'interprétations? Toute cette histoire nous amène à une conclusion très importante.

Dans l'islam, les femmes ont obtenu leurs droits et leur dignité inhérente directement par révélation, directement de la parole de Dieu. Les musulmans n'ont jamais eu à se préoccuper de modifier ou de réinterpréter leurs Écritures pour effacer des

points de vue dépassés ou pour corriger des injustices flagrantes. Les érudits judéo-chrétiens d'autre part, malgré leur profonde connaissance et leur dévotion religieuse, inséraient le plus souvent *leurs propres* pratiques et opinions de la société dans les Écritures. Cette pratique a ensuite conduit les femmes judéo-chrétiennes à se battre pour leurs droits conférés par Dieu, soit en réinterprétant les Saintes Écritures, soit en les écartant entièrement en faveur de lois laïques. L'historicité de ces questions revêt donc une importance vitale pour démontrer à la fois les positions initiales prises par les autorités judéo-chrétiennes sur un certain nombre de ces questions, ainsi que les changements qu'elles estimaient nécessaires.

### *Éducation*

Dans le judaïsme, de nombreuses preuves montrent que les femmes qui étudient les Écritures religieuses et par conséquent l'enseignement de la religion sont déplorables. Dans Kiddouchin 29b, le Talmud déclare:

Comment savons-nous qu'elle [la mère] n'a aucun devoir d'enseigner à ses enfants? Parce qu'il est écrit, [et vous enseignerez], qui lit également [et vous étudierez]: c'est pourquoi quiconque a reçu le commandement d'étudier, est commandé d'enseigner ; quiconque n'a pas reçu le mandat d'étudier n'a pas le commandement d'enseigner. Et comment savons-nous qu'elle n'est pas obligée de s'enseigner elle-même? Parce qu'il est écrit, [et vous enseignerez] - [et vous apprendrez]: celui à qui il est commandé d'enseigner a le commandement de s'enseigner lui-même ; et celui à qui il n'est pas commandé d'enseigner aux autres n'est pas commandé d'enseigner lui-même. Comment alors savons-nous qu'il n'est pas commandé aux autres de lui apprendre? Parce qu'il est écrit « Et tu les apprendras à tes fils » - mais pas à tes filles.

Ainsi, les rabbins ont conclu que l'exemption d'une femme du commandement de l'apprentissage de la Torah se manifestait de trois manières:

1. Une femme n'est pas obligée d'enseigner la Torah à ses fils ;
2. Une femme n'est pas obligée d'apprendre la Torah elle-même ;
3. Un père n'est pas obligé d'enseigner la Torah à ses filles.

À ce propos, le rabbin Eliezer<sup>49</sup> du I<sup>er</sup> siècle:

Celui qui enseigne sa fille la Torah, enseigne son obscénité (parfois traduit - c'est comme s'il lui avait appris la promiscuité).<sup>50</sup>  
[Talmud Babylonien: Mishnah Sotah: 3, 4]

De plus, selon les rabbins juifs, les femmes étaient mentalement déficientes et donc incapables d'entreprendre la tâche difficile d'apprendre les Écritures. Par exemple, dans les écrits du 12<sup>ème</sup> siècle de notre ère, le rabbin Maïmonide, dont les œuvres et les vues sont considérées comme une pierre angulaire de la pensée et de l'étude juives orthodoxes:

Une femme qui étudie la Torah est récompensée, mais pas au même degré qu'un homme, car elle n'est pas commandée et quiconque fait ce qu'il ne lui est pas commandé de faire ne reçoit pas la même récompense que celle qui est commandée, mais seulement une moindre récompense. Cependant, même si elle est récompensée, les Sages ont ordonné à un homme de ne pas enseigner sa fille la Torah. Cela est dû au fait que l'esprit de la majorité des femmes n'est pas disposé à étudier et qu'elles transformeront les mots de la Torah en mots absurdes en fonction de leur compréhension limitée. Nos sages ont dit que quiconque enseigne sa fille la Torah doit être considéré comme s'il lui avait enseigné des choses triviales et sans importance. De quoi parlaient-ils? La Torah Orale. Cependant, la Torah écrite ne devrait pas être enseignée, mais apprise, elle n'est pas considérée comme s'il lui avait enseigné la promiscuité. (*tiflut*).<sup>51</sup>

[Hilchot Talmud Torah 1:13]

De plus, sur le même sujet, le code de loi juif connu sous le nom de Michna indique clairement:

---

<sup>49</sup> Le rabbin Eliezer ben Horkonus, un érudit juif de la deuxième génération (1<sup>er</sup> siècle de notre ère), qui a retracé son ascendance pendant dix générations jusqu'au prophète biblique Esdras, considéré par de nombreux Juifs comme l'un des grands maîtres de la période de la Michna, était connu dans le Talmud simplement comme Rabbi Eliezer bien qu'il y ait des références à lui comme Rabbi Eliezer le grand.

<sup>50</sup> Swidler, L. (1979). *Affirmations bibliques de la femme*. Westminster: John Knox Press

<sup>51</sup> Angel, M.D. (2009). Maïmonide, Spinoza et nous: vers un judaïsme intellectuellement dynamique. Woodstock: Jewish Lights Publishing

Puisse les paroles de la Torah être brûlées [les cinq premiers livres de l'Ancien Testament], si elles sont transmises aux femmes.<sup>52</sup> [Babylonian Talmud Sotah, 10a]

Au contraire, les évangiles indiquent que non seulement Jésus a enseigné aux femmes, mais qu'il est même allé jusqu'à louer une femme en particulier (la sœur de Martha, Marie dans Luc 10: 38-42) pour son savoir sur le souci de sa sœur de divertir les invités. Pourtant, le christianisme en général a maintenu la tradition juive de limiter le savoir des femmes, comme le démontrent les instructions claires de Paul dans le Nouveau Testament. Il faut se rappeler que le christianisme est basé sur le fondement de l'Ancien Testament, qui est la source de nombreux commandements *légaux* juifs. Par conséquent, légalement, il devrait y avoir peu de différence entre les deux religions, comme cela a été prouvé historiquement. Que révèlent alors les écrits de saint Paul sur l'éducation des femmes? Les critiques soulignent deux passages principaux à cet égard.

Comme dans toutes les Églises des saints, que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler; mais qu'elles soient soumises, selon que le dit aussi la loi. Si elles veulent s'instruire sur quelque chose, qu'elles interrogent leurs maris à la maison; car il est malséant à une femme de parler dans l'Église. [NIV, 1 Corinthiens 14:33-35]

Que la femme écoute l'instruction en silence, avec une entière soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme; mais elle doit demeurer dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression. Elle sera néanmoins sauvée en devenant mère, si elle persévère avec modestie dans la foi, dans la charité, et dans la sainteté.<sup>53</sup>

[NIV, 1 Timothée 2:11-15]

---

<sup>52</sup> Swidler, L. (1979). *Affirmations bibliques de la femme*. Westminster: John Knox Press

<sup>53</sup> Commentaire: Lorsque l'apôtre exhorte les chrétiennes à chercher des informations sur les sujets religieux auprès de leurs maris à la maison, cela montre que les familles croyantes doivent se réunir pour promouvoir la connaissance spirituelle... La manière de maintenir la paix, la vérité et l'ordre dans l'église, est de chercher ce qui est bon pour lui, pour supporter ce qui n'est pas nuisible à son bien-être, et pour maintenir un bon comportement, l'ordre et la décence.

(Commentaire concis de Matthew Henry, 1706)

Inversement, dans l'islam, l'éducation est non seulement autorisée aux femmes, mais c'est une obligation individuelle que chaque musulman doit accomplir, homme ou femme. En fait, l'islam est la religion de la connaissance. Les cinq premiers versets du Coran révélés au Prophète Mohamed établissent l'importance de la lecture, la clé de la connaissance et de la compréhension. Dieu déclare:

***Lis au nom de ton Seigneur qui a tout créé,  
qui a créé l'homme d'une adhérence !  
Lis, car la bonté de ton Seigneur est infinie !  
C'est Lui qui a fait de la plume un moyen du savoir  
et qui a enseigné à l'homme ce qu'il ignorait. {96:1-5}***

Il est essentiel de comprendre à partir de ces versets que Dieu ne fait pas la distinction entre hommes et femmes ; la vertu de la connaissance a été discutée pour le bénéfice de tous ceux qui désiraient la rechercher, et non limitée aux hommes. En outre, cette obligation de chercher des connaissances n'était pas simplement un encouragement aux femmes, mais était obligatoire pour les femmes, les jeunes et les vieux, les riches et les pauvres. Le Prophète Mohamed a dit:

*La recherche du savoir est obligatoire pour tout musulman.*  
[Ibn Majah]

Le Prophète Mohamed a également cherché à faire en sorte que les femmes soient éduquées en islam au point qu'il ait même ordonné aux hommes qui étaient venus de loin d'apprendre directement de lui pour transmettre ce qu'ils avaient appris aux femmes de leur famille:

Malik ibn al-Huwayrith a déclaré: « Nous sommes allés voir le Prophète, que Dieu exalte ses louanges et lui accorde la paix, en tant que jeunes hommes du même âge et ayant passé vingt nuits avec lui. Le Messager de Dieu a été très gentil et généreux avec nous. Lorsqu'il s'est rendu compte que nos familles nous manquaient, il nous a interrogés sur ceux que

nous avons laissés derrière nous et nous l'avons informé. Il a dit, *'Rentrez chez vos familles et restez avec elles, enseignez-leur et instruisez-les » ...* [Abu Dawud]

De plus, l'islam ne limite absolument pas les connaissances des femmes, ce qui leur a permis d'accéder aux plus hautes fonctions de l'éducation au cours de l'histoire de l'islam. Par conséquent, les premières femmes de l'islam étaient actives dans la recherche et l'application des connaissances. Le Prophète Mohamed a même réservé un temps spécial, spécialement pour enseigner aux femmes, à leur demande. L'islam a également reconnu l'érudition féminine à une époque où les femmes n'avaient aucune possibilité d'éducation, encore moins d'enseigner. En fait, les femmes pouvaient être et étaient parfois supérieures aux hommes dans la maîtrise des sciences islamiques. Il n'a pas exagéré en disant que les femmes étaient impliquées dans l'enseignement et le développement de la pensée juridique islamique depuis l'époque même du Prophète.

Comme expliqué précédemment, la révélation dans l'Islam est composée à la fois du texte du Coran et du Hadith. Ainsi, le hadith a été l'un des textes les mieux gardés et les plus chers de l'histoire de l'islam. Les érudits du Hadith jouissent d'un prestige particulier depuis les débuts de l'histoire de l'islam, en partie à cause de leurs souvenirs incroyablement vastes et précis et du fait que leurs connaissances et leurs recherches ont permis de protéger la science du hadith de toute infiltration par des distorsions et des fabrications. Ainsi, il peut être surprenant de constater combien de ces savants nobles et très honorés étaient en fait des femmes musulmanes.

Depuis le tout début de l'histoire islamique, les femmes musulmanes ont joué un rôle important dans la préservation des hadiths. Cette tâche a également été vénérée par leurs successeurs au cours des siècles. En fait, dans chaque génération de l'histoire musulmane ont vécu de nombreuses femmes érudites du hadith, traitées par leurs frères avec le plus grand respect, comme non seulement leurs nobles professeurs, mais aussi leurs collègues et étudiantes dans d'autres cas.

Au cours de la vie du Prophète Mohamed, un grand nombre de femmes ont non seulement été à l'origine de la révélation de déclarations importantes et d'une portée considérable du Prophète pour le reste des musulmans, mais également celles qui ont transmis ces déclarations vénérées du Prophète à leurs frères et sœurs musulmans dans la foi. Après la mort du Prophète, de nombreuses compagnes, en particulier les épouses respectées de celui-ci, étaient considérées comme des gardiennes centrales de cette connaissance et étaient sollicitées pour être instruites par d'autres compagnons, à qui elles distribuaient facilement les précieuses perles de sagesse et de compréhension qu'elles avaient rassemblées en compagnie du Prophète Mohamed. Les noms de Aïcha, Hafsa, Oum Salama, Maymouna et Oum Habiba sont bien connues de tous les étudiants en hadith comme étant les plus anciennes et des plus importants transmetteurs de hadith. 'Aïsha, en particulier, est l'une des figures les plus centrales de la littérature sur les hadiths, non seulement en tant qu'une des narrateurs les plus prolifiques du hadith<sup>54</sup>, mais également en tant qu'analyste la plus avertie et la plus respectée des paroles sages du Prophète Mohamed.

Aïcha, la 'mère des croyants'<sup>55</sup>, comme elle a été nommée dans le Coran, n'était pas seulement un modèle pour les épouses et les mères, elle était également une commentatrice éminente du Coran, une autorité en matière de hadith et également très compétente dans les disciplines, en droit islamique, histoire et littérature arabes. En fait, pour ceux qui s'interrogent sur le rôle des femmes dans l'islam, il suffit de regarder comment elle a été régulièrement consultée sur d'innombrables et diverses questions religieuses à la fois pendant la vie du Prophète et encore plus après sa mort.

Abou Moussa al-Ash'ari aurait déclaré: « Si nous, compagnons du Messager de Dieu, nous rencontrons des difficultés, nous allions interroger Aïcha à ce sujet. » [Al-Muwatta de l'Imam Malik]

En outre, le grand érudit des étudiants des compagnons, Orwa ibnal Zubair a dit:

---

<sup>54</sup> Elle se classe quatrième en nombre le plus élevé, après avoir raconté 2210 hadiths du Prophète Mohamed.

<sup>55</sup> Toutes les épouses du Prophète étaient connues comme 'Mère des croyants' en raison de leur position et de leur honneur.

Je n'ai trouvé personne plus compétent [qu'Aïcha] dans la connaissance du Coran, des commandements de la poésie halal (licite) et Haram (interdite), Ilmul-Ansab (lignée) et arabe. C'est pourquoi même les plus anciens compagnons du Prophète consultaient Aïcha pour résoudre des problèmes complexes.

(Ibnul Qayyim et Ibn Sa'ad, Jala-ul-Afham, vol. 2, p. 26.)

En outre, le grand érudit du 8<sup>ème</sup> siècle, ibn Hajar, a déclaré à propos d'Aïcha: « ... il est dit qu'un quart des règles de la loi islamique sont relatées dans son livre. »<sup>56</sup>

Vraiment, dans le domaine de l'érudition de hadiths, Aïcha est grande. Elle a raconté 2 210 hadith authentiques (plus que n'importe quel autre musulman à l'exception des compagnons masculins Abu Hurairah, Abdullah ibn Omar et Anas ibn Malik). En outre, plus de 300 personnes ont raconté des hadith<sup>5</sup>. Ainsi, elle a apporté une contribution inestimable et profonde, non seulement à la préservation de la tradition ou Sunna, du dernier Prophète de Dieu, mais à l'ensemble des connaissances islamiques en général. Elle est sans aucun doute l'une des personnalités les plus distinguées, non seulement dans l'histoire de l'islam et de la femme, mais aussi dans l'histoire du monde.

Bien qu'Aïcha ait été la plus importante des érudites de la génération des compagnons du Prophète, elle n'était en aucun cas le seul érudit de distinction et d'apprentissage avancé. Le célèbre érudit et auteur du 8<sup>ème</sup> siècle, Ibnul Qayyim, décrit en détail 22 compagnes connues pour avoir rendu des verdicts religieux (fatawa) dans les années qui ont suivi la mort du Prophète.<sup>58</sup>

---

<sup>56</sup> Geissinger, A. Aïcha bint Abi Bakr et ses contributions à la formation de la tradition islamique. *Boussole de la religion* 5/1 (2011): 37–49. Tiré de: [http://www.academia.edu/4240885/\\_Aisha\\_bint\\_Abi\\_Bakr\\_and\\_Her\\_Contributions\\_to\\_the\\_Formation\\_of\\_the\\_Islamic\\_Tradition\\_](http://www.academia.edu/4240885/_Aisha_bint_Abi_Bakr_and_Her_Contributions_to_the_Formation_of_the_Islamic_Tradition_)

<sup>57</sup> Nadwi, M.A. (2007). *Al-Muhaddithat: les femmes érudites en islam*. Oxford: Interface Publications

<sup>58</sup> Al-Jawziyyah, I.Q. (n.d.). *I'lam al-Muwaqqi'in 'an Rabb al-'Aalamin*. Beirut: Dar al Kotob al Ilmiyyah,

Dans la période des compagnons, les femmes ont occupé des postes essentiels en tant que savantes érudites de toutes les sciences islamiques, du hadith en particulier. La fin du VII<sup>ème</sup> siècle (moins de 50 ans après la mort du Prophète Mohamed) a été marquée par la montée de plusieurs érudites importantes du hadith, telles que: Hafsa bint Sireen (qui a mémorisé plus d'un demi-million de hadith), Oum al-Darda al -Sagheera, Mu`aadhah al-`Adawiyah et bint

Abd al-Rahman ibn Sa`d, l'une des élèves remarquables d'Aïcha, épouse du Prophète. En plus d'être des érudites bien connues du hadith, `Amrah et Hafsa étaient également des juristes. Hafsa a également été distinguée dans le Coran et a compté le commentateur coranique célèbre Qatadah comme l'un de ses étudiants.

Dans les décennies qui suivirent, il y eut Abida al-Madaniyyah, Abda bint Bishr, Oum Omar al-Thaqafiyya, Zaynab, la petite-fille d'Abdullah ibn Abbas, Nafissa bint al-Hassan ibn Ziyad, Khadija Oum Mohamed, 'Abda bint Abd al-Rahman et plusieurs autres femmes musulmanes réputées pour leurs conférences publiques sur le hadith. Ces femmes pieuses et savantes étaient issues de milieux divers, démontrant que la classe et le sexe ne constituaient aucun obstacle à l'ascension dans les rangs des érudits islamiques.

Cette collaboration entre femmes et hommes dans la collecte et la préservation de la littérature de hadith s'est poursuivie au neuvième siècle de notre ère lorsque les grandes collections fondamentales de hadith ont été compilées. Une analyse détaillée de ces compilations confirme que tous les principaux compilateurs de hadiths ont obtenu une partie importante de leur éducation de la part de femmes érudites en hadith. En fait, chaque grande collection de hadith utilisés de nos jours répertorie les noms de nombreuses femmes en tant qu'autorités / narratrices immédiates qui ont narré et expliqué le hadith aux auteurs de ces collections. Et même après que ces ouvrages centraux aient été compilés, de nombreuses autres érudites du hadith les maîtriseraient plus tard, puis transmettraient les connaissances acquises en enseignant ces livres par le biais de conférences publiques à de grandes classes d'étudiants et d'étudiantes, à qui elles seraient ensuite soumises pour délivrer leurs propres «ijazas» ou certifications de compétence.

Karima al-Marwaziyya, éminente spécialiste du hadith, vivait au onzième siècle et était considérée comme la plus grande experte du Sahih al-Boukhari (l'authentique compilation de hadiths du spécialiste du hadith Muhammad al-Boukhari) de son époque. En fait, parmi ses nombreux étudiants se trouvaient les illustres et célèbres érudits al-Khateeb al-Baghdadi et al-Humaydi.<sup>59</sup> Le Dr. Muhammad Zubayr Siddiqi écrit ce qui suit au sujet des futures érudites islamiques du hadith dans son excellent et révolutionnaire livre, *Littérature du hadith: son origine, son développement, ses particularités et ses critiques*:

Dans son ouvrage *al-Durar al-Karima*, Ibn Hajar fournit plusieurs brèves descriptions biographiques d'environ 170 éminentes érudites du huitième siècle, dont la plupart étaient des spécialistes du hadith et avec lesquelles l'auteur avait étudié. Certaines de ces femmes ont été reconnues comme les meilleures expertes en hadiths de leur époque. Par exemple, Juwayriya bint Ahmad, érudite renommée dans le domaine des hadiths, a étudié une série d'ouvrages sur le hadith, dirigés par des érudits de sexe masculin et féminin, qui enseignaient dans les grandes universités de cette époque. Elle a ensuite progressé pour donner plusieurs conférences de premier plan sur plusieurs branches d'études islamiques. Ibn Hajar (et certains de mes contemporains) ont assisté à ses discours. Aïcha ben Abdel Hadi, qui a longtemps été l'une des enseignantes d'Ibn Hajar, était considérée comme l'une parmi les meilleurs spécialistes du hadith de son temps, et de nombreux étudiants ont entrepris de longs voyages afin de s'asseoir à ses pieds et d'étudier les sciences de l'islam.

---

<sup>59</sup> De nombreuses écrivaines « féministes musulmanes » modernes affirment à tort que les premières pratiques juridiques et sociétales islamiques étaient le résultat direct de la domination masculine et donc de l'interprétation des textes scripturaux centraux (Coran et Hadith). Pourtant, même un examen rapide de l'histoire de l'érudition islamique révèle que même le livre le plus vénéré des Hadiths, Sahih al-Boukhari, a été dans un certain nombre de cas enseigné aux hommes par des femmes. Plus tard, des érudits qui ont fait des commentaires sur Sahih al-Boukhari, comme le célèbre universitaire palestinien ibn Hajar, ont également compté un certain nombre de femmes parmi leurs enseignants. Ces enseignantes ont fourni à ibn Hajar la compréhension profonde de littéralement des milliers de hadiths lui permettant d'écrire son célèbre commentaire sur Sahih al-Boukhari (*Fath al-Bari*).

Le célèbre historien de Damas, Ibn Asakir, a déclaré avoir étudié auprès de plus de 1 200 hommes et 80 érudites et obtenu la certification (ijaaza) de Zaynab bint Abd al Rahman pour la collection Muwatta de l'Imam Malik. Jalal al-Din al-Suyuti a étudié la Rissala de l'Imam Shafii avec Hajar bint Muhammad. Afif al-Din Junayd, un traditionaliste du neuvième siècle, a lu la collection d'al-Darimi sunan avec Fatima bin Ahmad ibn Qasim, etc.<sup>60</sup>

Parmi les autres érudites remarquables qui ne font pas partie du domaine des hadiths primaires, citons: Zaynab bint Sulayman ibn Ibrahim al-As'ardi, qui faisait partie des enseignants des deux grands érudits al-Subki et al-Dhahabi du milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle. Zaynab avait également étudié Sahih al-Boukhari avec le grand érudit Ibn al-Zabidi. Fatima bint 'Abbas al-Hanbaliyyah, éminente spécialiste du droit au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle à la faculté de droit islamique de Hanbali et également mufti, d'abord à Damas, puis au Caire. Hanifa Bint Abdur Rahman ibn Al-Qimni, Malika bint Sharf-ud-Din ibn Abdullah Maqdisi et Oum Omar bint Taqi-ud-Din Rafe as-Salami du 15<sup>ème</sup> siècle, qui étaient enseignantes des grands savants Jalal ad-Din as-Suyuti et ibn Hajar, respectivement.

On peut donc en conclure que les femmes musulmanes, depuis l'époque du Prophète Mohamed jusqu'au 15<sup>ème</sup> siècle au moins, étaient respectées par leurs pairs masculins comme non seulement égales dans le domaine du culte devant Dieu, mais aussi dans de nombreux cas. C'est le cas des professeurs de grands érudits masculins et de leurs partenaires qui enseignent des collections aussi magnifiques que Sahih al-Boukhari. Contrairement aux autres religions qui coexistaient avec l'islam et qui empêchaient ou interdisaient à leurs femmes d'étudier leurs Écritures respectives, l'islam respectait et révérait les femmes en leur demandant non seulement d'étudier les révélations divines de Dieu, mais aussi en leur confiant la tâche capitale et lourde de préserver et d'expliquer les significations profondes de ces révélations à l'étudiant. Les fondements de l'islam, en particulier la narration et la préservation des déclarations du Prophète Mohamed, n'auraient pas été complètes sans les contributions impressionnantes des femmes musulmanes au cours de l'histoire.

---

<sup>60</sup> Siddiqi, M.Z. (1961). *Littérature hadithique: son origine, son développement, ses caractéristiques spéciales et sa critique*. Cambridge: Islamic Texts Society

## *La polygynie* <sup>61</sup>

Les preuves bibliques indiquent que la polygynie, même si elle n'est pas extrêmement répandue, n'était pas rare chez les anciens hébreux et qu'elle n'était sans doute ni interdite, ni découragée. La Bible décrit environ quarante polygames, y compris les prophètes Abraham, Moïse, Jacob, Esaü et David. La Torah (les cinq premiers livres de l'Ancien Testament) parle également de la polygynie dans d'autres cas, par exemple dans la pratique du mariage lévirat, en vertu de laquelle un homme était tenu de se marier et de subvenir aux besoins de la veuve de son frère décédé:

Lorsque des frères demeureront ensemble, et que l'un d'eux mourra sans laisser de fils, la femme du défunt ne se mariera point au dehors avec un étranger, mais son beau-frère ira vers elle, la prendra pour femme, et l'épousera comme beau-frère. Le premier-né qu'elle enfantera succédera au frère mort et portera son nom, afin que ce nom ne soit pas effacé d'Israël.  
[NIV, Deutéronome 25:5-6]

Aujourd'hui, le judaïsme a interdit la polygynie à la suite d'une interdiction rabbinique déclarée au XI<sup>ème</sup> siècle. Certaines sectes juives cependant - séfarade et mizrahique - n'ont cessé la polygynie que plus récemment, en raison de l'immigration dans des pays où elle était interdite. L'État d'Israël a interdit les mariages polygames, mais les familles polygames qui ont émigré de pays où cette pratique est légale sont exemptées de cette loi.

---

<sup>61</sup> La polygynie est la pratique conjugale d'un homme épousant plus d'une femme en même temps. Diffère de la polygamie où un homme ou une femme peut avoir plusieurs conjoints. La polygynie est donc réservée aux hommes.

Les chrétiens d'autre part ont historiquement interdit la polygynie. Saint Augustin, par exemple, a discuté de la polygynie trouvée dans l'Ancien Testament dans Le Bien du Mariage, affirmant que même si « elle était légale parmi les pères de l'Antiquité, je ne prononcerais pas à la hâte, que ce soit licite ou non. » Saint Augustin n'a pas jugé les patriarches bibliques, mais il n'a pas non plus permis la polygynie sur la base de leur exemple, faisant référence à la pratique courante de la société moderne de son temps. Il a écrit: « De nos jours, et conformément à la coutume romaine, il n'est plus permis de prendre une autre femme, de manière à avoir plus d'une femme vivante. »

Dans le même temps, les réformateurs chrétiens qui sont venus plus tard chercher à remodeler la doctrine chrétienne, basée uniquement sur la Bible, ont parfois, ne serait-ce que temporairement, accepté la polygynie en tant que pratique biblique. Par exemple, dans une lettre au chancelier saxon Gregor Brück, le père protestant Martin Luther a déclaré qu'il ne pouvait pas « interdire à une personne d'épouser plusieurs femmes, car cela ne contredit pas les Écritures ».<sup>62</sup>

Aujourd'hui, dans la plupart des sociétés occidentales, nombreux sont ceux qui ont déclaré que, même si la polygynie est interdite, le résultat final d'un homme ayant plus d'une partenaire existe toujours. La seule différence est qu'une seule de ces femmes jouira de la sécurité et des droits, tandis que les autres, qu'elles soient maîtresses ou petites amies, pourront être « larguées » à tout moment sans aucun droit ni souci de leur avenir.<sup>63</sup>

En islam, la polygynie est permise, mais pas obligatoire. Dieu dit dans le Coran:

***Si vous craignez, en épousant des orphelines, de vous montrer injustes envers elles, sachez qu'il vous est permis d'épouser en dehors d'elles, parmi les femmes de votre***

---

<sup>62</sup> Luther, M. (1972). *Travaux de Luther: Lettres II*. Edited by Jaroslav Jan Pelikan et al., Missouri: Concordia Pub. House

<sup>63</sup> Bartlett, N. (2015, Feb 19). *Adultère: quels pays sont les plus infidèles?*  
Tiré de: <https://www.mirror.co.uk/news/world-news/adultery-countries-most-unfaithful-5188791>

***choix, deux, trois ou quatre épouses. Mais si vous craignez encore de manquer d'équité à l'égard de ces épouses, n'en prenez alors qu'une seule, libre ou choisie parmi vos esclaves. C'est pour vous le moyen d'être aussi équitables que possible. {4:3}***

En conséquence, un homme est autorisé à épouser jusqu'à quatre épouses à la fois, à condition qu'il remplisse deux conditions. La première est qu'il doit être juste et équitable envers ses épouses,

***... Mais si vous craignez encore de manquer d'équité à l'égard de ces épouses, n'en prenez alors qu'une seule. {4:3}***

Ainsi, si un homme craint de ne pas pouvoir traiter ses femmes de manière juste s'il en épouse plus d'une, il lui est interdit d'épouser plus d'une. Ce qu'on entend par équité, c'est qu'il doit traiter ses femmes de la même manière en termes de dépenses financières: vêtements, nourriture et temps passé avec chacune d'elles.

En ce qui concerne l'équité en termes d'amour, il n'en est pas responsable, car il n'a aucun contrôle sur son cœur. C'est ce qui est mentionné dans le verset,

***Vous ne parviendrez jamais à traiter toutes vos femmes sur le même pied d'égalité, quel que soit le soin que vous y apportiez. {4:129}***<sup>64</sup>

La deuxième condition essentielle est la capacité financière et physique de se marier en premier lieu. Ceci est démontré dans le verset suivant:

---

<sup>64</sup> Ibn Kathir rapporte dans son exégèse du Coran concernant la signification de ce passage: « Ô gens! Vous ne pourrez jamais être parfaitement juste envers vos femmes dans tout. Même lorsque l'on partage les nuits équitablement entre les épouses, il y aura toujours divers degrés concernant l'amour, le désir et l'intimité sexuelle », comme Ibn `Abbas, `Ubaydah As-Salmani, Mujahid, Al-Hasan Al-Basri et Ad-Dahhak bin Muzahim l'ont déclaré. L'Imam Ahmad et les collectionneurs de Sunna ont enregistré que Aïcha a dit: « Le Messager d'Allah traitait ses femmes également et proclamait: 'O Allah ! Ceci est ma division dans ce que je possède, alors ne me blâme pas pour ce que tu possèdes et je ne possède pas, » se référant à son cœur. » [Tafseer ibn Kathir]

***Que ceux, cependant, qui, faute de moyens, ne peuvent pas se marier observent la continence jusqu'à ce que Dieu, dans Sa générosité, pourvoie à leur indigence. {24:33}***

Ainsi, un homme doit pouvoir subvenir aux besoins de chaque femme et ne peut exiger qu'elles habitent dans la même maison, comme le font parfois certaines personnes ignorantes et négligentes aujourd'hui. Il doit également avoir l'endurance physique nécessaire pour pouvoir satisfaire chaque femme selon les besoins, car il serait contraire à la condition d'équité de donner l'intimité à une femme et de la refuser aux autres si elles le désirent.

Statistiquement, les mariages polygames constituent une minorité chez les mariages entre musulmans<sup>65</sup> aujourd'hui, même s'il s'agit d'un sujet courant de fascination et de questions non musulmanes. Le fardeau financier à lui seul limite la pratique pour beaucoup, et comme Mark Twain l'a dit une fois, lorsqu'on lui a demandé de citer une référence scripturale interdisant la polygamie, il a répondu: « Aucun homme ne peut servir deux maîtres. »

### ***Battre la femme***

Dans cette section, nous nous éloignerons momentanément du sujet pour discuter d'abord de la position islamique, avant celle des textes judéo-chrétiens. La question de la violence conjugale en islam est malheureusement la source de nombreuses idées fausses et, souvent, d'inexactitudes pures et malicieuses dans les critiques occidentales de l'islam. Pourtant, il faut savoir que la position islamique concernant la violence domestique est qu'elle est absolument **interdite**. Cette interdiction découle directement des paroles du Prophète qui, à plusieurs reprises, a conseillé à ses fidèles de ne pas frapper leurs femmes.

---

<sup>65</sup> Stack, PF. (2001) La polygamie: pas aussi rare qu'on pourrait le penser. *The Salt Lake Tribune*. Tiré de: <http://www.beliefnet.com/Faiths/2001/02/Polygamy-Not-As-Rare-As-You-May-Think.aspx>

Mu'awiyah al-Qushayri a raconté: « Je suis allé voir le Messager de Dieu et je lui ai demandé: 'Qu'est-ce que vous nous commandez concernant nos femmes?' Il répondit: '*Nourrissez-les de ce que vous mangez et habillez-les, et ne les battez pas et ne les révoltez pas.*' » [Abu Dawud]

Dans ce cas, pourquoi cette controverse suscite-t-elle tant de controverse lorsqu'il semblerait que le Prophète avait clairement interdit à ses disciples de frapper leurs femmes? La source de cette critique peut être reliée à un passage du Coran qui traite de la gestion par étapes et à la résolution de la discorde conjugale entre le mari et sa femme:

*Les hommes ont la charge et la direction des femmes en raison des avantages que Dieu leur a accordés sur elles, et en raison aussi des dépenses qu'ils effectuent pour assurer leur entretien. En revanche, les épouses vertueuses demeurent toujours fidèles à leurs maris pendant leur absence et préservent leur honneur, conformément à l'ordre que Dieu a prescrit. Pour celles qui se montrent insubordonnées, commencez par les exhorter, puis ignorez-les dans votre lit conjugal et, si c'est nécessaire, corrigez-les. Mais dès qu'elles redeviennent raisonnables, ne leur cherchez plus querelle. Dieu est le Maître Souverain. {4:34}*

Par conséquent, la partie controversée de ce passage est celle qui dit « les frappe ». Mais, comme toute autre déclaration dans le Coran, sa signification sera démontrée dans deux autres passages du Coran, ainsi que par le comportement et les paroles du Prophète.

Premièrement, le mot dans le verset donne la signification de frapper dans un sens physique, comme cela a été mentionné dans tous les livres de commentaires du Coran. Ceux qui cherchent à réinterpréter le Coran en modifiant le sens de ce mot n'ont guère de fondement sur lequel s'appuyer. Mais, 'la frappe' dont il est question ici doit être compris dans le bon sens.

Frapper une autre personne peut se faire de deux manières: (1) violemment, abusivement et dans l'intention de causer des

blessures physiques et de la douleur, ou (2) symboliquement dans l'intention d'alerter de quelque chose d'important. Cette seconde signification peut être déduite de la phrase anglaise couramment utilisée 'une tape sur le poignet', qui signifie un léger avertissement ou une légère punition. Cette signification se retrouve également dans de nombreux pays du Moyen-Orient où une légère claque sur la nuque représente un mécontentement pour les actions ou les paroles de cette personne. Ni 'une tape sur le poignet', ni 'la tape sur la nuque au Moyen-Orient', ne provoquent de blessure ou de douleur, mais elles ont une signification symbolique notable. Alors, ce verset doit-il être compris comme étant *uniquement symbolique*? Oui.

Comme mentionné ci-dessus, un commentaire du Coran est qu'un principe du Coran ne peut pas être compris indépendamment des autres parties du Coran. Ainsi, afin de mieux comprendre le verset en question, nous devrions voir ce que le Coran dit à propos du comportement envers la femme:

*...Il lui est interdit de la retenir contre son gré avec l'intention de lui nuire... {2:231}*

*Au cas où une femme constate de la part de son mari une attitude hostile ou un certain refroidissement, il n'y a aucun inconvénient à ce que les deux époux s'ingénient à trouver une formule qui leur permette de se réconcilier, car rien ne vaut la réconciliation, étant donné que l'égoïsme est inhérent à la nature humaine. Sachez que si vous faites preuve de générosité et de piété, Dieu en sera parfaitement Informé ! {4:128}*

*Et c'en est un autre que d'avoir créé de vous et pour vous des épouses afin que vous trouviez auprès d'elles votre quiétude, et d'avoir suscité entre elles et vous affection et tendresse. En vérité, il y a en cela des signes certains pour ceux qui raisonnent. {30:21}*

De plus, sous la direction du Prophète:

*Le meilleur de vous dans la foi est celui qui est le meilleur envers sa femme, et je suis le meilleur de vous envers mes femmes. [Tirmithi, Ibn Majah]*

Ce hadith en est un parmi plusieurs autres qui démontrent clairement que le Prophète Mohamed a ordonné à ses compagnons de bien traiter leurs femmes, conformément aux injonctions coraniques, de vivre avec eux dans l'amour et la gentillesse et de ne pas les battre. Comment un homme peut-il être un bon mari et de bien traiter sa femme tout en la battant? En fait, cette idée même a été exprimée dans un autre hadith du Prophète dans lequel il a dit:

*Est-ce que l'un de vous pourrait battre sa femme comme il frapperait un esclave, puis être intime avec elle le soir?*  
[Boukhari et Muslim]

En outre, le grand érudit de Makkah du 1<sup>er</sup> siècle, "Ataa ibn Abi Rabah, a déclaré: « J'ai demandé (au célèbre compagnon et commentateur respecté sur le Coran) Ibn `Abbas: *ghayr mubarrih*<sup>66</sup>). Il a répondu: Avec le *siwak* (ancienne brosse à dents, de la taille et de la largeur d'un crayon) et similaires. » (Tafsir Tabari)

Un autre commentateur bien connu du Coran, Al-Razi, mentionne dans son commentaire que ces coups, en règle générale, doivent: (a) battre légèrement et (b) le visage doit être évité. Il a ajouté que les juristes avaient déclaré qu'« un fouet ou un bâton » était absolument interdits et ne pouvaient pas être utilisés pour frapper une femme, mais qu'une chose comme un mouchoir ou un doigt serait autorisé, ce qui confirme le principe que les blessures et les souffrances ne sont pas les objectifs, et sont, en fait, strictement interdits.

De ces passages coraniques, des déclarations du Prophète et des premiers commentaires, des experts juridiques musulmans ont déduit que les islamistes étaient convenus de comprendre que la règle de base est ***l'interdiction stricte***, suivie d'une autorisation restreinte (*rukhsa*) en tant que geste symbolique explicitement déclaré par le Prophète dans le hadith ci-dessous:

<sup>66</sup> Le Prophète aurait dit: « Craignez Dieu à l'égard des femmes, car vous les avez prises comme une confiance de Dieu et votre intimité avec elles est devenue permise par les paroles de Dieu. Votre droit sur elles est qu'elles ne devraient pas permettre à quiconque que vous n'aimez pas d'entrer dans votre maison. Si elles l'autorisent, alors vous pouvez les frapper, mais pas de manière brutale. Et leur droit sur vous est que vous devez les prendre en charge et les vêtir sur une base raisonnable. » [Muslim]

Le Prophète a dit: « *Ne frappez pas les servantes de Dieu !* » Puis Omar est venu voir le Prophète et a dit: « Les femmes se rebellent contre leurs maris ! » Le Prophète a donc donné une autorisation restreinte de les frapper légèrement (comme un geste symbolique et de ne pas les blesser). Sur quoi les femmes ont commencé à affluer pour voir la famille du Messager de Dieu afin de se plaindre de leurs maris (qui avaient abusé de cette licence et étaient allés trop loin). Voyant cela, le Prophète a dit avec un grand mécontentement: « *Beaucoup de femmes sont venues voir la famille de Mohamed, se plaignant de leurs maris, et ces derniers ne sont certainement pas les meilleurs d'entre vous.* » [Abu Dawud, al-Nasaa'i, Ibn Majah]

De plus, si un tel geste symbolique laisse des bleus, le mari doit être sanctionné devant un tribunal islamique conformément à la loi islamique (pas une tape sur les doigts). En outre, les juristes islamiques sont unanimes pour affirmer que le fait de ***battre une femme est une raison valable*** pour qu'une femme divorce de son mari, *même s'il veut la garder*. La citation suivante est un exemple de la décision d'un juge musulman d'aujourd'hui concernant une femme dont le mari était, selon ses propres mots, « abusif verbalement et émotionnellement... légèrement violent physiquement... m'a poussé légèrement et m'a frappé légèrement »:

Selon ce qui a été mentionné dans votre cas, il vous est permis de demander le divorce (khula'), car vivre avec cet homme et toute personne comme est insupportable. Peut-être que Dieu vous indemniserà avec une personne meilleure que cet homme. Si vous ne pouvez pas trouver un autre mari, rester sans mari dans la maison de vos parents, où vous serez prise en charge et respectée. Ce sera mieux pour vous que de rester avec cet homme, tant que vous ne craignez pas d'être tenté.<sup>67</sup>

Ainsi, bien que la violence domestique soit une réalité dans la société musulmane, tout comme dans le passé et dans toutes les sociétés non-musulmanes, elle n'est pas moins tolérée ou négligée que les autres crimes de l'islam. Les femmes musulmanes ont droit à la sécurité et à la paix, et la loi islamique continue de s'engager à abolir cette pratique perverse.

<sup>67</sup> Dr. Muhammad Saalih Al-Munajjid, Tiré de: <https://islamqa.info/en/answers/13803/her-husband-beats-her-severely>

Enfin, il est important de réaliser que le geste symbolique mentionné dans le verset est en réalité la *dernière* des trois actions possibles, actions qui doivent être entreprises dans cet ordre chronologique pour traiter des problèmes de mariage.

En conclusion, l'idée fausse commune selon laquelle l'islam tolère ou recommande de battre la femme est sans fondement et loin de la vérité.

En réalité, cela n'est autorisé que dans un sens symbolique. Causer des blessures, des dommages ou des douleurs à la femme est *strictement interdit* et punissable par la loi. Le meilleur guide sur le sujet est que le Prophète Mohamed, en tant que notre modèle, *n'a jamais levé la main* sur ses femmes et il a ordonné à ses disciples de ne pas battre leurs femmes. En conséquence, la violence domestique en islam est un motif pour une femme de demander le divorce. Tout ce qui peut se produire dans les communautés musulmanes comme violence domestique est alors pécheur et fondé sur la culture, dans laquelle la religion n'est utilisée que comme une excuse faible et injustifiable. Il est important que les musulmans soient informés de ce crime afin d'éviter le péché qui lui est associé et de permettre aux femmes musulmanes de vivre dans la tranquillité et la sécurité dont Dieu veut qu'elles profitent.

L'approche judéo-chrétienne de cette question diffère cependant nettement de celle de l'islam. L'histoire religieuse judéo-chrétienne révèle une tolérance, voire même un encouragement, aux passages à tabac physiques afin de maintenir les femmes dans l'alignement, et les lois à cet effet n'ont été abolies de leurs codes juridiques respectifs que depuis quelques siècles.

En commençant par les écrits religieux juifs du célèbre rabbin Maïmonide du XII<sup>ème</sup> siècle, dans sa *Michna Torah*, recommandait de battre une femme désobéissante en tant que discipline appropriée:

Une femme qui refuse d'effectuer tout type de travail qu'elle est obligée de faire peut être contrainte de le faire, même en la fouettant avec une tige (parfois un fouet).<sup>68</sup>  
[Ishut 21:10]

Plus tard, les écrits juifs du XVI<sup>ème</sup> siècle semblent reconnaître que battre sa femme est une erreur, mais ils contournent simultanément le fait de la libérer d'un mariage violent. Ces opinions évasives font partie de la loi religieuse juive (*halakha*) et sont fondées sur la position dominante du mari dans le mariage. Par conséquent, la violence domestique n'est pas un *motif automatique* de divorce juif. Ainsi, bien qu'à l'époque moderne il ne reste pratiquement aucune autorité rabbinique justifiant le fait de battre sa femme à des fins d'éducation ou en raison de la négligence de ses tâches ménagères, nombreux sont ceux qui ne permettent toujours pas un divorce forcé pour libérer la victime de violence sexuelle...<sup>69</sup>

---

<sup>68</sup> Peskowitz, M. Levitt, L. (1996). *Judaïsme depuis le sexe*. Abingdon:

<sup>69</sup> Graetz, N. (n.d.). *La violence domestique dans la loi juive. Comment le judaïsme voit la femme battue*. Tiré de:

<https://www.myjewishlearning.com/article/domestic-violence-in-jewish-law/>

Dans le christianisme, le fait de battre sa femme était expressément autorisé par le droit canonique (pouvoir n ° 35), ainsi que par le droit civil, qui autorisait le droit de « châtement raisonnable ». Dans son article de 1917, Beirne Stedman résume les droits d'un mari de battre sa femme et mentionne ce qui suit au sujet des États-Unis:

Le droit d'un mari de châtier sa femme a été reconnu aux [États-Unis d'Amérique]. La chancelière Kent a établi la règle selon laquelle le mari peut « restreindre de manière modérée sa liberté, si sa conduite l'exige ». Pour la vieille doctrine selon laquelle un homme avait le droit de frapper sa femme quand il le souhaitait, à condition de ne pas « utiliser un commutateur plus gros que son pouce », ou de « ne pas infliger de lésions corporelles graves ou d'infliger des lésions permanentes », trois raisons ont été données: (1) « Le mari a le devoir de faire en sorte que sa femme se comporte bien » et de la battre si nécessaire à cette fin. (2) « Dégager un voile sur les relations entre un homme et sa femme », l'idée étant un simple châtement sain, « la faire se comporter », administrée de manière privée, ferait moins de bruit et de scandale que la publicité d'un procès. (3) La longue série de décisions accordant au mari le privilège et l'immunité lui permettant d'infliger un châtement.<sup>70</sup>

Un autre article de revue a également documenté la persistance de coups légaux infligés à une femme ou « correction », en déclarant:

Jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la Common Law anglo-américaine a structuré le mariage de manière à donner à un mari une supériorité sur son épouse dans la plupart des aspects de la relation. Selon la loi, un mari a acquis des droits sur la personne de sa femme, sur la valeur de son travail rémunéré et non-rémunéré, et sur la plupart des biens qu'elle a apportés au mariage.

---

<sup>70</sup> Stedman, B. (Aug, 1917). Droit du mari de châtier sa femme. *The Nouvelles séries du Registre de la loi de Virginie*. Vol. 3, No. 4, pp. 241-248

Une femme était obligée d'obéir et de servir son mari, qui était soumis à un devoir réciproque de subvenir aux besoins de sa femme et de la représenter au sein du système judiciaire. Selon la doctrine de l'unité conjugale, l'identité juridique de la femme « se confondait » avec celle de son mari, de sorte qu'elle était dans l'impossibilité de porter plainte sans sa participation, que ce soit pour faire exécuter des contrats ou pour obtenir des dommages-intérêts délictuels. Le mari était à son tour responsable de la conduite de sa femme, dans certaines circonstances, des contrats, délits et même de certains crimes.

En tant que maître de la maison, un mari pouvait ordonner l'obéissance de sa femme et la soumettre à un châtiment corporel ou à une « correction » si elle défiait son autorité. Dans son traité sur la Common Law anglaise, Blackstone expliquait qu'un mari pouvait « donner à sa femme une correction modérée » ...<sup>71</sup>

Se référant aux commentaires de Blackstone sur les lois de l'Angleterre<sup>72</sup>, nous lisons:

MAIS, bien que notre loi en général considère l'homme et la femme comme une seule personne, il existe cependant des cas dans lesquels elle est considérée séparément, comme inférieur à lui, et agissant par sa contrainte ....

LE mari aussi (selon l'ancienne loi) pourrait donner à sa femme une correction modérée. Car, comme il doit répondre de sa mauvaise conduite, la loi a jugé raisonnable de lui confier ce pouvoir de la contrôler par un châtiment domestique avec la même modération qu'un homme est

---

<sup>71</sup> Siegel, Reva B. (1996). La règle de l'amour: la femme battue comme prérogatif et privé. *Faculty Scholarship Series*. Paper 1092. Tiré de: [http://digitalcommons.law.yale.edu/fss\\_papers/1092](http://digitalcommons.law.yale.edu/fss_papers/1092)

<sup>72</sup> Les Commentaires sur les lois d'Angleterre sont un traité influent du XVIII<sup>ème</sup> siècle sur la Common Law d'Angleterre de Sir William Blackstone, initialement publié par la Clarendon Press à Oxford, 1765-1769. Les Commentaires ont longtemps été considérés comme le principal ouvrage sur le développement du droit anglais et ont joué un rôle dans le développement du système juridique américain. Ils étaient, en fait, le premier traité méthodique sur la Common Law adapté à un lectorat laïc depuis au moins le Moyen Âge.

autorisé à corriger ses serviteurs ou ses enfants. Mais ce pouvoir de correction était confiné à des limites raisonnables: il était interdit au mari d'user la violence envers sa femme, [sauf en ce qui concerne légalement et raisonnablement le mari, pour régner et corriger sa femme]. La loi civile donnait au mari la même autorité ou une autorité plus grande sur sa femme, lui permettant pour certains délits [de frapper sa femme sévèrement avec des fouets et des bâtons], pour d'autres [une punition modérée]. Mais, chez nous, sous le règne de Charles II, le pouvoir de correction a commencé à être mis en doute: une femme peut maintenant être en sécurité contre son mari ; ou en retour, un mari contre sa femme. Pourtant, les personnes de rang inférieur, qui ont toujours été attachées à l'ancienne loi commune, continuent à revendiquer et à exercer leur ancien privilège.<sup>73</sup>

D. Dieterich commente également à quel point les institutions religieuses chrétiennes ont beaucoup toléré le fait de battre sa femme au 16<sup>ème</sup> siècle en Europe:

Tandis que Ozment note que « battre sa femme... ne connaît certainement pas de confession religieuse », il laisse entendre que les protestants étaient plus sévères que les catholiques face à de tels abus. Ce point de vue est partagé par John Witte dans son étude, *Du Sacrement au Contrat*. Il attribue aux ordonnances matrimoniales genevoises un certain nombre « d'innovations ou d'accent novateurs », notamment « l'interdiction sévère de la violence conjugale ». Dans la pratique, toutefois, même à Genève, cette interdiction n'a pas modifié la pratique juridique en matière de traitement des mariages violents. Dans les ordonnances matrimoniales, « la séparation de corps ne constituait pas une option, sauf dans les cas les plus graves de danger pour le corps et l'esprit d'un conjoint innocent ».

---

<sup>73</sup> Blackstone, William, 1723-1780. (1962). *Commentaires sur les lois d'Angleterre*. Boston: Beacon Press

Cela ne marque guère de changement par rapport à la pratique médiévale. Cela ne contraste pas non plus énormément avec les juridictions catholiques, comme le souligne Joel Harrington dans son étude plus équilibrée des états catholiques et protestants de la région du Palatinat rhénan. Son témoignage suggère que, dans la pratique, les recours en cas de violence conjugale étaient similaires, et corrobore l'affirmation de O'Day selon laquelle un certain niveau de violence était considéré comme normal. Citant des affaires de différentes juridictions, il résume le problème de la maltraitance de la manière suivante:

De manière significative, peu d'autorités, protestantes ou catholiques, ont jamais considéré que la violence physique en soi - sauf dans des situations mettant la vie en danger - méritait un châtement sévère. . . . S'appuyant presque exclusivement sur des avertissements et des menaces d'excommunication pour parvenir à leurs fins, les responsables ecclésiastiques ont certainement trouvé que les possibilités de modification significative du comportement étaient extrêmement limitées, pour le moins qu'on puisse dire. (Joel F. Harrington, *Réorganiser le mariage et la société dans la Réforme Allemagne*, p. 266)<sup>74</sup>

Ainsi, les attitudes historiques judéo-chrétiennes à l'égard des femmes battues, certaines persistant jusqu'à ce jour, épousaient une correction physique du comportement similaire à celle utilisée sur les esclaves. Ces passages à tabac étaient également souvent sans restriction en ce qui concerne la cause, permettant ainsi aux hommes, en particulier dans le judaïsme médiéval, de battre leurs femmes même pour le fait de ne s'être pas acquittée de ses tâches ménagères. Devant les tribunaux ou le clergé, ces actes étaient souvent très tolérés, voire justifiés, laissant la femme souffrir sans même avoir recours au divorce, comme c'est le cas de nombreux Agunah<sup>75</sup> juifs aujourd'hui. Heureusement, beaucoup de ces pratiques ont été abolies dans des écrits religieux ultérieurs, même si la violence domestique est toujours un problème majeur dans le monde, y compris dans les sociétés judéo-chrétiennes.

<sup>74</sup> Dieterich, D.H. (Oct 1998). *Eglise, propriété et violence conjugale à Liège au XVI<sup>ème</sup> siècle: L'affaire Catherine Woet de Trixhe*. Document présenté à la Conférence des études du XVI<sup>ème</sup> siècle, Toronto, Ontario, 1998. Tiré de: <http://www-personal.umich.edu/~hdiet/frames6.htm>

<sup>75</sup> Femmes incapables d'obtenir un certificat de divorce de leur mari violent

## *Le divorce*

Le divorce est l'acte de dissolution complète du lien matrimonial entre époux et épouse, les libérant ainsi de toutes obligations matrimoniales. Au fil du temps, cette question importante a été à l'origine de nombreuses controverses et de nombreux désaccords. La position du judaïsme, du christianisme et de l'islam est assez variable concernant le divorce et reflète beaucoup la position de la femme.

Dans le judaïsme, le divorce a toujours été parfaitement acceptable et peut en fait être exercé pour une raison quelconque. La seule stipulation majeure est que seul un mari peut demander le divorce.

La croyance juive découle de l'idée qu'un homme peut divorcer de sa femme, si elle:

*... viendrait à ne pas trouver grâce à ses yeux, parce qu'il a découvert en elle quelque chose de honteux. [NIV, Deutéronome 24:1]*

Dans ce cas, l'homme peut « *lui écrire un certificat de divorce* » et la renvoyer. Ce verset du Deutéronome a suscité de nombreux débats parmi les érudits juifs en raison de la divergence d'opinions sur la signification des mots « *déplaisant* » et « *indécent* » dans leur contexte. Le Talmud enregistre leurs différentes interprétations:

*Beth Shammai dit: un homme ne devrait pas divorcer de sa femme à moins de l'avoir trouvée coupable d'une conduite inconvenante, comme il est dit, parce qu'il a trouvé quelque chose d'inconvenant chez elle<sup>76</sup>. Beth Hillel, cependant, dit [qu'il peut divorcer] même si elle a simplement gâché sa nourriture, car il a trouvé quelque chose d'inconvenant en elle. Rabbi Akiba dit: [il peut divorcer] même s'il trouve une autre femme plus belle qu'elle, comme il est dit, cela passera si elle ne trouve aucune faveur dans ses yeux.<sup>77</sup>*

---

<sup>76</sup> Deutéronome 24:1

<sup>77</sup> Babylonian Talmud Mishnah: Folio 90a

La loi juive, à la fois ancienne et moderne, est basée sur cette interprétation Hillelite selon laquelle l'homme peut divorcer de son épouse pour les choses qu'il n'aime pas. En outre, selon les enseignements du Talmud, il est obligatoire pour un mari de divorcer de sa femme si elle est stérile, définie comme ne pas avoir d'enfants pendant dix ans.

La Mishnah (Talmud: *Yevamot* 6.6) dit que, lorsqu'un couple marié est sans enfant pendant de nombreuses années, le mari **doit** prendre une autre femme afin d'accomplir le commandement d'être fécond et de se multiplier: « Si un homme a pris une femme et a été avec elle dix ans et qu'elle n'a pas donné d'enfant, il ne peut s'abstenir [d'accomplir le commandement d'être fécond et de se multiplier] ». <sup>7879</sup> S'il la divorce et elle peut être mariée par un autre homme, et cet homme peut vivre avec elle pendant dix ans.

Le droit d'une femme de divorcer est cependant très différent dans la loi juive: il n'existe pas. En aucun cas, elle ne peut réellement demander le divorce ou donner un certificat de divorce. Si une femme juive souhaite divorcer de son mari, elle peut faire appel à un tribunal juif. Elle doit cependant avoir une raison valable pour le divorce. Par exemple, si son mari a un défaut physique ou ne s'acquitte pas de ses responsabilités, elle peut obtenir gain de cause en présentant sa requête devant le tribunal. La cour ne peut cependant pas dissoudre son mariage, seul un mari peut véritablement accorder une lettre de divorce. Si un jugement est rendu en faveur de l'épouse, le tribunal peut fouetter, infliger une amende, emprisonner ou communiquer avec le mari pour le contraindre à donner à la femme une lettre de divorce. Bien que ces mesures puissent être prises pour contraindre le mari, celui-ci peut toujours refuser d'accorder le divorce à sa femme. Ce droit n'appartient qu'à lui.

---

<sup>78</sup> Le rabbin Tahlifa bar Abimi cite Samuel: « même s'il a pris une femme et est avec elle depuis dix ans [pendant cette période], elle n'a pas eu d'enfant, il doit être contraint [de la divorcer]. »

<sup>79</sup> Au temps du Talmud, le divorce dépendait entièrement de la volonté de l'homme ; la polygamie était également autorisée. La loi n'a commencé à changer sur ces deux questions qu'au XII<sup>ème</sup> siècle, avec les lois connues sous le nom d'interdiction de Rabbenu Gershom. Pour en savoir plus sur cette interdiction, voir *Encyclopedia Talmudit*, Vol. 16, pp. 384-390.

Cette structure juridique a un certain nombre de conséquences à grande portée. Dans certains cas, les maris choisissent de laisser leurs femmes en les abandonnant. Cela place la femme dans le dilemme d'être célibataire et « non divorcé ». La femme ne peut donc pas se remarier ou vivre légalement avec un autre homme, car cela signifierait commettre un adultère. De plus, si une femme choisit tout de même de commettre un adultère et qu'elle donne naissance à des enfants, ces enfants, appelés *mamzers*, et les dix générations suivantes seraient considérés comme illégitimes<sup>80</sup>. *Agunah* (littéralement, femme enchaînée) est le nom donné aux femmes subissant ce sort.

Par contre, le mari en fuite peut toujours se remarier légalement ou vivre avec une femme célibataire. Puisqu'elle est légale, les enfants de l'une ou l'autre de ces deux relations seraient alors considérés comme légitimes.

En revanche, dans le christianisme, le divorce est totalement interdit en accord à la position de l'école juive Shammai. Il n'y a qu'une exception à cette règle: si une femme est infidèle son mari. Dans ce cas, un mari peut divorcer sa femme. Le Nouveau Testament rapporte que Jésus dit:

Il a été dit: Que celui qui répudie sa femme lui donne une lettre de divorce. Mais moi, je vous dis que celui qui répudie sa femme, sauf pour cause d'infidélité, l'expose à devenir adultère, et que celui qui épouse une femme répudiée commet un adultère. [NIV, Matthieu 5:31-32]

Ainsi, un mari peut accorder à sa femme un certificat de divorce si elle a commis un adultère au cours de leur mariage. Autrement, ni le mari, ni la femme, ne peuvent divorcer.

Cependant, l'islam se situe à entre le christianisme et le judaïsme en ce qui concerne ses lois sur le divorce. L'islam n'interdit pas totalement le divorce, mais il le décourage par tous les moyens, en offrant aux couples les premiers recours, dans l'espoir de préserver le mariage. Les enseignements islamiques encouragent les hommes à faire preuve de patience et à traiter leurs femmes avec gentillesse, même s'ils ne les aiment pas. Le Coran dit:

---

<sup>80</sup> « Un *mamzer* n'entrera pas dans la congrégation du Seigneur jusqu'à sa 10<sup>ème</sup> génération, il n'entrera pas dans la congrégation du Seigneur. » [Deutéronome 23:3]

*Entretenez de bons rapports avec vos femmes, et si vous avez quelque aversion pour certaines d'entre elles, sachez que l'on peut avoir parfois de l'aversion pour une chose qui peut cependant être pour vous la source d'un grand bonheur. {4:19}*

Le Prophète Mohamed a donné une instruction similaire:

*Un homme croyant ne doit pas haïr une femme croyante. S'il n'aime pas l'un de ses traits, il sera content d'un autre.*  
[Muslim]

Si toutefois le mariage atteint le point de non-retour, l'islam donne le droit aux **deux** partenaires de mettre fin à leur relation matrimoniale. Le mari détient le principal droit de divorce, tandis que le tribunal, contrairement au judaïsme, a le droit d'accorder le divorce à la femme. Si le mari dissout le mariage en divorçant sa femme, il ne peut récupérer aucun des cadeaux de mariage qu'il lui a donnés. Le Coran leur interdit clairement cela, peu importe le coût ou la valeur de ces cadeaux:

*Si vous voulez épouser une femme à la place d'une autre, et que vous ayez donné une dot d'un quintal d'or à celle que vous répudiez, il vous sera interdit d'en rien prélever, car ce serait une infamie flagrante et une injustice manifeste? {4:20}*

Cependant, la femme qui dissout son mariage, doit rendre la dot du mariage à son mari. Dans ce cas, c'est une compensation équitable pour le mari qui n'a pas voulu que le mariage prenne fin. Le Coran a ordonné aux hommes musulmans de ne pas récupérer la dot qu'ils avaient offerte à leurs femmes, sauf dans le cas où la femme la rend lorsqu'elle choisit de dissoudre le mariage:

*Il n'est pas permis au mari de reprendre quoi que ce soit de la dot qu'il lui avait donnée, à moins que les deux conjoints ne craignent d'outrepasser les limites que Dieu a fixées en continuant à vivre ensemble. Si pareilles craintes existent, il n'y aura aucun inconvénient à ce que la femme rachète sa liberté au mari. Telles sont les limites établies par Dieu. Ne les transgressez pas, car c'est faire preuve d'injustice que de les transgresser. {2:229}*

Cet acte, appelé *Khula'* dans la loi islamique, signifie la séparation de l'épouse en échange d'un paiement. Le mari prend le paiement de la dot qu'il a donnée et laisse sa femme partir.

Une autre preuve de cette pratique vient des paroles du Prophète quand une femme<sup>81</sup> s'est approchée de lui pour demander le divorce, bien qu'elle n'ait trouvé aucune faute dans le caractère ni dans l'engagement religieux de son mari, elle ne l'aimait tout simplement pas. Le Prophète lui a demandé: « *Veux-tu rendre son jardin (donné en guise de dot)?* » Elle a accepté. Le Prophète a donc demandé à son mari de reprendre son jardin et de divorcer. [Boukhari]

Dans d'autres cas, une femme musulmane peut vouloir garder son mariage, mais se voir obligée de demander le divorce pour des raisons impérieuses, telles que: cruauté du mari, désertion sans raison, un mari qui n'assume pas ses responsabilités conjugales, ne la soutient pas financièrement, etc. Dans ces cas, le tribunal musulman dissout le mariage.<sup>82</sup> En fait, même la décision du tribunal laïc dans de tels cas est également considérée comme islamiquement valable, comme en témoigne le verdict religieux (fatwa) suivant: à une femme victime de violence physique et émotionnelle qui a divorcé de son mari devant un tribunal américain:

En ce qui concerne ce que vous mentionnez, une femme de votre pays peut organiser son propre divorce devant le [tribunal laïc], si c'est pour un motif pour lequel il est permis de demander le divorce, par exemple ne pas aimer son mari, ne pas pouvoir rester avec lui ou le mépriser à cause de ses manières immorales et de son indulgence pour des actions interdites et illégales, etc. - alors il n'y a rien de mal à demander le divorce, mais dans ce cas, elle devrait divorcer par *khula'* et lui rendre le dot qu'il lui a donné.

Mais si elle demande le divorce sans aucune raison, cela n'est pas permis et le tribunal qui prononce le divorce ne compte pour rien en droit islamique.

---

<sup>81</sup> La femme de Thaabit ibn Qays ibn Shammaas

<sup>82</sup> Sabiq, A.S. (1972). *Fiqh al-Sunnah*. al-Qāhirah: Dār al-Kitāb al-Islāmī

La femme reste toujours la femme de l'homme. Maintenant nous avons un problème. Le fait qu'elle soit toujours mariée avec lui signifie qu'elle ne peut épouser personne, mais selon la décision du tribunal, elle est apparemment divorcée et [peut se remarier à la fin de sa période d'attente islamique]. Je pense que le seul moyen de sortir de ce problème est que des personnes bonnes et justes soient impliquées dans cette affaire, afin de parvenir à la réconciliation entre l'homme et sa femme. Sinon, elle doit lui donner un paiement pour que ce soit un vrai *khula'*.<sup>83</sup>

En bref, l'islam a offert aux femmes musulmanes des droits inégaux: elle peut mettre fin au mariage par le biais du *khula'*. Une femme musulmane ne peut donc jamais être enchaînée par un mari amer et sans pitié.

### *Se couvrir les cheveux: Est-ce juste pour les femmes musulmanes?*

Aujourd'hui, peu de choses attirent autant l'attention des médias occidentaux que la question du code vestimentaire des femmes musulmanes. Le *hijaab*<sup>84</sup> a un sens différent selon à qui vous posez la question. En Occident, les femmes vêtues de *hijaab* suscitent à la fois de la colère et de la sympathie, certaines les considérant sans voix, sans droits. Elle a été qualifiée d'oppressée et dégradante. Des appels ouverts ont été lancés pour « libérer les femmes » de ces vêtements restrictifs. Il existe cependant un problème face à ces cris passionnés: personne ne demande vraiment aux femmes musulmanes ce qu'elles en pensent. Avant d'explorer réellement cette question très importante, nous allons à nouveau faire un bref examen des points de vue des trois religions sur le voile - qui exigent ou ont toujours exigé le voile. En reprenant avec le judaïsme, on découvre rapidement la nécessité de couvrir les cheveux de la femme, qui se poursuit encore de nos jours parmi les sectes orthodoxes. Cependant, dans le judaïsme, un certain nombre de facteurs semblent feinter pour tenter de comprendre le *raisonnement* qui sous-tend l'exigence traditionnelle selon laquelle les femmes doivent se couvrir les

<sup>83</sup> *Liqā' al-baab al-Maftooh*, Uthaymeen

<sup>84</sup> Le modeste code vestimentaire de la femme musulmane, qui comprend la tête, mais ne se limite pas à cela.

cheveux. Le *Midrash* du Talmud, d'une part, comprend sans réserve que la beauté d'Eve a contribué à la tentation d'Adam. En conséquence, elle a ensuite été obligée de se couvrir les cheveux avec modestie, car ils étaient considérés comme si sexuellement attirants que les hommes seraient tout simplement incapables de résister. Encore dans le *Midrash*:

Pourquoi une femme se couvre-t-elle la tête et un homme ne se couvre-t-il pas la tête? Une parabole à quoi cela peut-il être comparé? Pour une femme qui s'est disgraciée et parce qu'elle s'est disgraciée, elle a honte devant les gens. De la même manière, Eve s'est disgraciée et a obligé ses filles à se couvrir la tête.<sup>85</sup>

Le *Midrash* continue sur ce point, expliquant que les femmes doivent se couvrir la tête lorsqu'elles marchent devant la bière lors des processions funéraires afin de racheter Eve qui a apporté la mort au monde par son péché. Ceci est également lié aux dix malédictions octroyées aux femmes qui ont été mentionnées précédemment.

Cependant, d'un autre point de vue, l'acte de se couvrir les cheveux dans le judaïsme a également été considéré, comme nous le verrons également dans l'islam, comme un signe d'honneur et de distinction. Dans le cas juif, c'est une exigence seulement pour les femmes qui sont ou ont été mariées. La plupart des autorités juives ne demandent pas à une femme qui n'a jamais été mariée de se couvrir les cheveux. Le Talmud [Kesuvos 72a] considère que la source de cette exigence est Nombres 5:18, qui traite des lois d'une *sotah* (une adultère présumée) et déclare:

Le prêtre tiendra la femme devant Dieu et découvrira ses cheveux...

Le rabbin Shlomo Yitchaki, du onzième siècle, fournit deux explications à la conclusion du Talmud qui exige un voile. Premièrement, elle est punie pour avoir exposé ses cheveux à son amant, ce qui démontre que le fait de les découvrir devant un autre homme (autre que sa famille) est interdit.

---

<sup>85</sup> Bronner, L.L. (1994). *D'Eve à Esther: reconstructions rabbiniques de femmes bibliques*. Westminster: John Knox Press

Les hommes juifs, mariés ou non, doivent se couvrir la tête dans pratiquement toutes les sectes juives. Cette exigence, cependant, ne découle pas seulement d'idées de modestie ou de tentation, mais aussi d'un symbole de la « peur du ciel ». Ce concept vient du Talmud, où la mère du rabbin Nachman bar Yitzchak ne lui permettait pas d'aller la tête découverte en disant: « Couvrez-vous la tête par peur du ciel au-dessus de vous. »<sup>86</sup>

### *La pratique de couvrir la tête et le visage dans le christianisme*

Le christianisme ancien a également poursuivi cette exigence pour les femmes non seulement comme une tradition, mais aussi en raison des Écritures. Dans le Nouveau Testament, Paul a écrit:

Mais si une femme prie ou prophétise la tête non couverte, elle outrage son chef à elle: c'est comme si elle était rasée. Si donc une femme ne se couvre pas la tête, pourquoi, alors, ne se fait-elle pas aussi tondre les cheveux ? Mais s'il est honteux pour une femme d'être tondu ou rasée, qu'elle se couvre donc la tête. L'homme ne doit pas avoir la tête couverte, puisqu'il est l'image de Dieu et reflète sa gloire. La femme, elle, est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme de l'homme, et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme. Voilà pourquoi la femme doit porter sur la tête un signe d'autorité

[NIV, 1 Corinthiens 11:5-10]

---

<sup>86</sup> Krauss, S. (1945). Le rite juif de se couvrir la tête. *Hebrew Union College Annual*. Vol. 19, pp. 121-168. Tiré de: [https://www.jstor.org/stable/23503676?seq=1#page\\_scan\\_tab\\_contents](https://www.jstor.org/stable/23503676?seq=1#page_scan_tab_contents)

Bien que ce soit le seul passage biblique exigeant explicitement de se couvrir la tête, un certain nombre de pères de l'ancienne église ont longuement discuté du revêtement de la tête dans leurs œuvres. La tenue religieuse classique, par exemple, est la plus représentative du style conservateur de la robe féminine dans le monde chrétien. En outre, l'art chrétien dès ses premières formes montre aux femmes, telles que la Vierge Marie, portant un couvre-chef. Cependant, dans les écrits chrétiens et dans l'art, contrairement au judaïsme, on accorde une plus grande attention à la question de la modestie concernant de se couvrir la tête et même parfois se voiler le visage. Alan Ingalls, professeur adjoint de l'Ancien Testament au Séminaire biblique baptiste de Clarks, en Pennsylvanie, écrit:

Qu'une femme porte le voile en tout temps ou non, il est préférable de poursuivre l'étude. La femme, tout comme l'homme, semblait porter une sorte de couvre-chef dans ses vêtements habituels. Ce couvre-chef était probablement différent de celui porté par l'homme. Il semble raisonnable de dire que les femmes pourraient porter, au moins de temps en temps, des voiles qui masquent le visage en signe de modestie ou de bienséance. Sa suppression était un signe d'immodestie ou de vulnérabilité.<sup>87</sup>

Pour mieux comprendre le raisonnement derrière le voile des femmes dans le christianisme, nous allons à présent examiner quelques citations tirées des écrits de plusieurs pères de l'Église et d'autres personnalités importantes de l'histoire de l'Église.

Le grand Père de l'Église Tertullien est souvent cité sur cette question, car il a consacré au sujet tout un ouvrage intitulé *Sur le voile des vierges*. Il y affirme que les vierges ne sont pas exemptées de la loi du voile. En même temps que le texte de saint Paul, il soutient que le voile devrait être porté « à cause des anges ». De plus, Tertullian appelle les femmes à se garder voilées, **en dehors de la pudeur**, même en dehors de la liturgie:

---

<sup>87</sup> Ingalls, A.D. (2000). Couvre-chefs dans l'Ancien Testament. *The Journal of Ministry & Theology*. Vol. 4, No. 2, pp. 41-52

... alors qu'elles se voilent la tête devant des païens, qu'elles cachent leur virginité, ce qu'ils font en dehors de l'église. Elles ont peur des étrangers: qu'elles soient aussi impressionnées par leurs frères ; ou alors laissez-les avoir la hardiesse constante d'apparaître comme des vierges dans les rues, comme elles ont la hardiesse à faire dans les églises.

Il ajoute:

Je vous prie, que ce soit votre mère ou votre sœur ou votre fille vierge - permettez-moi de vous parler selon les noms propres à vos années - voilez votre tête: si vous êtes une mère, pour l'amour de vos fils ; si c'est une sœur, à cause de tes frères ; si une fille à cause de vos pères ... Mettez la panoplie de la modestie ; Entourez-vous de la palissade de pudeur ; élever un rempart pour ton sexe...<sup>88</sup>

Ces écrits des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles sont mis en valeur par un autre auteur chrétien distingué du III<sup>ème</sup> siècle, Saint Clément d'Alexandrie. Dans son vaste ouvrage intitulé *L'instructeur* (*Paedagogus*), Saint-Clément va plus loin et relie le voile du visage à la question de la modestie:

La femme et l'homme doivent aller à l'église avec une tenue décente ... Laissez la femme observer cela plus loin. Qu'elle soit entièrement couverte... Car ce style de robe est grave, et protège d'être regardé. Et elle ne tombera jamais, qui met devant ses yeux la modestie et son châle ; elle n'invitera pas non plus une autre personne à tomber dans le péché en découvrant son visage. Car tel est le souhait de la Parole, car il lui est demandé de prier voilée.<sup>89</sup>

Ensuite, nous nous tournons vers les écrits de l'un des érudits bibliques les plus renommés du christianisme, saint Jean Chrysostome, parfois appelé le 'docteur à la bouche en or'. Saint Jean Chrysostome, dans ses homélies sur le texte de Saint Paul de 1 Corinthiens, voit dans celui-ci Saint Paul qui dit que les femmes devraient être voilées en tout temps, pas seulement à l'église:

---

<sup>88</sup> Børresen, Kari E. (1986). Tertulliano. De virginibus velandis. *Augustinianum* 26 (3):591-593.

<sup>89</sup> Clement of Alexandria. (1867). *The Instructor*, Book III. Tr. William Wilson. Edinburgh: T&T Clark. Tiré de: [https://en.wikisource.org/wiki/Ante-Nicene\\_Christian\\_Library/The\\_Instructor:\\_Book\\_3](https://en.wikisource.org/wiki/Ante-Nicene_Christian_Library/The_Instructor:_Book_3)

... l'homme qu'il oblige à ne pas toujours être découvert, mais seulement quand il prie ... Mais la femme qu'il commande d'être toujours couverte ... [il] procéda également à dire, « c'est une seule et même chose si elle était rasée. » Mais si se raser est toujours déshonorant, il est également évident que le fait d'être découvert est toujours un reproche. Mais il ajouta encore, en disant: « La femme devrait avoir un signe d'autorité sur sa tête, à cause des anges. » Il veut dire que non seulement au moment de la prière, mais aussi qu'elle devrait se couvrir continuellement.<sup>90</sup>

Passons maintenant au Moyen-âge. Nous voyons dans le commentaire de saint Thomas d'Aquin sur le même passage biblique (commentaire sur les premiers Corinthiens) qu'il comprend que les femmes **doivent** être voilées « à cause des anges ». Saint Thomas déclare que cela peut être compris à la fois littéralement et métaphoriquement. Au sens littéral, « anges » signifie en réalité des anges:

Cela peut être compris de deux manières: les anges célestes censés visiter les congrégations de fidèles, en particulier lorsque les mystères sacrés sont célébrés. C'est pourquoi, à ce moment-là, les femmes autant que les hommes doivent se présenter honorablement, conformément au Psaumes 138 (v. 1): « Devant les anges, je chante ta louange. »<sup>91</sup>

Saint Thomas dit, de manière plus métaphorique, que les « anges » peuvent également être compris comme désignant les prêtres célébrant les liturgies, et qu'il relie ainsi la question du voile à la modestie:

Par conséquent, la femme devrait toujours se couvrir la tête à cause des anges, c'est-à-dire des prêtres, pour deux raisons: premièrement, par respect, il est donc important que les femmes se comportent honorablement devant elles ... Deuxièmement, pour leur sécurité, de peur que la vue d'une femme non voilée n'excite leur concupiscence.<sup>92</sup>

---

<sup>90</sup> St. John Chrysostom. (n.d.). *Homilies sur les premiers Corinthiens, Homily 26*, ver.

4. Tiré de: [http://www.documentacatholicaomnia.eu/03d/0345-0407,\\_Iohannes\\_Chrysostomus,\\_Homilies\\_on\\_First\\_Corinthians,\\_EN.pdf](http://www.documentacatholicaomnia.eu/03d/0345-0407,_Iohannes_Chrysostomus,_Homilies_on_First_Corinthians,_EN.pdf)

<sup>91</sup> Aquinas, T. (n.d.). *Super I Epistolam B. Pauli ad Corinthios lectura*. Tr. Fabian Larcher.

Retrieved from: <https://dhspriority.org/thomas/SS1Cor.htm> <sup>92</sup> *ibid*

En outre, les premiers réformateurs protestants ont également exigé la couverture de la tête. Katharina von Bora, épouse de Martin Luther et ancienne religieuse, était connue pour porter un couvre-chef même après avoir quitté le catholicisme. En outre, des pères fondateurs protestants du 16<sup>ème</sup> siècle, tels que John Knox et John Calvin, ont tous deux appelé les femmes à se couvrir leur tête. Les jugements de John Calvin sur le voile des femmes sont également liés à la question de modestie. Il écrit:

Ainsi, si les femmes ont ainsi la possibilité de se découvrir la tête et de montrer leurs cheveux, elles seront éventuellement autorisées à exposer leurs seins et elles viendront faire leurs expositions comme s'il s'agissait d'un spectacle dans une taverne ; elles deviendront si effrontées que la modestie et la honte n'existeront plus. Bref, elles oublieront le devoir de nature.<sup>93</sup>

En outre, les artistes européens de la Renaissance et ceux qui sont venus plus tard - jusqu'aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles - décrivaient régulièrement les femmes, les roturières et les personnes de haut rang, comme couvrant tout sauf le visage et les mains. Cette tendance s'est poursuivie avec l'installation de l'Amérique, comme on peut le voir dans les portraits puritains de femmes portant des coiffures, jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les églises protestantes ont supprimé l'obligation pour les femmes de se couvrir la tête pendant le service religieux. Dans le catholicisme, bien que le canon de l'Église stipule que les femmes doivent se couvrir la tête et qu'il soit « souhaitable » que les femmes soient séparées des hommes dans l'église, l'Église catholique romaine a également omis de respecter ces exigences dans le Code de droit canonique de 1983. De cette manière, le christianisme a-t-il continué à changer de position à ce sujet jusqu'à ce jour où seules quelques sectes du christianisme respectent encore le port de couvre-chef pour les femmes.

---

<sup>93</sup> Skolnitsky, S. (tr.). (1992). *Hommes, femmes et ordre dans l'Église: trois sermons par John Calvin*. Dallas, TX: Presbyterian Heritage Publications



*La modestie et le couvre-chef en islam*

La modestie est également considérée comme une partie importante de la foi dans l'islam pour les femmes et les hommes, sans laquelle la foi d'une personne est incomplète. Une fois, le

messenger de Dieu est passé devant un homme qui critiquait son frère d'être trop modeste. Pour cela, le messenger de Dieu a déclaré,

*Laissez-le être. La modestie fait partie de la foi et de la conviction.* [Boukhari et Muslim]

Dans d'autres hadiths, le Prophète a commenté:

*Chaque religion a un caractère distinctif et le caractère distinctif de l'islam est la modestie.* [Ibn Majah]

*La modestie n'apporte que du bien (également rapporté, la modestie incarne tout le bien).* [Adab Mufrad]

*La modestie et la foi sont liées ; si l'un d'eux fait défaut, l'autre fait également défaut.* [Adab Mufrad]

*La modestie ne fait jamais partie de quoi que ce soit, sauf qu'elle l'améliore et la sublime, et l'indécence ne fait jamais partie de rien, sauf qu'elle la déshonore.* [Adab Mufrad]

La modestie, représentée par la décence, l'humilité et l'inhibition contre le péché, offre donc une protection contre l'indécence et le péché. La modestie représente la timidité d'une personne devant Dieu lorsqu'il s'agit d'actes indécents et déshonorants ; de sorte que cette timidité agit comme une barrière entre la personne et le péché. Par conséquent, la personne qui perd sa modestie perd ce qui l'empêche de faire le mal, ce qui lui permet de se livrer librement au péché.

Parmi les manifestations extérieures de la modestie du musulman, on trouve un bon discours, des vêtements non révélateurs et l'abstinence de la promiscuité sexuelle. Fondé sur de tels principes de dignité morale, l'islam a entraîné une révolution morale d'une ampleur sans précédent, la pierre angulaire étant la modestie. Les sociétés préislamiques ont peut-être reconnu certains aspects de la modestie dans leur mode de vie, mais elles n'ont pas compris le sens de la modestie sous sa forme complète d'application intérieure et extérieure. Comment les enseignements islamiques ont-ils alors changé cela?

Commençons par le cas de la robe. À une époque où d'autres sociétés utilisaient des vêtements principalement comme une parure et pour susciter des sentiments sensuels auprès du public, l'islam est venu rappeler aux gens que le but premier de la tenue vestimentaire est de couvrir notre nudité.

***Ô fils d'Adam ! Nous vous avons dotés de vêtements pour couvrir votre nudité, ainsi que de parures. Mais le meilleur vêtement est la crainte révérencielle du Seigneur ! C'est là un des signes de Dieu. Peut-être s'en souviendront-ils ! {7:26}***

Par conséquent, le besoin de vêtements pour couvrir sa nudité a été instillé dans la nature des êtres humains depuis le début. C'est ce sentiment inhérent de timidité qui distingue l'être humain des formes de création moins importantes.

Pour un musulman, il n'y a pas de vie islamique sans moralité islamique et il n'y a pas de moralité islamique sans modestie. Dans le Coran, Dieu exhorte les croyants à baisser le regard et à protéger leur pudeur, puis exhorte les femmes croyantes à étendre leur couvreur-chef afin de couvrir le cou et le corps. Les commandes pour un code vestimentaire modeste peuvent être vues dans les versets suivants:

***Invite les croyants à baisser pudiquement une partie de leurs regards et à se préserver de toute souillure charnelle. Cela contribuera à les rendre plus purs, car Dieu est si bien Informé de tous leurs actes. Invite également les croyantes à baisser pudiquement une partie de leurs regards, à préserver leur vertu, à ne faire paraître de leurs charmes que ceux qui ne peuvent être cachés, à rabattre leurs voiles sur leurs poitrines, à ne montrer leurs atours qu'à leurs époux, leurs pères, leurs beaux-pères, leurs fils, leurs beaux-fils, leurs frères, leurs neveux, aux femmes musulmanes, leurs servantes, leurs esclaves, leurs serviteurs impuissants, ou aux garçons impubères. Dis-leur aussi de ne pas agiter les pieds pour faire deviner les autres atours de leur féminité... {24:30-31}***

***O Prophet! Tell your wives, your daughters and the believing women to draw their cloaks over their selves. That will be better, that they should be known as free respectable women and as not to be annoyed. {33:59}***

En outre, le prophète a clarifié cette position dans le hadith suivant:

Une fois Asmaa bint, Abou Bakr entra en présence du Messager de Dieu vêtu d'un vêtement fin et transparent. En la voyant, le Messager de Dieu s'est détourné d'elle en disant: «*Asmaa, lorsqu'une femme atteint l'âge de la*

*menstruation, il est interdit de voir une partie de son corps sauf celle-ci, »* et il pointa son visage et ses mains. [Abu Dawud, Bayhaqi]

Ainsi, la modestie est une protection. Elle a été prescrite pour protéger les femmes du harcèlement et du manque de respect. On espère qu'en s'habillant ainsi, la femme ne sera pas perçue comme un objet sexuel, mais sera plutôt respectée pour la personne qu'elle est. Ainsi, la protection fait partie des objectifs principaux du couvre-chef féminin en islam. Contrairement à la couverture enseignée dans la tradition chrétienne, ce *n'est pas* un signe de l'autorité de l'homme sur la femme, ni un signe de soumission des femmes à l'homme. Le couvre-chef islamique, par opposition au couvre-chef de la tradition juive, n'est pas un signe de femme mariée ni un signe de deuil. Les règles relatives à la tenue vestimentaire modeste dans l'islam ne constituent qu'un signe de distinction dans le but de protéger toutes les femmes de foi.

De plus, le Coran est tellement préoccupé par la protection du corps des femmes et de leur noble réputation qu'un homme qui ose accuser faussement une femme d'imprudence doit être sévèrement puni par la loi islamique. C'est parce que l'islam est venu avec le commandement de protéger l'honneur des femmes. Par conséquent, le plus grand respect est accordé à la protection de la chasteté de la femme et de sa bonne réputation. Accuser une femme chaste est en fait l'un des péchés majeurs de l'islam:

***Ceux qui lancent des accusations contre des femmes honnêtes, sans pouvoir produire quatre témoins, seront punis de quatre-vingts coups de fouet, et leur témoignage ne sera plus jamais admis, car ce sont des êtres pervers.***  
{24:4}

Ainsi, la chasteté d'une femme doit être respectée et protégée en toutes circonstances, et ce verset se réfère à toutes les femmes, pas seulement aux femmes musulmanes.

Revenons maintenant à la question essentielle posée au début de cette section: « Les femmes musulmanes se sentent-elles opprimées par le code vestimentaire du *hijaab*? » La réponse à cette question provient d'un sondage Gallup de 2005 intitulé « *Ce que les femmes veulent: écouter les voix des femmes musulmanes*, par The Gallup Organization dans le cadre du Gallup World Poll.

Lors de 8 000 interviews menées dans huit pays à majorité musulmane, l'enquête a révélé que la majorité des femmes musulmanes interrogées sur leur propre société était le manque d'unité entre les nations musulmanes, l'extrémisme violent et les conflits politiques et économiques et la

corruption. Le hijab ou foulard et la burqa, le vêtement couvrant le visage et le corps, considérés par certains occidentaux comme des outils d'oppression, *n'ont jamais été mentionnés dans les réponses des femmes aux questions*, selon les analystes du sondage.

En outre, la majorité des personnes interrogées ne pensaient pas que l'adoption des valeurs occidentales aiderait le progrès politique et économique du monde musulman. La réponse la plus fréquente à la question: « *Qu'est-ce que vous admirez le moins de l'Occident?* » était la perception générale de la décadence morale, de la promiscuité sexuelle et de la pornographie que les enquêteurs de Gallup ont appelé « *l'image d'Hollywood* » qui est considérée par beaucoup comme dégradante pour les femmes.

D'autre part, une écrasante majorité des femmes interrogées dans chaque pays ont cité « l'attachement aux valeurs morales et spirituelles » comme le meilleur atout de leur propre société. Au Pakistan, 53% des femmes interrogées ont déclaré que l'attachement à leurs croyances religieuses était la qualité la plus admirable de leur pays. De même, en Égypte, 59% des femmes interrogées ont cité l'amour pour leur religion, l'islam, comme la meilleure partie de la vie dans cette société.<sup>94</sup>

En conclusion, le couvre-chef en islam ne provoque pas de sentiments négatifs chez la *plupart* des femmes musulmanes. Quatorze cents ans après la diffusion du message de l'islam par le Prophète Mohamed, les femmes portent encore fièrement ce vêtement de modestie et de distinction religieuse. En outre, le fait de couvrir des millions de femmes musulmanes demeure aujourd'hui un choix qu'elles choisissent librement et non un acte de contrainte, comme le décrit souvent l'Occident. Ces femmes choisissent de s'habiller de cette manière pour « plaire à Dieu », tandis que d'autres s'habillent comme elles le font pour plaire aux sociétés dans lesquelles elles vivent. Pour souligner cette question de choix et les perspectives positives de plusieurs femmes en ce qui concerne de se couvrir, cette section se terminera par un beau poème écrit par Heather Gladden, une américaine convertie à l'islam:

---

<sup>94</sup> Andrews, H. (8 juin 2006). Selon une enquête, les femmes musulmanes ne se considèrent pas comme opprimées. Résultats de l'enquête. *The New York Times*. Tiré de:

<https://www.nytimes.com/2006/06/08/world/middleeast/08women.html>

Moi,  
 Amour,  
 Respect,  
 Sentiment de soi,  
 Me couvrir les cheveux,  
 Montrer à Dieu que je me soucie,  
 Protéger ma modestie, échanger les mensonges pour  
 l'honnêteté, sans le *hijaab*, personne ne pourrait le dire,  
 Non protégée ; sans ma coquille islamique,  
 Mensonges, comme pour dire au monde « Musulmane,  
 je ne suis pas »,  
 « Je veux mourir avec vous tous et brûler en enfer si chaud », «  
 Venez hommes et discutez avec moi, je suis mariée mais je m'en  
 fiche »,  
 « Je vous donne la permission de désirer avec votre regard  
 ininterrompu »,  
 « Je veux vous montrer ce que j'ai, le rendre joli à voir »,  
 « Je veux que vous désiriez, alors que d'autres femmes portant le  
*hijab* m'envieraient »,  
 Mais j'ai choisi d'être honnête en permettant au monde de voir ;  
 Je suis une *Muslimah*<sup>95</sup> si heureuse,  
 Libre de l'esclavage de Satan, libre pour les fiançailles du Ciel, je suis libre !  
 Les bénédictions de Dieu me sont accordées si gentiment, si gentiment  
 dans mes actes,  
 Un câlin du tissu qui me couvre, Libéré de la cupidité de Satan,  
 Je suis une *Muslimah*, criant cela, mais silencieusement sans voix,  
 Je suis une *Muslimah*, je suis une *Muslimah de mon choix*,  
 aucun homme ne me possède, aucun homme ne me  
 contrôle. Je suis libre,  
 J'appartiens à Dieu, Dieu m'a libérée pour être moi,  
 Dieu m'aime et je respecte Dieu,  
 Allah est mon Dieu, Oh Allah !  
 Je suis moi, je suis une *Hijabi*<sup>96</sup> !  
 Mon sens de moi,  
 Mon respect,  
 Amour,  
 Moi !

---

<sup>95</sup> *Muslimah*: une femme musulmane

<sup>96</sup> *Hijabi*: une femme qui choisit de porter le voile

## Tableau de contraste

Ce tableau comparatif résume brièvement un certain nombre de sujets liés aux femmes.

	<b>Judaïsme</b>	<b>Christianisme</b>	<b>Islam</b>
<i>Education</i>	Interdit aux femmes d'étudier la Tora/Tamud.	Les femmes doivent apprendre de leurs maris. Il est interdit aux femmes d'enseigner dans la Bible, sauf aux enfants.	Les femmes sont obligées d'étudier les Écritures ; Les femmes universitaires ont beaucoup contribué au développement et à la propagation de l'islam.
<i>Après l'accouchement</i>	Impure pendant 33 jours avec la naissance avec la naissance d'un garçon et pendant 66 jours avec la naissance d'une	Comme avec le judaïsme, mais pas pratiqué dans le christianisme de l'ère actuelle.	Aucune distinction n'est faite entre garçons et filles.
<i>Consentement matrimonial</i>	Selon les scripts, la femme n'a pas le droit de consentir au mariage, mais doit accepter la décision de son	N'avait aucun droit de consentir à son propre mariage avant le 9 <sup>ème</sup> et 12 <sup>ème</sup> siècle de notre ère.	Le mariage est invalide sans le consentement de la femme, comme cela a été démontré dans la vie du Prophète
<i>Polygynie</i>	Autorisé bibliquement et historiquement jusqu'au 10 <sup>ème</sup> siècle sans limitation du	Entièrement interdit	Limité à 4 femmes à la fois, à condition que l'homme puisse également partager le temps et les finances entre les 4
<i>Batte la femme</i>	Historiquement mentionné comme une punition pour les femmes	Était une partie écrite du canon de l'Église et du Common Law	Uniquement symbolique ; fortement découragé par le

	désobéissantes jusqu'au 16 <sup>ème</sup> siècle ; pas couramment un motif pour qu'une femme obtienne un divorce.	anglaise jusqu'à la 16 <sup>ème</sup> forme de châtement domestique	Prophète ; interdit de causer des blessures ou des douleurs à la femme ; la violence est un motif de divorce.
<b><i>Droit au divorce</i></b>	Les femmes n'ont pas le droit de contracter leur propre divorce mais doivent obtenir un certificat de leur mari.	Le divorce est interdit par les paroles de Jésus et dans le canon basé sur ces paroles.	Les femmes peuvent divorcer de leurs maris par « <i>khula</i> » devant une cour.
<b><i>Héritage</i></b>	N'ont pas le droit d'hériter selon la Torah / Talmud.	Conformément aux versets de l'Ancien Testament, le canon de l'Église nie également le droit d'héritage des femmes.	Les femmes ont le droit d'héritage et ne peuvent être empêchées d'obtenir leur part.
<b><i>Témo in</i></b>	Interdit dans tous les cas en raison du manque de fiabilité général et de l'intellect déficient des femmes selon les Écritures.	Identique à la tradition juive.	Les femmes sont admises comme témoins dans toutes les affaires judiciaires, sauf en cas de sanction pénale. De plus, dans certaines affaires judiciaires, leur témoignage est le seul admissible (les hommes sont exclus du droit de comparaître).

## *Quelques questions controversées concernant les femmes d'aujourd'hui - Questions-réponses*

*On discute beaucoup ces jours-ci de l'interdiction des femmes musulmanes de prier dans les mosquées. Cette déclaration est-elle vraie?*

Les femmes musulmanes NE sont en aucun cas interdites de prier dans les mosquées conformément **aux enseignements du Prophète Mohamed**. En fait, un certain nombre de hadith mentionnent les femmes qui se rendent à la mosquée pour diverses raisons (par exemple, assister aux cours réservés aux femmes du Prophète) et d'autres qui leur donnent spécifiquement le droit de prier à la mosquée. Le Prophète Mohamed a dit:

*N'empêchez pas les servantes de Dieu (femmes) d'aller aux mosquées de Dieu. [Boukhari]*

Ainsi, une femme peut se rendre à la mosquée que ce soit pour une retraite religieuse (*I'tikaaf*), des prières en congrégation, des cours ou même pour recevoir les conseils personnels d'un érudit. Il est toutefois important qu'elle respecte la sainteté de la mosquée en s'habillant convenablement et en agissant avec humilité et modestie ; qualités requises de tous, hommes ou femmes.

Une grande partie de la controverse qui a éclaté aujourd'hui peut souvent être divisée en deux catégories: le problème toujours présent de l'ignorance basée sur la culture et les problèmes d'espace limité. La première catégorie est explicite, en ce sens que ces personnes ne connaissent pas leur religion. Alors que dans le second cas, il existe quelques petites mosquées où il n'y a même pas assez d'espace pour que les hommes puissent prier. Dans l'islam, les hommes sont tenus de prier à la mosquée, alors que les femmes en sont exemptées. Ainsi, dans les mosquées où la surpopulation est importante, les femmes musulmanes sont encouragées à laisser les hommes remplir leurs obligations et à essayer de fréquenter les grandes mosquées avec plus d'espace ou de retourner dans ces petites mosquées en période de moindre rassemblement, afin de montrer le plus grand respect à leurs frères dans la foi. En fait, cela se fait couramment dans de nombreux pays à prédominance musulmane comme l'Égypte, où

des installations de prière et d'enseignement réservées aux femmes sont installées dans certaines grandes mosquées.

***Vous avez cité le verset biblique pertinent de l'Ancien Testament dans lequel les femmes valent entre 50% et 60% de la valeur d'un homme.*** Cette vision inférieure de la femme n'est-elle pas la même chose que les versets coraniques qui confèrent seulement la moitié de l'héritage du mâle à la femelle, et aussi où le témoignage d'une femme est égal à la moitié de celui d'un homme?

Non. La règle générale est que la part féminine de l'héritage est la moitié de celle des hommes, mais il existe des exceptions telles que lorsque la mère reçoit une part égale à celle du père. La règle générale qui consiste à donner à l'homme deux fois plus d'héritage qu'à la femme, si elle est prise à l'écart des autres législations concernant les hommes et les femmes, semble à première vue manifestement injuste. Mais pour comprendre la raison de cette règle, il faut tenir compte du fait que les obligations financières des hommes dans l'islam dépassent de loin celles des femmes.

Premièrement, le marié doit fournir à sa mariée un cadeau de mariage (dot). Ce cadeau devient sa propriété exclusive et le reste même si elle est divorcée par la suite. Cependant, la mariée n'a aucune obligation de présenter des cadeaux à son fiancé. Deuxièmement, le mari musulman est chargé de l'entretien de son épouse et de ses enfants, ce qui signifie fournir de la nourriture, un abri, des vêtements et autres nécessités. L'épouse, par contre, n'est pas obligée de l'aider à cet égard, *même si elle travaille*. Ses biens et ses revenus sont à son usage exclusif, sauf ce qu'elle veut l'offrir **volontairement** à son mari. Troisièmement, l'homme est obligé de s'occuper de ses parents, alors que la femme n'est pas soumise à cette obligation, aussi riche soit-elle. Par conséquent, le fait de donner davantage d'héritage à l'homme est directement lié au fait qu'il est tenu de dépenser cet argent pour d'autres. L'argent que la femme reçoit de son héritage peut être entièrement dépensé par elle pour ce qu'elle veut ou utilisé à des fins caritatives pour aider les autres.

En ce qui concerne la question du témoignage, oui, le témoignage d'une femme est égal à celui la moitié d'un homme, mais uniquement dans les cas de transactions financières ou commerciales dans lesquelles deux hommes sont introuvables. Cependant, dans d'autres procédures judiciaires, le témoignage d'une femme est le **seul** témoignage admissible devant un tribunal,

comme dans les affaires de virginité, d'allaitement, etc. À l'inverse, dans une procédure pénale, les femmes ne témoignent pas du tout selon la plupart des avis juridiques musulmans.

En ce qui concerne le témoignage le plus important de l'islam, le témoignage d'une personne rapportant un hadith, le témoignage d'une femme a exactement le même poids que celui d'un homme. Il n'y a donc aucune validité associée à l'affirmation selon laquelle le témoignage de la femme a moins de poids en raison de sa déficience mentale, car rien dans l'islam n'a la priorité sur la préservation des Écritures - une mission dans laquelle beaucoup de femmes musulmanes ont réussi avec noblesse dans toute l'histoire de l'islam. Les hadiths prophétiques ont été racontés par des femmes sous l'autorité du Messager de Dieu et ils ont la même authenticité que ceux racontés par les hommes. Aucun érudit n'a jamais rejeté le récit d'une femme simplement parce qu'elle était une femme.

Il faut aussi garder à l'esprit que les femmes, tant dans le judaïsme que dans le christianisme, n'ont absolument aucun droit scripturaire de témoigner dans les affaires juridiques. Tous les droits de témoigner dans les sociétés d'aujourd'hui reposent sur des lois laïques et non sur des lois religieuses.

Ainsi, en résumé, ni la question du témoignage, ni celle de l'héritage ne démontrent qu'une femme est la moitié d'un homme dans l'islam, mais ne montre que les rôles et les différentes obligations qui leur incombent dans ces deux domaines distincts.

***Bien que les femmes de pratiquement toutes les nations occidentales aient maintenant obtenu le droit de vote, comment se fait-il que les femmes d'un certain nombre de nations majoritairement musulmanes n'aient pas encore obtenu ce droit?***

La réponse à cette question tourne à nouveau autour du thème central des « pays musulmans », qui repose aujourd'hui beaucoup plus sur la culture que sur une quantité substantielle de l'islam. En examinant la première partie de l'histoire islamique, nous voyons que lors du processus d'élection du troisième califat, le célèbre compagnon Abd al-Rahman ibn 'Awf a pris l'initiative d'interroger chaque habitant de Médine sur son opinion sur la prise en charge de l'état islamique. Ce processus impliquait bien sûr interroger toutes les femmes vivant à Madîna, ainsi qu'un grand nombre de jeunes. À la suite, il a déclaré:

J'ai recherché l'avis de tous les habitants de Madina - hommes, femmes et jeunes - et j'ai constaté qu'ils préféreraient tous Othman comme calife plutôt qu'Ali.<sup>97</sup>

Cela nous indique que même les femmes qui sont restées cachées chez elles ont été consultées à ce sujet. Par conséquent, refuser à une femme le droit de vote ne peut être fondé sur aucune preuve islamique et est en fait contraire à la pratique établie parmi les Compagnons, qui serait considérée ici comme un consensus. (*ijmā'a*).

***Beaucoup de positions islamiques concernant les femmes et leurs droits sont bonnes en théorie, mais pourquoi semble-t-il alors que les femmes dans les pays à majorité musulmane jouissent de si peu de droits?***

Saimah Ashraf, étudiante à l'Université de Stanford, répond le mieux à cette question dans son article primé, *Shattering Illusions: Western Conceptions of Muslim Women (Briser les illusions: les conceptions occidentales des femmes musulmanes)*, lorsqu'elle écrit:

Dans son état d'origine, l'islam accordait aux femmes des privilèges et ne leur imposait aucune restriction sévère ni double norme. Cependant, avec le temps, les droits des femmes musulmanes ont commencé à se détériorer et aujourd'hui, très peu de pays musulmans adhèrent à l'idéal islamique dans le traitement réservé aux femmes. Cette déviance de l'islam peut être constatée lors de l'évaluation des droits des femmes dans différents pays.<sup>98</sup>

Donc, malheureusement, ce que beaucoup de gens en Occident voient de nos jours n'est pas l'islam, ce sont les restes mourants de cultures arriérées au lieu de représenter l'islam dans la plupart des cas. Nous espérons sincèrement qu'en revenant à une meilleure compréhension des Écritures islamiques et de ses débuts dans l'histoire, les femmes obtiendront à nouveau l'honneur qu'elles méritent tant dans les Paroles mêmes de Dieu. Le seul moyen que les femmes atteignent un véritable succès, ce que l'islam désigne non seulement dans ce monde matériel, mais au sens le plus important de l'au-delà.

---

<sup>97</sup> Ibn al-'Arabī, M.A. (n.d.). *Al-'Awāṣim min al-qawāṣim*. al-Qāhirah: Maktabat Dār al-Turāth

<sup>98</sup> Ashraf, S. (1997). *Illusions brisantes: conceptions occidentales des femmes musulmanes*. Tiré de: <https://www.islamawareness.net/Women/shattering.html>

## *Pourquoi de nombreuses femmes américaines choisissent l'islam*

de Julie S. Mair, JD MPH

Chaque année, des milliers d'Américaines se convertissent à l'islam. Une étude estime que sur les quelques 20 000 convertis des États-Unis en 2000, près de 7 000 étaient des femmes. Ces femmes sont d'ethnie, de race et de statut socio-économique divers. Une hypothèse courante est que la plupart des femmes qui se convertissent le font parce qu'elles sont fiancées ou mariées à un musulman. Les hommes musulmans, cependant, sont spécifiquement autorisés à épouser des femmes chrétiennes ou juives chastes. Ainsi, une femme n'a pas à se convertir à l'islam pour épouser un musulman. Bien entendu, le fait qu'une femme ne soit pas obligée de se convertir pour épouser un homme ne signifie pas qu'elle ne le fait pas.

Je suis diplômée d'une université de femmes libérales du Nord-Est. J'ai exercé le droit pendant plus de huit ans, y compris un poste dans un grand parquet, puis effectué des recherches scientifiques dans une grande université pendant près de sept ans. Un certain nombre de personnes que je rencontre ne comprennent pas comment une personne ayant des antécédents académiques et une intelligence présumée pourrait se convertir, alors que je ne suis pas mariée à un homme musulman. Je ne me suis pas convertie pour un homme. Les preuves disponibles suggèrent que cette raison ne prévaut pas non plus chez les autres femmes.

Qu'est-ce qui nous a alors attiré, moi et tant d'autres femmes, à l'islam? Bien que la spiritualité soit une affaire très personnelle et que les facteurs qui influencent le plus la décision d'un individu de se convertir varient, des thèmes communs se dégagent lorsque l'on demande aux convertis américains, hommes et femmes, pourquoi ils ont choisi l'islam. Parmi les principaux facteurs qui se dégagent des conversations avec les convertis, on peut citer: « L'islam a un sens » et résout des problèmes qui les ont perturbés dans leur religion ou leur système de croyance antérieurs ; L'islam interdit de suivre aveuglément la foi et oblige les musulmans à utiliser leur intelligence pour accroître leur compréhension de Dieu ; L'islam fournit une façon complète de vivre sa vie avec des directives claires ; et l'islam promeut des valeurs qui semblent être perdues

dans la société laïque dominante et non-musulmane.

En ce qui concerne plus particulièrement les femmes converties, l'un des aspects les plus fascinants de leur conversion concerne les femmes qui enquêtent de plus près sur l'islam afin de confirmer leurs attitudes déjà *négatives* à l'égard de la religion - en particulier le fait que l'islam opprime et dévalue les femmes, et favorise la violence, l'intolérance et la haine. À leur grande surprise, elles découvrent tout le contraire. L'islam ne favorise pas seulement la paix, la tolérance et l'amour, mais dans l'islam, les femmes sont très respectées, égales devant Dieu et ont un rôle central à jouer dans leur famille et dans la société en général. Elles apprennent que, dès le début, les femmes ont contribué au succès de l'islam et à la diffusion du savoir islamique, et que certains des plus anciens et des plus influents érudits de l'islam étaient des femmes comme Aïcha, l'épouse du Prophète Mohamed (Qu'Allah soit satisfait d'elle). Loin d'opprimer les femmes, l'islam produit et entretient de solides modèles féminins de piété, d'intelligence et de dignité.

Ces femmes découvrent également la vérité sur le Prophète bien-aimé Mohamed (qu'Allah le bénisse et lui accorde une paix abondante) et la diffamation injuste contre lui. Le Coran a été traduit pour décrire le Prophète comme ayant un « standard de caractère élevé (68: 4) et un « beau modèle de conduite » (33:21). Les musulmans croient que le Prophète a atteint le stade le plus élevé de la perfection humaine et qu'il témoigne d'un beau comportement. Il traitait les femmes avec respect, amour et reconnaissance et demandait à ses compagnons et à ses disciples de faire de même.

Dans la mesure où les femmes sont dévalorisées ou maltraitées dans des pays peuplés principalement de musulmans, elles constatent que cette attitude ou ce comportement envers les femmes ne fait pas partie intégrante de l'islam, mais résulte de facteurs culturels et d'une interprétation erronée de l'islam, souvent à des fins laïques. Parmi les rares pays qui appliquent la loi islamique, aucun ne le fait complètement ou sans erreur. Cela ne devrait peut-être pas être surprenant puisque le Prophète aurait déclaré: « Le meilleur de mon peuple est ma génération, ensuite ceux qui les suivent, puis ceux qui les suivent. » Ce serait

une erreur de rejeter à la hâte l'islam fondé sur la pratique incorrecte des autres quand vous pourriez vous-même être parmi les guidés.

Après que les idées fausses sur l'islam aient été brisées, les femmes américaines enquêtant sur l'islam se penchent souvent de manière plus critique sur leur propre réalité. Elles commencent à se poser la question de ce que signifient « libération » et « égalité » et, si le style de la vie américaine leur offre vraiment ce qu'il prétend. Les études montrent régulièrement que les femmes aux États-Unis gagnent moins que les hommes ; parmi les centaines de milliers de viols et d'agressions sexuelles chaque année aux États-Unis, la grande majorité implique des hommes en tant qu'auteurs et des femmes en tant que survivantes ; la violence exercée par le partenaire intime contre les femmes est une épidémie dont les conséquences sont fatales ; et que la beauté, la jeunesse et le sex-appeal semblent avoir plus de valeur que la piété, le caractère, l'intelligence et la contribution à la société. Bien que de tels faits ne permettent pas de conclure que l'Amérique est moralement en faillite ou n'a rien à offrir au reste du monde, elles suggèrent que tout n'est pas parfait au pays du lait et du miel.

En dernière analyse, de nombreuses femmes américaines trouvent l'islam libérateur - libérant leurs esprits, leurs corps et leurs esprits du voile de l'ignorance et les guidant vers une existence harmonieuse dans cette vie et finalement la présence du Seigneur dans la suivante. Bien que la conversion transcende la logique et l'explication, les mots ne peuvent exprimer que ce qui se trouve dans nos pensées. La lumière de la foi est un cadeau béni, indescriptible et indescriptible qui illumine nos cœurs. Et pour cela, toute louange et gratitude sont dues à Allah.

## *La croyance islamique de l'au-delà*

Bien que la croyance de l'au-delà soit une affaire d'invisible, telle que décrite dans le Coran, Dieu ne demande jamais au croyant d'avoir une « foi aveugle », comme cela a souvent été « requis » dans d'autres religions. Au lieu de cela, Dieu fournit continuellement des preuves logiques dans tout le Coran pour tout ce qu'Il nous demande d'accepter:

*Pensiez-vous que Nous vous avons créés sans but et que vous ne seriez jamais ramenés vers Nous?*

{23:115}

*L'aveugle et celui qui voit ne sont pas comparables, pas plus qu'on ne saurait comparer les croyants qui font le bien aux injustes portés au mal, mais bien peu de gens y réfléchissent.* {40:58}

*Ceux qui commettent de mauvaises actions pensent-ils que Nous allons les traiter, dans leur vie et dans leur mort, comme ceux qui croient et font le bien? Comme ils jugent mal !* {45:21}

*Nous n'avons pas créé en vain les Cieux, la Terre et les espaces interstellaires, comme le pensent les infidèles. Malheur donc aux infidèles, car ils sont voués à l'Enfer !* {37:27}

Ces versets indiquent tous que rechercher et mettre en œuvre la justice est un sens humain inné que l'on retrouve dans toutes les sociétés, de la nuit des temps à nos jours. En effet, le niveau de civilisation d'un peuple est souvent directement lié à l'application de la justice dans la société. Comment alors la manifestation de toute perfection, Dieu, peut-Il permettre qu'une telle injustice se produise en permettant aux justes et aux corrompus d'avoir la même finalité?

*Une résurrection à laquelle nous assistons chaque année*

***Dieu fait descendre du ciel une eau par laquelle Il rend la vie à la terre après sa mort. Il y a là un vrai signe pour des gens qui savent entendre. {16:65}***

***Du mort Il fait sortir le vivant, et du vivant Il fait sortir la mort. Il revivifie la terre après sa mort. Et c'est ainsi qu'Il vous fera surgir. {30:19}***

À travers les temps, des personnes douteuses se sont demandées comment le Créateur serait capable de les ramener à la vie pour être jugées après avoir été décomposées en poussière et en os. Une fois de plus, Dieu répond à ces questions en réponses logiques, dont l'une est aperçue sur terre tous les ans: la mort de la terre chaque hiver et son retour à la vie au printemps. C'est une résurrection dont tout le monde est témoin et un grand signe de la part de Dieu.

*Est-ce si étrange que la création se répète?*

***Et oubliant même jusqu'à sa propre création, il Nous lance ce proverbe: « Qui peut ranimer les ossements tombés en poussière? » Réponds-lui: « Les ranimera Celui qui les a créés la première fois, car Son pouvoir de créer n'a point de limite ! » {36:78-79}***

Le prochain argument convaincant présenté ci-dessus demande pourquoi la résurrection devrait être si difficile alors que c'est bien Dieu qui a fait naître à la fois l'humanité et l'univers tout entier. En fait, il devrait être beaucoup plus facile pour Lui de nous ramener à la vie avec des matériaux réels, os ou poussière, par opposition à rien, comme ce fut le cas avec la première création.

*Un signe des temps pré historiques*

Pourtant, les preuves ne s'arrêtent pas là. Dieu engage sa création à

un niveau encore plus élevé et c'est le domaine de la compréhension scientifique. En utilisant des versets coraniques renforcés par des connaissances scientifiques, Il pousse encore plus loin le propos de ceux qui ont encore des doutes.

Dieu déclare qu'Il les ramènerait à la vie même si l'humanité était une pierre, comme on le voit dans le passage suivant du Coran:

*« Est-il possible, disent-ils, qu'une fois réduits en ossements et en poussière nous puissions être appelés à une vie nouvelle? » Réponds-leur: « Oui, vous le serez ! Que vous soyez de pierre ou de fer, ou de toute autre matière que vous puissiez concevoir ! » – « Mais qui nous fera revenir? » rétorqueront-ils. Dis-leur: « Celui qui vous a pour la première fois créés ! » Sceptiques, ils hocheront leurs têtes et te diront: « Mais quand cela aura-t-il lieu? » Réponds-leur: « Il se peut que cela soit imminent. »*  
{17:49-51}

Pourquoi Dieu dirait-Il aux incroyants qu'Il les ressusciterait même s'ils étaient pierres? La réponse étonnante vient avec la découverte de fossiles.

Le dictionnaire Merriam-Webster définit un fossile comme « un reste, une impression ou une trace d'un organisme des âges géologiques passés, préservé dans la croûte terrestre ». L'un des rares moyens de connaître la vie préhistorique est par le biais de ces fossiles. Certaines personnes qualifient les spécimens de dinosaures « d'os de dinosaures », mais ce n'est pas le cas. Aucune matière organique ne peut rester inchangée pendant des millions d'années. C'est pourquoi bon nombre des artefacts du passé qui ont survécu pour être regardés et étudiés à l'œil humain le font comme des **pierres** ou fossiles.

Comment les choses se transforment-elles en pierre ou deviennent-elles fossilisées? Tout d'abord, seule une très petite partie de la vie préhistorique a été fossilisée. Pour que ce phénomène se produise, les conditions devaient être parfaitement bonnes. Seules les parties dures d'un organisme peuvent devenir fossilisées, telles que les dents, les griffes, les coquilles et les os. Les parties molles du corps sont

généralement perdues, sauf dans des conditions très spéciales.

Plus précisément, un animal mourrait et serait enterré dans du sable ou de la terre qui, au cours des siècles à venir, continuerait à se tasser de plus en plus fort en préservant en partie l'os ou la coquille et lui conférant des minéraux semblables à la roche dans un processus appelé perminéralisation. Pendant des millions d'années, l'os ou la coquille d'origine est complètement remplacé par les minéraux et ce qui reste est une copie rocheuse de la coquille d'origine. Le fossile a la même forme que l'objet original, mais est en réalité une roche.

On a récemment découvert que l'ambre préservait des espèces d'il y a des millions d'années. L'ambre crée en fait les fossiles les plus parfaits du monde. C'est une pierre inhabituelle qui est créée de la sève provenant de certains types d'arbres. Parfois, des insectes, des plantes ou d'autres petits animaux se retrouvent piégés dans cette sève et se conservent dans des conditions quasi-parfaites en trois dimensions. Après des millions d'années de durcissement et de fossilisation, la résine finit par devenir la pierre ambre et peut être trouvée dans très peu de régions du monde où les conditions étaient idéales pour sa formation et sa conservation.

Comment toutes ces informations se rapportent-elles à la résurrection? Les peuples incroyables avaient du mal à croire que Dieu les ressusciterait de poussière et d'os, alors Dieu leur montra comment même s'ils s'étaient transformés en pierre, ils étaient encore plus difficiles que les os en tant que substrat à recréer - qu'Il est bien capable de les ressusciter facilement et que les fossiles de pierre qui restent montrent Son pouvoir pour préserver facilement les vestiges de la vie passée, même dans des circonstances très difficiles.

Encore une fois, un autre exemple d'utilisation des connaissances scientifiques qui n'a pas été découvert qu'après de mille ans de la révélation du Coran est un miracle pour vous et moi, peuple du XXI<sup>ème</sup> siècle. Dieu vous dit que, en tant que Créateur des cieux et de la terre, Il connaît bien notre composition. Il est Celui qui enlève nos âmes et Il est Celui qui est capable de nous redonner la vie. Et grâce à Son immense Miséricorde et Son intérêt pour nous, Il répond à tous nos doutes - par exemple l'idée de la résurrection -

afin de nous donner toutes les chances de l'accepter et de nous soumettre à Lui, et atteignant ainsi le succès, tant dans cette vie que dans la vie de l'au-delà.

### *L'islam est-il une croyance exclusive?*

En revenant à la définition de l'islam donnée dans le chapitre d'ouverture, l'islam est la religion de tous les peuples qui se soumettent complètement à la volonté du Dieu Seul, du début à la fin du monde. Et Dieu a dit concernant cette croyance:

***Quiconque recherche en dehors de l'islam une autre religion, celle-ci ne sera point acceptée de Lui, et dans l'autre monde, il sera du nombre des réprouvés. {3:85}***

Et Il révèle également dans cette même sourate du Coran:

***La vraie religion pour Dieu, c'est l'islam. {3:19}***

Donc, sans aucun doute, l'islam est une croyance exclusiviste. Comme le montrent les versets du Coran énumérés ci-dessus, quiconque se présente devant le Tout-Puissant dans l'au-delà en croyant que quelque chose d'autre, sera condamné à un châtement éternel. Et si une personne vivait et que le message de l'islam ne lui était jamais parvenu de son vivant et qu'il n'existait aucun moyen raisonnable pour qu'elle en prenne connaissance? Ou si le message de l'islam qu'ils ont reçu - d'une personne musulmane pêcheuse et égarée ou d'un livre partial - était tellement déformé par l'inexactitude, l'erreur et / ou l'hypocrisie qu'ils rejetaient en fait ce faux message et non le véritable islam? Ces personnes seront alors testées par Dieu le jour du jugement - mais elles ne sont qu'une très petite minorité.

En effet, Dieu déclare clairement et à plusieurs reprises dans le Coran, « *Et Dieu n'est pas injuste envers ses serviteurs* » {3:182, 8:51, and 22:10} et le Prophète Mohamed a également déclaré dans un hadith:

*Et personne n'aime accepter une excuse plus qu'Allah. Pour cette raison, il a envoyé des messagers comme*

*annonceurs de bonnes nouvelles et d'avertissements.*  
[Boukhari]

À cette fin, les aliénés, les handicapés mentaux et les enfants avant l'âge de la puberté n'auront aucun jugement et n'auront aucune responsabilité, car dans l'islam, la responsabilité requiert de la compréhension. Ainsi, Dieu donne à l'humanité toute possibilité de se laisser guider, et dans les rares cas où cette orientation ne leur parvient pas, pas plus qu'ils n'ont la capacité de la rechercher sincèrement en raison du manque d'informations correctes, Il les traitera justement dans l'au-delà.

Ce qui distingue l'islam de son exclusivité, c'est que, une fois encore, l'islam est la foi de tous les croyants depuis la création de l'humanité. En comparant les autres religions, on constate que toutes les autres religions lient leur salut, le cas échéant, à une personne ou à une idée bien antérieure à l'existence de nombreuses civilisations sur la Terre.

Par exemple, dans le christianisme, une personne doit accepter Jésus comme son sauveur personnel pour atteindre le Salut. Pourtant, Jésus est arrivé à la fin de la vie sur terre (selon les croyances chrétienne et musulmane). La plupart des gens s'accordent à dire que si Jésus était vraiment la clé du Salut, il aurait dû être envoyé aux hommes au début de la création et non vers sa fin. Cela peut-il être à la justice et à la logique que Dieu démontre en liant le Salut à une chose que la majorité de l'humanité n'a pas pu expérimenter ayant vécu avant Jésus?

***Quelle sera la fin des gens qui font de bonnes actions mais ne se soumettent pas?***

Parmi les mécréants, il y a ceux qui font des actes qui paraissent bons, car ils apportent des résultats positifs, tels que des actes humanitaires ou philanthropiques. Cependant, ces actes ne sont pas du genre qui mènera à leur Salut ultime. Quel sera alors leur état dans l'au-delà? Dieu répond à cette question dans le Coran en disant:

***Ceux dont l'ambition se limite aux plaisirs et au faste de ce monde, Nous rétribuons leurs efforts dans ce monde même, sans leur faire subir la moindre injustice, mais***

***ceux-là n'auront dans la vie future que le Feu, car toutes leurs œuvres ici-bas seront vaines et tout ce qu'ils auront accompli sur Terre sera sans valeur. {11:15-16}***

En commentant ce verset, certains des Compagnons du Prophète et leurs étudiants ont déclaré:

Ibn 'Abbas a dit à propos de ce verset: « Par conséquent, quiconque fait une bonne action cherchant à acquérir un gain matériel - comme le jeûne, la prière ou la prière nocturne - et il le fait pour acquérir un avantage matériel, alors Dieu dit: « Donnez-lui la récompense de ce qu'il a cherché dans la vie matérielle » et son acte est alors sans valeur dans l'au-delà, car il ne cherchait que la vie de ce monde. Dans l'au-delà, il sera parmi les perdants. »

Qatadah a dit: « Quel que soit le souci, l'intention et le but de quelqu'un dans cette vie matérielle, alors Dieu le récompensera pour ses bonnes actions dans cette vie. Ensuite, quand il atteindra la prochaine vie, il n'aura plus aucune bonne action à récompenser. Cependant, concernant le croyant, il sera récompensé pour ses bonnes actions dans cette vie et dans l'au-delà également. »

Ces personnes prétendent faire le bien tout en refusant de se soumettre à Dieu. Par conséquent, il ne peut y avoir aucune bonté réelle ou complète en eux. Dieu les décrit dans le Coran en déclarant:

***Dis: « Voulez-vous que nous vous fassions connaître ceux dont les œuvres sont les plus vouées à l'échec, ceux dont les efforts, dans cette vie, s'en vont en pure perte, et qui croient cependant bien agir? » Ce sont ceux qui nient les signes de leur Seigneur ainsi que leur comparution devant Lui. Les œuvres de ces gens-là n'auront aucune valeur et ne pèseront pas lourd dans la vie future. Et c'est l'Enfer qui sera leur rétribution, pour avoir rejeté la foi et tourné en dérision Mes signes et Mes prophètes, {18:103-106}***

Ainsi, conformément à tous les autres versets du Coran où Dieu déclare que pas une seule bonne action ne sera faite sans récompense, Il récompense ceux qui le renient et renient la religion qu'Il a établie en leur donnant leur récompense uniquement dans ce monde matériel. Et ainsi, ces personnes viendront le Jour du Jugement sans aucun mérite, car elles ont déjà reçu leur récompense dans la vie sur terre. Cependant, ils recevront leur punition pour avoir renié leur Seigneur et pour ne pas s'être adonnés à Lui exclusivement (c'est-à-dire qu'ils ont adoré Dieu, mais se sont aussi soumis à d'autres que Lui en leur obéissant ou en les priant, etc.).

### ***Pourquoi ceux qui ne se soumettent pas seront-ils punis d'une punition éternelle?***

Beaucoup de gens, même certains musulmans, se sont demandés pourquoi il se peut qu'une personne vive quelques décennies sur cette Terre et reçoive en retour une éternité au paradis ou une éternité de punition. La réponse est en fait assez simple lorsque l'on examine la question sous l'angle des intentions. Le Prophète Mohamed est authentiquement enregistré comme ayant dit:

*En effet, toutes les actions seront jugées en fonction de leurs intentions et chacun aura ce qu'il voulait ....*  
[Boukhari and Muslim]

Les personnes qui vivaient dans le déni et qui ne se préoccupaient que d'elles-mêmes, le seraient même si on leur donnait mille ans ou plus de vie sur terre. Elles n'ont jamais eu l'intention de faire autre chose que ce qu'elles ont déjà faites, et il en va de même pour celles qui se sont soumises au culte de Dieu. Si on leur donnait un million d'années de vie, elles auraient adoré Dieu.

Ainsi, comme le mentionne le hadith, chacun sera jugé en fonction de ses intentions. Si la personne n'avait aucune intention réelle d'adorer son Seigneur Seul, elle serait alors mise à l'écart de la Miséricorde de Dieu le Jour du Jugement et sera jetée pour toujours dans le feu de l'enfer, et inversement.

Pour cette raison, il est très important que les gens se penchent sérieusement sur ce qu'ils font de leur vie. Il est étonnant que certaines personnes passent plusieurs mois à chercher des options avant d'acheter une voiture qu'elles ne conserveront que

quelques années. Pourtant, elles ne consacreront même pas une heure pour réfléchir au sens de leur vie et à leur relation avec Celui qui leur a offert l'existence. On vous a donné toute une vie et en fin de compte vous la consacrez entièrement au service de votre propre soi et non au Créateur.

Bien entendu, les détails de l'au-delà et de son étude sont des sujets extrêmement profonds dans l'islam et englobent de grandes parties du Coran et de la Sunna. Cette brève discussion avait pour seul but de discuter des preuves derrière le concept et de montrer le manque de « foi aveugle » en islam. Pour plus d'informations sur la description du Paradis et de l'Enfer dans l'islam, veuillez vous reporter aux ressources recommandées à la fin de ce livre.

## *Excellentes manières - le chemin du paradis*

Ce bref chapitre est destiné aux musulmans et aux non-musulmans. Pour les musulmans, il s'agit d'un rappel dont nous pouvons tous bénéficier. Cela devrait nous ramener à l'excellente conduite du Prophète Mohamed, qui, en soi, est l'un des moyens les plus excellents et les plus efficaces de démontrer la beauté de l'islam à d'autres personnes et de les y appeler.

Pour les non-musulmans cependant, ce chapitre a deux objectifs. Premièrement, il examine en profondeur les beaux enseignements de cette noble religion dans le domaine des relations interpersonnelles et souligne à quel point l'islam accorde une importance particulière à des valeurs, telles que le pardon des autres, la sincérité, la compassion, la gentillesse, la véracité et la sincérité. Deuxièmement, il offre un guide sur la manière dont les musulmans devraient se comporter, pour les non-musulmans qui interagissent avec les musulmans.

Malheureusement, dans le monde d'aujourd'hui, beaucoup de gens issus de l'islam, mais qui ne connaissent pas ou ne pratiquent que très peu l'enseignement de l'islam, ont de plus en plus de contacts avec des non-musulmans. Les non-musulmans pensent naturellement que ces personnes sont, à certains égards, des représentants de l'islam, et ils jugent souvent l'islam en fonction de leurs interactions avec ces personnes. Par conséquent, ce chapitre a pour but de montrer aux non-musulmans ce que l'islam enseigne véritablement afin qu'ils puissent juger la religion en fonction de ses enseignements, et non sur le comportement de certains musulmans.

Certes, la plupart des personnes justes et raisonnables s'abstiendront de juger les autres en fonction des actes d'une minorité d'adhérents, car elles ne veulent pas que leurs propres religions ou nationalités soient jugées de la même manière. Par exemple, les allemands ne devraient pas être jugés pour les actions du parti nazi, pas plus que l'américain moyen ne devrait être tenu pour responsable des mauvais traitements et de l'oppression infligés aux amérindiens ou aux esclaves africains.

De même, la plupart des chrétiens sont véritablement consternés par la barbarie des guerres de croisade ou de l'inquisition espagnole. En effet, c'est la même logique que le grand boxeur Muhammad Ali a utilisée lorsqu'un journaliste chrétien lui a

demandé comment il se sentait, sachant qu'il pratiquait la même religion qu'Ossama ben Laden et il a répondu au journaliste: « Comment vous sentez-vous à propos de l'appartenance d'Hitler à votre religion? »

### *Un échantillon des directives du prophète sur les manières*

De nombreux hadiths enregistrés ci-dessous sont également mentionnés dans le chapitre sur la Sunna du Prophète. Les musulmans et les non-musulmans sont en outre encouragés à explorer davantage le Coran et la Sunna pour apprendre à devenir de meilleures personnes et de meilleurs adorateurs. Sans aucun doute, Allah ne se soucie pas de notre culte, si ce culte s'accompagne d'un manque de gentillesse et d'inquiétude envers les personnes, les animaux et l'environnement qui nous entoure.

#### *Sur l'excellence des bonnes manières*

1. Abu Hurairah a rapporté: Le Messenger d'Allah a dit, « *Les croyants qui manifestent la Foi la plus parfaite sont ceux qui ont les meilleures manières, et les meilleurs d'entre vous sont ceux qui sont les meilleurs pour leurs femmes.* » [Tirmidhi]
2. Abu-Darda' a rapporté: Le Prophète a dit, « *Rien dans la balance du croyant au Jour de la Résurrection ne sera plus lourd que ses bonnes manières. Allah déteste les personnes qui utilisent un langage grossier.* » [Tirmidhi]

#### *Être satisfait de ce que vous avez*

3. Abu Hurairah a rapporté: Le Messenger d'Allah a dit, « *Regardez ceux qui sont inférieurs à vous et ne regardez pas ceux qui sont supérieurs à vous, car cela vous empêchera de rabaisser les faveurs d'Allah envers vous.* » [Boukhari et Muslim]

#### *Sur la meilleure nourriture*

4. Abu Hurairah a rapporté: Le Prophète a dit, « *Aucune nourriture n'est meilleure pour un homme que celle qu'il gagne par son propre travail manuel. David, le prophète*

*d'Allah, ne mangea que des efforts de son travail manuel. »' [Boukhari]*

*Parmi les meilleures actions dans l'islam*

5. `Abdullah bin `Amr bin al-`Aas a rapporté: Un homme a demandé au Messager d'Allah: « Quel acte dans l'islam est le meilleur? », Il répondit: « *Nourrir les pauvres et les nécessiteux et, saluer ceux que vous connaissez et ceux que vous ne connaissez pas.* »' [Boukhari and Muslim]

*Sur la charité, l'honneur et le statut élevé*

6. Abu Hurairah a rapporté que le Messager d'Allah a déclaré: « *La charité ne diminue jamais la richesse. Allah augmente l'honneur de celui qui pardonne aux autres, et celui qui fait preuve d'humilité envers les autres cherchant ainsi le plaisir d'Allah, Allah l'exalte en statut.* »' [Muslim]

*Sur le vrai sens de l'arrogance*

7. `Abdullah bin Mas`ud a rapporté: le Prophète a dit, « *Celui qui possède dans son cœur le moindre degré d'arrogance n'entrera pas au paradis.* »' Quelqu'un a dit: « Un homme aime porter de beaux vêtements et chaussures? » Le Messager d'Allah répondit en disant, « *Allah est Beau et il aime la beauté. L'arrogance consiste à ridiculiser ou à rejeter la vérité et à mépriser les gens.* »' [Muslim]

*Sur l'ordre de rendre les choses faciles aux gens*

8. Anas a rapporté: Le Prophète a dit, « *Rend les choses faciles et ne les rend pas difficiles. Encourage les gens en leur annonçant la bonne nouvelle et ne les repousse pas (avec négativité).* »' [Boukhari and Muslim]

*Sur l'excellence de la modestie*

9. `Imran bin Hussain a rapporté: le Messenger d'Allah a

dit, « *La modestie n'apporte que du bien.* » [Boukhari and Muslim]

*Sur la gentillesse dans les relations d'affaires et en ce qui concerne les prêts*

10. Jabir a rapporté: le Messenger d'Allah a dit, « *Puisse la Miséricorde d'Allah être sur un homme qui adopte une attitude gentille et facile quand il vend et achète, et quand il demande le remboursement des emprunts qu'il a donnés.* » [Boukhari]
11. Abu Mas`ud al-Badri a rapporté: le Messenger d'Allah a dit, « *Une personne parmi les gens qui vivaient avant vous a été appelée à rendre des comptes à Allah le Jour de la Résurrection. Aucune bonne action exceptionnelle n'a été trouvée dans son crédit, sauf que, étant un homme riche, il avait des relations financières avec des gens et avait commandé à ses serviteurs de faire preuve de clémence envers ceux qui avaient de la difficulté à rembourser leur emprunt. Sur cela, **Allah l'Exalté et le Majestueux a dit:** « *J'ai plus droit à cette caractéristique (de clémence), alors renoncez aux péchés de cet homme.* » [Muslim]*

*Sur l'excellence de l'attitude du croyant*

12. Sous l'autorité de Suhayb, le Messenger d'Allah a dit: « *Comme l'attitude du croyant est merveilleuse, car son attitude est toujours bonne, et cela ne s'applique à personne sauf au croyant. Si une chose de bien lui arrive, il remercie et c'est bon pour lui. Et si une chose de mauvais lui arrive, il la supporte avec patience et c'est bon pour lui.* » [Muslim]

*La bonté envers les veuves et les pauvres*

13. Abu Hurairah a rapporté: Le Prophète a dit, « *Celui qui s'efforce d'aider les veuves et les pauvres est semblable à celui qui se bat sur le chemin d'Allah.* » Le narrateur a dit: « *Je pense qu'il a ajouté aussi, 'Je le considérerai comme celui qui se lève (pour la prière) sans repos et celui qui observe le jeûne continuellement.* » [Boukhari et Muslim]

*Sur la gentillesse envers le voisin et l'hospitalité*

14. Abu Shuraih Al-Khuza'i a rapporté: Le Prophète a dit, « *Celui qui croit en Allah et au Jour dernier, qu'il soit gentil avec son prochain. Et celui qui croit en Allah et au Jour Dernier, le laisse faire preuve de l'hospitalité envers son invité. Et celui qui croit en Allah et au Jour dernier, qu'il parle bien ou reste silencieux.* » [Muslim]

*Sur la relation entre foi et fraternité*

Anas ibn Malik rapporte que le prophète a déclaré: « *Personne parmi vous ne croit vraiment jusqu'à ce qu'il aime pour son frère ce qu'il aime pour lui-même.* » [Muslim]

*Cacher les fautes des autres*

15. Abu Hurairah a rapporté que le Prophète a déclaré, « *Allah couvrira au Jour de la Résurrection les défauts de celui qui dissimule les fautes des autres dans ce monde.* » [Muslim]

Nous espérons donc que les musulmans se retourneront humblement pour se repentir auprès d'Allah et lutteront durement contre les tentations de Satan, afin de devenir véritablement les ambassadeurs que cette noble religion mérite. Et qu'ils puissent être aussi des exemples de miséricorde, de charité, de tolérance et de justice générale que cette religion a indéniablement enseigné tout au long de chaque siècle, en appelant tous les peuples au succès et à la lumière que seul le culte d'Allah apporte - Amen.

Et de plus, pour ceux qui n'ont pas encore accepté l'islam, il est à espérer qu'ils réfléchissent profondément aux preuves et aux arguments présentés dans ce livre, en se rappelant que cette vie est certainement un cadeau et une opportunité à ne pas gâcher. Comment pouvez-vous rencontrer votre Seigneur, après que votre temps soit écoulé dans cette vie, après avoir passé toute votre vie à poursuivre vos propres désirs et à ne pas vous courber pour L'adorer? Agissez avant qu'il ne soit trop tard ou vous aurez l'éternité pour regretter votre inaction.

Du Royaume d'Arabie saoudite, du Royaume de bienveillance et de fidélité, de la Terre de la Révélation et de la Mission d'Emanation, le projet Electronic Daw'ah (EDPr.) a rayonné sur plus de 208 pays et îles en vingt-neuf langues, apportant le nombre de livres gratuits envoyés, à plus d'un million de livres. L'EDPr. vise à apporter la lumière de l'islam dans les coins sombres de notre monde contemporain, la bénédiction de la stabilité spirituelle et psychologique et la réalisation du but de la vie.

Le projet est un phare électronique mondial de Dawah qui fournit une réponse rapide et professionnelle aux penseurs, aux chercheurs de vérité, aux nouveaux revertis et aux centres islamiques du monde entier, conformément à une approche modérée de l'islam traditionnel dans un cadre institutionnel innovant.

L'EDPr. cible plusieurs catégories: les universitaires de statut académique qui s'intéressent aux études islamiques et à la comparaison des religions, aux nombreux revertis qui en sont à leurs premiers pas dans l'islam, ainsi qu'à ceux qui sont choqués par ce qui se passe ici et là des opérations terroristes injustement attribuées à l'islam, et enfin à ceux qui associent à tort l'islam à sous-développement culturel.

Le voyage de la lumière dans l'EDPr. commence par notre fenêtre sur le monde, c'est-à-dire notre site Web: <http://www.islamunveiled.org>, qui offre des livres sur l'islam traduits en 29 langues et qui a dépassé plus de 110 titres et sujets.